Les nouveaux partis politiques tentent d'organiser une coalition

TOKYO

M. Balladur ... de l'emprunt ...

Sur la route des Croisades : les Balkans

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15083 7 F

MARDI 27 JUILLET 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

En riposte aux attaques du Hezbollah pro-iranien

Israël a engagé une opération de grande envergure au Liban

En riposte à la mort de sept de ses soldats, depuis le 8 juillet, lors d'attaques menées par le Hezbollah pro-iranien, Israël a déclenché, dimanche 25 juillet, une série de bombardements et de raids aériens au Liban. Le Hezbollah a répondu par des tirs de roquettes. Les échanges de tirs se poursuivaient lundi en fin de matinée, alors que le secrétaire d'Etat américain commencera le 1er août une tournée au Proche-Orient.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

« Le Hezbollah a dépassé toutes les bornes. » En ouvrant ainsi la réunion du conseil des ministres, le chef du gouvernement israélien, Itzhak Rabin, a donné le ton de la journée du dimanche 25 juillet.

Deux heures après, à 10 h 30 locales, l'aviation israélienne frappait des villages chiites situés au nord de la « zone de sécurité » occupée par l'Etat juif en territoire libanais. Avec près d'une trentaine de raids en moins de douze heures, il s'agit de la plus importante opération lancée par Israël contre le territoire libanais depuis la fin de la guerre du Liban en mai 1985.

Dès le début de l'attaque, dont le principe a été entériné lors de la réunion du gouvernement, M. Rabin esquive la question qui est sur toutes les lèvres : Israël est-il en marche vers une nouvelle guerre, vers un nouvel enlisement dans le « bourbier » libanais ?

« Toutes les options pour agir au Liban seront ouvertes tant que le calme ne sera pas revenu à la frontière. Notre objectif est de ramener un véritable calme dans cette région », se contente de déclarer le premier ministre à Qiryat-Shemona, une des localités frontalières. – *(Intérim.)*

Lire la suite et nos informations page 3

Œil pour œil

ŒIL pour œil... Une nouvelle fois, la loi du talion fait rage au Liban. En riposte aux attaques des militants du mouvement intégriste pro-iranien Hezbollah – qui ont coûté la vie, en un mois, à sept soldats israéliens, – l'armée de Jérusalem a lancé contre ses ennemis une offensive aérienne de grande envergure, la plus spectaculaire depuis la fin de la guerre israélienne au pays du Cèdre, en mai 1985. Et, pour que les choses soient claires, l'opération a été baptisée « Règlement de comptes ».

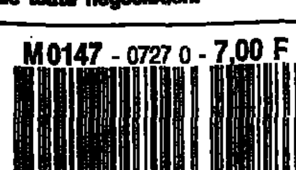
L'enclenchement de ce nouveau cycle de représailles comblera d'aise les extrémistes chiites libanais, puisque tel était leur premier objectif. Armés et financés par l'Iran, encouragés par la Syrie, qui autorise leur ravitaillement dans la zone qu'elle contrôle au Liban, les combattants du Hezbollah sont utilisés depuis des années par *Damas et Téhéran – au gré de* leurs stratégies – comme un fer de lance contre l'Etat juif.

CETTE manipulation s'insère dans une épreuve de force régionale, aux données à peu près immuables depuis 1982. D'un côté, le Liban, fort du soutien de la communauté internationale, réclame le retrait total des soldats israéliens de son territoire, conformément à la résolution 425, votée par le Conseil de sécurité, il y a déjà quinze ans. Prenant prétexte de cette cause légitime, le Hezbollah mène son propre combat contre Israël, au service des mollahs de Téhéran, toujours profondément hostiles à l'existence même de l'Etat sioniste.

De l'autre côté, Israël affirme son droit de rester présent dans le sud du Liban, par l'entremise d'une milice alliée, aussi longtemps que la sécurité de ses villes frontalières ne pourra être garantie et que la Syrie maintiendra, pour sa part, trente-cinq mille soldats au Liban. Deux logiques contraires, qui entretiennent une instabilité périodique, et, de temps à autre, s'entrechoquent bruyamment sur le terrain.

L'ÉPISODE en cours comporte toutefois quelques éléments nouveaux. D'abord, le Liban de Rafic Hariri, dont l'armée souhaite reprendre le contrôle du Sud, se tient désormais clairement aux côtés de la « résistance ». Ensuite, les commandos du Hezbollah, de mieux en mieux équipés – notamment en missiles, – frappent le territoire d'Israël avec une audace accrue. Enfin, la Syrie semble nettement plus impliquée. Le président Hafez El Assad fait part – militairement – à Israël de sa déception diplomatique de ne pouvoir espérer à court terme récupérer le plateau du Golan, occupé depuis 1967.

Israël est soucieux de ne pas s'embourber à nouveau au Liban. Mais la mort dimanche de quatre soldats syriens met en évidence les dangers de dérapage. A terme, la principale victime du regain de violence risque d'être le processus de paix israélo-arabe, déjà bien malade. Ce serait la plus grande victoire du Hezbollah, ennemi juré de toute négociation.



A la veille du débat constitutionnel en Afrique du Sud

Onze Blancs assassinés dans une église du Cap

Un commando de cinq Noirs armés de fusils d'assaut et de grenades a fait irruption dans une église anglicane d'un faubourg blanc du Cap, dimanche 25 juillet, en fin d'après-midi, et a ouvert le feu sur l'assemblée, faisant onze morts et cinquante-trois blessés. Cette attaque non revendiquée, à la veille d'un nouveau débat sur l'avenir constitutionnel du pays, risque d'assombrir un climat politique déjà très tendu.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

La violence qui secoue le pays jour après jour a frappé cette fois une communauté blanche du Cap. Il était environ 19 h 30, dimanche soir 25 juillet, lorsque l'église anglicane de St-James, située dans la banlieue de Kenilworth, a été la scène d'une attaque perpétrée par plusieurs assaillants noirs.

Alors que plus d'un millier de personnes se trouvaient rassemblées pour le service du soir, des hommes portant cagoule ont fait irruption dans l'église par une porte latérale, arme automatique au poing. Plusieurs des cinq assaillants ont tiré au hasard dans la foule et l'un d'entre eux a lancé deux grenades. Le commando a pris la fuite en laissant derrière lui onze morts et cinquante-trois blessés, dont vingt-trois étaient dans un état grave. Parmi les personnes tuées figurent trois marins russes qui assistaient au service avec cent trente de leurs compatriotes, des marins et des membres d'expéditions scientifiques russes ayant l'habitude de fréquenter cette église anglicane lors de leurs escales au Cap.

Pour le moment, aucun détail n'est connu sur l'identité des assaillants. Un premier communiqué de la police, selon lequel deux Blancs auraient fait partie du groupe, a été officiellement démenti. Cette attaque n'a pas été revendiquée pour le moment. – *(Intérim.)*

Lire la suite page 6

Débat

Les intellectuels face à l'extrême droite

L'appel à *« une Europe de la vigilance »*, lancé dans *le Monde* du 13 juillet par quarante intellectuels s'élevant contre la banalisation des thèses de l'extrême droite, a recueilli des centaines de signatures et suscité de multiples témoignages.

L'article de Roger-Pol Droit intitulé « La confusion des idées » commentait cet appel en évoquant certains facteurs de cette confusion, tels le brouillage des pistes provoqué par des héritiers de la Nouvelle Droite, ou la critique excessive de l'antiracisme par certains courants de la gauche. Cette analyse a suscité de nombreuses réactions. Nous publions les réponses d'Alain de Benoist et de Pierre-André Taguieff, mis en cause dans cet article, une lettre de Pierre Vidal-Naquet, un texte collectif de chercheurs en sciences sociales défendant l'autonomie et la liberté de la recherche, des témoignages de lecteurs et la réponse de Roger-Pol Droit confrontant « Les mots et les faits ».

Page 8

Francis Bouygues Imperator

Les obsèques du fondateur du premier groupe mondial du bâtiment et des travaux publics auront lieu mercredi 28 juillet à Paris

par François Renard

Pour nombre de Français, Francis Bouygues pouvait représenter l'idée qu'ils se font au hasard de leur culture historique d'un empereur romain : le masque imposant, la voix bien timbrée aux sonorités profondes, la prestance et la puissance, le goût des grands ouvrages d'art et du palais et, aussi, cela fait partie du personnage, les appétits de domi*nation.*

Même les patrons du bâtiment et des travaux publics (BTP), jaloux *a priori*, avaient fini par reconnaître les mérites de l'*homme qui est mort* samedi 24 juillet, bien qu'il se soit toujours refusé à faire partie de l'*establishment*, dans un isolement un peu orgueilleux. Bouygues le conquérant ! Admiré ou cordialement détesté, le verdict est una*nime : on ne devient pas le* numéro un mondial dans sa profession sans de solides qualités.

Pour ce fils de centralien, centralien lui-même, dont le grand-père auvergnat arriva à Paris sans un sou et commença à collecter les vieux métaux avant de se faire fondeur, tout a commencé il y a trente-cinq ans, lorsque après *cinq années d'apprentissage* dans une entreprise du bâtiment et des travaux publics, aujourd'hui disparue, il obtient de son père et de son beau-père 12 000 F de 1952, un peu plus de 100 000 F d'aujourd'hui, pour fonder sa propre firme. Siège social : un petit appartement de Montrouge, dans la banlieue parisienne. Premier contrat, la construction d'une usine IBM-France, *15 millions de francs* 1987, qui lui permet de démarrer et de rembourser père et beau-père six mois plus tard : l'entreprise Bouygues est née et va grandir vite.

Une impulsion décisive lui est donnée en 1969, avec l'adjudication des chantiers du Parc des Princes, stade de 50 000 places à *l'architecture hardie et délicate*, qui donna des sueurs froides à Francis Bouygues mais le lança définitivement.

Lire la suite, l'article d'YVES MAMOU et nos informations pages 16 et 17

Polémique entre l'OM et France Télévision



Hervé Bourges, président de France Télévision, a vivement réagi après l'interdiction faite par Bernard Tapie aux équipes *des chaînes publiques de télévision d'accéder au Stade-Vélodrome* pour le match OM-Lens, samedi 24 juillet. Après ce match, Jean-Pierre Bernès a démissionné de ses fonctions de directeur général de l'Olympique de Marseille. Le juge Beffy devait entendre, lundi 26 juillet, l'ancien entraîneur de Valenciennes, Boro Primorac, au sujet de la corruption présumée de ses joueurs mais aussi sur ses affirmations selon lesquelles Bernard Tapie lui aurait demandé de *« porter le chapeau »*.

page 9

L'ÉTÉ FESTIVAL

■ A Beaune, dans la Côte d'Or, on redonne *Scipione*, un opéra oublié de Haendel. Cette œuvre de longue haleine – trois actes et plus de trois heures de musique, vingt-six airs, avec leurs récitatifs et leurs introductions orchestrales – est servie par la virtuosité des voix de Sandrine Piau et de Doris Lamprecht.

■ A Avignon, échec des lectures érotiques tentées par Maud Rayer, tandis qu'en Suisse, s'achève sur un succès le Paléo-festival de Nyon (chansons, rock et musiques du monde).

page 13

L'ÉCONOMIE

La crise des industries d'armement

Edouard Balladur envisage d'affecter une partie des recettes de l'emprunt au profit des industries de la défense. Pour celles-ci, les difficultés s'accumulent depuis la fin de la guerre froide. En Europe, près de 40 % des emplois de cette branche d'activité ont disparu. En France, le secteur, longtemps protégé, est aujourd'hui durement touché.

Lire également : « Les pays pauvres de la CEE », « Un Afrikaner dans le luxe » et les pages Mode d'emploi, Opinions et Conjoncture.

pages 23 à 30

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

SUR LA ROUTE DES CROISADES

7. – Plovdiv, le feu dans les Balkans

par Jean-Claude Guillebaud

C'est un tressaillement bizarre, une nervosité indéfinissable que je mets un certain temps à comprendre. Les Bulgares de rencontre ne ressuscitent jamais le passé avec un parfait détachement. Ivan Bogilov, médiéviste et byzantinologue de l'Université, Vera Moustacheva, romancière incollable sur le haut Moyen Age, Kouprinka Tchervenkova, rédactrice en chef de la revue *Kultura*, Rangel Valtchanov, metteur en scène, ou Antonina Jelayskova, spécialiste de la période ottomane. Et quelques autres...

Le passé? La mémoire des empires évanouis et des frontières changeantes? Croit-on que tout cela puisse être innocent dans les Balkans de 1993, guettés à nouveau par des nationalismes archaïques, meurtris, kilomètre après kilomètre, par des tueries anciennes, bouleversés jusqu'aux tréfonds d'eux-mêmes par ce nouveau basculement de l'Histoire qu'est la fin du communisme. Mes questions sur les Croisades réveillent, par ricochet, des souvenirs enfouis, animent des fantômes qui nous entraînent aussitôt sur des sujets «annexes», mais jamais subalternes.

Dans cette région labyrinthique et meurtrie le passé redevient à l'ordre du jour

D'abord parce qu'ici la mémoire est à recomposer, à reconstruire de fond en comble. Partout, depuis Budapest, j'entends exprimer la même défiance à l'égard du passé tel qu'il fut réécrit, instrumentalisé par l'historiographie communiste. *«Nous n'avons pas confiance dans ce que nous avons appris à l'école»*, me souffle Radka, jeune ingénieur de Plovdiv. Et tous, au fond, expriment le même embarras. Comment vivre, comment se situer dans le monde, lorsque la connaissance qu'on a de soi-même est à ce point soupçonnable? Où trouver ses repères au milieu de cette incrédulité qui progresse maintenant comme un troublant malaise dans chaque mémoire?

Ce n'est pas tout. Voilà donc la guerre revenue dans la région. Et aussi le dangereux souci d'exister sous un drapeau, de réaffirmer ses droits, de défendre les «provinces perdues», les minorités flouées, les dignités bafouées. C'est un jeu mortel. Chacun le sait. Et les Bulgares mieux que quiconque, qui font preuve d'une prudence de chats sur la «question de la Macédoine» et campent pour l'instant dans une sagesse qui serre les dents. Il n'empêche. Dans cette région labyrinthique et meurtrie, le passé redevient à l'ordre du jour. De Budapest à Belgrade, de Skopje à Sofia, une certaine «figure» haute en couleur et enluminures redevient comme une référence obsessionnelle : la carte de géographie, «les» cartes plus exactement, et tout ce qu'elles disent de la traversée du temps. On y retourne sans cesse, on les brandit à tout propos, on les montre avec leurs couleurs entremêlées comme dans les livres d'école.

Chacun y trouve de bonnes raisons d'infléchir le tracé d'une frontière avec le doigt, d'affirmer un droit «historique», de prouver une ancienneté spécifique ou une «composition ethnique» indiscutable. On convoque des héros très anciens (quitte à se les disputer), on exalte le témoignage de géographes d'autrefois ou celui des poètes. On invoque la «vérité historique» comme une arme contre la «propagande» adverse. Ici, trop de peuples imbriqués ont à se partager un trop petit espace. Trop d'empires successifs ont bousculé trop d'équilibres locaux et, trop souvent, la répartition des ethnies. Le quatrième et dernier empire en date (après Byzance, l'Autriche-Hongrie et la Sublime Porte) étant le soviétique. A chaque dissolution d'un empire, savez-vous, les mêmes charcutages ont eu lieu. Et souvent dans le sang. La «purification ethnique» n'est pas une nouveauté dans la région. Les Roumains la pratiquèrent en 1878 dans la Dobroudja, et les Bulgares s'en souviennent. La Grèce fit de même en Macédoine en 1913. L'histoire des Balkans est un écheveau. Chacun m'invite moi aussi à le démêler «en toute objectivité». Mais le peut-on?

A Sofia, on vient de réimprimer à l'identique un étrange document en quatre langues, du format d'un atlas : *les Frontières de la Bulgarie de 619 à 1917*. Préfacé à l'époque par D. Rizoff, ministre de Bulgarie à Berlin, il rassemble quarante cartes retraçant – sur treize siècles – l'histoire des frontières du pays. Officiellement, cette réimpression n'est pas une initiative «politique», mais éditoriale. Elle vient tout de même opportunément rappeler qu'avant sa conquête par Byzance l'empire bulgare englobait la Serbie actuelle, le Monténégro, la Macédoine et une partie de la Grèce. Quand elles n'insistent pas sur les frontières politiques proprement dites, les cartes s'en tiennent – comme celle de 1900 – à l'ethnographie et montrent une «présence» bulgare indiscutablement plus étendue qu'aujourd'hui.

Je passe un long moment à examiner ce document. Toute carte est un instrument de guerre. Ces *reprints*, ces nostalgies discrètes et ces réexamens insistants du congrès de Berlin de 1878 : tout cela pue la guerre. Je sais qu'à Belgrade, Athènes, Skopje ou Zagreb on en réimprime, dans le même temps, de semblables et différentes à la fois. Les nations balkaniques savent fort bien qu'en se penchant avec une même fièvre sur les atlas d'autrefois elles s'approchent d'un feu qui peut les consumer. D'où ces protestations de sagesse, voire d'indifférence; cette affirmation d'une appartenance européenne uniquement vouée au «doux commerce» et à la possession des choses.

Voyez les rues de Sofia ou de Plovdiv! Cette «revendication européenne» s'exprime par une boulimie de consommation, une obsession de rock et de magazines «people», un impérieux besoin de «commerce privé», de vêtements à la mode ou d'antennes satellite pour capter *Dallas* et *Dynastie*. *«Nous voulons vivre normalement, comme vous»*, répètent les Bulgares. Fort bien. Mais qu'arriverait-il si cette impatience – forcément naïve – se trouvait déçue. Ou désappointée par les lenteurs de l'admission au «paradis capitaliste»?

On me dit partout que la déception est déjà là. Et en Bulgarie peut-être plus qu'ailleurs. C'est criant. Chacun comprend peu à peu que le «paradis capitaliste», si tant est qu'il existe, n'est pas donné en prime dès lors qu'on a incendié, comme à Sofia, l'immeuble du comité central. Ce sera long. Très long peut-être. Trop long en tout cas.

Alors, soyons inquiets.

Dans ce climat pesant, mes questions sur les Croisades introduisent, heureusement, un rapport plus pacifié avec le passé. Mais c'est un peu par hasard. En 1096, la Bulgarie était à la fois immense et soumise à Byzance. Cette providence de la chronologie historique nous offre en quelque sorte un intervalle en «blanc», une zone neutre qui autorise les évocations rassérénées. L'histoire de la Bulgarie, à l'époque et jusqu'en 1187, se confond avec celle de Constantinople.

Alors, c'est de la route elle-même que nous parlons d'abord.

Ce chemin vers l'Orient devient maintenant à mes yeux comme un grand personnage à part entière. J'apprends à connaître, chaque fois un peu mieux, les détails de ce tracé millénaire qui unissait Vienne à Constantinople en passant par Budapest, Belgrade, Sofia, et Andrinople. Or c'est cet itinéraire, suivi par la première Croisade, que reprennent aujourd'hui les autoroutes d'Europe centrale et, bien sûr, l'ancien Orient-Express. En train ou en voiture, me voilà à peu près sûr de mettre mes pas dans ceux de Godefroi de Bouillon.

Fameuse route...

Elle fut créée au tout début de l'ère chrétienne par l'empereur Trajan (53-117), au moment où Rome organisait son Empire sur la quasi-totalité du monde connu et le couvrait de voies militaires. Elle reprenait sans doute un tracé plus ancien encore, dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Mais Trajan en fit – déjà – une vraie et bonne route. Posée sur un bon mètre de cailloux damés, recouverte de dalles de pierres rectangulaires. Vera Moustacheva raconte que, dans sa jeunesse, on pouvait encore voir dans une forêt proche de Sofia, dissimulés au milieu des ronces, des vestiges de la «route de Trajan». A la sortie de Sofia, d'ailleurs, la rocade à quatre voies qui file vers Plovdiv à travers les banlieues prolétaires s'appelle Tzarigrad Sko (la chaussée de l'Empereur)...

Plus surprenant : cette route originelle était encore praticable au seizième siècle. Une source précise permet de n'en pas douter : le récit de voyage d'un historien tchèque, Konstantin Jirelek, qui, vers 1560, travaillait pour un comptoir de Leipzig. Son livre, *Die Herrstrasse von Belgrade nach Constantinople (la Route militaire de Belgrade à Constantinople)* atteste qu'à l'époque les dalles de pierre étaient toujours en place ainsi que les bornes indiquant, de loin en loin, les distances.

En 1096, c'est donc une route largement carrossable qu'empruntent Godefroi de Bouillon et son armée.

A l'étape de Sofia, nous avons fait le compte des autres souvenirs identifiables se rapportant aux Croisades. Ils ne manquent pas, en Bulgarie. L'un des quartiers de la capitale s'appelle encore Podouène, déformation évidente du nom français «Baudouin». Mais il s'agit sans doute de Baudouin de Flandre, l'un des barons de la quatrième Croisade, qui fut le très éphémère empereur «latin» de Constantinople après la prise et le pillage de la ville par les Francs en 1204. A cette époque, les Bulgares venaient de recouvrer leur indépendance (en 1187). Ils espéraient trouver chez les croisés des alliés contre les Byzantins. Mais ils furent déçus. Les Francs pillèrent largement le pays et se trouvèrent en rivalité avec les Bulgares pour se partager les dépouilles de Byzance. Alors qu'il cherchait à s'emparer d'Andrinople, Baudouin de Flandre fut tué dans un combat contre l'armée du roi bulgare Kaloïan.

En Bulgarie, on appelle toujours «hadji» le chrétien qui revient du Saint-Sépulcre

La légende bulgare a bien entendu enjolivé l'épisode. A Velik-Trnovo, l'ancienne capitale, on montre aujourd'hui aux touristes une certaine «tour Baudouin» où le croisé, dit-on, fut prisonnier. On ajoute qu'il parvint à séduire l'épouse du roi, la perfide Tzelgouba, et qu'il fut, à cause de cela, exécuté puis précipité dans la rivière Iantra. La reine, ajoute-t-on, fit ensuite assassiner son royal mari (il est mort, en réalité, durant le siège de Thessalonique par l'armée bulgare). Autre souvenir ambigu : cette région comprise entre Sofia et Nish (en Serbie) où survit ce particularisme bulgare mal identifié qui est celui des Chops. Les Chops, un peu comme les Auvergnats ou les Belges chez nous, sont l'objet de mille et une anecdotes péjoratives. On les dit malins, mais conservateurs, paresseux et circonspects. Chacun affirme que leur histoire se confond avec celle des Croisades, et l'on en veut pour preuve le nom de leur principal village, Condofrei, dans lequel on veut voir une déformation de «comte de Frée». En réalité, les historiens les mieux informés assurent que si les Chops ont un rapport avec les Croisades, c'est qu'ils sont les lointains descendants des petchénègues, ces nomades qui servaient, en 1096, de mercenaires à l'empereur de Byzance. Ceux-là mêmes qui harcelèrent les croisés.

La vérité vaut bien la légende.

L'Histoire est parfois bien plus précise. A quelques dizaines de kilomètres de Sofia, le train Istanbul-Express où j'ai pris place s'arrête en gare de Belovo. J'ai toutes les raisons d'ouvrir l'œil. Cette petite ville bulgare marque le bout d'une vallée resserrée entre deux montagnes : la chaîne de Sdrednegura et le massif du Rhodope, qui court jusqu'en Grèce et vit naître Orphée (un héros bulgare, dit-on à Sofia!). Au-delà de Belovo commence l'immense plaine de Thrace, avec ses blés vert sombre, ses pâturages et ses vignes.

D'ici, la route est libre jusqu'à la mer de Marmara. A cette démarcation du relief, près de Kalouguerovo («le village des moines»), l'ancienne route romaine passait sous une arche de pierre monumentale baptisée «la porte de Trajan». Son emplacement correspond toujours à une frontière climatique et surtout linguistique entre les deux dialectes bulgares. Pour les Romains, la porte était d'abord censée marquer la grande limite symbolique entre deux mondes : l'Occident et l'Orient.

En décembre 1096, Godefroi de Bouillon et ses chevaliers passèrent effectivement sous la porte de Trajan avant d'arriver à Philippopolis (l'actuelle Plovdiv), où ils furent reçus en grande pompe par les émissaires de l'empereur Alexis Comnène. Dans un premier temps, le *basileus*, inquiet mais réaliste, n'entendait pas s'aliéner une force militaire aussi puissante qui avançait irrésistiblement vers sa capitale. Pour cette raison, la première Croisade traversa sans encombre l'actuelle Bulgarie. Au point que cet épisode occupe à peine quelques lignes dans la plupart des chroniques.

Dans le train pour Plovdiv, cependant, la moindre conversation me ramène immanquablement à la «route de Trajan» et aux centaines de générations humaines qui, au fil des siècles, l'auront empruntée. Et cela, bien plus tardivement qu'on ne le croit.

Une femme député de la Coalition des partis démocratiques, Katarina Mikaïlova, qui rejoint sa circonscription, s'installe par hasard dans mon compartiment. Elle sourit lorsque je lui parle des anciens pèlerinages et des Croisades. Son propre grand-père, à l'âge de cinq ans, fut emmené par ses parents à dos d'âne jusqu'à Jérusalem. Elle enchaîne par un long récit rêveur où chantent quelques noms magiques. Ses parents produisaient de l'essence de parfum dans la région de Karlovo, qu'on appelle la «vallée des roses».

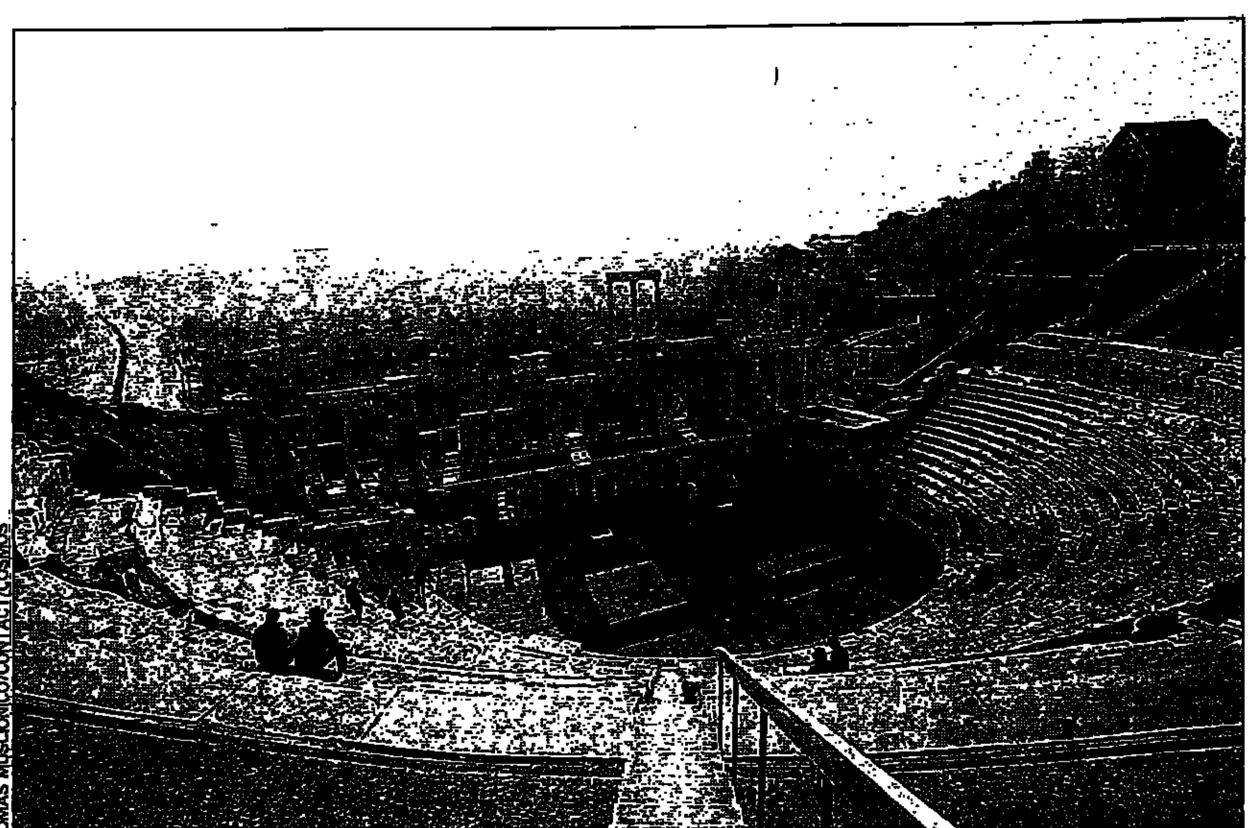
C'était sous l'Empire ottoman, au milieu du dix-neuvième siècle. A cette époque, les chrétiens bulgares demeuraient fidèles à la tradition du pèlerinage en Terre sainte. Quant à l'administration turque, qui autorisait ces voyages chrétiens, elle témoignait à peu de frais de son libéralisme en matière de religion. Seul détail incongru qu'il faut attribuer au syncrétisme islamo-chrétien : en Bulgarie, on appelle toujours *hadji* le chrétien qui revient du Saint-Sépulcre.

Voilà Plovdiv, qui se présente, à l'instar de Rome, comme la «ville aux sept collines». J'y passe la nuit et la journée suivante. La deuxième ville de Bulgarie, où les croisés de Godefroi, une fois n'est pas coutume, furent fêtés et comblés de cadeaux, a gardé je ne sais quelle douceur indéfinissable. Elle vient à pic pour corriger l'impression d'anxiété ingrate que m'a laissée Sofia. De cette douceur élégante, Plovdiv est très fière. Cité historique, truffée de vestiges romains, d'anciens amphithéâtres et de colonnes exhumées, c'est la ville la plus «bleue» de Bulgarie. C'est-à-dire la plus anticommuniste.

C'est aussi, me dit-on, la plus raffinée. Le centre-ville y est astiqué et les vitrines sont élégantes. Des architectes-promoteurs, très «nouveaux businessmen» de l'Est, m'y font les honneurs des lieux, m'ouvrent d'anciennes caves voûtées transformées en restaurants, m'amènent au nouveau «club chic», dans le parc de Loven (des chasseurs), au bord d'un lac artificiel où l'on écoute des rengaines «sixties» en dégustant une *chopska* (salade bulgare au fromage) sur une terrasse ombragée. On insiste pour me montrer la maison où Lamartine, en route pour son voyage en Orient, se remit quelque temps d'une maladie. Une plaque installée par l'Alliance française locale perpétue le pieux souvenir.

Il arrive aussi que le postcommunisme, après tout, n'ait pas si mauvaise mine.

Mon train s'appelle l'Istanbul Express. Il quitte la gare de Plovdiv à 22 h 20. ■


TOMAS MUSCIONICO/CONTACT/COSMOS

Cité historique, truffée de vestiges romains, d'anciens amphithéâtres et de colonnes exhumées...

BULGARIE

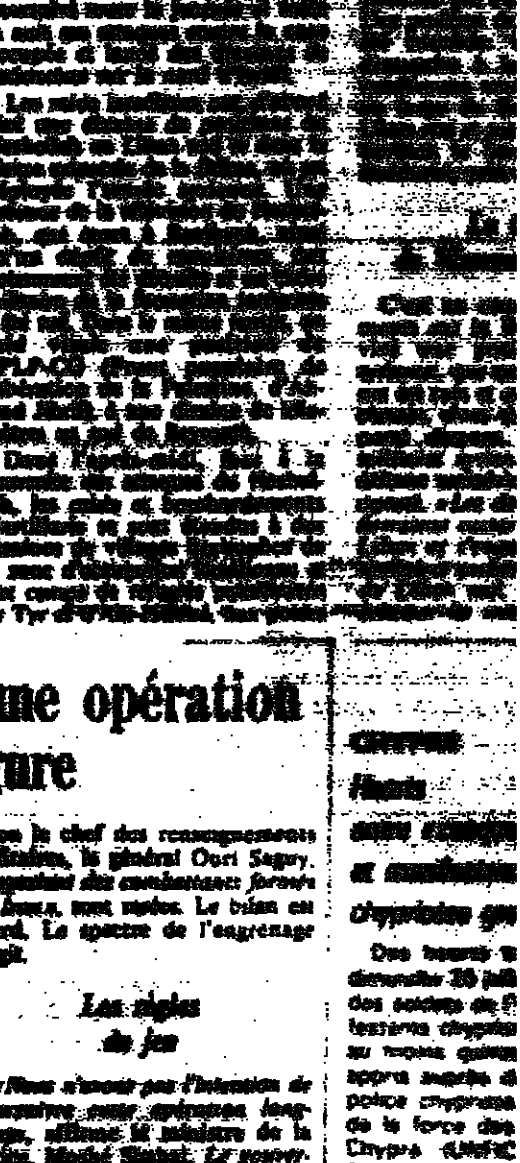
Chrétiens
Musulmans
Plovdiv
500 km

Le retour en force du passé, est un piège mortel qui menace à nouveau les Balkans. Intégrée à l'Empire byzantin la Bulgarie ne fut à l'époque qu'un lieu de passage traversé par un chemin mythique : la route romaine de l'empereur Trajan.

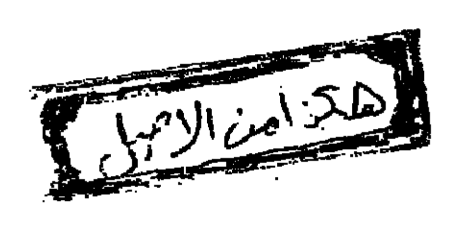
PROCHAIN ÉPISODE : ISTANBUL (TURQUIE), LA VILLE DES VILLES

LIBAN : l'engrenage

Beyrouth et Damas soutien...



...raël a engagé une opération ... grande envergure



LIBAN : l'engrenage de la violence au Proche-Orient

Beyrouth et Damas soutiennent les actions du Hezbollah

Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher a rejeté, lundi 26 juillet, la responsabilité de l'engrenage de la violence au Liban sud sur le Hezbollah pro-iranien, *«hostile au processus de paix»*. *«Nous ne devons pas laisser les opposants au processus de paix le mettre en danger»*, a ajouté M. Christopher, dans une déclaration à Singapour. *«Les Etats-Unis appellent les protagonistes à la retenue... La meilleure réponse à ce genre de violence est de faire des progrès dans le processus de paix»*, a encore dit le secrétaire d'Etat.

Alors que l'aviation israélienne poursuivait lundi ses raids commencés la veille contre des cibles au nord et au sud du Liban, et que de nouvelles salves de roquettes étaient tirées du Liban sud en direction des localités du nord d'Israël, le ministre israélien des affaires étrangères Shimon Pérès a annulé une visite qu'il devait effectuer à Paris lundi et mardi. La Ligue arabe a réclamé pour sa part, dans un communiqué, une intervention *«immédiate»* de l'ONU, *«pour contraindre Israël à cesser ses agressions répétées»* contre le Liban. – *(AFP.)*

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

Attendue par les Libanais, *annoncée par Israël, la riposte de* l'Etat juif à la mort de sept de ses soldats en moins de trois semaines, dans la partie du Liban sud qu'il occupe, risque de dégénérer en un conflit plus grave. L'ultimatum lancé à l'aube du lundi 26 juillet par Israël à la population des villages limitrophes de la zone que ses troupes occupent, la sommant d'évacuer ses habitations, laisse en effet présager de nouvelles attaques, alors que de son côté le Hezbollah pro-iranien ne désarme pas et bénéficie incontestablement du soutien de Damas et de Beyrouth.

Les bombardements israéliens ont été particulièrement meurtriers et destructeurs. Un premier bilan fait état de dix-sept morts, dont quatre soldats syriens, et d'une soixantaine de blessés, pour la plupart des civils libanais. La violence de ces attaques et les menaces d'Israël de frapper encore plus durement n'ont toutefois pas freiné l'action de la Résistance islamique, bras armé du Hezbollah, qui a poursuivi toute la journée et toute la nuit ses attaques contre la zone occupée et lancé des dizaines de katiouchas *sur le* nord d'Israël.

Les raids israéliens ont d'abord visé une dizaine de positions du Hezbollah au Liban sud et dans la plaine orientale de la Békaa, où est déployée l'armée syrienne. Une antenne de la télévision du Hezbollah, qui émet à Baalbeck, ainsi qu'un dépôt de munitions, ont notamment été détruits et un cadre militaire de la formation intégriste a été tué. Dans le même temps, un raid visait une position du FPLP-CG (Front populaire de Libération de la Palestine, d'Ahmad Jibril), à une dizaine de kilomètres au sud de Beyrouth.

Dans l'après-midi, face à la poursuite des attaques du Hezbollah, les raids et bombardements d'artillerie se sont étendus à des dizaines de villages limitophes de la zone d'occupation israélienne et aux camps de réfugiés palestiniens de Tyr et d'Aïn-Héloué, aux portes de Saïda. Dans ce dernier camp, qui abrite environ cent mille réfugiés, les raids ont visé deux bâtiments appartenant au Fath de Yasser Arafat. La ville de Nabatiyé (cinquante mille habitants) a été pilonnée par l'artillerie israélienne. Une position de l'armée libanaise a été touchée. Dans la nuit de dimanche à lundi, les vedettes israéliennes sont entrées en action au large de Saïda, chef-lieu du Liban sud et sur la côte nord, bombardant le camp palestinien de Baddaoui, près de Tripoli.

La tournée de Warren Christopher

C'est au cours des bombardements sur la Békaa, dont l'un a visé une position de l'armée syrienne, que quatre soldats syriens ont été tués et quatre autres ont été blessés, alors qu'un neuvième est porté disparu. Un porte-parole militaire syrien a précisé que la défense antiaérienne syrienne avait riposté. *«Les dirigeants de Tel-Aviv devraient cesser leurs attaques au Liban et s'engager au retrait des territoires arabes occupés, y compris du Liban sud, pour ne pas faire échouer la mission de* [Warren] *Christopher»*, a commenté Radio-Damas.

Ce regain de violence intervient en effet à une semaine de la tournée que doit effectuer le secrétaire d'Etat américain au Proche-Orient, pour tenter de relancer le processus de paix. Nul doute d'ailleurs que c'est dans cette perspective que le Hezbollah, opposé aux négociations de paix, a intensifié ses attaques.

Dimanche soir, le secrétaire général de la formation intégriste, cheikh Hassan Nasrallah, a réaffirmé la détermination de son organisation à poursuivre ses actions. *«Pour la résistance, il n'existe de lignes rouges ni au Liban sud, ni dans le sud-est de la Békaa»*, a-t-il déclaré. De leur côté, les organisations palestiniennes ont décrété la mobilisation générale de leurs combattants, qui ont été mis *«à la disposition des armées libanaise et syrienne»*.

Réunies d'urgence autour du président Elias Hraoui, les autorités libanaises ont pour leur part décidé de porter plainte au Conseil de sécurité de l'ONU et de rappeler en consultation leur ambassadeur à Washington. S'adressant à la presse à l'issue de cette réunion, le chef de la diplomatie libanaise Farès Boueiz a affirmé que *«l'armée libanaise* – qui est intervenue à plusieurs reprises dimanche – *n'a jamais manqué à la défense de ses positions»*. Sans donner de précisions, M. Boueiz a annoncé l'adoption de mesures pratiques *«pour renforcer la résistance des habitants et la défense contre les agressions israéliennes»*. *«Nous pensons que cette escalade vise à poser le problème de la sécurité au Liban sud, lors des pourparlers* [de paix], *au lieu de se concentrer sur les problèmes essentiels»*. *«Cette méthode... ne servira à rien»*, a ajouté M. Boueiz.

A mesure que croissait la tension au Liban sud, le gouvernement libanais a, à plusieurs reprises, apporté son soutien à la résistance. Le président Hraoui s'était même rendu pour la première fois le 18 juillet dans un fief du Hezbollah, à Machghara, à quelques kilomètres de la zone occupée par Israël. Lors de cette visite intervenue – ce n'est sans doute pas un hasard – au lendemain de ses entretiens à Lattaquié avec le président syrien Hafez Al Assad, le président libanais avait affirmé : *«Nous continuerons à résister à l'occupation jusqu'à l'application de la résolution 425»* du conseil de sécurité de l'ONU, qui exige, depuis 1978, le retrait inconditionnel d'Israël du Liban. *«Il n'y aura pas de traité de paix entre nous et l'ennemi israélien, avant la conclusion d'un tel traité par les frères arabes et à leur tête la Syrie»*, avait souligné M. Hraoui.

Lors d'une récente visite à Beyrouth, le ministre syrien des affaires étrangères Farouk Charah avait réitéré *«le droit légitime des Libanais à résister à l'occupation»*. Il avait ajouté : *«Nous espérons que les Israëliens se souviendront de leur invasion du Liban en 1982, du coût humain qu'ils ont payé et de leur défaite politique. (...) Seule la paix et la fin de l'occupation peuvent mettre fin»* à la situation actuelle. C'est le message que veut faire passer Damas à M. Christopher.

FRANÇOISE CHIPAUX

IRAK : contestant un rapport du Pentagone

Bagdad dément avoir tiré un missile sur un avion américain

Dans un communiqué publié dimanche 25 juillet, l'Irak a *«catégoriquement démenti»* les affirmations du Pentagone selon lesquelles un missile irakien avait été tiré la veille, sans succès, contre des avions américains qui patrouillaient dans la zone d'exclusion aérienne au sud du 32e parallèle.

Le ministère a également démenti qu'un avion américain ait été auparavant pris pour cible par un de ses radars, de même que *«les rapports selon lesquels une batterie anti-aérienne irakienne dans le sud a été frappée par un missile antiradar HARM tiré d'un avion américain»*. Le ministère ne conteste cependant pas le fait qu'un missile ait été tiré par un appareil américain.

Echange d'accusations

Le Pentagone avait indiqué qu'un tir de missile sol-air irakien avait été observé samedi soir, après le lancement d'un missile HARM par un F4G de la chasse américaine, sur une batterie anti-aérienne irakienne. Le chasseur américain a attaqué après avoir été accroché par le radar de la batterie, avait précisé un porte-parole du Pentagone. Ces déclarations se fondent sur *«le sentiment d'un pilote américain»*, qui relève *«soit de l'hallucination, soit de la volonté de certaines parties de l'administration américaine de créer, comme d'habitude, une crise à des fins politiques»*, affirme Bagdad.

Cet échange d'accusations est intervenu au moment où arrivait à Bagdad une équipe d'experts de l'ONU chargée d'installer des caméras de surveillance sur deux sites de missiles irakiens. Celles-ci ne seront opérationnelles qu'au terme de négociations prévues fin août, ou début septembre, sur la surveillance à long terme de l'armement irakien. *«C'est un premier pas concret»* pour l'application de cette surveillance, a déclaré Bill Eckert, qui dirige l'équipe d'experts. – *(AFP.)*

Israël a engagé une opération de grande envergure

Suite de la première page

Plusieurs habitations ont été incendiées, des canalisations éventrées. Le traumatisme de la guerre du Liban, le seul conflit dans lequel Israël s'engagea sans bénéficier d'un consensus national, refait rapidement surface dans les mémoires.

Les Israéliens n'ont pas oublié que l'opération «Paix en Galilée», qui devait durer quelques semaines, se prolongea de juin 1982 à mai 1985. L'ennemi était alors l'OLP. Aujourd'hui, l'Etat juif se bat contre le Hezbollah pro-iranien, dont il estime les effectifs à quelque deux mille combattants; *«un ennemi qui n'est pas suffisamment à la hauteur pour se mesurer à nous»*, lançait récemment un haut responsable militaire israélien.

En moins de douze heures, près d'une trentaine de raids sont effectués par les avions F 16, chargés chacun de quatre tonnes de bombes. Ils sont relayés par des hélicoptères Cobra. Les objectifs sont définis avec précision. *«Dans un premier temps, nos appareils ont détruit dix bases, dont neuf appartiennent au Hezbollah et une à l'organisation pro-iranienne de Ahmed Jibril»*, explique, carte en main, le chef d'état-major, le général Ehud Barak.

L'attaque est suivie d'un avertissement qui va être superbement ignoré par le Hezbollah : *«Si le calme ne règne pas sur les localités juives du nord d'Israël, il ne règnera pas non plus sur le Liban. Toute attaque contre nous sera suivie d'une riposte très dure, douloureuse et immédiate»*, promet le général Barak qui rappelle que depuis le 8 juillet, sept de ses soldats sont tombés au Liban lors d'attaques menées par le Hezbollah. Le dernier de ces militaires a succombé dimanche soir à ses blessures.

La riposte des combattants intégristes est fulgurante : une salve de katioushas s'abat sur la zone de sécurité, puis cinquante autres roquettes frappent à sept reprises le doigt de la Galilée. Comme promis par le général Barak, l'aviation entre à nouveau en action. Six autres bases du Hezbollah sont détruites et quarante maisons où, selon le chef des renseignements militaires, le général Ouri Saguy, *«logeaient des combattants formés en Iran»*, sont rasées. Le bilan est lourd. Le spectre de l'engrenage surgit.

Les règles du jeu

«Nous n'avons pas l'intention de poursuivre cette opération longtemps, affirme le ministre de la police, Moshé Shahal. *Le gouvernement s'est fixé un champ de manœuvre que nous refusons à ce stade de délimiter publiquement»*, explique-t-il. Avec cette mise au point apparaît peu à peu l'objectif de l'opération. Le Hezbollah, estiment les militaires israéliens, a cessé depuis plusieurs mois de respecter les règles du jeu en visant des civils en Galilée. Il doit *«réapprendre»* à ne plus frapper directement le territoire israélien, mais se contenter de viser des objectifs dans la zone de sécurité. L'ampleur et la durée de l'opération dépendent donc de l'attitude qu'adoptera cette organisation.

Avec une certaine dose de réalisme, le président de la très influente commission des affaires étrangères et de la défense du Parlement, le général de réserve Ori Or, affirme que *«cette opération n'arrêtera pas les attaques du Hezbollah. Pourtant*, ajoute-t-il, *elles devraient permettre de créer un nouveau contexte : la population villageoise chiite, excédée par nos bombardements, devrait faire pression sur le gouvernement libanais pour extirper le Hezbollah de ses villages. Ils seront donc contraints de monter vers le nord, et le calme reviendra dans la région. Sinon, nous continuerons de les frapper.»*

Les habitants de la Galilée ont passé la nuit de dimanche à lundi dans les abris, sur ordre de l'armée. A Jérusalem, le gouvernement réuni en séance nocturne a fait savoir qu'il attendait des signaux émis par le Hezbollah et par Damas. Ce sont eux qui décideront de la suite à donner à l'opération lancée dimanche matin, affirme-t-on à la présidence du conseil. – *(Intérim.)*

A TRAVERS LE MONDE

CHYPRE

Heurts entre «casques bleus» et manifestants chypriotes grecs

Des heurts se sont produits, dimanche 25 juillet, à Chypre entre des soldats de l'ONU et des manifestants chypriotes grecs, faisant au moins quinze blessés, a-t-on appris auprès de l'ONU et de la police chypriote. Le porte-parole de la force des Nations unies à Chypre (UNFICYP), Waldemar Rokosewski, a indiqué que les casques bleus avaient été bousculés par deux cents à trois cents motards qui avaient réussi à s'infiltrer dans la zone tampon entre les secteurs chypriote grec (sud) et chypriote turc (nord), près de Dhe-rinia, à environ 80 kilomètres au sud-est de Nicosie. Les motards, qui manifestaient contre l'occupation du nord de l'île par l'armée turque, se sont heurtés à un point de contrôle turc. – *(AFP, Reuter.)*

NICARAGUA

Les rebelles d'Esteli affirment qu'ils ne se rendront pas

Le Front révolutionnaire ouvrier paysan (FROC), constitué d'anciens militaires sandinistes et de quelques «contras», qui a occupé les 21 et 22 juillet la ville d'Esteli, dans le nord du pays, a annoncé, samedi 24 juillet, qu'il ne déposerait pas les armes. Le chef des insurgés, Victor Manuel Gallegos, alias *«Pedrito le Hondurien»*, avait réussi à fuir Esteli avec une partie de ses hommes après la contre-offensive de l'armée. *«Nous continuerons de combattre»* jusqu'à ce que le gouvernement mette en œuvre les accords conclus avec les anciens militaires, affirme le communiqué. Ceux-ci demandent notamment des terres et des emplois.

La présidente nicaraguayenne, Violeta Chamorro, qui a été accusée de faiblesse envers les groupes armés d'opposition, s'est engagée à les réprimer plus efficacement. L'intention des autorités d'enterrer dans une fosse commune les victimes des combats entre ex-militaires sandinistes et l'armée régulière sans procéder à leur identification a d'autre part provoqué l'indignation de la population d'Esteli, qui y voit un acte arbitraire. – *(AFP, Reuter.)*

TOGO

Un candidat à l'élection présidentielle serait sous le coup d'un mandat d'arrêt

Gilchrist Olympio, candidat à l'élection présidentielle prévue pour le 25 août, est sous le coup d'un mandat d'arrêt pour son implication présumée dans la tentative d'attentat perpétrée en mars contre le président Eyadéma, a-t-on annoncé, dimanche 25 juillet, à Lomé, de source policière. Le mandat a été délivré le 3 mai par le juge d'instruction *«au vu des conclusions, preuves à l'appui, de l'enquête diligentée par la gendarmerie nationale»*. La même source a indiqué que, si M. Olympio rentrait au Togo, il serait interpellé dès son arrivée. L'un des médecins chargés de contrôler l'état de santé des candidats a aussi indiqué qu'il avait averti M. Olympio que les certificats médicaux contenus dans son dossier de candidature n'étaient pas valables, faute d'avoir été faits à Lomé. Une bombe a par ailleurs explosé dans la nuit de samedi à dimanche à Lomé, devant un immeuble abritant le Comité d'action pour le renouveau (CAR), dont le chef, M. Agboyibor, est candidat à l'élection présidentielle. – *(AFP.)*

□ **Le seizième sommet franco-britannique.** – François Mitterrand et Edouard Balladur, ainsi que huit membres du gouvernement, étaient attendus lundi 26 juillet à Londres pour le seizième sommet franco-britannique. Les responsables français et britanniques devaient notamment s'entretenir, au cours des réunions de la matinée et d'un déjeuner, de la situation en Bosnie, du problème des négociations sur le commerce mondial, ainsi que de différents dossiers de la coopération bilatérale.

EUROPE

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

La trêve n'a pas été respectée en Bosnie

La trêve conclue samedi 24 juillet entre les trois parties belligérantes en Bosnie sous les auspices de l'ONU et qui était censée favoriser la reprise des négociations à Genève mardi n'aura, comme les précédentes, que peu duré.

Peu après son entrée en vigueur dimanche matin à 10 heures, elle a été violée à la fois par les miliciens serbes et l'armée bosniaque. Pour Barry Frewer, le porte-aprole de la FORPRONU, les deux parties sont responsables des tirs d'artillerie qui ont éclaté à Sarajevo. Dimanche en fin de journée, les observateurs militaires de l'ONU avaient dénombré 213 salves serbes de roquettes, d'obus et de mortiers et 16 salves tirées par l'armée bosniaque.

Une base du contingent français de la FORPRONU, située dans le stade olympique de Zetra, à proximité du centre de Sarajevo, a été l'objet de violents pilonnages dimanche vers 17 heures. Selon le colonel Roger Duburg, commandant de la base qui sert de centre d'opération à 150 « casques bleus » français, 68 salves d'artillerie se sont abattues pendant 45 minutes sur le parking de la base. Il n'y a eu aucune victime, mais un véhicule blindé, transportant des munitions, a été incendié et de nombreux autres véhicules ont été endommagés. Pour le colonel Duburg, il ne fait aucun doute que ce sont les Serbes qui ont agi délibérément pour tenter d'intimider les « casques bleus ».

Le porte-parole Barry Frewer a exprimé les protestations de l'ONU tout en laissant entendre qu'il n'y aurait pas de riposte cette fois. *« Si cela se reproduit, nous sommes prêts à répondre de la façon la plus ferme »*, a-t-il dit.

Le président Alija Izetbegovic a reproché dimanche aux Nations unies de n'avoir pratiquement rien fait pour faire respecter les « zones de sécurité » en principe créées par le Conseil de sécurité. *« Les possibilités offertes à la Force de protection de l'ONU dans le cadre de son mandat n'ont pas non plus été utilisées »*, ajoute le président bosniaque dans une lettre à M. Boutros-Ghali. Il rappelle que, ces dix dernières semaines, Sarajevo, malgré son statut de « zone de sécurité », a eu à déplorer 398 morts et 2 600 blessés parmi sa population civile.

Des combats se sont également poursuivis dimanche dans le nord de la Bosnie, où les forces serbes essaient d'élargir leur « couloir » aux dépens de villages musulmans, ainsi que dans le centre, où l'armée bosniaque s'oppose aux forces croates.

D'autre part, le colonel Jovan Divjak, commandant en second de l'armée bosniaque, s'est prononcé contre la levée de l'embargo sur les armes. *« Jusqu'à présent, les Serbes n'ont apparemment mobilisé que 40 % de leur puissance de feu contre Sarajevo*, a expliqué le colonel Divjak, un Serbe qui s'est engagé dans la défense d'une Bosnie multi-ethnique. *Si l'embargo était levé, ils utiliseraient rapidement 100 % de leur potentiel et détruiraient totalement Sarajevo avant que nous ayons pu nous procurer une seule arme supplémentaire. »* – *(AFP, AP, Reuter.)*

Les habitants de Sarajevo ne croient pas qu'un partage ethnique puisse apporter la paix

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Comme beaucoup d'habitants de Sarajevo qui ont lutté depuis quinze mois pour une Bosnie pluriculturelle, Gordana Knezevic, rédactrice en chef du quotidien de Sarajevo *Oslobodenje*, est à bout, ou presque. Elle serait prête, pour avoir la paix, à accepter l'inacceptable : la partition de son pays en trois entités ethniques (serbe, croate, musulmane).

Elle trouve encore la force de plaisanter. *« Je t'enverrais sur ton territoire et je serais tranquille »*, dit-elle affectueusement à son mari, qui est croate. Mais elle est sûre que *« la partition n'est pas la paix »*, bien au contraire. *« Ce serait immédiatement le début d'une autre guerre sans fin, aux frontières des trois entités »*, dit-elle. Elle pense que les commandants locaux de tous bords *« se battront pour un village, une route, une colline, attribués à l'autre sans grande justification »*.

« La Bosnie est un mariage mixte. On ne peut pas divorcer et dire de qui sont les enfants », explique Gordana. Pour elle, l'exemple le plus parlant est celui de Mostar, cette ville dont les Croates bosniaques veulent faire leur « capitale » bien que la communauté musulmane y eût été avant la guerre légèrement plus nombreuse que la croate. *« Les Musulmans de Mostar se battront pour cette ville qu'ils habitent depuis des siècles »*, estime-t-elle. Elle pense que si, à Sarajevo, on pourrait convaincre l'armée, ailleurs *« ce sera impossible »*.

Les militaires en effet accepteraient-ils une division en trois de la Bosnie, même si le président Alija Izetbegovic, qui la refuse et propose une fédération basée sur des critères non exclusivement ethniques, finissait par s'y résigner ? Munib Bisic, ministre de la défense en exercice, est catégorique : *« En cas de partition de la Bosnie, l'armée ne suivra pas les politiques, car la partition veut dire la capitulation. Ceux qui se battent depuis le début sont des volontaires, ils mourront plutôt que de se rendre »*, dit-il, avant d'ajouter : *« Mais l'armée acceptera toute autre solution. » « Il faut comprendre*, poursuit-il, *que nous avons eu beaucoup de morts, que nombre de combattants sont restés seuls, qu'on ne pourra les forcer à lâcher leurs armes. »*

La plupart des civils interrogés à Sarajevo semblent, il est vrai, aujourd'hui préférer n'importe quelle solution à la poursuite de la guerre. M. Izetbegovic, fait-on comprendre, n'est pas un « jusqu'au-boutiste ». Il est pris entre le désir de paix de cette population épuisée, mais qui a peu voix au chapitre, et la volonté d'en découdre des combattants, regonflés par quelques succès récents et inattendus. Le vice-président, Ejup Ganic, incarne plutôt la « tendance dure ». Il a récemment affirmé que *« personne n'a le droit d'entériner la partition de la Bosnie, pas même le président Izetbegovic »*.

MM. Izetbegovic et Ganic, ainsi que le chef des forces armées, le Musulman Rasim Delic, refusent depuis un mois de participer aux pourparlers de Genève, en y mettant des conditions préalables, parmi lesquelles l'arrêt des offensives serbes.

Les Bosniaques ont cependant peut-être atteint les limites de la résistance. Une atmosphère délétère plane sur Sarajevo, privée par les Serbes d'eau et d'électricité, mais pas de bombardements. Le conflit avec les Croates a coupé pendant plusieurs semaines les routes d'approvisionnement humanitaire et militaire. Mais le ministre de la défense est confiant. *« Nous avons déjà connu cela, nous prendrons des munitions et des armes par la force ou contre de l'argent »*, dit M. Bisic.

« Une guerre sans fin »

Il souligne que le caractère criminel de ses ennemis fait leur faiblesse. *« En ce moment nous nous battons avec l'aile dure du HVO* (forces croates de Bosnie) *et nous leur achetons des munitions »*, précise-t-il. Les Bosniaques reçoivent un soutien financier de pays musulmans. Et puis, ajoute-t-il en substance, il n'y a pas d'échelle pour mesurer l'énergie du désespoir.

Nikola Kovac, professeur de littérature française du XVIII[e] siècle, devenu ministre de la culture, dit lui-même qu'il ne peut pas *« parler de façon raisonnable dans une situation absurde »*. *« Si le plan de division est accepté, je donne ma démission tout de suite. »* Se disant, même si sa femme est croate, *« plus serbe et orthodoxe que Radovan Karadzic* [le leader des Serbes de Bosnie] *»*, M. Kovac a résolument choisi le camp bosniaque et assure que les 70 000 Serbes de Sarajevo sont prêts, comme lui, à résister jusqu'au bout.

Tout en soulignant qu'en acceptant la partition la Communauté internationale *« légalise le viol, le meurtre, la purification ethnique »*, Kemal Muftic, conseiller du président Izetbegovic, déclare cependant : *« On ne va pas tous se faire tuer pour une idée »*, celle d'une Bosnie unitaire. Il affirme que la présidence est prête à négocier mais qu'elle pose des limites : *« Si on nous impose l'esclavage, la vie sous contrôle serbe comme dans certaines villes de Bosnie où il y a des panneaux « interdit aux Musulmans, aux Croates et aux chiens », il n'est pas question de l'accepter »*, tonne-t-il. Comment compte-t-il résister, sans eau, sans électricité, sans nourriture, sans armes et sans alliés ? *« Difficilement. »*

Le conseiller du président estime lui aussi que l'Europe se trompe en croyant que la partition apportera la paix dans la région. Selon lui, la Grande Croatie et la Grande Serbie, qui se profilent derrière le partage en trois entités de la Bosnie, *« sont des idées antinomiques qui mènent à une guerre sans fin dans les Balkans »*. Officiellement, l'idée de la division ethnique est donc rejetée.

Même si de mauvaises rumeurs courent sur *« la cinquième colonne »* c'est-à-dire les Serbes vivant dans la ville, même si quelques tensions sont perceptibles avec les combattants croates du HVO, peu nombreux à Sarajevo, ce qui frappe, c'est plutôt l'obstination à rejeter les classifications ethniques. On vous rappelle à l'ordre : les *« agresseurs »* ne sont pas les Serbes, mais *« des extrémistes serbes »*, ni les Croates, mais *« l'aile dure du HVO »*.

Chacun, ministre, journaliste, intellectuel ou simple citoyen, espère encore, malgré le vote négatif du Conseil de sécurité, que l'Europe se décidera à lever l'embargo sur les armes. Qu'on ne dise pas aux Bosniaques que ce n'est pas à l'ordre du jour. *« Avec l'embargo sur les armes contre la Bosnie, l'intervention militaire a eu lieu »*, dit Kemal Muftic. Qu'on ne dise pas à ceux qui se font massacrer que cela accentuera la tuerie : *« Nous ne voulons pas détruire notre pays »*, s'exclame le ministre de la défense. Qu'on ne leur dise pas que Croates, Serbes et Musulmans ne peuvent plus vivre ensemble. *« On le fait tous les jours, ici, au milieu de la guerre »*, s'insurge Gordana.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

La solidarité avec les Croates d'Herzégovine pèse de plus en plus lourd à Zagreb

ZAGREB

de notre envoyé spécial

L'Herzégovine occidentale est un boulet pour la Croatie, reconnaît-on dans l'entourage du président Franjo Tudjman. Les autorités de Zagreb prennent en effet très au sérieux les menaces de sanctions brandies par la communauté internationale, qui leur reproche trop de complaisance envers la politique qu'infligent aux Musulmans les dirigeants croates d'Herzégovine, cette province limitrophe de la Dalmatie, qui appartient à la République de Bosnie-Herzégovine. *Mais si les Croates*, qui représentent actuellement 80 % de sa population, disparaissaient de cette région, *« les frontières de la Croatie seraient en danger »*, ajoute-t-on à la présidence à Zagreb.

Malgré les menaces internationales, il n'est actuellement pas question pour les autorités de Croatie de désavouer officiellement le régime mis en place par Mate Boban dans cette « Herceg Bosna » qui s'est proclamée entitée autonome au sein d'une Bosnie-Herzégovine expirante. En outre, certains signes de complicité de Zagreb avec les forces croates de Bosnie (HVO) de Mate Boban sont éloquents, comme dans le cas de la déportation vers l'île d'Obonjan en Croatie de Musulmans arrêtés à Mostar, en Herzégovine (*le Monde* du 24 juillet).

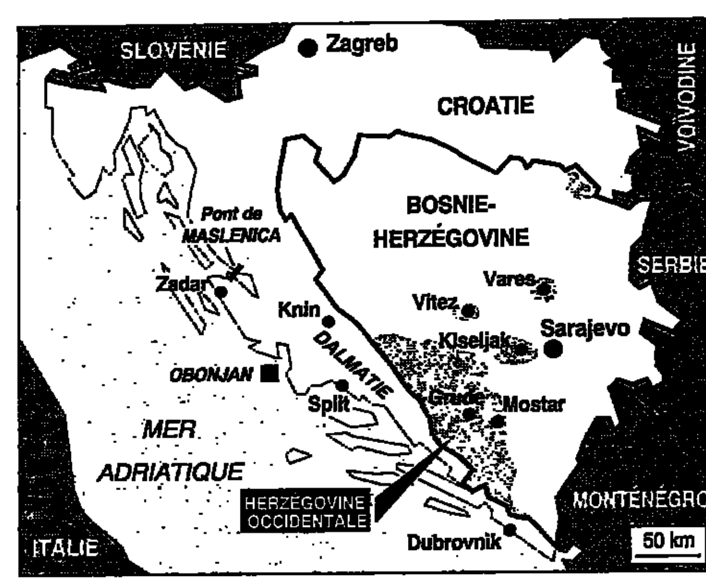
Ainsi dimanche 18 juillet, le jour même où 334 Musulmans étaient transférés dans cette île, sous escorte de la police croate, après être passés par les prisons du HVO, le responsable de ce dernier assistait, au côté du président Franjo Tudjman, à l'inauguration du pont de Maslenica dont Zagreb a fait le symbole du rétablissement de son autorité sur l'ensemble du territoire de Croatie. Selon les explications officielles fournies alors, Mate Boban, qui possède la double nationalité, était là en tant que simple citoyen croate, non en tant que dirigeant de l'Herceg Bosna...

Représailles en chaîne

Les autorités de Zagreb démentent catégoriquement la présence d'unités constituées de leur armée en Bosnie-Herzégovine. Tout membre de l'armée croate – notamment les soldats originaires d'Herzégovine – n'en a pas moins la possibilité d'aller se battre aux cotés du HVO. Le général Slobodan Praljak, vice-ministre croate de la défense, n'a d'ailleurs pas hésité à annoncer, mercredi dernier à la télévision de Zagreb, qu'il démissionnait de son poste pour aller se mettre à la disposition du HVO.

Il est d'autre part courant de voir des véhicules portant des plaques minéralogiques de l'armée croate à proximité de l'état-major du HVO à Grude, petite localité proche de Mostar où la « présidence » de l'Herceg Bosna a établi ses quartiers pour la durée de la guerre.

D'anciens membres musulmans du HVO – du temps de la défunte alliance croato-musulmane en Bosnie – assurent, enfin, que de nombreux militaires croates participent aux combats contre l'armée fidèle au président bosniaque Alija Izetbegovic. L'un d'entre eux affirme que ces militaires croates, qui proviennent notamment d'unités stationnées à Split, Imotski ou Ploce, sont parmi les plus *« durs »*.



Certes, on condamne à Zagreb *« toute exaction »* en Herzegovine. *« Aucune ne peut être justifiée »*, déclare ainsi Vesna Skare, porte-parole du président Tudjman, qui ajoute que *« la situation ne justifie pas ce qui se passe à Mostar »*. Quant à l'affaire de l'île d'Obonjan, elle affirme qu' *« une enquête sera ouverte »*. Le ministère croate des affaires étrangères a en outre appelé les forces croates de Bosnie à libérer tous leurs prisonniers civils. Mais M[me] Skare insiste surtout sur la nécessité de considérer *« globalement la situation en Bosnie-Herzegovine »*, où l'on assiste selon elle à un phénomène de représailles en chaîne. *« 190 000 Croates sont pris en étau en Bosnie centrale »*, explique-t-elle, en parlant de *« génocide »* contre les Croates.

Du côté du HVO, si l'on admet que des exactions ont été commises, on renvoie à celles dont les Musulmans se sont rendus coupables lors de leur conquête des zones contrôlées par les Croates en Bosnie centrale et au massacre de civils croates dans cette région où ne subsistent plus aujourd'hui que quelques « poches » croates, notamment autour de Vitez, Zepce, Vares ou Kiseljak.

Un « lobby herzégovinien »

Reste que le régime de Mate Boban constitue un fardeau de plus en plus encombrant et explosif pour la Croatie, ne serait-ce que par les rétorsions internationales auxquelles il l'expose. Dans certains cercles dirigeants croates, on ne cache pas le désir de « faire le ménage » à Grude. Les intentions du président Tudjman restent toutefois inconnues. Il est beaucoup question à Zagreb, depuis quelques mois, d'un puissant *« lobby herzégovinien »*, pesant lourdement – en *faveur du régime de Grude* – *sur la* politique de la Croatie et dont le membre le plus actif ne serait autre que le ministre de la défense, Gojko Susak.

Originaire d'Herzégovine occidentale et ayant longtemps vécu au Canada, M. Susak est un pur produit de cette diaspora croate qui a beaucoup aidé – essentiellement sur le plan financier – la jeune République de Franjo Tudjman dans sa guerre contre les Serbes. D'autre part, nombreux ont été les Croates d'Herzégovine à partir se battre en Croatie en 1991, renforçant à point nommé une « garde nationale » croate naissante, largement inférieure aux forces serbes.

La marge de manœuvre du président Tudjman paraît aujourd'hui bien étroite, face à l'évolution d'un régime herzégovinien *« fabriqué »* par Zagreb, mais qui risque de lui coûter, aujourd'hui, très cher. D'un côté, la Croatie, qui souffre déjà diplomatiquement de l'Herzégovine, pourrait difficilement *« encaisser »* des sanctions et un isolement international. De l'autre, Franjo Tudjman, qui a déjà rejeté en 1991 une demande herzégovinienne de rattachement à la Croatie, peut tout aussi difficilement abandonner à son sort la communauté croate *« sœur »* de Bosnie-Herzégovine – qui a vu naître le premier royaume croate, au dixième siècle – au moment où elle se trouve en difficulté. D'autant que cette communauté joue un rôle essentiel dans la défense des frontières croates, *sorte de « zone tampon »* aux confins de la Croatie.

Cependant, les rapports croato-herzégoviniens font l'objet de commentaires de plus en plus acerbes ici. *« Dans le public croate, l'opposition à la politique de l'Herceg-Bosna, qui n'a pas empêché l'exode des Croates de Bosnie centrale et a déjà fait, en revanche, beaucoup de tort à la Croatie, ne fait que grandir »*, notait, mercredi 21 juillet, le journal *Slobodan Dalmacia*. Dans un article particulièrement virulent d'un journaliste réputé, Zeljko Zutelija, le quotidien dalmate se demandait notamment s'il fallait que *« la Croatie dans son ensemble se retrouve en quarantaine, isolée comme un lépreux politique, à cause de la politique menée à Grude et à Mostar, par Mate Boban et soutenue par le lobby herzégovinien à Zagreb, que, dit-on, même le président Tudjman a de plus en plus de mal à combattre »*.

« Les niaiseries de Boban »

Après avoir noté que *« les actes revanchards* [croates] *et de purification ethnique ainsi que les camps de prisonniers près de Mostar sont des faits qui ne peuvent plus être cachés »*, Zelkjo Zutelija écrivait qu'il était *« triste que des dirigeants politiques bourrés de complexes provinciaux, des profiteurs de guerre et des trafiquants soient identifiés à l'ensemble du peuple* [croate] *». « Tout le monde est las des niaiseries de Boban prétendant que la mauvaise et injuste Europe complote contre Grude. Les gens ordinaires de Croatie ne sont intéressés que par une question très pragmatique : comment éviter des sanctions et aider les Croates de Bosnie centrale ? Il est certain que les camps pour Musulmans près de Mostar ainsi que le projet de les déporter ne sont pas la meilleure façon de répondre à cette question »*, concluait Slobodan Dalmacia.

S'il est une ville de Croatie où l'on est particulièrement sensible à l'évolution de la situation dans l'Herzégovine voisine et où l'on ne cache pas une méfiance certaine vis-à-vis de Grude, c'est bien Split, où l'on estime que tout ce qui arrive aujourd'hui est la manifestation d'un désir forcené des Herzégoviniens d'un rattachement à la Croatie. Une perspective loin de séduire tout le monde dans une ville où l'on peut entendre : *« Ici, nous craignons l'Herzégovine et les Herzégoviniens. »* Dans ce port dalmate de plus de deux cent mille habitants qui ont une haute idée de leur spécificité historique et culturelle, beaucoup redoutent une *« invasion »* des Herzégoviniens, souvent considérés avec quelque mépris par la bourgeoisie locale. Une expression courant Split ne définit-elle pas les Herzégoviniens comme ayant *« une pierre dans la tête, une pierre dans le cœur, une pierre à la main »* ?

YVES HELLER

OCÉAN INDIEN

SEYCHELLES : le premier scrutin pluraliste depuis l'indépendance

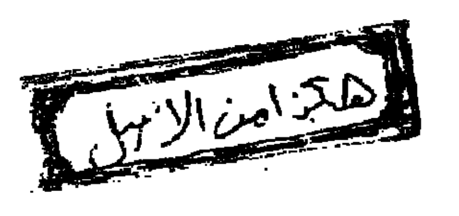
Le président France-Albert René a été réélu

Le chef de l'Etat seychellois sortant, France-Albert René, devait être investi, lundi 26 juillet, d'un nouveau mandat de cinq ans, après avoir remporté l'élection présidentielle de vendredi, selon les résultats officiels diffusés samedi. A l'issue des premières élections pluralistes organisées depuis l'indépendance, en 1976, le président René, âgé de cinquante-huit ans, chef du Front progressiste du peuple seychellois (FPPS, ex-parti unique marxiste, au pouvoir), a obtenu 59,5 % des suffrages, contre 36,7 % à l'ancien chef de l'Etat James Mancham, du Parti démocrate (PD), qu'il avait renversé par un coup d'Etat en 1977. Un troisième candidat, Philip Boulle, nouveau venu sur la scène politique, a recueilli 3,8 % des voix.

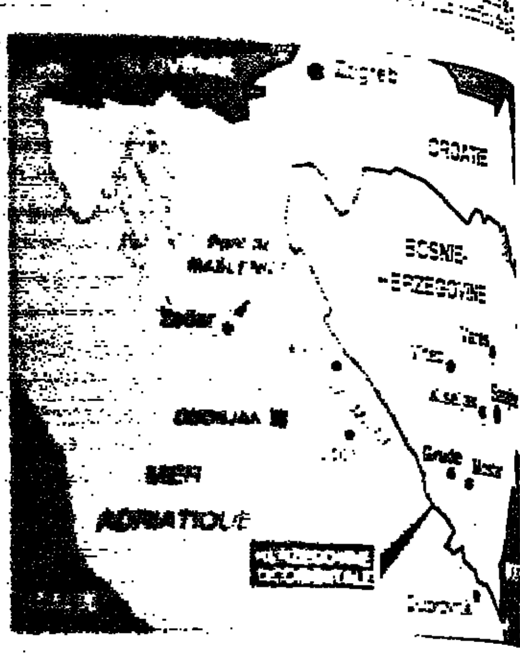
Aux élections législatives, organisées simultanément, le FPPS a remporté vingt-huit des trente-trois sièges de députés, contre quatre pour le Parti démocrate et un pour l'Opposition unie de Philip Boulle. Selon les responsables de la commission électorale, plus de 60 % des électeurs ont participé au scrutin.

Ces consultations, qui se sont déroulées dans le calme, mettent un terme à une période de transition de dix-huit mois, au cours de laquelle l'archipel de l'océan Indien, qui compte soixante-dix mille habitants, est passé d'un régime de parti unique au pluralisme. MM. René et Mancham, les deux principales personnalités politiques seychelloises depuis le début des années 60, se tenaient côte à côte lorsque les résultats ont été annoncés en direct à la radio et à la télévision. James Mancham était rentré aux Seychelles en avril 1992, après quinze ans d'exil en Grande-Bretagne, pour prendre la tête de l'opposition.

Les observateurs avaient prévu une bataille serrée entre les deux hommes. Mais les Seychellois ont massivement apporté leur soutien au président sortant, dont la politique économique contient un important volet social. Les adversaires du chef de l'Etat lui reprochent toutefois d'avoir ruiné l'archipel avec une gestion centralisatrice à la soviétique. Les activités liées au tourisme constituent la première source de revenus pour les Seychelles (120 millions de dollars par an), et les détracteurs de France-Albert René considèrent que le gouvernement s'est fourvoyé dans des projets d'infrastructure touristique onéreux et déficitaires. – *(AFP, Reuter.)*



...rité avec les Croates d'Herzég...
...de plus en plus lourd à Zagreb





EUROPE

RUSSIE : alors que le retrait de la circulation des roubles émis avant 1993 provoque la grogne de la population

M. Eltsine interrompt ses vacances pour contrer une offensive des conservateurs du Parlement

Le torchon brûle à nouveau entre le président russe et le Parlement dominé par les « conservateurs ». Une série de mesures votées récemment vont à l'encontre des réformes souhaitées par Boris Eltsine. Des élections générales pourraient avoir lieu cet automne

MOSCOU

de notre envoyé spécial

La capitale est choquée par la série de crimes qui ont eu lieu la semaine dernière mais elle est surtout en ébullition après la décision dimanche 25 juillet de la Banque centrale *(voir également page 17)* de retirer de la circulation tous les billets de banque émis avant 1993. Boris Fedorov, ministre des finances, en mission aux Etats-Unis, a déclaré à Boston qu'il exigeait *« l'annulation complète de cette mesure, qui n'est justifiée ni politiquement, ni économiquement »*.

Boris Eltsine qui, semblait-il, n'avait pas été mis au courant de toutes les modalités de la décision de la Banque et qui pourrait en atténuer certains des aspects les plus impopulaires, notamment en allongeant le délai imparti pour procéder à l'échange des anciens billets contre les nouveaux, trouve donc là une nouvelle source de conflit avec les conservateurs. Si le président russe, interrompant brusquement ses vacances, est rentré dimanche à Moscou, c'est, en effet, pour reprendre l'initiative et contrer l'offensive sans précédent du Parlement contre sa politique.

Ainsi, les dirigeants du mouvement Russie démocratique avaient déclaré que la situation tendue *« exigeait »* le retour *« immédiat »* du président. Dans un éditorial, très alarmiste, le quotidien libéral *Izvestia* estimait, pour sa part, que le président *« devait faire entendre sa voix »* et qu'il risquait, comme Mikhaïl Gorbatchev après le putsch d'août 1991, de *« rentrer dans un autre pays »* à l'issue de ses vacances.

Si les rumeurs de coup d'Etat font désormais partie du jeu politique habituel des dirigeants russes, toujours prompts à dramatiser la situation, si le conflit entre le président et le Parlement passe régulièrement par de tels phases de tension, quitte à se calmer quelques jours ou quelques semaines plus tard par la conclusion d'accords aussi complexes que provisoires, il semble malgré tout que l'on s'approche du point de non-retour et que tout compromis paraît pratiquement impossible à trouver.

Une session d'enfer

Comme s'ils souhaitaient cette épreuve de force – et ce serait peut-être encore pire s'ils n'avaient pas agi en connaissance de cause – les députés du Soviet suprême de Russie ont, au cours de leur session d'été qui s'est achevée vendredi dernier, adopté, en rafales, une série de décisions qui ont été ressenties comme autant de déclarations de guerre à Boris Eltsine et à son équipe et qui, si elles étaient appliquées, changeraient radicalement le paysage politique et économique de la Russie.

Qu'on en juge : les députés ont décidé de « rendre » à la Russie le port ukrainien de Sébastopol, en ignorant totalement la résolution des Nations unies sur ce sujet, d'annuler le traité de paix russo-estonien de 1920, de demander une nouvelle fois la levée des sanctions internationales contre la Serbie et de lancer une croisade contre la diplomatie « pro-américaine » du Kremlin. Sur un plan politique, ils ont enterré – en le renvoyant devant une commission – le projet de nouvelle Constitution mis au point par la « Conférence constitutionnelle ». Les députés ont aussi eu le temps d'interdire aux « étrangers » – simples citoyens ou organisations – de mener toute action de propagande religieuse en Russie et ont fait ouvrir deux enquêtes criminelles contre deux personnalités proches de Boris Eltsine, dont le vice-premier ministre Vladimir Choumeïko, accusées de corruption.

Les décisions les plus graves concernent toutefois l' économie. En suspendant un décret présidentiel sur la privatisation, en détournant celle-ci de ses objectifs initiaux, en voulant prendre le contrôle de la Banque centrale, en doublant le déficit budgétaire et en limitant drastiquement les activités des banques étrangères, le Soviet suprême a donné un coup d'arrêt spectaculaire à la politique de réformes. Au moment même où l'on pouvait noter une certaine amélioration de la situation : ralentissement du taux d'inflation, arrêt de la chute du rouble, revalorisation des bons de privatisation.

Des élections à l'automne ?

Que peut faire Boris Eltsine ? Dans un premier temps, le président russe peut s'opposer à la mise en application de ces décisions, ou les ignorer, comme il l'a déjà fait à propos de Sébastopol. Mais ce ne serait que partie remise, puisque la Constitution en vigueur donne le dernier mot au Soviet suprême. La riposte du président devrait donc être plus musclée.

Pour certains, en gardant le silence ces dernières semaines, le président russe a voulu tout à la fois montré qu'il ne perdait pas son calme, laisser « s'enferrer » un Parlement très impopulaire, et préparer sa contre-attaque. On voit mal le président choisir une autre solution que celle de convoquer des élections générales pour l'automne, comme il l'avait d'ailleurs envisagé à plusieurs reprises depuis le référendum, gagné, du 25 avril. Mais, pour ce faire, s'il veut respecter la Constitution, il a besoin de l'appui d'une majorité des députés. Sinon, il peut passer outre et, s'appuyant sur les résultats du référendum, appeler malgré tout ses compatriotes aux urnes.

JOSÉ-ALAIN FRALON

GÉORGIE : la guerre en Abkhazie

M. Chevardnadze est prêt à se soumettre aux pressions russes

Ce n'est pas encore la paix dans le conflit vieux de près d'un an entre Géorgiens et séparatistes abkhazes. Au contraire, le président du Parlement géorgien, Edouard Chevardnadze, a dû se rendre une nouvelle fois, dimanche 25 juillet, à Soukhoumi, cité balnéaire à moitié détruite par les combats où les forces géorgiennes sont à nouveau en mauvaise posture : non seulement les Abkhazes ont occupé de nouvelles hauteurs devant ce qui fut la capitale de *leur république autonome, mais* deux avions russes, des SU-25 selon l'état-major géorgien, ont bombardé dimanche matin un quartier de la ville, touchant des immeubles d'habitation. Et faisant de nouveaux morts dans ce conflit qui en a connu près de deux mille en un an et vidé Soukhoumi de plus de la moitié de ses cent quarante mille habitants.

Pourtant M. Chevardnadze, qui salue toujours la sage politique menée par Boris Eltsine et réserve ses attaques aux « conservateurs » russes qui seraient seuls, selon lui, à soutenir le séparatisme abkhaze, venait de faire une concession de taille : après neuf heures de débats houleux au Parlement de Tbilissi, il annonçait qu'il avait décidé de signer un plan de règlement du conflit, activement négocié depuis la mi-juillet par un représentant sur place du président russe. *« Avec quelques modifications »*, avait-il cependant souligné, pour se garder des vives critiques que ce plan, reprenant largement les conditions posées par les Abkhazes, suscite chez les radicaux géorgiens. Dont son ex-ministre de la défense Kitovani, qui a appelé samedi à la démission de M. Chevardnadze et menacé de replonger la Géorgie dans la guerre civile si le plan russe était adopté.

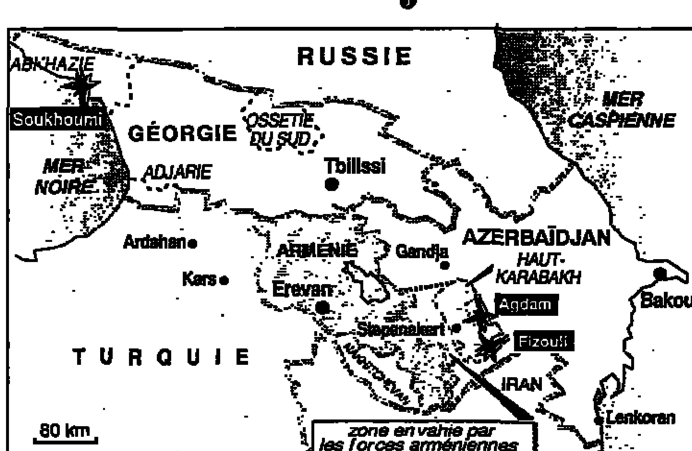
Ce plan vise en effet à rétablir l'autonomie de l'Abkhazie sur tout son territoire, y compris la capitale Soukhoumi, sous le contrôle d'une force d'interposition qui serait essentiellement russe. Il y aurait aussi adjonction d'unités géorgiennes et abkhazes, sur le modèle déjà expérimenté par la Russie dans un conflit semblable, celui qui avait opposé Géorgiens et Ossètes du Sud *séparatistes jusqu'en 1992.*

S. Sh.

AZERBAÏDJAN : après la chute d'Agdam

L'offensive arménienne est interrompue par une trêve de trois jours

Les autorités de Bakou et les séparatistes arméniens du Haut-Karabakh ont annoncé, dimanche 25 juillet, un cessez-le-feu de trois jours, alors que les forces azerbaïdjanaises ne semblaient plus en état d'opposer la moindre résistance aux Arméniens. Ces derniers s'étaient emparés vendredi d'Agdam et leurs colonnes de chars ont poursuivi samedi leur avance dans cette région, qui comptait avant guerre quelque 140 000 habitants – soit l'équivalent de toute la population arménienne du Haut-Karabakh en 1988. Selon un journaliste sur place, des milliers de civils azéris cherchaient à fuir la zone des combats, qui auraient fait, selon Bakou, 200 tués civils à Agdam.



Les autorités azerbaïdjanaises indiquaient samedi soir que les Arméniens étaient en outre sur le point de prendre Fizouli, autre ville azerbaïdjanaise au débouché sud-est du Haut-Karabakh, dont la chute signifierait qu'une région qui comptait 250 000 habitants serait coupée de l'Azerbaïdjan. Ce qui inquiète au plus haut point l'Iran, qui aurait dans ce cas à faire face à un afflux de réfugiés.

L'accord de cessez-le-feu, conclu par téléphone samedi soir, devait entrer en vigueur dimanche et permettre une rencontre entre responsables azerbaïdjanais et indépendantistes du Haut-Karabakh sur la ligne de front. Aucune indication sur son respect n'était disponible à Bakou, où le ministère de la défense indiquait que ses liaisons avec Agdam étaient coupées.

Cet accord de cessez-le-feu a été annoncé après une sévère condamnation de l'offensive arménienne *samedi par la Russie*, qui avait pourtant largement favorisé les avancées arméniennes depuis huit mois. Moscou a accusé les Arméniens du Haut-Karabakh d'avoir *« rompu leur promesse et ignoré les avertissements de la Russie et des autres membres de la communauté internationale »*. Washington avait immédiatement réagi à la chute d'Agdam, estimant qu'aucune considération de légitime défense ne pouvoit être invoquée.

Selon des sources arméniennes, les dirigeants d'Erevan ont eux-mêmes tenté jusqu'au dernier moment d'empêcher l'offensive des commandants des forces du Haut-Karabakh. – *(AFP, AP, Reuter.)*

AFRIQUE

LIBÉRIA : à l'occasion du sommet de la CEDEAO à Cotonou

Les diverses factions ont signé l'accord de paix conclu à Genève

Après deux jours d'intenses discussions, l'accord de paix conclu le 17 juillet à Genève entre les différentes factions libériennes (*le Monde* du 20 juillet) a été officiellement signé à Cotonou, dimanche 25 juillet dans la soirée, au lendemain de la clôture du sommet de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Le texte a été paraphé par le président du gouvernement intérimaire libérien, Amos Sawyer, le vice-président du Front national patriotique du Libéria (FNPL), Enoch Dogolea, et le dirigeant du Mouvement uni de libération (ULIMO), Alhaji Kromah.

L' « accord de Cotonou », qui est censé mettre un terme à trois ans et demi de guerre civile, prévoit l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu le 1er août. Le vice-président du FNPL a toutefois annoncé un cessez-le-feu immédiat. *« Au nom de mon gouvernement et parce que c'est demain le jour commémoratif de notre indépendance, nous cessons le feu à cette minute même »*, a-t-il déclaré (le Libéria, fondé en 1822 par des esclaves américains libérés, a accédé à l'indépendance le 26 juillet 1847).

Des élections présidentielle et législatives doivent être organisées en février 1994. D'ici là, l'exécutif national sera confié à un Conseil d'Etat de cinq membres. Le cessez-le-feu sera supervisé par des observateurs de l'ONU et par la Force ouest-africaine d'interposition (ECOMOG), qui s'ouvrira à des contingents de pays africains autres que les six qui la composent actuellement (Nigéria, Ghana, Sierra-Leone, Guinée, Gambie et Mali). En attendant ce dispositif, le respect du cessez-le-feu doit être surveillé par un comité composé de représentants des trois parties, de l'ECOMOG et de l'ONU.

Après avoir apposé leur paraphe, les trois parties en conflit ont entonné l'hymne national libérien. Une euphorie qui n'a pas empêché le chef de l'Etat béninois, Nicéphore Soglo – qui a été reconduit vendredi à la présidence de la CEDEAO pour un an, – de rappeler que ce n'était pas la première fois qu'un accord de paix était signé. L'aboutissement des discussions de Cotonou a été salué comme un succès *« historique »* pour la CEDEAO, qui, la veille, s'était dotée d'une nouvelle charte tendant à en faire l'entité communautaire « responsable » de toute la sous-région, notamment dans le domaine de la prévention et du règlement des conflits entre ses seize Etats membres. – *(AFP.)*

Afrique du Sud : onze Blancs assassinés

Suite de la première page

Mais elle rappelle celles commises à la fin de l'année dernière à King Williams Town et Queenstown, contre un club de golf et un restaurant. Ces attentats avaient été attribués à l'Armée de libération du peuple d'Azanie (APLA), la branche armée du Congrès panafricain (PAC), situé à l'extrême gauche de l'éventail politique.

Cette dernière attaque illustre de manière spectaculaire la quasi-impossibilité d'endiguer la violence politique dans le pays. Ce massacre intervient à quelques heures du débat sur le projet de nouvelle Constitution, ce qui ne manquera pas d'assombrir un climat politique déjà tendu.

L'attaque a été sévèrement condamnée par plusieurs protagonistes de la scène politique sud-africaine. Le Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela s'est déclaré choqué, affirmant que *« l'attaque barbare contre une assemblée en prières est inimaginable et doit être condamnée sans aucune hésitation de la manière la plus vigoureuse »*.

Le président Frederik De Klerk a déclaré que l'attentat, qu'il a qualifié de *« lâche agression »*, portait toutes les marques *« d'extrémistes »* aux abois voulant saborder les négociations sur l'avenir politique du pays. *« C'est horrible et incroyable »*, a déclaré l'archevêque Desmond Tutu, Prix Nobel de la paix, pour lequel il s'agit de la *« chose la plus répugnante et méprisable que l'on puisse imaginer »*.

L'origine ethnique des victimes de dimanche ne doit cependant pas faire oublier d'autres incidents qui ont eu lieu dans la nuit de dimanche à lundi : huit personnes ont été tuées et douze blessées dans la cité noire de Daveyton, à l'est de Johannesburg, au cours de deux attaques perpétrées par des Noirs munis de fusils d'assaut, selon la police. Au moins trente personnes ont ainsi été tuées la semaine dernière aux alentours de Johannesburg. – *(Intérim.)*

ASIE

VIETNAM : tandis que l'agitation bouddhiste se poursuit

Le gouvernement renforce son contrôle sur les journaux, les livres et les cassettes vidéo

Hanoï a décidé de contrôler plus strictement les médias dans le cadre d'une nouvelle loi qui a pris effet lundi 26 juillet, a rapporté le quotidien du PC vietnamien, *Nhan Dan*. Le texte appelle les médias à *« lutter contre toutes les pensées et les actes compromettant les intérêts nationaux, la dignité et le mode de vie des Vietnamiens »*, souligne que toutes les publications doivent contribuer *« au renforcement de la politique de rénovation » (« Doi Moi »)*.

La loi, adoptée début juillet par l'Assemblée nationale, vise les livres, les revues et les cassettes vidéo pornographiques, *« réactionnaires »* ou glorifiant la violence (le kung-fu) et la guerre, que les douanes saisissent en grande quantité. Hanoï a condamné la conversion libérale des anciens pays communistes, répétant sa volonté de maintenir le rôle de parti unique du PCV.

Par ailleurs, l'agitation bouddhiste gagne du terrain au Vietnam, où des heurts violents ont eu lieu le 7 juillet dans la province de Vung-Tau (sud du pays), quelques semaines après des troubles similaires dans la cité impériale de Hué. Selon des sources bouddhistes, les incidents entre policiers et membres de l'Eglise bouddhiste unifiée du Vietnam, entrée en dissidence contre le régime en 1992, ont éclaté lorsque des bonzes et des fidèles ont tenté d'empêcher l'expulsion du supérieur de la pagode Son Linh, dans le district de Chau-Thanh. Le vénérable Vo Hanh Duc et un *« certain nombre »* de personnes ont été arrêtés, a indiqué le quotidien officiel de la province. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **ALGÉRIE : assassinat de trois civils.** – Des inconnus armés ont tué trois civils, dans trois attentats distincts, à Alger et dans deux localités limitrophes, a annoncé, dimanche 25 juillet, la gendarmerie, sans préciser les circonstances de ces meurtres. Athmane Mohamed a été assassiné samedi à Bougara, à 30 kilomètres au sud d'Alger. La veille, un jeune chômeur a été tué à la sortie d'une mosquée à Cheraga, dans les environs de la capitale. La troisième victime a été tuée le même jour à El Affroun, à 50 kilomètres au sud-ouest d'Alger. – *(Reuter.)*

□ **BRÉSIL : enterrement de deux des huit enfants des rues assassinés.** – Des douzaines de personnes portant des fleurs se sont rassemblées, dimanche 25 juillet, pour assister à l'enterrement à Rio-de-Janeiro de deux des huit enfants des rues tués vendredi par un commando d'hommes armés (*le Monde* daté 25-26 juillet). Le sort des trois policiers soupçonnés d'avoir participé à ces assassinats reste confus. L'Agence France-Presse affirme qu'ils ont été remis en liberté samedi, les témoins du massacre n'ayant pu les reconnaître. L'agence Reuter, au contraire, écrit qu'ils ont été reconnus par un témoin et que les trois hommes sont détenus au quartier général de la police en attendant une éventuelle inculpation.

□ **NIGÉRIA : les autorités islamiques vont tenter de débloquer la crise politique.** – Les plus hautes autorités islamiques du Nigéria vont entreprendre cette semaine une mission de médiation entre le chef de l'Etat, Ibrahim Babangida, et Moshood Abiola, le candidat du Parti social-démocrate (SDP), qui revendique la victoire à l'élection présidentielle du 12 juin, annulée par les militaires. Le Conseil national suprême des affaires islamiques (NSCIA) a mis sur pied un comité de onze membres, qui sera conduit par le sultan de Sokoto, la plus haute autorité islamique du pays et la plus influente personnalité du nord du Nigéria. – *(AFP.)*

□ **RWANDA : le nouveau premier ministre séquestrée par des membres de son propre parti.** – Le nouveau premier ministre rwandais, Agathe Uwilingiyimana, a annoncé, samedi soir 24 juillet à la radio nationale, avoir été séquestrée durant la nuit précédente par des membres de son propre parti, le Mouvement démocrate républicain (MDR), partisans de l'ancien premier ministre Dismas Nsengiyaremye et qui l'ont obligée à signer une lettre de démission. Elle a qualifié cette lettre de *« nulle »* et affirmé qu'elle continuerait de diriger le gouvernement jusqu'à la signature de l'accord de paix avec les rebelles du Front patriotique rwandais, attendue prochainement. – *(AFP.)*

□ **SOMALIE : deux Somaliens tués et deux « casques bleus » américains blessés.** – Deux « casques bleus » américains ont été blessés, samedi 24 juillet, à Mogadiscio dans le quartier de Medina lors de l'attaque de leur convoi par des hommes armés, a rapporté un porte-parole des Nations unies. Les soldats américains ont riposté, tuant deux des six assaillants. L'incident a eu lieu près de l'ancienne ambassade américaine, alors que le convoi faisait route vers l'université de la capitale somalienne, où le commandement de l'ONUSOM s'est barricadé depuis l'embuscade du 5 juin, qui a coûté la vie à vingt-quatre « casques bleus » pakistanais. – *(Reuter.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
SCIENCES
Le Monde et MÉDECINE

Jean-Louis Bo

Un nouveau personnage de Spirou

Le « capitaine Nepe
et la « main-d'œuvre étra

POLITIQUE

Jean-Louis Borloo, l'inclassable

Pour Brice Lalonde, c'est un « politique du troisième type », pour d'autres, un « caméléon ». Le maire de Valenciennes, en tout cas, séduit toujours sa ville

VALENCIENNES

de notre envoyée spéciale

Le premier contact entre Valenciennes et le jeune *golden boy* a lieu en 1983. L'avocat parisien est chargé, cette année-là, de gérer la faillite d'une grosse entreprise locale . Le prospère cabinet de Jean-Louis Borloo, qui compte Bernard Tapie parmi ses fidèles clients, est spécialisé dans le rachat d'entreprises en difficultés. En 1986, alors que l'Union sportive de Valenciennes (USVA), le club de football de la ville, est en pleine déconfiture financière, on vient à nouveau le chercher pour sauver le club. Avec succès : en 1992, grâce à des finances assainies et une politique de recrutement dynamique, l'USVA remonte en première division.

Dopé par son succès, Jean-Louis Borloo accepte de se lancer, en mars 1989, dans la bataille municipale. *« Une partie de la bourgeoisie valenciennoise a considéré qu'il fallait une équipe de rechange, de peur que la ville ne bascule à gauche »*, raconte André Bocquet, responsable de l'union locale CFDT . Menant une campagne « à l'américaine », le nouveau venu réveille la ville. Le candidat sans étiquette, qui brandit son apolitisme comme un étendard, concentre tout son discours sur l'emploi. Avec un slogan choc, promettant *« du travail pour chacun, la prospérité pour tous »*, il se fait fort d'attirer, grâce à son carnet d'adresses d'avocat d'affaires, des entreprises pour renflouer le navire. Balayant dès le premier tour le maire sortant RPR, il est élu au second tour avec 76 % des voix, un score à faire pâlir d'envie les autres élus locaux.

« Un partisan du Blitzkrieg »

Trop souvent montrée comme la ville de toutes les misères, Valenciennes relève la tête sous la houlette de son jeune maire. *« Les Valenciennois sont fiers qu'on parle d'eux à travers lui. Il a opéré une identification totale avec sa ville »*, constate Bernard Frimat, vice-président (PS) du conseil régional, qui ajoute : *« C'est un formidable récupérateur : tout ce qui se passe à Valenciennes, il le fait passer comme le résultat de son action. »* A écouter M. Borloo, en effet, il a tout obtenu pour sa ville. Le TGV? C'est lui . L'université en ville? C'est encore lui. Le quatrième lycée, flambant neuf, sur les bords de l'Escaut et la nouvelle salle de sport? Toujours lui. Tous ces équipements avaient été, pourtant, largement décidés et engagés par l'équipe précédente.

Les reproches de ses détracteurs portent, surtout, sur l'instabilité supposée du maire. *« C'est un homme que ses paroles n'engagent pas. Il n'a pas de conviction, juste des sincérités successives et contradictoires »*, dénonce Bernard Frimat. *« Peu fiable »*, *« instable »*, *« invertébré »*, un *« caméléon »* : à gauche comme à droite, les jugements sont sévères. *« Il s'est présenté comme le sauveur de Valenciennes, capable de faire venir les entreprises, mais tous ses projets tombent à l'eau, et il n'y a aucune création d'emploi »*, s'emporte Jean-Claude Dulieu (PCF), conseiller municipal d'opposition.

Le projet de centre commercial Cœur-de-ville, notamment, a connu des déboires. L'idée était *de lancer une galerie commerciale* avec de grandes enseignes, stimulant ainsi un petit commerce mal en point. L'opposition municipale, emmenée par Jean-Claude Dulieu, accuse le maire d'avoir favorisé la spéculation en privilégiant un projet, celui de la SÉGÉCÉ. Un projet concurrent vite écarté, une commission qui travaillait sur les travaux plus réunie pendant un an : le maire semble avoir donné son feu vert un peu trop rapidement au projet SÉGÉCÉ qui entrainerait des dépenses beaucoup plus fortes que prévu. La mairie est obligée, aujourd'hui, de temporiser devant les protestations conjointes des commerçants et de l'opposition. Les deux projets seront réexaminés en septembre. Jean-Louis Borloo doit reculer. Il n'en a pas l'habitude. *« Ce n'est pas un homme de tranchée, il est plutôt partisan du Blitzkrieg »*, explique Brice Lalonde, un de ses amis politiques. L'homme a parfois du mal à accepter les procédures de la vie publique.

« JLB » se plaît à raconter qu'il est tout nouveau en politique. *« Je me suis trouvé maire sans avoir décidé de faire de la politique »*, dit-il. Le jeune avocat avait fait ses premiers pas sous les auspices d'Edgar Faure et de son club, le Nouveau Contrat social, auquel il avait adhéré. Peu après sa brillante élection comme maire, il est approché par Valéry Giscard d'Estaing pour figurer sur sa liste pour les élections européennes. Le jeune élu préférera celle de Simone Veil, sur laquelle il figurera en deuxième position. Elu au Parlement européen, il délaisse Strasbourg pour lancer son mouvement Oxygène, censé participer activement à *« la recomposition du paysage politique français et européen »*. La même année, il parraine la naissance du mouvement Génération Ecologie, de Brice Lalonde, dont il financera le lancement dans le Nord . Quand arrivent les élections régionales, le maire de Valenciennes a monté sa propre liste, Borloo-Oxygène.

L'échéance est d'importance pour ce trublion inclassable : il entend faire battre les socialistes et s'installer dans le fauteuil de la présidence. *« La région a besoin d'hommes neufs et indépendants, des hommes engagés mais libres »*, déclare-t-il alors. Sa liste sera le parfait reflet de son positionnement atypique : constituée de socioprofessionnels, elle se veut sans étiquette, tout en accueillant deux élus du Parti républicain et deux du CDS. Avec ses treize élus, Jean-Louis Borloo entend constituer autour de son nom une *« majorité de troisième type, avec des écologistes, la droite modérée et des socialistes modernistes, sans leur appareil »*. Cependant, la *« rénovation nordiste »* échouera sous les coups de boutoirs de l'alliance PS-Verts. M. Borloo aura tout essayé. *« C'était comme une partie de cartes : peu importait ce qu'il faisait, il fallait abattre une carte de plus que l'adversaire »*, se souvient un dirigeant régional du RPR, qui préfère l'anonymat *« pour ne pas hypothéquer de futures relations avec M. Borloo »*. *« La politique*, ajoute-t-il néanmoins, *est un jeu pour lui . quand cela ne tourne plus, il quitte la partie. »*

L'affaire du match avec l'OM

Frappé par l'application de la règle sur le cumul des mandats après son élection comme député, en mars, avec le soutien de la droite, Jean-Louis Borloo a choisi d'abandonner son fauteuil de conseiller régional. L'*« avocat du Hainaut »* veut continuer à se consacrer au seul problème qui le motive, l'emploi. Peu assidu, jusqu'à présent, sur les bancs du Palais-Bourbon, où il siège au groupe République et Liberté, avec Bernard Tapie notamment, il attend avec beaucoup d'impatience la discussion de la loi quinquennale sur l'emploi, prévue à l'automne. *« Je suis convaincu qu'il faut une totale révolution dans l'approche de ce problème »*, prévient-il. Il faut, selon lui, un *« plan Marshall »*, qui prévoie une *« révision et un assouplissement des procédures d'embauche »*.

Il a tenté d'expérimenter lui-même cet assouplissement, en créant, voici deux ans, une association Val-Propre, spécialisée dans l'insertion des jeunes chômeurs par des travaux de ravalement et de rénovation d'immeubles. Cette structure paramunicipale a fait appel à des contrats CES sans respecter ni les normes, ni les procédures : emplois productifs, alors qu'ils sont proscrits, absence du volet formation, heures supplémentaires payées illégalement. *« Des jeunes sont venus se plaindre chez nous : on leur avait offert un vélo en guise de rémunération ! Pour d'autres, ce sont les dépassements d'heure qui n'avaient été ni payés, ni compensés »*, dénonce Jacques Van den Berghe, directeur de Solidarité aux sans emploi, une association intermédiaire valenciennoise.

« Electron libre », comme le décrit son ancien directeur de cabinet, Frédéric El Guedj, *« politique du troisième type »* selon Brice Lalonde, M. le maire est un adepte des coups d'éclat. Lors du voyage du premier ministre dans la région, le 11 juin, furieux de ne pas avoir obtenu plus de crédits pour le Nord-Pas-de-Calais, M. Borloo convoquait d'urgence une conférence de presse pour fustiger l'impréparation du voyage . Aujourd'hui, il *« regrette »* cette maladresse. Comme celle qui lui avait fait *souhaiter*, dans les colonnes de Minute (daté 10 février), une alliance avec le Front national *« Je ne serais pas contre, mais s'il devait y avoir des alliances, il faudrait que toute la droite suive »*, avait-il déclaré à l'hebdomadaire d'extrême droite. Se rendant probablement compte de la gaffe politique qu'une telle déclaration constituait, à quelques semaines des élections législatives, il avait envoyé un télégramme à la rédaction de l'hebdomadaire, pour protester contre le titre donné à l'entretien : « Le Pen, pourquoi pas? »

Aujourd'hui, un rien désabusé, Jean-Louis Borloo se demande s'il va continuer. *« Je ne renouvellerai mon mandat que si je peux m'appuyer sur une formation*, dit-il, *comme courroie de transmission et organe protecteur. J'ai vécu ce mandat comme une mission ; j'ai fait des erreurs par méconnaissance du système. Je pense qu'on a besoin d'appartenir à une formation pour survivre. »* L'indomptable cherche un parti ou, tout du moins, un *« ticket politique »* pour la mairie. La droite locale n'y est pas insensible, et l'affichage « apolitique » sera sans doute remisé dans les placards. Malgré les bourdes et les impairs du novice, à Valenciennes, M. Borloo garde un crédit intact. Lors des dernières législatives, il obtenait 78 % des voix dans sa ville d'adoption. *« Il a charmé Valenciennes et, aujourd'hui, la ville est encore séduite »*, constate Bernard Frimat. *« Mais combien de temps peut-on tenir sur une image ? »*, s'interroge Dominique Plancke, élu des Verts au conseil régional.

En attendant les prochaines échéances électorales, le très médiatique maire de Valenciennes se fait discret. Rattrapé par l'actualité avec l'affaire OM-Valenciennes, l'ancien président de l'USVA souhaiterait qu'on l'oublie un peu. Les finances du club font l'objet d'une enquête préliminaire, demandée par le parquet. Entendu, à titre de témoin par le juge d'instruction, Benard Beffy et reçu, à sa propre demande, par le procureur de Montgolfier, M. Borloo accuse le coup et semble inquiet. Le visage creusé, il dépense beaucoup d'énergie pour nier toute implication dans l'affaire du match du 20 mai, lors duquel on l'avait vu assis dans la tribune à côté de son ancien client Bernard Tapie.

« Il faut faire attention au rapport entre le sport et la politique, ça se transforme toujours en catastrophe », prédisait-il dans un entretien à *Globe*, en juillet 1991. Deux ans plus tard, les faits semblent lui donner raison. Face à la tourmente, il fait front.

SYLVIA ZAPPI

Lire également nos informations sur les suites de l'affaire du match OM-Valencinnes page 9.

Un nouveau personnage de *Spirou Magazine*

Le « capitaine Nepel » et la « main-d'œuvre étrangère »

Dans la dernière aventure des *Tuniques bleues*, publiée chaque semaine par *Spirou Magazine*, le dessinateur Lambil et le scénariste Cauvin ont créé un nouveau personnage. Face aux deux héros, le trop naïf sergent Chesterfield et le trop pertinent caporal Blutch, le rôle du méchant est attribué à un officier dont les opinions ne sont pas vraiment surprenantes dans une bande dessinée qui se situe à l'époque de la guerre de Sécession. Cet officier déteste donc les Indiens et les Noirs. Mais il rejette aussi tous ceux qu'il désigne comme des *« métèques »* et s'insurge contre la présence de *« main-d'œuvre étrangère »*.

C'est certainement un hasard si le dessinateur de notre confrère belge a placé un bandeau noir sur l'œil de cet officier et si ses traits ont quelque chose de déjà vu dans le paysage politique... français. D'ailleurs, pour lever toute ambiguïté, les auteurs l'ont appelé « capitaine Nepel ». Un nom typiquement américain que seuls les enfants habitués au verlan liront avec malice.

M. P.

Tandis qu'un autre sondage indique une hausse

La cote de popularité de M. Balladur régresse selon l'IFOP

Le premier ministre garde la plus forte cote de popularité enregistrée par un chef de gouvernement sous la Vᵉ République au bout de quatre mois d'exercice du pouvoir. C'est la conclusion commune des deux sondages, qui divergent sur leurs autres résultats. L'enquête de l'IFOP pour *le Journal du Dimanche* (réalisée auprès 1 893 personnes âgées de dix-huit ans et plus, du 15 au 23 juillet, et publiée le 25 juillet) constate un recul du nombre de Français satisfaits d'Edouard Balladur comme premier ministre. Ils ne sont plus que 53 % en juillet, contre 57 % en juin, alors que les mécontents sont passés, en un mois, de 23 % à 26 %. Quant à François Mitterrand, il marque une pause dans la remontée de sa popularité : il obtient 39 % de satisfaits, contre 41 % en juin ; la proportion des mécontents reste majoritaire, même si elle fléchit légèrement (de 48 % à 47 %).

En revanche, selon un sondage de CSA pour *le Parisien* (effectué auprès de 1 009 personnes âgées de dix-huit ans et plus, du 19 au 21 juillet) Le premier ministre et son gouvernement connaissent une hausse de leur popularité. 57 % des Français leur font confiance *« pour s'attaquer efficacement aux principaux problèmes qui se posent au pays »*, contre 52 % un mois auparavant, alors que la proportion de ceux qui ne leur font pas confiance passe de 27 % à 25 %.

□ **Pascal Clément souhaite *« un homme de synthèse »* pour conduire la liste de la majorité aux élections européennes.** – Pascal Clément, ministre chargé des relations avec l'Assemblée nationale, a déclaré, dimanche 25 juillet, au « Forum » de Radio-J, que, pour conduire la liste de la majorité aux élections européennes de juin 1994, il faut *« trouver un homme qui soit la synthèse Juppé-Lamassoure »* (le ministre des affaires étrangères, secrétaire général du RPR, et le ministre délégué (UDF) aux affaires européennes). *« Cela doit exister, et ce n'est pas forcément Balladur »*, a-t-il ajouté, en expliquant qu'en se déclarant candidat, *« le premier ministre a voulu dire* [qu'il ne voulait] *pas d'une majorité divisée »*.

□ **Jean-Marie Le Pen conduira la liste du Front national en juin 1994.** – Jean-Marie Le Pen a participé, dimanche 25 juillet, à la clôture de l'« université d'été » des jeunes du Front national, organisée au château de Neuvy-sur-Barangeon, dans le Cher (*le Monde* du 22 juillet). Dans un entretien publié la veille par *le Figaro*, le président du Front national avait indiqué qu'il conduira lui-même la liste de son parti aux élections européennes de juin 1994.

□ **André Lajoinie reproche à M. Balladur *« une erreur grave »*.** – André Lajoinie, membre du secrétariat du comité central du PCF, a qualifié, dimanche 25 juillet, à Nice, lors d'une fête du Parti communiste, d'*« erreur grave »* les mesures prises par Edouard Balladur dans le domaine économique. *« En période de récession, ces mesures, supportées par la masse des petites gens, aggravent encore la situation »*, a-t-il affirmé.

DÉBATS

Les intellectuels et « la confusion des idées »

Le Monde a publié, dans son numéro du 13 juillet, un « appel à la vigilance » lancé par quarante intellectuels, parmi lesquels trois prix Nobel et treize membres du Collège de France, contre la résurgence des thèses d'extrême droite dans la vie des idées en Europe. Depuis cette date, plusieurs centaines de personnes ont signé ce manifeste en écrivant de France et d'autres pays. De nombreux correspondants commentent l'initiative du comité « Appel à la vigilance » (54, bd Raspail, 75006 Paris).

L'article de Roger-Pol Droit intitulé « La confusion des idées », paru en même temps que ce texte collectif, a suscité également de nombreuses réactions. Nous publions les réponses d'Alain de Benoist et de Pierre-André Taguieff, une lettre de Pierre Vidal-Naquet, des témoignages de lecteurs, un texte collectif de chercheurs ainsi que les commentaires de Roger-Pol Droit.

Une lourde erreur d'analyse

par Pierre-André Taguieff

1. Les graves accusations prononcées contre moi par Roger-Pol Droit reposent sur l'existence d'un livre *« cosigné par Pierre-André Taguieff et Alain de Benoist »*, publié, en 1992, par une maison d'édition dirigée par Marco Tarchi, animateur de la « Nouvelle Droite » en Italie. Or, si mon nom figure, à côté de ceux d'Alain de Benoist et d'André Béjin, sur la couverture dudit livre, c'est sans contrat, sans mon accord, et à mon insu. Je n'ai pas non plus été alerté par l'éditeur français de l'ouvrage collectif, *« Racismes, antiracismes »* (Méridiens/Klincksieck, 1986), duquel mon texte a été repris. Et je n'aurais pas accordé mon autorisation pour la publication d'un livre aussi trompeusement allégorique (un *« dialogue direct » !*), si M. Tarchi me l'avait demandée. J'ai été placé devant le fait accompli.

J'aurais immédiatement porté plainte contre un appareil ou un mouvement représentant un réel danger politique, ce qui n'est pas le cas pour ce qui reste de la « Nouvelle Droite », en Italie comme en France. Il n'y a plus là que des intellectuels marginaux en rupture, depuis plusieurs années, avec les partis d'extrême droite. C'est une lourde erreur d'analyse que de voir l'ennemi principal dans des maisons d'édition indépendantes des appareils politiques, et dans des revues à très faible tirage, dont l'*« ouverture »* n'a d'autre objectif que de permettre à des auteurs *« marqués »* par leur passé de s'intégrer dans le champ culturel *« légitime »*. Toute autre interprétation relève de la vision du complot (voir mon livre sur les *Protocoles des Sages de Sion*, Berg, 1992). C'est pourquoi, dans ce cas de figure, je refuse de troquer mon travail de chercheur contre celui de plaideur à plein temps. Car ce n'est pas la première fois que je suis la victime d'un *« piratage »*, notamment en Italie (et pas seulement par la « Nuova Destra »).

M. Tarchi reprend souvent dans ses revues *(Diorama letterario, Trasgressioni)* des articles de divers auteurs publiés en France, sans toujours indiquer leurs origines. Comme la revue *Krisis*, d'Alain de Benoist, *« oublie »* parfois d'indiquer l'origine des textes repris. Par là, d'infortunés auteurs sont transformés en *« collaborateurs »* de ces publications, et assurés de voir leurs noms jetés en pâture aux inquisiteurs pressés. Poussera-t-on le ridicule jusqu'à dénoncer aussi pour collusion idéologique un Jean-Marie Vincent ou un Edgar Morin, dont les noms apparaissent dans les publications récentes de M. Tarchi ?

S'il m'avait interrogé, Roger-Pol Droit aurait pu éviter de tomber dans l'un des *« pièges »* qu'il dénonce.

2. Roger-Pol Droit fait dire à mes textes le contraire de ce que j'ai réellement soutenu. Il cite ainsi les premières lignes de la conclusion d'un article récent *(Esprit*, mars-avril 1993), où je présente la position hypercritique, qui n'est pas la mienne, sur *la catégorie de* « racisme » : *« Dans cette perspective, le mot* « racisme » *se réduit à n'être qu'un opérateur d'illégitimation (...) »* Et M. Droit de décoder : *« En clair : n'allez surtout pas croire que le racisme ait la moindre réalité, ce n'est qu'une injure à éliminer. »*

Or la phrase suivante de mon texte, que M. Droit omet de citer, contredit cette interprétation : *« Il est néanmoins possible de ne point conclure aussi abruptement à la dissolution du concept de racisme, sur la base des mêmes analyses. Il suffit (...) de postuler que le racisme doit se dire en plusieurs sens. »* Et je rappelais un certain nombre de distinctions minimales, introduites et illustrées dans mes travaux (voir *La Force du préjugé*, La Découverte, 1988). Loin d'avoir affirmé que le racisme n'existait pas, absurdité s'il en est, j'ai mis en évidence la multiplicité de ses manifestations, dans les attitudes, les pratiques sociales et les constructions idéologiques. Ce qui relève d'une approche scientifique que je persiste à croire nécessaire, malgré les sarcasmes de tradition *« poujadiste »* visant le travail du concept.

3. Ma réponse tactique à une enquête sur la « Nouvelle Droite », parue dans *Eléments* (nº 56, hiver 1985-1986), analyse sa doctrine comme un *« racisme différentialiste »*, et en dessine l'horizon comme un « apartheid planétaire ». J'affrontais ainsi, de façon argumentée, un adversaire intellectuel et politique. Roger-Pol Droit, fidèle à sa *« méthode »* de lecture, a prélevé l'expression *« dialogue (...) possible »* (suivant en cela les rédacteurs d'*Eléments*, responsables du titre donné à mon texte) de la phrase suivante : *« Ayant, depuis quelques années, une position double d'observateur-analyste et de critique-polémiste vis-à-vis de la Nouvelle Droite, je réponds à cette enquête pour autant qu'un dialogue sans complaisance ni concessions de surface me paraît aujourd'hui possible. »* Ma stratégie consistait à porter la contradiction chez l'adversaire, dans sa citadelle, après l'avoir fait devant les tribunaux.

Erreur de tir ?

On peut discuter de cette stratégie mais non me l'imputer à crime idéologique. Les idées du GRECE me semblaient devoir être combattues par divers moyens, et en tout cas autrement que par le vertueux silence et la prudente abstention. Avec, bien sûr, les risques que cela comporte. A l'époque, d'autres universitaires, ainsi que des journalistes, avaient également accepté d'envoyer leurs réponses, souvent très critiques, à cette enquête : Jean-François Kahn, Claude Julien, Claude Imbert, Michel Maffesoli ou Jean-Michel Palmier. En ont-ils, eux aussi, été contaminés ? En tout cas, comme le montre l'actuelle campagne, A. de Benoist n'a pas été *« légitimé »* pour autant !

Quant à la phrase *« Nous sommes à la croisée de chemins qui ne sont pas encore tracés »*, elle se rapportait, dans mon texte, aux divergences possibles des courants de la « Nouvelle Droite », divisée par l'« effet Le Pen », ainsi qu'aux interrogations sur elle-même de la « gauche intellectuelle ». Par le jeu du collage, un *« nous »* général de témoin historique (du type : *« Nous assistons à une campagne de diffamation »*) a été transformé en un *« nous »* particulier de couple suspect, A. de Benoist et moi-même ! On peut ainsi tout faire *« avouer »* à un texte...

4. Suffit-il de relever que Paul Yonnet, dans son pamphlet anti-antiraciste, me rend un *« hommage appuyé »* pour établir une filiation entre ses vues et mes analyses critiques ? Car Paul Yonnet multiplie les hommages tactiques à divers *« légitimateurs »* (Raymond Aron, Fernand Braudel, etc.), et, surtout, dénonce comme vaine ma tentative de réformer l'antiracisme. Je ne partage avec cet essayiste ni sa *« méthode »* d'écriture, ni sa défense d'une identité catholique de la France, supposée menacée par un *sombre complot*, ni bien sûr sa critique destructrice de l'antiracisme, que je qualifie d'*« exterminatrice »*, pour l'opposer clairement à la critique *« réformiste »* que je prône et pratique, comme l'atteste l'ouvrage collectif sous ma direction : *Face au racisme* (La Découverte, 1991).

5. Serais-je *« fasciné »* par mon objet d'étude ? Ce motif polémique a été lancé, dès 1984, par le GRECE faisant feu de tout bois, et, depuis, repris par tous ceux à qui mes travaux faisaient de l'ombre. J'ai, tout au contraire, précisément démonté les mécanismes de séduction du néo-racisme, lié à ses reformulations « différentialistes » et « culturelles »... Mon indignation est d'autant plus grande que je n'ai pas attendu l'été 1993 pour pratiquer la vigilance face au racisme ou à l'extrême droite, que je combats depuis quinze ans. Il y a plus grave : laisser entendre qu'étudier objectivement un phénomène politiquement suspect (tel le racisme) conduit à incorporer ses valeurs et ses normes, c'est lancer une dangereuse suspicion de principe sur un grand nombre de recherches.

6. On peut certes ne pas être d'accord avec mes travaux, ils sont bien sûr discutables, mais il faut alors véritablement les discuter. En commençant par les lire ni entre les lignes, ni en morceaux choisis et recollés. Un règlement de comptes n'est pas une analyse politique. Comment peut-on se tromper à ce point d'ennemi ? Pendant cette campagne qui déchire la gauche, le Front national se réjouit et l'étatisation douce de la xénophobie se poursuit. A qui donc profite l'erreur de tir ?

Querelles d'Ancien Régime

par Alain de Benoist

1) Depuis sa fondation, en 1988, la revue *Krisis* s'est donné pour but de remédier à ce qui m'est apparu comme une tragique absence de véritables débats intellectuels. Elle a donc publié, et continuera bien entendu à publier, des textes contradictoires émanant d'auteurs de droite et de gauche ou qui ne se reconnaissent dans aucune de ces étiquettes. Je comprends fort bien que cette démarche apparaisse comme « scandaleuse » à ceux qui n'aiment rien tant que la pensée unique. Je comprends aussi que, raisonnant d'après eux-mêmes, ils l'interprètent comme relevant d'obscures *« stratégies de légitimation »* qui n'existent que dans leur esprit. Sur la base d'une interprétation typiquement conspirationniste et d'un discours maccarthyste caractérisé, ils en appellent maintenant à la police des concepts et aux tribunaux de la pensée. Ce n'est pas d'aujourd'hui, hélas ! que les « vigilants » se livrent au lynchage, médiatique ou autre.

Leur évident désarroi m'inspire de la commisération : c'est la preuve la plus évidente qu'ils ne sont plus capables de réfuter les pensées qui contredisent leurs croyances dévotes. Leur monde s'écroule, et ils en sont encore à se croire en position de décerner des brevets de fréquentabilité ! Je les laisse bien volontiers à leurs querelles d'Ancien Régime. N'ayant pour ma part que mépris pour toute forme de « stratégie » intellectuelle, je continuerai à concevoir le travail de la pensée dans le respect des principes démocratiques et de la plus absolue liberté de l'esprit.

2) Ma pensée, comme celle de beaucoup d'autres intellectuels, a subi en trente ans un certain nombre d'inflexions. Cette évolution se reflète dans les livres et les articles que j'ai publiés. M. Roger-Pol Droit n'en a cure. Il raisonne de manière essentialiste. Il m'attribue des sentiments ou des idées que je ne professe pas, et que même parfois je combats. Il se rallie au principe maccarthyste de la « culpabilité par association ». Bref, il sait mieux que moi ce que je pense et, sur la base de ce procès d'intention, il en appelle à l'anathème, au cordon sanitaire, à l'exclusion. Je suis fier, pour ma part, de n'avoir jamais employé pour me défendre les moyens auxquels on a recours pour m'attaquer. Je sais aussi que je suis aujourd'hui le seul intellectuel que l'on traite de la sorte. C'est une « légitimation » qui en vaut d'autres.

Les recherches et leurs utilisations

Chercheurs en sciences sociales, nous avons choisi de travailler sur des questions – la seconde guerre mondiale, la guerre d'Algérie, l'islam, le communisme, l'immigration, le racisme et l'antisémitisme, l'extrême droite – dont le traitement scientifique est délicat. L'éthique de la vérité y est particulièrement difficile à mettre en œuvre : les enjeux politiques et sociaux conflictuels qu'elles suscitent rendent le travail ardu ; celui-ci est souvent l'objet d'utilisations à des fins non scientifiques.

L'œuvre de notre collègue Pierre-André Taguieff constitue un apport important à la compréhension et à l'analyse du racisme et de l'antisémitisme. Ses recherches, comme toutes les recherches, peuvent être critiquées, mais nous souhaitons qu'elles le soient dans la rigueur et sans raccourci simplificateur (...).

Notre métier nous conduit à développer sur ces sujets « chauds » des analyses qui, coupées de leur contexte ou d'un raisonnement général, peuvent être déformées et utilisées à des fins qui nous échappent. Cela est déjà arrivé à chacun d'entre nous et risque encore de nous arriver dès lors que nous cherchons à être objectifs. Cela n'exclut pas, sur d'autres plans, le combat et les prises de position. Mais, sauf à nous censurer – et nos travaux ne refléteraient alors qu'un conformisme contraire à l'esprit de recherche, – cela nous conduit à demander que la confrontation entre leur contenu et leur éventuelle utilisation soit faite avec discernement et sérieux (...).

Claire Andrieu (université Paris-I), Christian Bachmann (Paris-XIII), Laurence Bertrand-Dorléac (université Charles-de-Gaulle Lille-III), Sophie Body-Gendrot (Paris-IV), Dominique Colas (Paris-IX-Dauphine), John Crowley (IEP de Paris), Pierre Hassner (FNSP/CERI), Gilles Kepel (CNRS-CERI), Didier Lapeyronnie (Bordeaux-II/CADIS), Nadine Lefaucheur (CNRS/IRESCO), Nicole Le Guennec (Paris-XIII), Gérard Lemaine (EHESS), Danièle Lochak (Paris-X-Nanterre), Nonna Mayer (CNRS-CEVIPOF), Gérard Noiriel (ENS-Ulm), Denis Pechanski (CNRS-IHTP), Pascal Perrineau (IEP de Paris/CEVIPOF), Henry Rousso (CNRS-IHTP), Olivier Roy (CNRS), Véronique de Rudder (CNRS/Paris-VII), Abdelmalek Sayad (EHESS), Dominique Schnapper (EHESS), Benjamin Stora (Paris-VIII), Emmanuel Todd (INED), Patrick Weil (IEP de Paris), Annette Wieviorka (CNRS/Caen), Catherine Wihtol de Wenden (CNRS/CERI).

Contact : P. Weil, IEP de Paris, 27, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.

Un jeu dangereux

par Pierre Vidal-Naquet

J'ai toujours pensé que Pierre-André Taguieff jouait un jeu dangereux en dialoguant avec des intellectuels venus de la Nouvelle Droite et dont rien n'indique qu'ils aient changé en profondeur. *Je le lui* ai dit, je le redis aujourd'hui, estimant qu'il s'est fait « piéger ».

Cela dit, il ne faut pas « confondre » cette attitude avec celle de ces intellectuels venus de l'ultra-gauche qui non seulement se sont, comme le dit Roger-Pol Droit, *« ralliés »* à ceux qui avaient entrepris de nier l'existence des chambres à gaz, mais sont aujourd'hui l'élément moteur de cette négation. Or, sur ce point, P.-A. Taguieff a toujours été impeccable et a contribué (...) à démystifier cette petite bande abjecte (...).

Les mots et les faits

par Roger-Pol Droit

COMMENTANT l'appel à une Europe de la vigilance, l'article intitulé « La confusion des idées » évoquait quelques-uns des facteurs disparates qui se conjuguent dans la vie intellectuelle française. D'abord, le brouillage des pistes organisé par Alain de Benoist au moyen de sa revue *Krisis*. D'autre part, les conséquences ambiguës des critiques consacrées à l'antiracisme dans les travaux de P.-A. Taguieff, qui s'accentuent chez Paul Yonnet. Enfin, en toile de fond, les désillusions, le cynisme et les bouleversements internationaux hérités des années 80. Le rappel de quelques points pourra dissiper d'éventuels malentendus.

Alain de Benoist fait état des *« inflexions »* de sa pensée. Ce n'est pas de cela qu'il est question, mais de la permanence de ses liens avec le Front national et les réseaux internationaux de nostalgiques du nazisme.

Quelques faits. Derrière la vitrine *Krisis*, il y a deux autres revues animées depuis longtemps par Alain de Benoist. Les comités de patronage et de rédaction de *Nouvelle Ecole*, par exemple, comprennent des membres du « conseil scientifique » du Front national (Jean Haudry, Jean Varenne, Pierre Vial) et des négateurs des chambres à gaz (Jean-Claude Rivière, Bernard Notin, qui est également membre du Front national). D'autre part, présentant en 1991 un recueil de poèmes de Maurice Rollet, fondateur du GRECE, Alain de Benoist célèbre la tour de Jul. Cet objet qu'il admire depuis longtemps *(« antique Jul-Joel (...), fête surgie du fond des âges, spontanée, presque instinctive ») Eléments*, janvier 1977) était en vente lors du colloque du GRECE de 1992. Or il s'agit d'une pièce centrale des rituels SS, comme l'a montré René Monzat (*le Monde* du 3 juillet).

Dans une nécrologie consacrée à Herbert Jankuhn, publiée dans *Nouvelle Ecole* à l'automne 1990, Alain de Benoist rappelle que cet homme, qui a été *« fait prisonnier en 1945 et ne sera libéré qu'en 1948 »* est l'un des *« patrons »* de cette revue. Il omet seulement de préciser que c'est bien ce *Sturmbannführer SS* qui a donné son nom au *Sonderkommando Jankuhn* chargé par Himmler de raids archéologiques dans l'Europe occupée.

A Tübingen, en Allemagne, la maison d'édition Grabert est connue pour ses publications néonazies et négationnistes, tel *le Mythe d'Auschwitz* de Wilhelm Stäglich. Condamnée par les tribunaux allemands pour incitation à la haine raciale, cette maison fondée par Wigbert Grabert, ancien collaborateur de Rosenberg, ministre du III[e] Reich chargé des territoires de l'Est, a publié cinq livres d'Alain de Benoist, de 1982 à 1986. En 1990, cet auteur dirige chez Grabert un ouvrage sur *la Grande Allemagne* avec Wolfgang Strauss, figure de l'extrême droite. En 1992, Grabert annonce une biographie du peintre allemand Wilhelm Petersen – que Himmler avait sollicité pour un monument en l'honneur de Heydrich – par Alain de Benoist. Cet ouvrage est finalement annoncé pour 1993 sous la signature d'Uwe Christiansen, dans une collection dirigée par Alain de Benoist. Les faits sont fastidieux, mais ils sont têtus.

Certaines des personnalités qui ont collaboré à la revue *Krisis* ignoraient évidemment ces détails. Il serait inconvenant de leur en faire grief, et absurde de les imaginer complaisantes. Tout le monde peut être trompé. C'est une autre affaire de le reconnaître, comme l'a fait Jean-Pierre Vernant, en signant l'appel à la vigilance.

Doit-on dialoguer avec ceux qui rêvent au retour de la barbarie ? P.-A. Taguieff a choisi le dialogue, en le voulant sans complaisance, ce que Pierre Vidal-Naquet juge être *« un jeu dangereux »*. Théoricien connu, P.-A. Taguieff a publié de multiples travaux sur le racisme et l'antiracisme, dont *le Monde* a largement rendu compte. Que ces ouvrages exigent d'être lus et discutés avec rigueur, c'est l'évidence. Les quelques lignes de l'article du 13 juillet ne prétendaient nullement dresser un bilan de sa recherche, mais indiquer l'ambiguïté de certains de ses propos.

Le racisme a-t-il vraiment changé ?

D'abord ceux qui concernent la Nouvelle Droite. Il a été l'un des premiers à construire une analyse de *« la stratégie de la Nouvelle Droite en France »*, dans un texte où il démonte les mécanismes de l' *« entrisme »*, du *« noyautage »*, des *« effets de séduction »* pratiqués par ce courant, et leurs implications politiques *(in Vous avez dit fascismes ?* Montalba, 1984). L'année suivante, il écrit dans la revue *Eléments* animée par Alain de Benoist pour contribuer à un *« dialogue sans complaisance ni concession de surface »* un article que la rédaction présente sous le titre « Le dialogue est aujourd'hui possible ».

Dans ce texte, P.-A. Taguieff écrivait : *« La Nouvelle Droite a fortement contribué à disqualifier l'égalitarisme vulgaire. Pièce maîtresse de l'idéologie dominante, l'utopie terroriste du nivellement est désormais absente de l'horizon commun (verbiage communiste non compris) »*. Cette phrase vient-elle *« porter la contradiction chez l'adversaire, dans sa citadelle »*, ou bien contribue-t-elle à la légitimer ?

Qu'un ouvrage où le nom de P.-A. Taguieff figure en couverture avec celui d'Alain de Benoist ait été publié à Florence l'an dernier sans son autorisation confirme que les réseaux de la Nouvelle Droite se livrent à des trucages de ce genre d'un pays à l'autre de l'Europe. Il est plus malaisé de comprendre pourquoi, même sans se transformer en plaideur à plein temps, il a jugé inutile de protester publiquement.

Quant aux analyses du racisme et de l'antiracisme, le principal apport de P.-A. Taguieff est d'avoir montré que les problèmes sont plus compliqués qu'on ne pense, surtout depuis qu'un « néoracisme » se référant aux notions d'identité culturelle et de droit à la différence s'est constitué à côté des anciennes idéologies biologisantes. Le désaccord porte ici sur la profondeur de ce changement et le risque de sous-estimer la permanence du racisme biologisant. Il porte également sur le caractère constructif de la critique de l'antiracisme sur laquelle P.-A. Taguieff a fréquemment mis l'accent, et qu'on peut juger paralysante. Ces divergences mises à part, on retrouve le débat classique concernant la nécessaire liberté des chercheurs en sciences sociales à l'égard de tout préjugé, et les répercussions inévitables de leurs analyses. La mise à distance, la critique minutieuse et sans contrainte sont requises par leur travail, même et surtout s'ils étudient des domaines où les affrontements sont vifs. Mais les mots n'appartiennent pas au ciel des idées. Qu'on le veuille ou non, ils ont des conséquences sur les faits.

COURRIER

Atermoiements et dérapages

LES élèves auxquels j'enseigne dans un lycée de la porte de Clignancourt, qui sont majoritairement d'origine immigrée, supportent peu ou prou diverses formes de racisme, et devraient en supporter encore plus si les idéologues de cette extrême droite continuaient à distiller leurs idées jusque dans les lieux où l'on s'occupait de les combattre il y a vingt ou trente ans. A l'époque, certaines revues nous apprenaient à clarifier dans nos têtes encore confuses pour quelles raisons il fallait sans cesse combattre ces idées, et comment le faire. Quel manque créent, aujourd'hui particulièrement, leurs atermoiements ou leurs dérapages !

Philippe LONGCHAMP
Paris

Une injure permanente

JE salue *avec émotion* l'initiative du comité « Appel à la vigilance ». La traque de l'information, qui est mon métier (je suis documentaliste), m'oblige trop souvent à lire des idées d'extrême droite, dont tous les médias se font l'écho. (...) Les professionnels de la liberté d'expression n'ont contribué qu'à banaliser ce que nous devons combattre, et qui est une injure permanente à la dignité humaine : le racisme, ses tenants et ses aboutissants.

Anita BAZZO
Arcueil (Val-de-Marne)

Un regroupement d'individualités

AU moment où les organisations traditionnelles de vigilance marquent le pas, et se préoccupent davantage des fissures de leurs appareils que de la société douteuse qui se dessine sous nos yeux, il n'y a pas d'autre recours que ce regroupement d'individualités connues et inconnues pour s'opposer à tant de dérèglements.

Jean-Pierre COLLOS
Chambon-Feugerolles (Loire)

SOCIÉTÉ

Alors que Jean-Pierre Bernès a démissionné de l'OM

L'ancien entraîneur de Valenciennes est à nouveau entendu par le juge Beffy

Le directeur général de l'Olympique de Marseille, Jean-Pierre Bernès, a remis, dimanche 25 juillet, sa démission au président du club, Bernard Tapie, qui l'a acceptée. Mis en examen et écroué pour « corruption active » le 6 juillet, puis remis en liberté sous contrôle judiciaire le 22, M. Bernès ne devait plus être autorisé à rencontrer Bernard Tapie à compter du lundi 26 juillet.

Le juge Bernard Beffy, chargé de l'instruction dans l'affaire de corruption présumée au cours du match Valenciennes-OM, devait entendre, lundi 26 juillet, l'ancien entraîneur de Valenciennes, Boro Primorac, aussi bien au titre de l'enquête sur la tentative présumée de corruption de joueurs de son club que sur ses accusations, selon lesquelles Bernard Tapie lui aurait proposé de *« porter le chapeau »* dans cette affaire.

M. Primorac affirme avoir rencontré M. Tapie le 17 juin, dans ses bureaux parisiens, à l'issue d'un déjeuner au Fouquet's avec un intermédiaire, le restaurateur corse André-Noël Filippeddu. M. Tapie nie catégoriquement cette version des faits, affirmant qu'il n'était pas présent dans ses bureaux au moment indiqué par son accusateur. Boro Primorac aurait précisé que, pendant leur entretien, le président de l'OM aurait reçu un coup de téléphone du nouvel entraîneur de Marseille, Marc Bourrier.

Entendu par les enquêteurs, ce dernier a répondu que, le 17 juin, il avait reçu plusieurs coups de téléphone, dont l'un de M. Tapie, mais que lui-même n'avait pas appelé. L'hôtel où il résidait ce jour-là ne dispose pas d'un dispositif de relevé téléphonique permettant de vérifier ces diverses déclarations.

Vendredi 23 juillet, à bord du *Phocéa* de Bernard Tapie, Jean-Pierre Bernès déclarait à propos du relevé téléphonique du Novotel-aéroport de Valenciennes, où résidaient les Marseillais le 19 mai : *« Je n'ai pas attendu de savoir qu'un tel listing était entre les mains de la justice pour déclarer, lors de mon audition devant la Ligue nationale de football, c'est-à-dire avant l'ouverture de l'information judiciaire, qu'à la réception de mon hôtel on m'avait donné un message me demandant d'appeler Boro Primorac à l'hôtel de Valenciennes. »* Il semble que, dans ces propos, l'ancien directeur général de l'OM se soit contenté d'une demi-vérité. Car si, le 2 juin, Jean-Pierre Bernès avait bien développé devant les enquêteurs de la Ligue la version selon laquelle l'ancien entraîneur de Valenciennes lui avait proposé d'arranger le match du 20 mai, il savait déjà depuis plusieurs jours que le relevé téléphonique du Novotel avait gardé la trace d'un appel de sa chambre vers l'Hôtel du lac, où résidaient les Valenciennois. Une des toutes premières pièces du dossier d'instruction de l'affaire de corruption présumée l'atteste.

Lorsqu'il est allé saisir le fameux document, dès le début de l'information judiciaire, le juge Bernard Beffy a en effet entendu le directeur du Novotel de Valenciennes. Celui-ci lui a indiqué que le relevé téléphonique, encore aujourd'hui le *principal atout matériel des enquêteurs*, avait suscité beaucoup de curiosité dès le lendemain du match du 20 mai. Celle de Jean-Pierre Tempet, le directeur administratif de l'USVA, qui semblait mener une enquête, pour le moins *surprenante*, pour le compte de son club et qui avait cherché, en vain, à se procurer le listing. Celle de *plusieurs journalistes qui avaient* vite réalisé l'intérêt déterminant d'un tel indice matériel.

Le directeur de l'hôtel a surtout fait état d'un autre appel téléphonique, reçu pendant le week-end suivant le match du jeudi 20 mai. Une personne se présentant comme Jean-Pierre Bernès avait alors appelé la réception de l'hôtel pour demander des précisions sur le relevé téléphonique. L'employée présente, qui avait reçu la consigne de ne pas répondre aux questions sur ce sujet, avait transmis à son interlocuteur le numéro personnel du directeur de l'hôtel. Celui-ci *avait été questionné à son tour par* l'homme qui cherchait à savoir si les numéros contenus dans le listing étaient à quatre ou huit chiffres – en clair, si l'appel de la chambre de Jean-Pierre Bernès vers l'Hôtel du lac pouvait être reconnaissable. Au bout du fil, l'homme aurait alors conclu la discussion en ces termes : *« De toute façon, cela ne prouve rien, je n'étais pas là. »*

« Tu sais comme il est l'autre »

Le directeur de l'hôtel était-il certain d'avoir affaire à Jean-Pierre Bernès ? Il a indiqué que, méfiant, il avait demandé à son interlocuteur un indice permettant de l'identifier. Celui-ci lui aurait alors donné son numéro de téléphone personnel, que le directeur n'aurait pas pris la peine de noter. Confronté à cette déposition, au cours de sa garde à vue, puis de la confrontation générale du 21 juillet, Jean-Pierre Bernès n'aurait pas cherché à nier la réalité de ce coup de fil. Il en aurait même précisé la date : le samedi 22 mai, jour où l'OM avait quitté Marseille pour préparer la finale de Munich. L'ancien numéro trois de l'OM aurait simplement démenti la phrase rapportée par le directeur de l'hôtel, en contradiction totale avec son *alibi selon lequel il était bien présent* à l'hôtel et aurait appelé Boro Primorac à sa demande. Pour justifier cet étrange appel, Jean-Pierre Bernès aurait expliqué qu'il avait compris la *« machination »* qui se tramait autour de sa personne, et qu'il avait cherché à savoir si tous les *appels de l'hôtel avaient été* enregistrés auprès du directeur, qui ne lui aurait fourni aucune précision.

Malgré ces explications, ce coup de fil, dont il n'avait pas parlé, le 2 juin, lors de son audition par la Ligue, complique la ligne de défense de Jean-Pierre Bernès. Pourquoi un homme sûr de son bon droit, même en proie à la crainte d'un complot, aurait-il pris le risque de brouiller son image d'innocent en cherchant à vérifier un appel pour lequel il disait posséder une explication ? D'autant plus que ce nouvel élément n'est pas le seul à faire peser un doute sur la version de Jean-Pierre Bernès.

Il s'ajoute à la contradiction entre la communication de vingt minutes indiquée par le relevé téléphonique et la brièveté de l'échange supposé entre Jean-Pierre Bernès et Boro Primorac. Dans le texte de sa plainte en dénonciation calomnieuse, l'ancien directeur général de l'OM indiquait avoir décliné l'offre de l'ancien entraîneur de Valenciennes puis avoir mis *« immédiatement fin à l'entretien »*. Pour expliquer cette distorsion, Jean-Pierre Bernès avait expliqué au cours de la confrontation générale qu'il avait attendu plus de quinze minutes avant de pouvoir parler à Primorac (*le Monde* du 23 juillet). Cette longue patience d'un quart d'heure, de la part d'un homme qui a eu une soirée téléphonique très chargée et qui pouvait toujours demander à se faire rappeler, intrigue les enquêteurs.

Au cours de sa garde à vue puis de la confrontation générale, Jean-Pierre Bernès aurait également déclaré qu'il ne pensait pas que les trois joueurs valenciennois aient menti en disant qu'ils avaient reçu un coup de fil. Il aurait ajouté qu'ils avaient sans doute été appelés par quelqu'un qui se faisait passer pour lui.

Ces propos sont démentis par la déposition de Jorge Burruchaga, qui affirme avoir reconnu Bernès grâce à l'évocation d'un souvenir commun sur le transfert de Diego Maradona, connu d'eux seuls. Ils sont surtout infirmés par la version de Jean-Jacques Eydelie, selon qui Jean-Pierre Bernès avait bien téléphoné à ses côtés, le 19 mai au soir.

Dans sa déposition, le joueur marseillais s'en tient toutefois aux limites strictes de la responsabilité de Jean-Pierre Bernès, en perdant la mémoire ou en devenant imprécis dès qu'une piste pourrait mener à l'OM ou à un supérieur hiérarchique. Ainsi, il confirme tous les propos de Bernès rapportés par les Valenciennois sauf cette phrase sibylline, entendue par Jorge Burruchaga : *« Si tu n'acceptes pas, tu sais comme il est, l'autre, il va me tuer. »*.

JÉROME FENOGLIO

La première journée du championnat de France de football au Stade-Vélodrome

Le tour d'adieu de l'« homme malade »

Pour la reprise du championnat de France de football, *samedi 24 juillet, l'Olympique* de Marseille, tenant du titre, l'a emporté 1 à 0 face à Lens, tandis que ses principaux rivaux, Paris-SG et Monaco, perdaient à l'extérieur. Cette première journée a été émaillée d'incidents. A Marseille, où Bernard Tapie a interdit l'accès au stade-vélodrome aux équipes des deux chaînes publiques de télévision, un caméraman a été frappé par un supporteur marseillais.

A Bordeaux, après la défaite de leur équipe, environ 150 supporteurs du PSG se sont livrés à des dégradations, notamment dans des bars. Trente-six supporteurs des deux équipes ont été interpellés samedi soir, avant d'être remis en liberté le lendemain.

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Le Stade-Vélodrome s'est trouvé un nouveau dieu, samedi soir. Un dieu sans ballon, mais cramponné à une vérité. Un dieu tremblant, symbole de la résistance phocéenne. Un dieu flageolant d'émotion, face à un public reconnaissant de ce qu'il n'ait *« pas craqué »*. Une heure avant le match Marseille-Lens, Jean-Pierre Bernès faisait son entrée sur le terrain. Les poings tendus vers les tribunes presque pleines, l'œil humide, l'*« homme malade »*, comme il se définit lui-même, entamait son tour d'honneur sous *les vivats de la foule, couvé du* regard par un Bernard Tapie aux mâchoires serrées.

A lui seul, Jean-Pierre Bernès a fait le spectacle de cette première soirée du championnat de France ; son tour d'adieu avant sa démission remise dimanche à Bernard Tapie. Les footballeurs se sont contentés d'assurer la seconde partie, dans un match sans grand éclat, où la patte opportune de Basile Boli a mis fin à l'incertitude d'une mêlée brouillonne. L'Olympique de Marseille est le vainqueur, laborieux mais prometteur, d'un simple match de reprise. Et la foule, après un dernier regard au feu d'artifice censé couronner une soirée de liesse, est rentrée tranquillement chez elle, sans les tambours, trompettes et fanions de rigueur. Comme si quelque chose s'était fêlé, depuis la formidable victoire en Coupe d'Europe. Un triomphe modeste, au seuil d'une saison sous hypothèque.

Réflexe légitimiste

C'est que sous ses airs assurés, derrière ses jugements à l'emporte-piece, Marseille doute de son football. Démonstrative mais pudique, elle n'ose pas dévoiler combien l'« affaire » l'affecte. Tout le monde en est persuadé, quelle qu'en soit l'issue, celle-ci laissera des marques profondes. Le premier réflexe des Marseillais est légitimiste. C'est le « touche pas à mon OM » sans nuance des « Ultras », les supporteurs inconditionnels. Chacun développe sa propre thèse, pour dédouaner le club, celle du complot sportif, financier, de la vengeance sentimentale, de la campagne médiatique, et bien sûr de la cabale politique.

La personnalité de Bernard Tapie est au centre des débats, controversée. Il a été l'homme par qui le succès est arrivé à Marseille. Poussé à la tête du club par Gaston Defferre en 1986, après avoir hésité sur la reprise du Racing Club de Strasbourg, Bernard Tapie a injecté des millions de francs dans l'OM, qui est devenu cinq fois champion de France avant d'être la première formation française à remporter la Coupe d'Europe. Aujourd'hui, beaucoup de Marseillais ne savent plus s'ils doivent lui en être reconnaissants ou non. *« En gagnant la Coupe d'Europe, Tapie a tout gagné, y compris la mairie*, anticipe Noël Bouchiron, un supporteur dont le quartier général est le bar du Pythéas, à deux pas de la Canebière. *Rappelez-vous l'anecdote du gamin qui disait que Defferre était le maire de l'OM. A travers l'OM, c'est Tapie qu'on veut faire tomber. Finalement, c'est Marseille qui trinque. »*

« Une peccadille »

Depuis le début de l'affaire, certains supporteurs marseillais se sont mués en exégètes d'une presse en laquelle ils n'ont plus confiance, traquant scrupuleusement les indices de la machination médiatico-judiciaire ourdie contre leur club. Suivant l'exemple *de Bernard Tapie, qui a refusé* d'admettre les journalistes de France 3 et France 2 sur le stade, samedi soir *(lire ci-dessous)*, ils excluent et mettent à l'index. Seule trouve grâce à leurs yeux la presse « du Sud », *Méridional* et *Provençal* en tête. Les deux quotidiens marseillais, frères ennemis partageant les mêmes locaux, sont opposés politiquement, *le Provençal* à gauche, *le Méridional* à droite. *« Mais nous avons fait l'union sacrée, nous sommes d'abord marseillais*, insiste André De Rocca, chef des sports au *Provençal. Agressés par les gens du Nord, nous défendons des intérêts communs du club et de la ville. »*

Une frange des supporteurs ne s'est jamais autorisée à penser qu'il ait pu y avoir corruption lors du match OM-Valenciennes *du 20 mai. Ce sont les plus jeunes* et les plus démunis, les Dodgers, les Fanatiques, les Winners ou encore les Ultras. Des clubs récents, encouragés par l'OM, qui leur offre des places à tarif réduit, des prix pour les déplacements à l'extérieur. Pour les Ultras, dont le siège est une boutique de bibelots et articles divers aux couleurs de l'OM, sise face au stade, les choses sont simples : *« L'affaire a été montée de toutes pièces, par jalousie. En France, on n'aime pas les équipes qui gagnent*, s'emporte Benoît. *Surtout quand c'est Marseille. »* Les Ultras, créés en 1984, regroupent plus de 2 000 adhérents, dont l'hymne est : *« l'OM, un mythe, une foi, un combat »*. *« Ces formules, c'est pour le folklore*, souligne Benoît. *Notre but est plutôt de faire de l'animation pour empêcher la violence. »*

Aujourd'hui, les Ultras craignent d'être débordés par des clubs plus jeunes, plus *« fanatiques »*, qui se disent *« Provençaux »* face aux équipes françaises, et se découvrent Français quand leur équipe joue en Coupe d'Europe. Dans une ville où le chômage peut atteindre 30 % dans certains quartiers, où le manque de boîtes de nuit, et la fermeture du métro à 21 h 30 font office de couvre-feu naturel, pour des jeunes sans avenir ni loisirs bon marché, le match de foot du samedi soir représente « la » sortie à ne pas manquer. Et il est hors de question de s'attaquer à cette machine à rêver qu'est l'Olympique de Marseille, l'exutoire de leurs frustrations.

Mais les autres générations de supporteurs, les plus anciens, ont perdu leurs certitudes. *« Les jeunes ne cherchent pas à comprendre. »* Jacques Pélissier, président du Club central des supporters (CCS) de l'OM et tenancier du bar du même nom, allée Gambetta, était comme eux. Après vingt-cinq ans de soutien sans faille à l'équipe marseillaise, il est comme désemparé. Depuis l'arrivée de Bernard Tapie, l'OM a changé. Le CCS a perdu le monopole des ventes des abonnements, et les nouveaux clubs cassent les prix. *« Résultat : les billets sont en vente partout et il n'y a plus de contrôle des spectateurs. Tapie veut diviser pour régner. Nous, les anciens, nous aurions aimé que l'OM reste une famille, c'est devenu une pyramide avec des voies secrètes. »*

Si on les laisse s'épancher, qu'on explore avec eux les méandres de l'« affaire », les Marseillais finissent par reconnaître que la corruption, ça existe, et que *dans le football, c'est sûr, il y a* trop d'argent. Ils admettent confusément qu'*« il a dû se passer quelque chose »*. Mais, *« 250 000 francs, c'est une peccadille »*, et, de toute façon, *« on ne pourra rien prouver »*. Suprême excuse, *« le foot est à l'image de notre société »*. *« Si on veut faire le ménage*, argumente André De Rocca, *il faut aussi combattre le dopage, la drogue, le sang contaminé... »* Voilà l'ultime défense des supporteurs. Le monde est pourri, et *« bien couillon »* serait celui qui n'en profiterait pas.

HERVÉ MORIN

Lire aussi page 20 : « Circenses »

A la suite de nouveaux incidents à Marseille et à Bordeaux

Hervé Bourges dénonce « des méthodes mafieuses »

Le président de France Télévision, Hervé Bourges, a protesté en termes très vifs, dimanche soir 25 juillet, sur France 2, à la suite des incidents dont ont été victimes, la veille au soir, plusieurs équipes des chaînes publiques de télévision en marge des matches de football Bordeaux-Paris-Saint-Germain et Marseille-Lens.

A Bordeaux, où quelques dizaines de supporteurs du PSG, déçus par la défaite de leurs favoris, se sont livrés à des actes de vandalisme et où trente-six personnes ont été interpellées, deux équipes de France 3 Aquitaine ont été agressées par certains de ces « casseurs ». Une voiture et une caméra ont été endommagées. France 3 a déposé plainte.

A Marseille, quelques supporteurs extrêmement excités ont pris à partie, à l'entrée du stade, les équipes de France 2 et France 3, dûment *accréditées, qui essayaient* en vain d'accéder à la tribune de presse où elles venaient d'être interdites de séjour par les dirigeants du club. Accusant les journalistes et les techniciens d'être *« des charognards »*, responsables des démêlés de l'OM avec le club de Valenciennes et la *justice*, plusieurs individus ont frappé certains d'entre eux. Un reporteur d'images de France 2 a eu le nez fracturé.

M. Bourges a exprimé l'intention de *« saisir dans les plus brefs délais le ministre de la jeunesse et des sports et le ministre de la communication, ainsi que le Conseil supérieur de l'audiovisuel et la Fédération française de football »*. Il a ajouté : *« Il s'agit non seulement de condamner des méthodes qui font obstacle au droit à l'information du public, garanti par la loi du 13 juillet 1992* (1), *mais aussi de faire respecter les accords contractuels du 18 juin 1992 signés entre France Télévision et le football français. (...) Il ne faudrait quand même pas que des méthodes mafieuses, qui sont en cours sur certains stades, puissent devenir la règle générale. Il est anormal que des journalistes soient molestés, que des caméras soient jetées à la mer, que des actes de violence s'exercent à l'encontre de ceux qui ne font que leur métier. (...) C'est très grave. Je suis déterminé à permettre à tous les journalistes et à tous les techniciens d'être présents partout parce que c'est le droit d'une démocratie. »*

Le président de la Ligue nationale de football, Noël Le Graët, présent sur le même plateau, a fait savoir qu'il s'entretiendrait prochainement de cela avec M. Tapie, en assurant que les équipes de France 2 et France 3 pourraient *« continuer à travailler sur les stades dès le week-end prochain. »*

M. Tapie : « Voyeurisme »

Dans un entretien paru, lundi, dans *le Provençal*, M. Tapie explique qu'il n'a fait qu'*« appliquer le règlement »* en n'autorisant l'accès au stade qu'aux équipes de TF 1 et de Canal Plus. Commentant ses accrochages précédents avec les représentants des chaînes publiques, le président de l'OM indique notamment : *« Lorsque les journalistes de la télévision utilisent leurs caméras comme un fusil à lunette, qu'ils ne comptent pas sur moi pour jouer le gibier. »* Justifiant le geste par lequel il a jeté à l'eau une caméra de France 3 qui essayait de filmer le retour de Jean-Pierre Bernès à bord de son yacht, M. Tapie précise : *« Là, ce n'est plus du journalisme, c'était du voyeurisme. »*

Le ministre de la communication, Alain Carignon, a *« condamné la prise à partie des journalistes dans l'exercice de leur mission »*, en estimant : *« Les incidents de ces derniers jours marquent une montée de l'intolérance, un manque de respect de la déontologie des journalistes, du droit à l'information, du code de bonne conduite qui avait été élaboré en son temps par les parties concernées. »*

Le syndicat SNJ-CGT de France 3 s'est demandé si *« le football va échapper aux lois »* et a indiqué qu'il donnera *« les suites juridiques qui s'imposent »* à ces incidents. La section provençale de l'Union syndicale des journalistes sportifs (USJSF) a tenu à *« rappeler à Bernard Tapie que la liberté de l'information reste dans notre pays un droit fondamental et un des piliers de la démocratie. »*

(1) La loi dite Bredin du 13 juillet 1992, modifiant la loi du 16 juillet 1984 sur le sport, dispose notamment, dans son article 13 : *« La cession du droit d'exploitation d'une manifestation ou d'une compétition sportive à un service de communication audiovisuelle ne peut faire obstacle à l'information du public par les autres services de communication audiovisuelle. Le vendeur ou l'acquéreur de ce droit ne peuvent s'opposer à la diffusion, par d'autres services de communication audiovisuelle, de brefs extraits librement choisis par le service qui les diffuse. »* Il précise aussi que cette cession *« n'autorise ni l'organisateur de cette manifestation ou de cette compétition ni le cessionnaire de ce droit à s'opposer au libre accès des journalistes et des personnels des entreprises d'information écrite ou audiovisuelle aux enceintes sportives »*.

CATASTROPHES

En six semaines

Les inondations du Mississippi ont fait plus de quarante morts

Les eaux en crue du Mississippi continuent de tuer dans le centre des Etats-Unis. Après de nouvelles et fortes pluies, samedi 24 juillet, quatre adolescents et deux moniteurs, qui faisaient de *la spéléologie près de Saint-Louis* (Missouri), ont été surpris au fond d'une grotte et sont morts noyés. Cette dernière tragédie porte à plus de quarante le nombre des Américains qui ont péri depuis six semaines dans les inondations, les pires survenues depuis vingt ans aux Etats-Unis.

D'autre part, les 77 000 habitants de Saint-Joseph (Missouri) sont privés d'eau potable depuis que l'usine de traitement des eaux a été submergée. On craint à nouveau pour l'usine de Des Moines *(Iowa), dont l'interruption de* fonctionnement avait privé d'eau les 250 000 habitants de la ville pendant douze jours. – (*AFP*, *AP*.)

□ **Marée noire au large du Japon.** – Un pétrolier japonais est entré en collision avec un cargo libérien, dans la nuit du vendredi 23 au samedi 24 juillet, à 14 km au nord-est du cap Tsumekizaki (ouest de Tokyo). L'accident a provoqué une brèche sur le flanc gauche du *Ryoyo-Maru*, déversant 500 tonnes de pétrole lourd dans l'océan Pacifique. Bien que la nappe de pétrole s'étende sur 18 km2, les risques de pollution sont minimes. L'incident n'a fait aucune victime parmi l'équipage.

SOCIÉTÉ

Les suites de l'affaire Botton

Le parquet de Lyon a délivré un réquisitoire supplétif concernant La Vie claire

A la demande du juge Philippe Courroye, chargé d'instruire l'affaire Noir-Botton, le parquet de Lyon vient de délivrer un réquisitoire supplétif concernant la société La Vie claire, que Pierre Botton avait rachetée à Bernard Tapie en février 1992 avant que le contrat de cession ne soit résilié en août 1992. Cette nouvelle dimension du dossier permettra sans doute à Pierre Botton de s'expliquer sur ce qu'il avait voulu dire, une semaine avant son inculpation en novembre 1992 (*le Monde* du 13 novembre 1992), en affirmant qu'il avait découvert *« un ensemble d'anomalies comptables »* après le rachat de La Vie claire à M. Tapie. *« J'ai vu des choses que je ne devais pas voir »*, ajoutait-il alors sans donner plus de précisions.

LYON

de notre bureau régional

Si l'instruction du dossier Sarroca vient de toucher à son terme, après une longue période de léthargie (*le Monde* du 22 juillet), celle de l'affaire Noir-Botton, beaucoup plus intensive, n'a pas encore connu de trêve, et il faudra sans doute attendre l'automne pour en voir le bout. Dossier dans le dossier, le volet concernant la SDEI, filiale du groupe Lyonnaise des eaux-Dumez, « sponsor » de Pierre Botton et, semble-t-il, de plusieurs hommes politiques, pourrait alors, à son tour, croître et s'enrichir.

D'autres développements extérieurs sont envisageables puisque les pièces concernant certains comptes bancaires du maire de Lyon, communiquées, le 25 juin, au parquet de Lyon, donneront vraisemblablement lieu à des investigations complémentaires. Le parquet entend les examiner avec minutie et transmettre ses observations à la chancellerie, où l'on nous a réaffirmé, jeudi 22 juillet, que *« rien ne serait fait pour paralyser ou ralentir telle ou telle enquête »*.

« Canard boiteux »

Pour l'heure, c'est une « ouverture » inattendue qui retient l'attention : la délivrance par le parquet de Lyon d'un réquisitoire supplétif concernant trois ou quatre fausses factures tirées sur La Vie claire, dont Pierre Botton fut le fugace propriétaire en 1992, et qui va automatiquement provoquer une nouvelle mise en examen du gendre de Michel Noir pour *« abus de biens sociaux »*. Cette notification à venir correspondrait à des ponctions, d'un montant total de 1,2 million de francs, opérées sur la société spécialisée dans les produits de régime, *via* Boisson SA, autre société du « groupe » Botton.

Entendu, le 14 janvier, sur les comptes de Lugdunum Finances, constituée en novembre 1991 pour racheter La Vie claire, Pierre Botton avait mis en cause la gestion de son ancien propriétaire, Bernard Tapie. Avant de racheter, le 20 février 1992, cette société dont la raison sociale ne manquait pas d'attrait, M. Botton n'avait pas pris la précaution de faire réaliser un audit et s'était contenté de demander à Charles Giscard d'Estaing, son « financier », de rédiger un document sommaire sur la situation financière de La Vie claire.

Le neveu de l'ancien président de la République avait accepté d'être administrateur de Lugdunum Finances, parce qu'il lui avait *« semblé opportun d'être membre du conseil d'administration d'une société rachetée à Bernard Tapie »*. Peu éclairant, le mémoire qu'il avait rédigé avait suffi à la Société de banque occidentale (SDBO), une filiale du Crédit lyonnais avec laquelle M. Tapie entretient de longue date des relations étroites, pour qu'elle décide d'accorder un prêt de quelque 100 millions de francs à Lugdunum.

Plus tard, Pierre Botton aurait découvert que La Vie claire était un *« canard boiteux »*. Devant le juge Courroye, il avait notamment affirmé que des mouvements de comptes courants en provenance du groupe Bernard Tapie apparaissaient sur les comptes de La Vie claire à la veille des clôtures d'exercice pour en disparaître le surlendemain, et que des *« créances irrécupérables »* avaient été imputées à la comptabilité. En faisant état de ces accusations, *le Monde* avait demandé son point de vue à Bernard Tapie, alors ministre de la ville, qui nous avait d'emblée déclaré : *« Ça ne m'intéresse pas ! Pour moi, M. Botton a un crédit à peu près égal à zéro. »*

« En réparation du préjudice subi »

Redevenu propriétaire de La Vie claire après que M. Botton eut renoncé à l'acheter, M. Tapie ajoutait cependant : *« BT Finance est une société que je ne préside plus depuis près de deux ans ; quant à La Vie claire, cela doit faire quatre ans et demi qu'elle est autonome, avec une direction totalement décentralisée. Donc, ça ne me concerne pas »* (*le Monde* daté 17-18 janvier). Quant au PDG de La Vie claire et de Bernard Tapie Finance, M. Elie Fellous, il précisait que *« les comptes annuels de La Vie claire sont certifiés sincères et exacts par les commissaires aux comptes, et cette vérification couvre exhaustivement les opérations de chaque exercice »* (*le Monde* du 20 janvier).

Toutefois, Pierre Botton finit par obtenir l'annulation amiable de la vente au moment même où ses problèmes avec le fisc, puis avec la justice devenaient sérieux. Mais, à l'évidence, *« l'indemnité forfaitaire transactionnelle et définitive en réparation du préjudice subi »* dont il bénéficia alors, sans que l'on sache bien quel était ce « préjudice », n'a pas épuisé le contentieux entre les deux hommes, dont l'un, par sa réussite médiatique, constituait, semble-t-il, le « modèle » de l'autre.

D'un montant de 5,5 millions de francs, cette indemnité due par Bernard Tapie Finance à Lugdunum Finances depuis la résiliation de la vente, le 19 août 1992, a été versée à hauteur de 2 millions de francs, les 3,5 millions restants faisant l'objet d'une clause d'arbitrage.

Pierre Botton, qui prétend avoir vu *« des choses* [qu'il] *n'aurait pas dû voir »* au sein de La Vie claire, a-t-il conservé des documents à l'appui de ses dires et est-il prêt aujourd'hui, dans le contexte de l'affaire OM-Valenciennes, à les remettre à la justice ?

Dans l'affirmative, le parquet de Créteil, territorialement compétent puisque le siège de La Vie claire est à Maisons-Alfort (Val-de-Marne), pourrait en être le destinataire. On observera cependant qu'une plainte déposée à Créteil par Pierre Botton n'a pas abouti et que les dénonciations faites auprès de cette même juridiction par les commissaires aux comptes de La Vie claire, et concernant les fausses factures au bénéfice de Boisson SA, ont aussitôt été transmises au parquet de Lyon. Rien n'interdit de penser qu'une nouvelle mi-temps judiciaire pourrait se jouer sur les bords de la Saône.

« Revue de presse »

Ne relâchant pas son effort, Philippe Courroye a procédé ces derniers jours à plusieurs auditions, notamment celle d'Anne Beauchêne, attachée parlementaire de Michel Noir et l'un des cinq salariés permanents de son « antenne » de l'avenue de Breteuil, à Paris, qui a été confrontée, mardi 20 juillet, à Pierre Botton. Il fut alors notamment question de *la Chasse au mammouth*, un livre d'entretiens, avec de nombreuses personnalités (du violoncelliste Rostropovitch à Jacques Delors en passant par le cardinal Decourtray ou Andreï Sakharov) publié par Michel Noir en janvier 1989 chez Robert Laffont.

Jeudi 22 juillet au matin, le magistrat instructeur a prolongé sa « revue de presse », décidément inépuisable, en convoquant comme témoin le journaliste Pierre-Luc Séguillon. Ce dernier, qui, au moment des faits, était responsable du service politique de TF 1, où il avait lancé « Questions à domicile » en compagnie d'Anne Sinclair, avant de passer sur la Cinq, avait fait subir plusieurs séances d'entraînement à la télévision à Michel Noir, alors ministre du commerce extérieur du gouvernement de Jacques Chirac.

C'est le maire de Lyon, lui-même, qui, lors de son audition comme témoin, en février, avait spontanément évoqué ces séances, données, selon lui, dans le cadre de la société Vidéo 5 et réglées en espèces sur les *« fonds secrets du ministère »*. M. Séguillon, qui semble être intervenu une dizaine de fois comme « professeur », en 1987 et 1988, affirme, pour sa part, avoir été payé, à raison de 5 000 francs par séance, par le chauffeur de Pierre Botton (1). Le journaliste était alors persuadé que M. Botton était le conseiller du ministre.

Une cassette vidéo, versée au dossier par Pierre Botton, donne une idée de la diversité des séances d'entraînement. Intitulée *A table*, on y voit M. Séguillon et Yves Mourousi dispenser des conseils de décontraction et des petits trucs pour être *« à l'aise avec ses convives »* à l'ancien garde des sceaux, Pierre Arpaillange.

ROBERT BELLERET

(1) Ce même chauffeur, salarié successivement par les sociétés Enfin, Boisson et La Vie claire, avait affirmé, devant les enquêteurs du SRPJ qui l'ont interrogé, avoir régulièrement assuré le transport de M. Noir *« entre l'Assemblée nationale, le Sénat ou Matignon »* avec la R 25 de Pierre Botton. L'ancien ministre a démenti.

A Nice

Un adjoint au maire entendu comme témoin dans une affaire de corruption

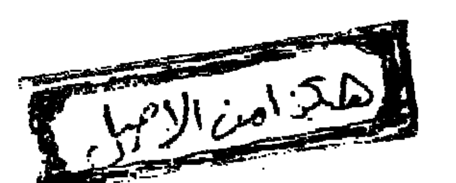
NICE

de notre correspondant régional

Pierre Chatelain, adjoint (PR) au maire de Nice, délégué à la sécurité, a été entendu, comme témoin, jeudi 22 et vendredi 23 juillet, par les fonctionnaires du SRPJ de Nice dans le cadre de l'enquête sur l'affaire de corruption présumée de la SEREL, une société niçoise spécialisée dans la régulation routière. M. Chatelain, président de la Société d'économie mixte intercommunale d'aménagement, de circulation et de stationnement (SEMIACS), avait été accusé par Francis Guillot, PDG de la SEREL, d'avoir reçu, en octobre 1991, un «pot de vin» de 150 000 francs. Selon M. Guillot, mis en examen pour corruption active et incarcéré, le 1er juillet (*le Monde* du 3 juillet), cette somme aurait permis à l'élu niçois d'effectuer des réparations dans sa villa de la banlieue de Nice. M. Chatelain a formellement réfuté *«des allégations de M. Guillot»* qui, selon lui, a agi par vengeance, après son refus, de signer en sa faveur, en décembre 1992, une lettre de commande pour un marché d'appareillage électronique de 17 millions de francs. Il a annoncé son intention de déposer une plainte en dénonciation calomnieuse contre son accusateur.

G.P.

□ **Report du lancement de Discovery.** – Le lancement de la navette américaine Discovery, qui devait emporter de Cap-Canaveral (Floride), samedi 24 juillet, cinq astronautes dans l'espace, a été stoppé dix-neuf secondes avant l'heure de tir. L'arrêt automatique du compte à rebours a été déclenché par la fusée d'appoint (booster) de droite, dont le système d'orientation de la tuyère ne fonctionnait pas. Prévu à l'origine pour le samedi 17 juillet, le lancement de Discovery avait été annulé une première fois, une heure avant le tir, par une panne électrique survenue sur un système de lancement des boosters. – *(AFP, UPI.)*



SOCIÉTÉ

Un adjoint au maire entendu ... dans une affaire de ...

INTÉGRATION

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la nationalité

La manifestation de la volonté de devenir français sera exigée à partir de 1994

Le *Journal officiel* du vendredi 23 juillet publie le texte de la loi réformant le droit de la nationalité, dont l'essentiel a été avalisé par le Conseil constitutionnel (*le Monde* du 22 juillet). Certaines dispositions sont d'application immédiate, comme l'allongement de six mois à deux ans du délai nécessaire pour obtenir la nationalité, *après le mariage* avec un Français, la suppression de la possibilité pour les parents étrangers de demander la nationalité pour leurs enfants mineurs nés en France, et la suppression de la procédure de réintégration dans la nationalité française (sauf pour les personnes ayant déjà sollicité l'autorisation de souscrire une telle déclaration).

En revanche, la loi reporte au 1er janvier 1994 la mise en œuvre d'autres modifications, comme l'exigence d'une manifestation de volonté entre seize et vingt et un ans pour l'acquisition de la nationalité française par les jeunes nés en France de parents étrangers nés à l'étranger. La mise en œuvre de ce dispositif central de la réforme doit être accompagnée d'une campagne d'information destinée aux jeunes concernés.

D'autres dispositions de la loi nouvelle *attendront aussi l'an* prochain pour entrer en vigueur. Ainsi, les enfants nés en France à compter du 1er janvier 1994 d'un parent né dans d'anciens territoires français, avant leur indépendance, ne seront plus français de naissance. Cependant, dans le cas où le parent est né en Algérie avant l'indépendance, les enfants nés en France à compter du 1er janvier prochain seront français à la naissance, à condition que le parent en question justifie d'une résidence régulière en France depuis cinq ans.



MÉDECINE

En dépit d'une décision du Conseil d'Etat

Les médicaments «antiasthéniques» ne seront pas remboursés par la Sécurité sociale

Le Conseil d'Etat a récemment annulé un arrêté ministériel datant de 1991 qui mettait un terme au coûteux remboursement par la Sécurité sociale de plus d'une centaine de produits dits «antiasthéniques», censés lutter contre la fatigue. Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, a décidé de contre-attaquer en rédigeant, sous une nouvelle forme, un arrêté fondé sur les mêmes motifs.

En se fondant sur le principe selon lequel la Sécurité sociale ne doit prendre en charge que des substances médicamenteuses qui ont, scientifiquement, fait leurs preuves, Claude Evin, alors ministre des affaires sociales, avait pris, début 1991, un arrêté conduisant au «déremboursement» de plus d'une centaine de produits «antiasthéniques».

Sous ce nom, on classe toute une pharmacopée hétéroclite de produits réunissant des propriétés *«défatigantes», «psycho-stimulantes», «coup de fouet»*, etc. Dans le jargon médical, on fait valoir que ces substances *«sont indiquées dans le traitement symptomatique de l'asthénie fonctionnelle»*. En d'autres termes, elles sont de nature à faire disparaître les symptômes d'une «fatigue» dont on ne saisit pas clairement l'origine. S'ils peuvent, dans certains cas, avoir une action positive, ces produits doivent-ils être pris en charge à tout coup par les caisses de Sécurité sociale à hauteur de 40 %?

Mesure d'économie

Claude Evin et Bruno Durieux, son ministre délégué à la santé, avaient décidé, par arrêté, de sortir l'ensemble de ces produits de la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables. Cette mesure devait avoir pour conséquence immédiate une économie de plusieurs centaines de millions de francs annuels pour la Sécurité sociale. Plusieurs firmes parmi les plus concernées (Beaufour-Ipsen; *Innothera; Veyron et Froment*; Biostabilex-Urap), rejointes par l'association Force ouvrière consommateurs avaient, en mai 1991, engagé une action devant le Conseil d'Etat afin d'annuler l'arrêté ministériel.

Dans une décision en date du 9 juillet dernier, le Conseil d'Etat accède à cette demande, annulant l'arrêté ministériel en date du 28 février 1991 et condamnant l'Etat à payer à plusieurs des laboratoires concernés une somme de 5 000 francs. *«Les décisions d'exclure un produit de la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables aux assurés sociaux doivent comporter un exposé des motifs fondé sur des critères objectifs et vérifiables»*, souligne le Conseil d'Etat.

«Les motifs de cette décision du Conseil d'Etat nous indiquent clairement ce qu'il convient dorénavant de faire», souligne-t-on aujourd'hui au cabinet de Philippe Douste-Blazy, *où l'on précise que le directeur* de la Sécurité sociale est en train de rédiger un nouvel arrêté visant le même objectif que l'arrêté annulé, mais cette fois conforme aux directives de la Communauté économique européenne sur lesquelles s'appuie le Conseil d'Etat.

La rédaction du prochain arrêté comportera, *de manière explicite*, les conclusions de la commission de la transparence quant à l'ensemble des molécules «antiasthéniques». *«Le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique et les laboratoires concernés viennent d'être informés de notre décision*, ajoute-t-on. *Personne n'aurait compris, à une époque où l'accent est plus que jamais mis sur la maîtrise des dépenses de santé, que nous acceptions de revenir sur ce déremboursement.»* Il est toutefois exclu que le gouvernement procède au déremboursement des substances homéopathiques.

JEAN-YVES NAU

□ **Jean-Pierre Fourcade souhaite une loi sur l'indemnisation de l'aléa thérapeutique.** – A la suite des informations concernant la contamination d'enfants par l'agent infectieux de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, Jean-Pierre Fourcade (PR), président de la commission des affaires sociales du Sénat, a, vendredi 23 juillet, souligné *«la nécessité absolue de donner une réponse législative aux questions posées par la prise en compte et l'indemnisation de l'aléa thérapeutique»*. Sans commenter les circonstances qui ont conduit à cette contamination, M. Fourcade *«regrette que les gouvernements qui se sont succédé jusqu'au mois de mars n'aient pas su respecter leurs engagements renouvelés de proposer au Parlement de débattre de cette question»*. Il se déclare aujourd'hui *«convaincu que l'actuel gouvernement ne manquera pas de permettre au Parlement d'engager un tel débat dans les meilleurs délais»*. Une réflexion sur ce thème est actuellement engagée au ministère de la justice.

UNE AFFICHE





FAITS DIVERS

Après une course-poursuite dans la Drôme

Un gendarme tue un automobiliste d'une balle dans la tête

Voulant échapper à un contrôle de gendarmerie, un automobiliste âgé de trente ans, Franck Moret, a été tué d'une balle dans la tête par un gendarme du peloton autoroutier de la Drôme, dimanche vers 5 h 30 à Chantemerle-les-Blés (Drôme), à l'issue d'une course-poursuite. La compagne de Franck Moret, Géraldine Plenet, vingt-deux ans, se trouvait à ses côtés au moment du drame.

Ingénieur dans une société d'électronique travaillant en sous-traitance pour le ministère de la défense, Franck Moret et sa compagne sortaient d'une discothèque proche de la maison des parents du jeune homme où le couple passait des vacances. Après avoir raté le chemin menant à la demeure familiale, la Golf conduite par Franck Moret avait fait demi-tour sur une route longeant l'autoroute A7. Se trouvant en face d'un véhicule de gendarmerie, le conducteur avait alors *«pris peur»*, selon la jeune femme, parce qu'il ne portait pas sa ceinture de sécurité et qu'il redoutait un test d'alcoolémie.

Après 2 kilomètres de poursuite, la voiture s'immobilisait à la suite d'une fausse manœuvre. Sortis de leur véhicule, les gendarmes entouraient le véhicule du fuyard, qui réussissait à redémarrer brutalement. Selon la version de la gendarmerie, la Golf renversait alors l'un des militaires – qui souffre d'une entorse et de contusions sans gravité – et lui aurait roulé sur les jambes. Selon Géraldine Plenet, la Golf n'aurait pas roulé sur le gendarme. Neuf coups de feu ont été tirés par ce dernier, trois balles touchant le véhicule, dont l'une atteignant mortellement Franck Moret à la tête.

Les parents du jeune homme ont déposé plainte contre X... pour «homicide volontaire». Une enquête a été confiée par le parquet de Valence à la section de recherches de la gendarmerie de Grenoble.

□ **Un mort dans l'incendie d'une maison de retraite à Nantes.** – Une pensionnaire âgée de quatre-vingt-*neuf ans a trouvé la mort*, dimanche 25 juillet, dans l'incendie de la maison de retraite Notre-Dame de Charité à Nantes. Elle est morte asphyxiée dans le sinistre qui a partiellement ravagé cet établissement logeant cinquante-huit pensionnaires.

□ **Un nationaliste corse écroué pour tentative d'assassinat.** – Antoine Nivaggioni, restaurateur à Ajaccio et militant du Mouvement pour l'autodétermination (MPA), a été mis en examen pour tentative d'homicide, port d'arme prohibé et vol de moto, samedi 24 juillet, après la tentative d'assassinat commise jeudi 22 juillet à Ajaccio contre un gérant de discothèque. Ce dernier, Roch Orsini, avait été blessé par balles par des hommes circulant à moto sur la route des Sanguinaires. Dans leur fuite, les agresseurs avaient percuté une voiture, abandonnant sur place une moto volée. Après l'agression, Antoine Nivaggioni, trente-deux ans, avait été interpellé, armé de son revolver, par les policiers dans une maison voisine.

□ **Une mère et ses trois enfants ont péri dans l'incendie de leur pavillon en Seine-et-Marne.** – Les corps d'une femme de vingt-huit ans, et de ses trois enfants, âgés de dix ans, huit ans et quatre ans, ont été retrouvés dans leur pavillon de Rampillon (Seine-et-Marne) qui a été ravagé par un incendie dans la nuit de dimanche 25 à lundi 26 juillet.

SPORTS

CYCLISME : le Tour de France

Tony Rominger la poisse

Miguel Indurain a remporté le Tour de France, dimanche 25 juillet, pour la troisième année consécutive. L'Espagnol devance le Suisse Tony Rominger, qui est remonté de deux places au classement général, samedi, après sa victoire dans le contre-la-montre entre Brétigny-sur-Orge et Montlhéry. Double vainqueur d'étape dans les Alpes, Tony Rominger est également reparti avec le maillot du meilleur grimpeur. L'Ouzbek Djamolidine Abdoujaparov, vainqueur du dernier sprint sur les Champs-Elysées, emporte le maillot vert du classement à points. Le premier Français au classement général, Jean-Philippe Dojwa, est quinzième.

Tony Rominger a tout de suite mis les choses au point : il n'aurait pas pu gagner le Tour de France, Miguel Indurain était trop fort. Il l'aura répété au moins mille fois. Mille de plus, et l'on aurait peut-être accepté de le croire. Et pourtant, lui seul semble avoir été en mesure de chahuter la suprématie de l'Espagnol. Il fut double vainqueur d'étape dans les Alpes et, surtout, il a mis fin à son invincibilité dans le contre-la-montre, en le battant aisément, samedi 24 juillet, entre Brétigny-sur-Orge et Monthléry. Après trois étapes de montagnes il semblait plus frais qu'un Miguel Indurain se contentant de promener son maillot jaune.

S'il ne fallait retenir qu'une aventure de ce Tour 1993, le Suisse en représente toutes ses incertitudes. Il a eu la poisse, qui l'a englué dans les profondeurs du classement général pendant la première semaine de course. Il eut du panache dans les montagnes, pour finir sur un exploit.

Alors, on s'est mis à regretter. A rêver d'une surprise désormais impossible. On aurait souhaité remonter le temps, on faisait des comptes d'apothicaire. Et si Rominger n'avait pas perdu deux coéquipiers avant le contre-la-montre par équipes, s'il n'avait pas écopé d'une minute de pénalité, s'il n'avait pas essuyé un grain dans le premier contre-la-montre individuel au lac de Madine, s'il n'y avait pas crevé... Pour le Suisse, le Tour avait commencé dans la malchance. Il était 91e après dix jours de course. Il disait, malheureux, qu'il terminerait peut-être dans les dix premiers (*le Monde* daté 11-12 juillet). C'était avant Madine, où il a terminé deuxième malgré l'orage, et avant ses deux victoires à Serre-Chevalier et Isola 2 000.

En homme logique, il a calculé les minutes perdues de sa malchance et il est arrivé à un résultat de quatre minutes, presque le temps qui le sépare d'Indurain, aux Champs-Elysées. En homme sage, il a expliqué que, sans la guigne, la course aurait seulement changé de visage mais pas de vainqueur : *« Si j'avais talonné Indurain, la course aurait été plus ouverte et plus belle »*, affirme-t-il.

Un coureur programmé

Il était venu discret sur le Tour de France, presque anonyme, bien que double vainqueur du Tour d'Espagne. Il préférait cela, Rominger, se cachant dans le peloton, jugeant la popularité trop « polluante » pour un coureur cycliste. Même sa physionomie était un leurre. Il a trente-deux ans, mais son visage et ses yeux malicieux lui en donnent vingt. Le fait qu'il n'ait participé que deux fois à la course, et de façon piteuse – il fut 68e en 1988 et 57e en 1990 – contribuait à brouiller les pistes.

Il semblait être là par hasard. C'était encore une erreur. Tony Rominger, réputé pour être un coureur d'argent, avait tout prévu, tout programmé : *« Cette année, je gagnerai la Vuelta et je serai sur le podium du Tour de France »*, annonçait-il. Un coureur annonce rarement ses rendez-vous avec autant de précision. Un garçon méthodique, aussi. Parce qu'il a trente-deux ans, l'âge où certains raccrochent, il est le champion de la préparation minutieuse. Depuis six ans, il travaille avec un médecin italien, le docteur Ferrari. Avec lui, il protège son corps des intempéries du temps, prêt à aller au bout du monde pour gagner. Il est ainsi parti un mois s'entraîner à 4 000 mètres d'altitude, au Colorado, trois semaines avant le Tour, pour favoriser ses globules rouges.

Il ne s'est pas asphyxié dans les montagnes, il a vaincu le col du Galibier ou la Bonnette-Restefond, il est passé en tête au Tourmalet, décrochant le maillot du meilleur grimpeur. Lui seul avait dit que Miguel Indurain n'était pas invincible. Lui seul aurait pu le prouver. Il avait dit : *« Je ne suis pas le plus fort du peloton, mais certainement l'un des plus intelligents. »* Pourtant, c'est là qu'il a été battu par Indurain, qui l'aura toujours serré de près, l'empêchant d'enfiler le maillot jaune.

Tony Rominger est beau joueur. Malgré sa poisse des premiers jours, il a juré qu'il a été battu à la régulière. Bien sûr, il a promis de revenir. Quand on lui a encore demandé s'il n'était pas déçu, il a répété que Miguel était trop fort et que, après tout, le Tour de France était une course comme les autres.

BÉNÉDICTE MATHIEU

□ **Jeannie Longo quitte le Tour cycliste féminin.** – Vainqueur du prologue du deuxième Tour cycliste féminin, dimanche 25 juillet à Paris, Jeannie Longo a décidé de quitter l'épreuve, qui se termine le 8 août, en raison d'un différend avec les commissaires de courses. Ces derniers l'ont pénalisée de 2 secondes jugeant qu'elle s'était abritée derrière une moto qui la filmait. Bien que cette pénalité ne puisse lui faire perdre un maillot jaune – elle avait devancé la championne de France Marion Clignet de 3 secondes – Jeannie Longo a fait de son abandon une affaire de principe. *« Je n'ai plus rien à prouver »*, a-t-elle déclaré.

AUTOMOBILISME : le Grand Prix de formule 1 d'Allemagne

La chance au rendez-vous

Alain Prost (Williams-Renault) a remporté, dimanche 25 juillet, sur le circuit d'Hockenheim (Allemagne), la cinquante et unième victoire de sa carrière et la septième de la saison. Il a triomphé de son coéquipier Damon Hill, victime de l'éclatement d'un pneu arrière de sa monoplace. Avec ce nouveau succès, Prost (77 points) augmente son avance au championnat du monde sur le Brésilien Ayrton Senna (McLaren-Ford), quatrième derrière l'Allemand Michael Schumacher (Benetton-Ford) et le Britannique Mark Blundell (Ligier-Renault).

L'homme paraît seul. Comme ailleurs, sanglé dans sa combinaison bleu foncé. Nulle démonstration de joie. Juste un petit signe et il s'enfonce dans la réserve. Laisser à cet autre, pourtant deuxième dans sa combaison jaune, le plaisir de la fête. Prost se veut modeste. Prost la chance qui une nouvelle fois triomphe. Hill la poisse qui échoue.

Curieusement, les grands prix de formule 1 se suivent et se ressemblent, *en ce mois de juillet. Voici* deux semaines, à Silverstone, en Grande Bretagne, le pilote britannique semblait sur le point d'offrir à son public ce que son père, Graham Hill, n'avait jamais pu lui donner. Mais son moteur explosait à quelques tours de la fin, laissant le champ libre au Français, peu satisfait d'écrire sa cinquantième victoire dans de telles conditions.

Sans doute espérait-il effacer ce délicat souvenir à l'occasion du Grand Prix d'Hockenheim et démontrer que ses qualités de pilote et de metteur au point sont bien à l'origine de sa réussite. D'entrée de jeu, il s'attribuait la « pole position » et montrait qu'il savait attaquer lors d'un « warm-up » disputé sous un déluge, fatal à Derek Warwick sorti indemne d'un accident.

Bref on allait voir. Et... on ne vit rien, sinon la répétition d'un scénario connu. Dès le feu vert, un départ de fusée pour Damon Hill et un Prost impuissant, comme « scotché » sur la piste, obligé d'en découdre avec Senna. Au point que le Brésilien effectue un tête à queue qui le place en dernier. Le Français passe sur la pointe des pieds et, dès la sortie de la chicane, rattrape son retard. Prost rattrape Schumacher, le double inexorablement et, deux tours plus tard, dévore littéralement son coéquipier.

Tout paraissait donc en ordre. Le vieux et l'expérience devant, le jeune et l'impétuosité derrière. Mais c'était sans compter sur la direction de la course qui invitait le triple champion du monde à un arrêt au stand de dix secondes pour avoir coupé une chicane en voulant éviter un concurrent (1). Martin Brundle (Ligier) et Aguri Suzuki (Footwork) écopaient de la même punition tandis que Hill prenait la tête du Grand Prix.

Malgré sa fougue, Alain Prost ne pouvait combler son retard et l'on s'acheminait vers la première victoire du Britannique de trente ans quand, dans l'avant dernier tour, son pneu arrière gauche explosait, offrant la victoire à Alain Prost.

Vainqueur sur le tapis vert

Une victoire sans gloire, sans panache pour ce Grand Prix que l'on annonçait perturbé. Les Williams, les McLaren et Footwork n'étaient pas conformes depuis que, le 15 juillet, la Fédération internationale du sport automobile (FISA) avait déclaré contraires au réglement les aides à la conduite (suspension active, antipatinage, etc.) utilisées par ces monoplaces. N'allait-on pas interdire en course l'écurie Williams, incapable de réaliser dans de brefs délais une voiture satisfaisant aux vœux de la FISA ?

Mais, Frank Williams, suivi par les patrons d'autres écuries, interjetait appel de cette décision d'interdiction, devant le tribunal d'appel de la Fédération internationale automobile (FIA), ce qui avait pour effet de tout geler jusqu'au 2 août et de permettre aux écuries de courir au Grand Prix d'Allemagne avec leurs machines habituelles (*le Monde* du 17 juillet). Le sport était donc sauvé pour quinze jours et plus, si les constructeurs, à la veille d'Hockenheim, décidaient, à l'unanimité, d'autoriser les suspensions actives jusqu'à la fin du championnat 1993.

C'est ce qu'ils ont fait, *« pour le sport »*, dans les salons d'un hôtel, sous l'œil gourmand du vrai vainqueur du Grand Prix d'Hockenheim et du championnat du monde 1993, *le président de la FISA, le* britannique Max Mosley. Car c'est bien lui qui, faute d'obtenir de la part de tous les constructeurs une modification des règlements techniques de la formule 1 pour 1994 – Williams et McLaren freinaient des quatre fers –, a su jouer les uns contre les autres pour parvenir à ses fins.

Quel plus beau prétexte que cette interprétation inattendue, dès le mois de juin, de ce qu'étaient les suspensions actives et les systèmes antipatinage pour les considérer hors réglement. La bombe était armée. Elle a certes fait long feu, mais admirablement fonctionné et contraint les constructeurs à des alliances contre nature pour préserver la fin du championnat, les petits soutenant les grands, les tout électronique recevant l'appui de ceux qui ne le sont pas. Mais elle les a aussi contraints à adopter plus de souplesse vis-à-vis de la FISA pour l'année prochaine (2), preuve qu'en automobile aussi, les victoires se forgent sur le tapis vert.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) A Monaco, alors qu'il était en tête, Alain Prost avait écopé d'une pénalité et avait dû s'arrêter à son stand pour avoir légèrement anticipé le départ.

(2) Le futur réglement interdirait les suspensions actives, et maintiendrait les boîtes de vitesse à gestion électronique, en limitant le nombre des moteurs pour une saison.

AÉRONAUTIQUE : le Tour de France des jeunes pilotes

Vol à vue

Le 41e Tour de France aérien des jeunes pilotes, parti de Roanne le 22 juillet, s'achèvera à Ajaccio le 31 juillet, après neuf étapes, ponctuées de meeting aériens. Les soixante-sept concurrents, qui, sans exception, veulent devenir pilotes, cherchent à se distinguer dans une compétition qui fut longtemps, pour les compagnies aériennes, une pépinière de futurs professionnels.

NANCY

de notre envoyé spécial

« Plaisir et découverte » pour les uns, *« stress et transpiration »* pour les autres, *« soulagement d'avoir trouvé la piste »* pour les derniers, chaque étape de ce 41e Tour de France aura été riche de sensations diverses pour les soixante-sept jeunes pilotes engagés. Tous partagent un même rêve : *« devenir pilote »*. Une ambition légitime, puisque, comme le souligne Michel Cuta, le commissaire général du Tour, *« depuis la création de l'épreuve, en moyenne 30 % des engagés sont devenus professionnels. »* Agés de dix-sept à vingt et un ans, les jeunes pilotes tiennent, avec le Tour, une chance de se faire un nom, et en tout cas d'acquérir une solide expérience. Mais la piste qui mène au firmament des pilotes professionnels est de plus en plus encombrée, et pour mener carrière, ils savent qu'ils devront « piloter à vue ».

Il y a encore trois ans, les compagnies manquaient de pilotes. Les choses ont bien changé depuis.

Pour passer professionnel, quatre voies s'offrent aux Icare en herbe, mais elles sont de plus en plus étroites, en raison de la crise des transports aériens. L'Ecole nationale d'aviation civile (ENAC) n'offrait cette année qu'une vingtaine de places, alors qu'il y a peu, les promotions étaient de plus de cent élèves. Les écoles militaires opèrent une sélection drastique, qui laisse 96 % des candidats sur le carreau.

La formation *ab initio* des compagnies aériennes est, elle aussi, en voie de réduction. Sans compter qu'en cas d'embauche, les nombreux pilotes expérimentés mais sans emploi auront la priorité.

Reste la bonne vieille école de la patience et de l'expérience, celle de l'aéroclub. C'est aussi la plus longue et la plus onéreuse. *« Je connais de nombreux jeunes qui se sont endettés pour passer leurs brevets, et qui se retrouvent sans rien aujourd'hui*, souligne Michel Cupa. *Je leur conseillerais plutôt d'acquérir des diplômes techniques, puis éventuellement de passer pilote. »* Le mythe des chevaliers du ciel reste le plus fort, et Loïc, vingt ans, comme ses camarades, n'en démord pas : *« Ce n'est pas la première crise que traverse l'aéronautique. Il suffit d'attendre que ça se débouche. »*

Avoir son propre avion

Jean-Philippe Bague, candidat hors classement, a peut-être trouvé la solution. Agé de vingt-deux ans, ce professeur de dessin a construit lui-même, pour 70 000 francs, son avion de bois et de toile jaune, qu'il a intégralement financé par sponsoring. Il a peiné deux ans et demi, week-end et congés compris, mais il a calculé qu'il navigue désormais à moitié prix – 80 francs de l'heure, essence seulement – et, en deux mois, il a accumulé autant d'heures de vol que ses camarades en une année. Jean-Philippe laissera l'orage de la crise s'éloigner avant de passer professionnel. En attendant, il en est persuadé, *« la construction amateur, c'est la formule d'avenir »*.

HERVÉ MORIN

Les résultats

AUTOMOBILISME

Grand Prix de formule 1 d'Allemagne

1. A. Prost (Fra-Williams-Renault), les 306,675 km en 1 h 18 mn 40 s (moyenne : 248,451 km/h) ; 2. M. Schumacher (All-Benetton-Ford) à 16 s ; 3. M. Blundell (G-B-Ligier-Renault) à 59 s ; 4. A. Senna (Bré-McLaren-Ford) à 1 mn 8 s ; 5. R. Patrese (Ita-Benetton Ford) à 1 mn 31 s.

Championnat du monde des conducteurs (après dix courses) : 1. A. Prost (Fra) 77 pts ; 2. A. Senna (Bré) 50 ; 3. M. Schumacher (All) 36 ; 4. D. Hill (G-B) 28 ; 5. R. Patrese (Ita) 11.

Championnat du monde des constructeurs : 1. Williams-Renault, 105 pts ; 2. McLaren Ford, 53 ; 3. Benetton-Ford, 47 ; 4. Ligier-Renault, 19 ; 5. Lotus Ford, 10.

CYCLISME

Tour de France
Dix-neuvième étape (samedi 24 juillet)
Brétigny-sur-Orge-Montlhéry (48 km)

1. T. Rominger (Sui), 57 mn 2 s ; 2. M. Indurain (Esp) à 42 s ; 3. Z. Jaskula (Pol) à 1 mn 48 s ; 4. J. Bruyneel (Bel) à 2 mn 16 s ; 5. G. Bugno (Ita) à 3 mn ; 6. J.-F. Bernard (Fra) à 3 mn 5 s.

Vingtième étape (dimanche 25 juillet)
Viry-Châtillon-Paris (196,5 km)

1. D. Abdoujaparov (Ouz), 5 h 27 mn 20 s ; 2. F. Moncassin (Fra) ; 3. S. Colage (Ita) ; 4. U. Raab (All) ; 5. M. Sciandri (Ita) ; tous dans le même temps.

Classement général final : 1. M. Indurain (Esp), 95 h 57 mn 9 s ; 2. T. Rominger (Sui) à 4 mn 59 s ; 3. Z. Jaskula (Pol) à 5 mn 48 s ; 4. A. Mejia (Col) à 7 mn 29 s ; 5. B. Riis (Dan) à 16 mn 26 s ; 6. C. Chiappucci (Ita) à 17 mn 18 s ; 7. J. Bruyneel (Bel) à 18 mn 4 s ; 8. A. Hampsten (E-U) à 20 mn 14 s ; 9. P. Delgado (Esp) à 23 mn 57 s ; 10. V. Poulnikov (Ukr) à 25 mn 29 s (...) ; 15. J. Dojwa (Fra) à 30 mn 24.

FOOTBALL

Championnat de France
Première division
(première journée)

*Nantes b. Monaco	1-0
*Toulouse et Le Havre	0-0
Cannes b. *Saint-Etienne	2-1
*Bordeaux b. Paris-SG	1-0
*Marseille b. Lens	1-0
*Lille et Martigues	1-1
*Strasbourg et Auxerre	1-1
*Montpellier et Lyon	1-1
*Caen et Metz	1-1
*Sochaux b. Angers	4-1

Classement : 1. Sochaux ; 2. Cannes ; 3. Bordeaux, Marseille et Nantes, 2 pts ; *6. Auxerre, Caen, Lille, Lyon, Martigues,* Metz, Montpellier, Strasbourg, Le Havre et Toulouse, 1 ; 16. Saint-Etienne, Lens, Paris-SG et Angers, 0.

Deuxième division
(première journée)

Niort b. *Istres	2-0
*Beauvais et Charleville	1-1
*Laval et Saint-Brieuc	2-2
*Gueugnon b. Dunkerque	1-0
*Nancy b. Bastia	2-0
*Bourges b. Nîmes	3-0
*Red Star b. Mulhouse	4-1
*Alès b. Valence	2-0
*Le Mans et Rennes	1-1
*Nice b. Valenciennes	1-0
Rouen b. *Sedan	2-1

Classement : 1. Red Star, Bourges, Alès, Nancy, Niort, Rouen, Gueugnon et Nice, 2 pts ; 9. Laval, Saint-Brieuc, Beauvais, Charleville, Le Mans et Rennes ; 15. Sedan, Dunkerque, Bastia, Istres, Valence, Mulhouse et Nîmes, 0.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6091

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II			■			■			
III									
IV						■		■	
V				■					■
VI			■				■		
VII					■				
VIII									
IX						■			■
X								■	
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Accidents de terrain. – II. Mention flatteuse. Eau. Peut trotter dans la tête. – III. C'est en sortant qu'elle se fait remarquer. – IV. Permet de souffler. – V. Sur la rose des vents. Abers. – VI. Quartier de Florence. Manière de tomber. Préfixe. – VII. Champion de luth. Modifie une évolution. VIII. N'abuse personne quand il est pâle. – IX. Diriger. Pronom. – X. Le mal du pays. – XI. Prirent des mesures appropriées.

VERTICALEMENT

1. Frappées avec force. – 2. Ne laisse pas indifférent. – 3. Ordre de suppression. Sujet peu éclairé. – 4. Forme de savoir. Echappe à toute accusation de sottise. – 5. Resta dans son bain. Rigolo. – 6. Terre. Symbole. – 7. Mammifère. Le théâtre d'un étouffement. – 8. Quartier de Noirmoutier. Localise. – 9. Façon d'avancer. Le royaume des anges. Lie.

Solution du problème n° 6090

Horizontalement

I. Eboulements. RAC. – II. Mur. Iris. Radeau. – III. Brassée. Tés. Pré. – IV. Oil. Lions. – V. Un. Cep. Futées. – VI. Pô. Ad. Ré. Paul. – VII. Hermandad. Gl. Re. – VIII. Utopiste. Ire. Et. – IX. Rafale. Rouées. – X. Epis. Eteule. Eve. – XI. Set. Usûrières. – XII. Sens. Ta. Tas. – XIII. Amusa. Dames. – XIV. Ivraie. Rosière. – XV. Résistance. FL.

Verticalement

1. Embouchures. Air. – 2. Burin. Etapes. Vél – 3. Oral. Profiteurs. – 4. Compas. Ai. – 5. Liste. Ail. Usais. – 6. Ere. Pansées. Met. – 7. Miel. DDT. Tutu. – 8. Es. If. Aéreras. – 9. Tourd. Oui. Arc. – 10. Trente. Iules. OE. – 11. Sasse. Gréer. DS. 12. Epiée. Etain. – 13. Reposa. Sésame. – 14. Aar. Ure. Serf. – 15. Cueillettes. Sel.

GUY BROUTY

ATHLÉTISME : les championnats de France

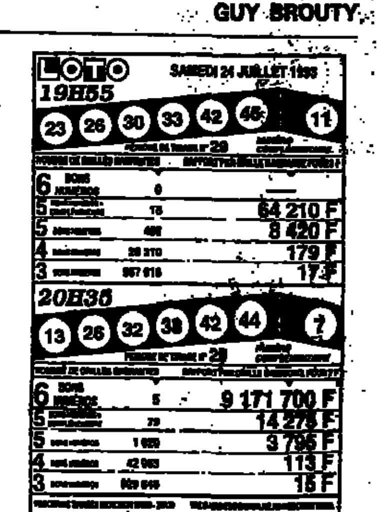
Galfione haut perché

Jean Galfione a amélioré son propre record de France de saut à la perche, dimanche 25 juillet, aux championnats de France d'athlétisme, à Annecy, en franchissant 5,93 mètres. Le sauteur, satisfait d'avoir progressé de 1 centimètre dans son ascension, a expliqué qu'il avait les jambes lourdes, émoussé par douze sauts précédents. Il a ensuite tenté de passer la barre à 6,01 mètres, mais en vain. A trois semaines des championnats du monde de Stuttgart, le Parisien a apporté une touche d'optimisme dans le camp français. Deux autres records de France ont également été améliorés. Pierre Camara a réalisé 17,30 mètres au triple saut et, au javelot, Pascal Lefèvre a réalisé un jet de 80 mètres.

LOTO SPORTIF N° 30
RESULTATS OFFICIELS

MATCHS DU JOUR

MARSEILLE – LENS 4 491 44 F
BORDEAUX – P.S.G. 6 784 23 F
STRASBOURG – AUXERRE 8 081 17 F

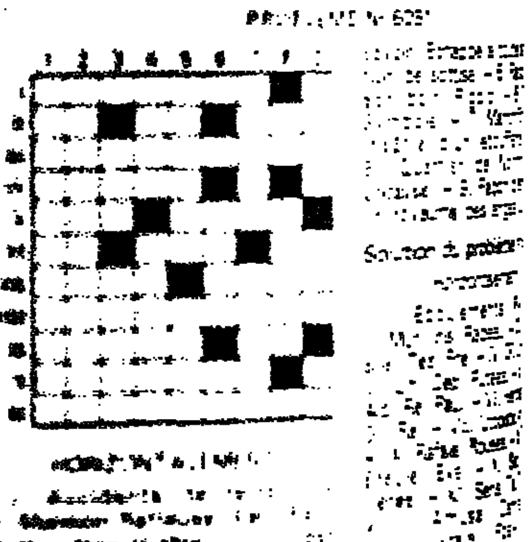


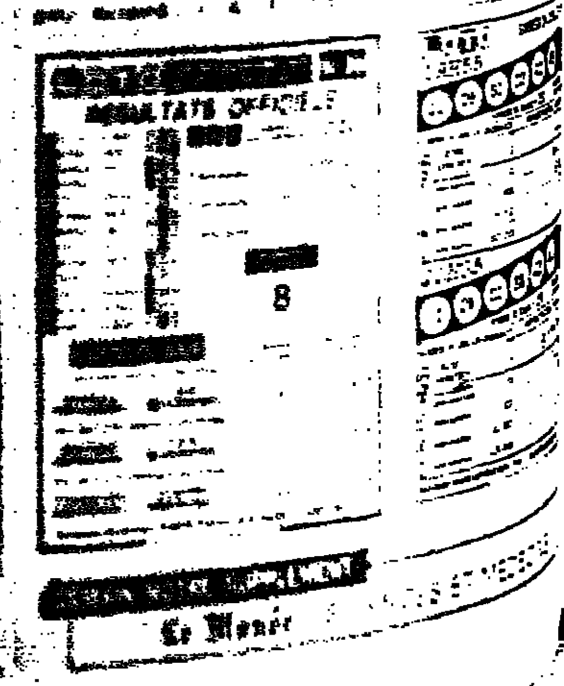
DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde SCIENCES ET MÉDECINE

chance au rendez-vous

Vainqueur sur le tapis vert

MOTS CROISÉS





CULTURE / *L'Été festival*

AVIGNON

LE DÉSIR TRAVERSÉ *aux Pénitents-Blancs*

Le sexe en montre

La lecture publique de textes érotiques en accentue les faiblesses

«Spectacle conçu par Maud Rayer à partir de textes érotiques du XVIe au XXe siècles», annonce le programme officiel du Festival. Avant tout chose rappelons que Maud Rayer est une comédienne de premier ordre. Et, ce qui va finir par devenir rare, une artiste capable, de par l'intelligence et le soleil de son jeu, d'interpréter la tragédie. Pour s'en tenir à Avignon, Maud Rayer s'est montrée, lors du précédent festival, une reine inoubliable du *Christophe Colomb* de Claudel.

Elle revient, elle a choisi et assemblé elle-même les pages qu'elle prononce en public. Le sexe, l'allant sexuel, les organes sexuels, les actes sexuels, en sont le propos. Lesdites pages sont de deux natures : des poèmes et des récits. Natures bien distinctes. Le genre «poème érotique», qu'il soit transposé et savant, comme Louise Labé ou Papillon de Lasphrise (Maud Rayer en récite), ou qu'il soit nettement direct et grossier, comme Verlaine (l'immense Verlaine, à part cela), ce genre garde toujours quelque chose de maniéré : un côté esprit de salon, fin sourire sous cape, tout de passe-passe, jeu grivois. Un côté «objet», bibelot cochon pas cochon, dé-réalisé, désexualisé, par les contraintes abstraites de la rime, du nombre, et des nombreuses métaphores employées à qui mieux mieux pour désigner les protubérances et cavités du touche-à-tout.

A la lecture, ces gentils travaux d'aiguille donnent un sentiment d'exercices de style, tantôt fripons, tantôt laborieux ; la solitude, le silence, peut-être surtout la «nature morte» du papier et de la typographie, à l'occasion, laissent le temps d'apprécier tel petit exploit lexical... Très vite, la lecture des poèmes érotiques détermine un ennui plat, comme s'il s'agissait d'une écriture fictive, d'une grimace d'esprit.

A l'écoute, si ces mêmes pages sont dites à haute voix en présence d'un auditoire, c'est tout autre chose : ce qui était seulement maniaque et contourné en aparté, devient carrément niais et hypocrite en société. A noter que l'expression des yeux, des lèvres, d'une actrice disant des vers érotiques, est toujours empruntée, et comme en équilibre instable. Enfin, la récitation publique des vers érotiques provoque une impression de complaisance, de pauvre fausse audace. Seul point commun entre la lecture privée et la lecture publique des poèmes érotiques : dans les deux cas, le vide de ces textes apparaît vite, comme si ces pages, en fait, ne disaient rien de vrai, rien de senti ou de pensé, n'étaient là que pour la forme.

Maud Rayer a si bien compris ce risque qu'elle fait intervenir deux contre-épreuves. L'une, c'est l'intervention soudaine de textes réels, qui n'ont strictement rien à voir avec ce que l'on appelle «poèmes érotiques». C'est par exemple la très belle page de Saint John Perse *Etroits sont les vaisseaux*. L'autre, c'est la lecture, longue, insistante, accentuée, de récits en prose d'une teneur bien précise : la violence que subissent, de plusieurs agresseurs, les organes sexuels d'une femme ou d'un homme. Exemples des textes choisis par Maud Rayer : une femme, couchée sur le dos et tenue par plusieurs hommes, est contrainte à écarter au maximum les genoux et à faire «voyeuriser» les muqueuses successives de son sexe ; ou bien un homme, sous la garde d'un «Noir», subit le viol de deux dogues, sodomie et fellation (ce second récit surtout, détaillé et surexprimé à l'extrême par Maud Rayer, dure des plombes).

Ici, de nouveau, apparaît une distinction entre la lecture privée et la récitation publique. La lecture de ces récits répond à la demande de certains amateurs triés sur le volet, lecteurs de Georges Bataille entre autres, rompus aux gymnastiques cérébrales d'une élite appartenant au siècle de Freud, de Joyce, de Miller... Le dandysme, le luxe, les facultés de «connotation» de ces lecteurs, leur permettent de ne pas voir en quoi ces récits de violences sexuelles souvent collectives frôlent la pornographie la plus basse. Tout au plus les écrivains du gratin portent-ils des gants de chevreau gris perle pour dévider, du bout des doigts, en toute élégance, leurs précieux fantasmes.

La lecture publique des mêmes textes, devant un auditoire non choisi qui n'est pas habitué à en manier le «paradoxe», consiste à courir à toutes jambes au-devant des satisfactions de fournées d'inconnus. Comme nous sommes libérés ! pensent les spectateurs, comme nous sommes grandes filles, grands garçons, comme c'est culturel et moderne de se faire les spectateurs mentaux de viols collectifs, ces viols qui, non plus au théâtre mais au tribunal, expédient les vrais violeurs pour des dix ou quinze ans en prison ! Mais là c'est le grand art, c'est la liberté d'expression et même la gloire de l'expression, c'est les droits de l'homme ; violer en grand style en imagination au théâtre cela n'a rien à voir, mais vraiment rien à voir, avec violer pour de vrai en Bosnie, nous ne sommes pas des réactionnaires. Et d'applaudir Maud Rayer à tout rompre, elle le mérite : à force de détailler le coït des chiens et du beau jeune homme elle est en sueur, sa robe est à tordre.

Intolérant ? Vieux jeu ? Bégueule ? Réac ? Il m'a été très désagréable de voir une actrice que j'admire se faire applaudir après une prestation qui m'a paru soit chichiteuse, soit écœurante.

MICHEL COURNOT

► Jusqu'au 2 août à 21 h 30.

BEAUNE

SCIPIONE

Haendel ressuscité

Le Festival redonne vie à un opéra mal-aimé

BEAUNE

de notre envoyé spécial

Lorsque Haendel, tout auréolé de ses succès, – *Giulo Cesare, Tamerlano, Rodelinda* –, composa *Scipione*, à Londres, c'était pour combler un «trou» dans la programmation de sa Royal Academy of Music. L'affaire fut bouclée en trois semaines, trois actes et trois heures et demi de musique. Donné en 1726, *Scipione* fut un succès, puis disparut du répertoire. Au XXe siècle, des tentatives de réanimation eurent lieu en Allemagne et en allemand, en Angleterre et en anglais. En 1989, une exécution presque complète se déroula à Londres.

Le Festival de Beaune a donc eu une bonne idée en redonnant vie à *Scipione*, le samedi 24 juillet. Et l'on peut espérer que cette «recréation mondiale» de la version de 1726, donnée en concert, dans l'acoustique malheureusement réverbérante de la basilique Notre-Dame, ne restera pas sans suite. A une condition : qu'une fois donné dans son intégralité, l'opéra soit resserré, pour ne pas user l'auditeur. Car l'œuvre comprend pas moins de vingt-six airs, donnés avec leurs reprises, précédés de récitatifs, et, au début de chacun des trois actes, de courtes introductions orchestrales.

L'histoire, classique, pourrait s'intituler *la Clemenza di Scipione* : le général romain, vainqueur en Espagne, tient prisonnière Bérénice, la fille du roi des Baléares. Il l'aime, elle en aime un autre, Lucejo, le prince d'Aragon. Finalement Scipion consentira à leur bonheur. C'est surtout ce happy end, dans l'acte III, qui traine en longueur, par la faute du librettiste Paolo Rolli. Tour à tour, chaque protagoniste vient chanter sa joie, de la façon la plus convenue, avant que l'œuvre ne débouche, enfin, sur un duo, – le premier et le seul, – et sur le chœur, qui met un point d'orgue revigorant à ce final interminable. Mais, avant, que de beautés !

Les deux premiers actes fourmillent de vie, d'inventions musicales. En pleine possession de son art, Haendel multiplie les airs de virtuosité, mais fait aussi du théâtre : le drame surgit de la musique. Ainsi l'entrée des cordes qui fait trembler le cœur de Bérénice (acte II, scène 1), ou le grand air de Lucejo, *Parto, qui fait irrésistiblement penser à* celui de Sesto dans *la Clémence de Titus*.

Pour cette résurrection, qui sera prolongée par un disque (Fnac Music classic), Beaune a réuni une distribution à laquelle la répartition successive des airs impose comme une série d'épreuves à passer devant le public. En tête du palmarès, Sandrine Piau (Bérénice), flamme vivante, propre à faire fondre le cœur le plus endurci (et celui de Scipion ne l'est guère). Elle vocalise avec une facilité déconcertante, mais, plus que cela, elle charge d'intention, d'émotion, chacune de ses notes, chacun de ses gestes, et, jusque dans ses silences, ne lâche jamais le personnage. En face, Doris Lamprecht, échappée de *la Traviata* d'Orange, (où elle chantait Anina, encore quatre jours avant !), est toute intériorité, toute concentration, dans le rôle de Lucejo, et sa voix de mezzo, un peu raide au début, moins à l'aise dans la virtuosité, s'épanouit dans le lyrisme.

Sans doute ces deux rôles sont-ils les mieux caractérisés par la musique. Celui de Scipione, écrit pour le castrat Senesino, est moins fort, et Derek Lee Ragin (alto), impeccable vocalement, mais parfois maniéré, a du mérite à lui donner une véritable autorité. Olivier Lalouette, un peu tendre pour jouer les pères nobles (Ernando, le père de Bérénice), a deux airs pour faire valoir un timbre de basse magnifique. Plus falot, Guy Flechter (Lelio), et, trop minaudante, Wanda Tabery (Armira) complètent la distribution. Silhouette menue et dansante, Christophe Rousset mène son orchestre, Les Talens lyriques, avec grâce. Peut-être manque-t-il de cette rugosité dramatique, de cette violence, de cette passion dont les chanteurs (Sandrine Piau encore) savent faire preuve.

Scipione de Haendel marque, pour le Festival de Beaune qui fête ses onze ans d'existence, une date importante dans son effort de création. La manifestation bourguignonne, bien placée entre Paris et Lyon, appuyée par les collectivités publiques et le mécenat (France Télécom notamment), a allongé sa durée d'un week-end supplémentaire. Elle a également inauguré cette année un cycle de musique Renaissance, dont l'Ensemble Clément Janequin donnait, le vendredi 23, un volet italien : *l'Amfiparnasso*, déjà enregistré, mais qu'il chantait pour la première fois en public. Cette comédie madrigalesque, pleine de verve, était complétée par *la Barca di Venetia per Padova*. Sous l'impulsion de Dominique Visse, les Janequin ont dû communiquer au public de la Salle des Pôvres de l'Hôtel-Dieu de Beaune la bonne humeur et la grâce contagieuses de Vecchi et Banchieri, ces Rossini et Offenbach du XVIe siècle !

PIERRE MOULINIER

► Prochains concerts : L'Europe galante de Campra, par le Chœur Sagittarius et les Musiciens du Louvre, Marc Minkowski, dir., le 30 juillet. Madrigaux de Monteverdi, par l'Ensemble Concerto italiano, Rinaldo Alessandrini, dir., le 31. *Requiem* de Fauré, *Motets* de Brahms et Mendelssohn, *Chant des Esprits sur les eaux* de Schubert, par l'Ensemble vocal et Instrumental de Lausanne, dir. Michel Corboz, le 1er août. Tél. : 80-22-24-51.

► France-Musique consacre l'après-midi du samedi 31 juillet (14 heures à 20 heures) au Festival de Beaune.



MARC ENGUERAND

CHRISTIAN SCHIARETTI **Reflet dans un miroir de Christian Schiaretti avec sa bande. Une bande de comédiens : Jean-Michel Guérin, Hélène Halbin, Jean-Philippe Vidal, Chloé Réjon, Cécile Pillet, Catherine Pietri, Loïc Brabant. Des comédiens qui ont la pêche. Ils s'apprêtent à jouer dans la nuit du 27 au 28 juillet à partir de 19 heures au Théâtre municipal l'intégrale de leurs quatre spectacles réunis sous le titre « l'Europe des avant-gardes ».**

SCENA PLASTYCZNA

au Gymnase Aubanel

La douleur de vivre

Les envoûtements d'une troupe polonaise

Les deux ouvrages présentés à Avignon par la troupe Scena Plastyczna, de l'Université catholique de Lublin, en Pologne, *la Porte* et *le Souffle*, ne relèvent pas à proprement parler du «spectacle». D'où, peut-être, la relative incompréhension des spectateurs que l'on installe sur des gradins placés face à une scène comme s'il allait s'agir d'une représentation théâtrale ordinaire. Or le travail de Leszek Madzik *tient plutôt du rite, du cérémonial*, voire de l'envoûtement.

Impossible de raconter l'un ou l'autre de ces envoûtements. Ils sont constitués d'apparitions d'êtres improbables dans des *décors purement oniriques. La couleur* dominante est le noir total, c'est de bon aloi dans le cadre de la manifestation Dark/Noir qui n'en finit pas de tordre nos regards depuis l'ouverture du Festival et le succès désormais fameux d'un *Parcours dans le noir* guidé par des aveugles. Dans un espace qui se dilate et se contracte par magie, on aperçoit un corps, un crâne, un torse, rarement un regard ; on imagine que des mains se saisissent d'objets plus ou moins repérables, les caressent et les torturent ; quelques éléments fondamentaux du rêve – l'eau, le feu, la terre – se conjuguent, se fondent en une alchimie de la douleur de vivre, du martyre des corps, des cris de l'âme.

Pas un mot n'est prononcé ici. Le temps de ce voyage est très court, de l'ordre de la demi-heure. Il nous transporte pourtant dans des mondes archaïques, dans les catacombes obscures d'une mémoire atavique, universelle. Il n'y a peut-être que les Polonais qui sachent à ce point styliser la forme pour la rendre si riche ; ils sont passés maîtres dans l'art de manier *le paradoxe : donner au minimalisme* un foisonnement, un raffinement qu'on jurerait baroque ; dire, quand une colombe s'échappe d'une carcasse d'homme, la naissance et la mort, la douceur et la violence, tout et rien. Cela est très polonais, c'est-à-dire beau, beau et triste à la fois.

OLIVIER SCHMITT

► *Le Souffle.* Jusqu'au 31 juillet à 19 h 30 et 23 h 30.

NYON

PALÉO FESTIVAL

Recettes rurales

Plus de cent vingt mille «pèlerins» au bord du lac Léman

NYON (Suisse)

de notre envoyée spéciale

En milieu d'après-midi, la navette ferroviaire qui relie le centre de Nyon, bourgade des bords du lac Léman, aux 30 hectares aménagés par le Paléo Festival sur les bords de la rivière d'Asse, commence à s'emplir. En douceur et sans bousculade montent des lycéens armés de tentes légères, de vrais amateurs de rock à la dégaine berlinoise, cuir noir et cheveux teints, des mamies écologistes, des couples en promenade, avec ou sans enfants, des adeptes du pantalon «patte d'éph» et des convertis à la laine écrue. La panoplie festivalière est complète.

Cette année, ils ont été plus de cent vingt mille à faire le pèlerinage *du «Paléo» en dépit de la défaillance*, samedi 24, d'une des vedettes attendues, Vanessa Paradis. Avec Montreux et Leysin, en Suisse romande, Frauenfeld et Bern, en Suisse alémanique, Nyon fait partie du peloton de tête des festivals helvètes, et bat haut la main, en nombres d'entrées, les plus prestigieux des français, Bourges et La Rochelle. S'il ne reçoit aucune subvention pour équilibrer son budget (l'équivalent de 20 millions de francs français), il bénéficie, sur le plan artistique, d'une excellente réputation. De Malicorne (en 1976, pour la première édition) à Charles Trenet, des Stray Cats à Cure, de Claude Nougaro à Bernard Lavilliers, de Jimmy Cliff à Neil Young (cette année), toutes les stars de la chanson et du rock sont passées par Nyon.

Sorti de la navette, le spectateur accède au lieu des festivités après avoir signé quelques pétitions (contre la taxe militaire), fait l'emplette d'un T-Shirt de circonstance ou payé 12 *francs suisses* (1) un tatouage *«provisoire»*. A l'intérieur d'un terrain étiré le long d'un ruisseau courant, trois scènes (une petite, une grande, une moyenne), quatre restaurants, trente bars, et des dizaines de stands. On vient donc flâner au *«Paléo», festival qui n'a rien d'* «antique» mais dont le nom est un «hommage» à un cheval joué gagnant par deux de ses fondateurs, Daniel Rosselat, son directeur, et Jacques Monnier, le responsable de la programmation.

Créé sur les rives très convoitées du lac Léman, le festival a dû prendre de l'altitude en 1990, après des années d'embrouilles juridico-immobilières. Aujourd'hui, une partie des terres cultivables situées aux alentours de l'Asse sont converties en camping occasionnel. Des centaines de jeunes gens s'y retrouvent, on y distribue gratuitement du bois pour les feux, et on y avertit que la brigade des stupéfiants de la police vaudoise *«y effectue des contrôles»*. Pendant les six jours du festival, le camping vit jour et nuit au rythme de la musique.

Défini par ses organisateurs comme le festival *«le moins cher* [une centaine de francs suisses pour un étudiant] *et le plus couru de Suisse»*, le Paléo bénéficie de l'appui de sponsors à hauteur de 10 % de son budget, le reste des recettes étant constitué par la billetterie, le *merchandising* (les T-shirt, badges, etc.) et la restauration. Le principal sponsor est une marque de cigarettes américaines : il n'existe pas en Suisse d'équivalent à la loi Evin, qui limite la publicité pour l'alcool et les cigarettes. Comme des rumeurs insistantes courent sur le vote d'une telle loi dans la Confédération, le Paléo a confié une page de son programme à l'Association contre la prolifération des interdictions publicitaires, et avertit : *«Sans sponsoring, la fête au Paléo Festival coûtera plus cher.»* Cher public !

En 1988, le ciel de Nyon s'était assombri. Un jour entier de pluie, des coûts mal maîtrisés : le Paléo s'était retrouvé avec près de 320 000 francs suisses de dettes. La municipalité avait dû débourser les 100 000 francs de garantie de déficit qui sont sa seule participation financière au festival. Une politique saine, selon Daniel Rosselat : *«Sponsoring et subventions ont été partout détournés au profit des grosses productions. Leur accroissement n'a jamais amélioré le confort du public, ni profité aux jeunes talents. Ils ont permis une inflation indécente des cachets d'artistes.»*

De cette philosophie, l'équipe du Paléo (vingt salariés, mille huit cents bénévoles) a tiré une programmation ouverte. Une nuit ordinaire au Paléo Festival de Nyon, celle du jeudi 22 par exemple, offre, dans un ballet parfaitement réglé – pas de temps morts, ni de changements de matériel abusifs, – de quoi satisfaire des goûts éclectiques : les Français Michel Jonasz, CharElie Couture, le Suisse Pascal Rinaldi, l'excellent groupe vocal cubain Sampling, les rockers-folk américains Shoulders, des bluesmen (Albert Collins et John Hammond), etc. Les conditions d'écoute sont celles du plein air, c'est-à-dire, musicalement parlant, plutôt mauvaises. Mais l'ambiance est là.

Le mélange permet des audaces : celles, par exemple, de présenter Serge Reggiani, après Juliette Greco l'an passé, et avant le violoniste anglais Nigel Kennedy (*De Brahms à Jimi Hendrix*, dimanche 25) devant un public qui, selon un sondage du festival, compte 66 % de moins de vingt-cinq ans surtout concerné par rock anglo-saxon. Ceux-là même qui ont fait au groupe français Noir Désir un triomphe mérité. Entre *Tostaki* et riffs électriques, les baskets volaient de la scène à la prairie, tandis qu'à trois pas de là, Albert Collins, né au Texas en 1932, jouait du blues, toujours du blues, *encore du blues*...

VÉRONIQUE MORTAIGNE

(1) 1 franc suisse vaut environ 3,8 francs français.

CULTURE

MODE

Essoufflement en dentelles

« Très bien Claudia. Tu peux exagérer les positions. Pas trop fashion. Prends de la place. Oui, superbe ! Mais bouge un peu pour que le ruban vole ! » Par une belle journée à la campagne, Dominique Issermann réalise une tranche de photos pour un grand magazine de mode. Il faut faire vite. La semaine des défilés de haute couture vient de s'achever. A Paris, dix-huit maisons ont présenté leur collection. Le téléphone sonne dans le camion. Les attachées de presse s'impatientent, réclament les robes. Les magazines de mode n'ont que quelques jours pour photographier les modèles de haute couture de l'hiver, qui apparaîtront dans les numéros de septembre. Livrées sous housses, les robes de haute couture sont mises en scène sur Claudia Schiffer, le mannequin vedette de la maison Chanel, celle dont l'agence Metropolitan assure qu'elle prend 30 000 dollars par défilé. La veille, elle était en Allemagne pour la publicité Coca-Cola. Et, quelques jours plus tôt, à Istanbul pour une conférence de presse où on lui a demandé son avis sur les Turcs en Allemagne.

Claudia, peut-être le mannequin le plus photographié du siècle, a « fait » 450 couvertures de magazines en moins de cinq ans. Il faut la « réserver » deux mois à l'avance. Le « ventilo » souffle donc sur la mousseline noire, effleurant les courbes les plus chères du monde. La haute couture, dont Christian Dior disait qu'elle était *« le refuge du merveilleux »*, vit sur une gloire qui n'en finit pas de lui échapper. Désormais, c'est aux top models, comme Naomi Campbell, Christy Turlington, Yasmeen Ghauri, qu'on demande des autographes à la sortie des défilés. A l'heure où les pages de beauté prennent le pas sur les rubriques mode, l'actualité est moins liée à ce qu'elles portent qu'à la manière dont leur corps se glisse dans ces robes qui souvent ressemblent à des ombres de robes.

Style lingerie

La grande tendance de l'hiver c'est, en effet, le style lingerie et son cortège de nuisettes en chantilly, de passementeries et de rubans, de combinaisons noires subtilement découpées pour une silhouette moins tracée que suggérée : *« Il apparaît indispensable de s'offrir le luxe d'un peu de brume »*, soutient Erik Mortensen, qui a créé sa deuxième collection pour la saison Jean-Louis Scherrer. Les couleurs s'éteignent, vert passé, rouge brûlé, nacre vieillie. Tout dégonfle même chez Ungaro, où les mannequins défilent jabot aux manches dans des longs gilets perlés et des pantalons-jupes en dentelle. Ce n'est plus la Venise de Casanova, mais celle d'une riche excentrique Anglaise errant dans un palazzo, flottant dans ses linceuls de rêve. Les robes de grand soirs se font plus rares.

On déballe des astuces de mercerie. La liste des modèles est écourtée. Certains se sont même abstenus, comme Pierre Cardin, qui désormais ne présentera qu'une collection de haute couture par an ; peut-être une manière de redonner à celle-ci une identité, à l'heure où la surenchère d'images semble avoir tué la mode.

L'influence du prêt-à-porter est là, avec une prédilection pour des lignes souples, « suspendues », des carrures toujours plus étroites, des proportions empruntées aux années 70. Gianni Versace présente des « vêtements de travail » et des tenus « punk patchwork » pour ne pas rater son rendez-vous d'affaires avec l'époque. Toujours aussi pressé, Karl Lagerfeld fait défiler à toute allure des mini-tailleurs de tweed avec mitaines et grosses chaussures de montagne qui ont fait dire à certains : *« Mais c'est du Kookaï dans des belles matières ! »*

Son et lumière

A l'opposé, Christian Lacroix multiplie les savants effets, avec des tee-shirts de dentelles rebrodés, des fourreaux en mousseline changeante gris fumée incrustée de dentelle vieil or. Il y a là comme un charme, la volonté de rattraper un monde qui s'enfuit, même s'il sacrifie au passage un peu de fantaisie et de liberté d'interprétation. Car, à trop vouloir plonger dans le passé, il perd la mémoire du présent et de ses gestes, avec des silhouettes alourdies par des chignons trop lourds et des bijoux de théâtre. Serait-ce le tribut de la haute couture aujourd'hui ?

Gianfranco Ferré chez Dior ne renonce à aucune fantaisie costumée, très inspiré cette saison par les coutisanes de Véronèse et du Titien richement parées : voir cette pelisse de brocart rouge et or à l'intérieur en vison rasé ou ce manteau de cour exigeant dix-huit mètres de jacquard de soie. Un majestueux son et lumière ! Au milieu de toute cette profusion décorative, Olivier Lapidus a apporté avec ses cabans et ses longs trenchs un brin de fraîcheur. Une simplicité qu'on retrouve d'ailleurs chez les plus grands comme Hubert de Givenchy, avec cette étonnante fidélité à sa ligne tracée au sabre.

Yves Saint-Laurent, lui, a fait défiler ses cinquante-neuf modèles sur l'air de *la Veuve joyeuse*. Beaucoup de nœuds, de velours, de fronces, beaucoup de jambes et de cuisses, des mini-jupes avec un trompe-l'œil de jupon qui dépasse. Et, soudain, le silence d'un drapé de mousseline noire, comme un souffle sur la peau, un voile d'amour par celui qui, le premier, a su habiller les femmes de nu.

LAURENCE BENAÏM

CINÉMA

POSSE, LA REVANCHE DE JESSIE LEE
de Mario Van Peebles

Mario Van Peebles, figure de la nouvelle génération de réalisateurs noirs américains, délaisse le thriller urbain version rap qui l'avait fait connaître avec *New Jack City*, pour affronter le genre classique du western. Mais il se lance sur plusieurs pistes à la fois, au risque de se perdre en chemin.

La première piste consiste à rétablir cette vérité : l'Ouest fut dans une grande mesure construit par des Noirs, qui ont fourni de forts contingents à la noble corporation des cow-boys, et n'en ont pas moins été systématiquement oubliés par les évocations hollywoodiennes. Van Peebles exhume même la passionnante histoire de cités entièrement bâties et dirigées par d'anciens esclaves, profitant de la « nouvelle frontière » pour tenter l'utopie d'une ségrégation pacifique et autogestionnaire. Il a de surcroît l'intelligence de ne pas faire du seul racisme des Blancs la cause de l'échec de cette tentative.

Le deuxième axe de *Posse* est tout entier orienté par *Impitoyable*, de Clint Eastwood : une vision moderne et morale, austère et désenchantée des mythes de l'Ouest confrontés à la réalité (passée et présente) de l'Amérique, portée par un personnage habité de fantômes irrévocables. Ce personnage, c'est Jesse Lee, ex-soldat de la guerre hispano-américaine, qui, flanqué d'un groupe de fidèles compagnons (le *Posse* du titre, nom des brigades de volontaires enrôlés pour une mission et qui se transformaient à l'occasion en gangs) poursuit un projet de vengeance digne d'un héros de tragédie antique. Personnage qu'il se charge de fort bien interpréter lui-même.

Mais le réalisateur ne résiste pas à l'idée de s'offrir, de surcroît, une grande virée dans les archétypes du genre : toutes les situations y passent, et tous les styles, du classicisme fordien au baroque de John Huston, de l'hyperréalisme de Peckinpah aux ornementations de Sergio Léone, en un tourbillon de citations dopées à la surenchère de violence. *Posse* devient alors une sorte de jeu vidéo recyclant des formes préexistantes au simple profit d'une accélération ludique. Cette pyrotechnie, un moment distrayante, parasite bientôt les autres enjeux du film, fait finalement figure de facilité, voire d'inconscience.

Malmenée par ce séisme visuel (et sonore), l'histoire du groupe justicier, à la fois acharné à l'élimination des responsables du lynchage du père de Jesse Lee et traqué par une bande d'affreux, qui met en danger la survie de la ville noire bâtie selon les idéaux démocratiques, se décompose peu à peu. Comme si, méditant d'allumer un lumineux brasier, Mario Van Peebles n'avait pas résisté à la tentation de jouer avec les allumettes, flanquant le feu n'importe où, pour rien.

J.-M. F.

QUATRE NEW-YORKAISES
de Beeban Kidron

On a découvert au printemps cette réalisatrice anglaise avec sa comédie douce-amère *Antonia et Jane*. En passant aux Etats-Unis, elle a multiplié le nombre de ses héroïnes, sans changer de manière. Les personnages du titre consistent en une vénérable mamie juive, Freida (Jessica Tandy), sa fille Pearl (Shirley MacLaine) et ses deux filles, Bibby, grosse infantile et dépressive (Kathy Bates) et Norma, pin-up, à moitié folle depuis la mort subite de son deuxième bébé (Marcia Gay Harden). L'histoire, qui se déroule à la fin des années 60, commence le jour de l'enterrement du mari de Pearl.

Ce jour-là fait irruption un parfait inconnu, un parfait étranger pour la tribu de juifs new-yorkais réunis en cette occasion : un Italo-Américain, Joe. Sans délai, il déclare à Pearl qu'il l'aime depuis des années, et qu'il compte mettre un terme aussi rapide que possible à son veuvage. S'ensuivront, autour de la comédie sentimentale de ce duo, les variations humoristiques alimentées par les comparses, avec cette bonne conscience affichée de la cinéaste persuadée qu'étant une bonne personne racontant l'histoire de braves gens, son film ne peut être que la bonté même. Ce qui est alternativement attendrissant et parfaitement horripilant.

Totalement dépourvu de l'acuité du Woody Allen de *Radio Days*, qui flirtait avec un sujet voisin, plus théâtral que les pièces de Sam Neill qui fit à Broadway des triomphes sur des thèmes similaires, d'une désarmante bonne conscience servie par le savoir-faire, considérable mais un peu mécanique, de ses interprètes, *Quatre New-Yorkaises* enfilerait ses scènes sympathiques et anodines jusqu'à une douce somnolence, sans l'intervention d'un joker : Joe, c'est Marcello Mastroianni. Il joue dans un film mineur, et il le sait. Loin de bâcler, avec une générosité qui fait défaut à ses partenaires, il compose un numéro entre nuances et autoparodie, succulent comme une cerise bien rouge sur un gâteau un peu fade.

J.- M. F.

BENNY AND JOON
de Jeremiah Chechik

Les « fous » au cinéma sont de dangereux assassins, des victimes plongées dans l'enfer de l'asile ou de gentils excentriques plus attendrissants que Bambi. *Benny and Joon* se situe délibérément dans cette dernière catégorie. Mécanicien dans un garage, le timide Benny (Aidan Quinn) s'occupe de sa sœur Joon (Mary Stuart Masterson), une jeune femme plutôt fêlée, qui fait de la peinture quand elle est calme et manque mettre le feu à la maison quand elle l'est moins. Ayant perdu au poker, Benny doit loger son cousin Sam (Johnny Depp) qui vit dans un monde façonné par Charles Chaplin, Buster Keaton et les grands clowns du cinéma muet. Se découvrant un même sens de l'absurde, Joon et Sam tombent amoureux.

Conte de fées que la réalité évite d'encombrer (le mot schizophrène n'est jamais prononcé), *Benny and Joon* est en partie sauvé par ses acteurs. Aidan Quinn, à qui on demande surtout de porter toute l'inquiétude et la tendresse du monde dans un regard bleu lagon, réussit à créer un personnage nuancé et solide. Mary Stuart Masterson donne une force (parfois excessive) à un rôle qui aurait pu être plus fouillé.

Johnny Depp, que sa tête de jeune premier aurait pu confiner aux feuilletons télévisés (*21 Jump Street*), continue d'intriguer par ses choix – d'*Eward Scissorhands*, de Tim Burton, à *Arizona Dream*, d'Emir Kusturica. Si le personnage de Sam n'a pas cinquante répliques de tout le film, il abonde en références visuelles ou physiques, empruntées à Buster Keaton (le visage imperturbable), à Chaplin (la « danse des petits pains »), ou à Jacques Tati (le ballon chantant). Et c'est avec une remarquable dextérité que Depp joue à fond la citation.

H. B.

SWING KIDS
de Thomas Carter

La bande-son est un régal (Benny Goodman y côtoie Count Basie et Duke Ellington) et le concept intrigant : dans l'Allemagne hitlérienne de 1939, juste avant la seconde guerre mondiale, des jeunes gens portant cheveux longs dansent sur cette musique interdite par le régime. Une protestation, en quelque sorte. Est-ce un pan méconnu de l'Histoire ?

Peut-être, mais ce film-là reste à faire. Dans celui-ci, produit par Disney, une fois posées les prémices, on revient vite aux modèles sécurisants : l'adolescence et les rapports avec les parents, à travers l'amitié de Thomas (Christian Bale) et de Peter (Robert Sean Leonard), dont la mère (Barbara Hershey) se laisse courtiser par un officier nazi (Kenneth Branagh, non cité au générique).

Si la reconstitution est impeccable – situé à Hambourg, le film fut tourné à Prague – et les scènes de danse dynamiques, *Swing Kids*, à mi-chemin du *Cercle des poètes disparus* (par sa teneur mélodramatique) et de *l'Empire du Soleil* (par son côté décalé), minimise l'horreur de la férule nazie et reste, politiquement, tout à fait ambigu.

Quand les Swing Kids secourent un adolescent passé à tabac par les Jeunesses hitlériennes – c'est qu'ils le prennent pour un des leurs, et pas (simplement ?) pour un juif. Au détour d'une réplique – interpellé par la Gestapo, l'un des Swing Kids se donne fièrement pour nom « Django Reinhardt » – on se prend à rêver du film que *Swing Kids* aurait pu être.

H. B.

CARNET DU Monde

Naissances

Anne-Karoline, Charles-Henry et Charles-Xavier
font part de la naissance de leur petit frère,

Charles-Gauthier BEKUS-SORET,

le 27 juin 1993.

Route du Golf,
50290 Bréville-sur-Mer.

Etienne RABATÉ
et
Alix du CHEYRON,
Benjamin, Adeline et Mahaut

sont heureux d'annoncer la naissance de

Roman,

le 16 juillet 1993, à Bordeaux.

Hervé ÉTIENNE
et
Susan GREENWOOD-ÉTIENNE
et Lucas

ont la joie d'annoncer la naissance de

Tobias, Jean, William,

le 26 juin 1993, à Paris.

Mariages

Catherine BÉDIN
et
Matthieu LÉVI-STRAUSS

sont heureux de faire part de leur mariage qui a eu lieu dans l'intimité, le 29 juin 1993.

12, quai de la Mégisserie,
75001 Paris.

Décès

– Mme Michel Hollard,
son épouse,
Ses enfants,
Mme Francine Hollard,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Florian Hollard,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Vincent Hollard,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Hollard, Monod, Gounelle, Molines,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel HOLLARD,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1939-1945,
rosette de la Résistance,
Distinguished Service Order (DSO),

survenu dans sa quatre-vingt-seizième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, à Gorniès (Hérault).

– Le réseau AGIR
a la tristesse de faire part du décès du

colonel Michel HOLLARD,

(Capitaine de réserve en 1941, Michel Hollard prend contact, à l'âge de quarante-quatre ans, avec les services de l'ambassade de Grande-Bretagne à Berne, pendant la seconde guerre mondiale, et il met sur pied le réseau AGIR qui ira jusqu'à compter une centaine d'agents. Il devait découvrir, en Normandie, les préparatifs des Allemands en vue d'installer, à partir de 1943, des rampes de lancement de fusées V1 pointées sur Londres. Il communique les renseignements aux Britanniques, qui, dès la fin de cette année-là, entreprirent des raids de bombardement sur ces emplacements. En février 1944, il est arrêté par la Gestapo (la police nazie) à Paris, en compagnie de deux de ses subordonnés. Torturé, emprisonné à Fresnes et condamné à mort, il est déporté au camp de concentration de Neuengamme, puis libéré à la fin de la guerre. Les Anglais lui décerneront la Distinguished Service Order (DSO). Deux livres : *Agent Extraordinary*, chez Collins (Londres), et *l'Homme qui a sauvé Londres*, chez Julliard, ont retracé ses exploits.)

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– M. et Mme Michel Andras,
M. et Mme Jean Bonnin,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André NICOLLE,
commandeur de la Légion d'honneur,
président de l'Union des aveugles
de la Résistance,
président d'honneur
du comité national et de la fédération
des aveugles de France,
membre d'honneur
de l'Union européenne
et de l'Union mondiale
des aveugles,
président du comité
du Musée Louis-Braille,
président d'honneur du CNPSA,

survenu le 22 juillet 1993, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 28 juillet, à 14 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 1, rue Corot, Paris-16e.

163, rue de Charenton,
75012 Paris.
2, rue du Vésinet,
78290 Croissy-sur-Seine.

– L'Union des aveugles de la Résistance
a le regret de faire part du décès de son président

André NICOLLE,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre du Mérite,
croix de guerre 1939-1945.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 28 juillet, à 14 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 1, rue Corot, Paris-16e.

– Sonia Serfaty
a l'immense tristesse de faire part du décès de

M. André LAN,

survenu le 16 juillet 1993.

Remerciements

– M. et Mme Abergel-David,
M. et Mme Gilbert Abergel
et leurs enfants,
M. et Mme Bitane
et leur fils,
M. et Mme Mir
et leurs enfants,
M. et Mme Billot
et leur fille,
M. Patrick Abergel,
remercient toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs fleurs, se sont associées à leur douleur.

Ils les prient de trouver ici l'expression de leur reconnaissance.

Espérons.

– Hélène Cinqualbre-Bon,
Olivier Cinqualbre,
Et toute leur famille,
vivement touchés par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du décès du

docteur Claude CINQUALBRE,

remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine et leur ont témoigné leur affection.

Condoléances

– Nos plus sincères condoléances pour la disparition de

HAZRATE-SHEIKH,
(Malek Jan Nemati Elahi).

Ses élèves souhaitent partager leur douleur avec la famille de cette irremplaçable personnalité spirituelle.

Anniversaires

Pierre Frédéric BOYÉ

nous a quittés le 27 juillet 1990, à l'âge de vingt-deux ans.

Que ceux qui l'ont connu, aimé, aient une pensée affectueuse pour lui.

– Charlotte HOLLENBERG
rappelle le souvenir de sa chère maman, disparue il y a tout juste un an.

– Il y a dix ans,

Hildebert ISNARD

nous quittait.

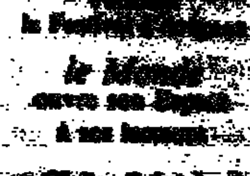
Que tous ceux qui l'aimaient aient une pensée pour lui et pour

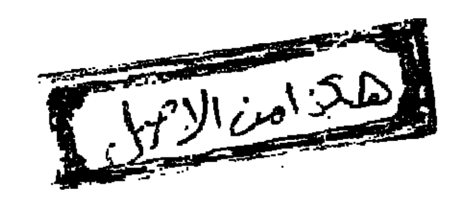
Mireille ISNARD,
née Grevet,

son épouse, disparue le 13 octobre 1992.

MUSIQUE

CONCERTS





AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

ÉGLISE DE LA MADELEINE. Chœur et orchestre Sinfonietta de Paris : 20 h 30 mar. Dominique Fanal (direction). Requiem de Mozart.

ÉGLISE DES BILLETTES. Sylvie Dusseau, Alexandre Dmitriev : 21 h mer. Violon, violoncelle, Serguei Milstein (piano). Dvorak, Haydn, Chostakovitch.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Camerata Koussevitsky : 18 h 30 21 h mer. Schubert, Mozart Ensemble instrumental A. Modigliani : 18 h 30 21 h jeu., ven., sam. Vivaldi, Stamitz, Mozart Ensemble vocal Saint-Pétersbourg : 18 h 30 21 h lun., mer.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Ensemble instrumental Saint-Geneviève : 20 h 45 mer., sam. ; 17 h dim. Théo Calissano (baryton), Isabelle Dupré (hautbois), Dominique Valgalier (violon). Bach Ensemble instrumental Sainte-Geneviève : 20 h 45 jeu., ven. Ryland Angel (haute-contre), Dominique Valgalier (violon). Vivaldi, Bach, Corelli Solistes de l'Académie de l'île Saint-Louis : 20 h 45 mar. Laurent Decker (hautbois). Bach, Albinoni, Scarlatti, Vivaldi.

ÉGLISE SAINT-PIERRE (42-62-46-22). Orchestre de chambre Bernard Thomas : 21 h mer., jeu., ven., Francis Duroy (violon). Vivaldi.

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN. Le Concert classique : 21 h mar. Jean Nirouët (haute-contre), Dario Perez (violon), Charles Limouse (direction). Vivaldi.

MUSÉE NATIONAL DU MOYEN AGE-CLUNY (43-25-62-00). Ensemble Ultreia : jusqu'au 1er août 1993. 12 h 30 ven. ; 16 h sam., dim. Dans le cadre du festival Paris quartier d'été.

ORANGERIE DU PARC DE BAGATELLE. Ensemble Carl Stamitz : 21 h jeu. Berwald, Schubert.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ensemble Ars antiqua de Paris : jusqu'au 28 juillet 1993, 19 h et 21 h mer. musique des troubadours et des trouvères, musique espagnole du XVIe siècle ; jusqu'au 30 juillet 1993. 19 h 21 h ven. Musique du Moyen Age, musique de l'âge d'or de la musique espagnole.

Périphérie

SCEAUX. ORANGERIE (46-60-07-79). Frank Braley : 17 h 30 dim. Piano. Schubert, Liszt, Brahms, Ravel. Dans le cadre du Festival de l'orangerie de Sceaux.

OPÉRAS

CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE (40-40-46-46). Le Directeur de théâtre : 20 h mer., jeu. Opéra de Mozart. Rémi-Charles Caufman (Buff), Denis Ferron (Vogelsang), Matthieu Lécroart (Herz), Viviane Durand, Yeon Hee Park (Mme Silberklang), Orchestre du CNSMDP, Jean-Sébastien Béreau (direction), Bernard Broca (mise en scène). Entrée libre, réservation obligatoire.

Périphérie

AULNAY-SOUS-BOIS. ESPACE JACQUES-PRÉVERT (48-68-00-22). Jongleurs dans la jungle : 21 h sam. ; 16 h dim. D'Isabelle Aboulker. Avec les enfants du CREA, Didier Grojsman (direction), Jean-Marc Montel (mise en scène), Edith Liénard (chorégraphie).

CORBEIL-ESSONNES. PLACE DE L'ARQUEBUSE (64-96-63-67). L'Histoire du soldat : 21 h 30 mer., jeu., ven. ; 17 h dim. De Stravinsky. Musiciens et professeurs du conservatoire de Corbeil- Essonnes, Philippe Durville (direction), Jean-Claude Penchenat (mise en scène).



Pendant
le Festival d'Avignon

le Monde
ouvre son Espace
à ses lecteurs

au Cloître Saint-Louis
20, rue Portail-Boquier
Avignon

de 11 heures à 18 heures

Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts *de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le* supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

JAZZ, POP, ROCK

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Avram Fefer Group : 22 h 30 mer. ; Gildas Scouarnec, Sylvain Beuf, Ronnie Paterson : 22 h 30 jeu. ; Sellam Renne Quartet : 22 h 30 ven., sam.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Carlos Werneck Quartet : 22 h 30 jeu., ven. ; Il Spice : 22 h 30 sam.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Patrick Saussois Quartet : 22 h 45 mer., jue., ven., sam. ; Turk Mauro Quartet : 22 h 45 dim. ; Christèle Dobat Quartet : 22 h 45 lun., mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Andy Hamilton : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Jean-Luc Parodi : jusqu'au 10 août 1993. 21 h 30 dim., lun., mar.

LA CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Kali : jusqu'au 5 août 1993. 20 h 30 mer., jeu., mar.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Franck Ash : 22 h 30 mer. ; Acoustic Blues : 22 h 30 jeu. ; Shakin Blues : 22 h 30 ven. ; House Band : jusqu'au 29 août 1993. 22 h 30 dim. ; Layla and the Dominoes : 22 h 30 lun. ; Indogo : 22 h 30 mar. ; Alain Berquez & Blues Heritage : 22 h 30 sam.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio Jazz Middle : 21 h ven. ; Trio New Orleans : jusqu'au 31 juillet 1993. 21 h sam.

JARDIN DU LUXEMBOURG (KIOSQUE). Justin Vali : 18 h lun., mar.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Laurent de Wilde et Eric Barret Quartet : jusqu'au 7 août 1993. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Amanda Fahey & Jazz 4 U : 22 h 30 jeu. ; Laura Littardi & Kau Roberts Quartet : 22 h 30 ven., sam.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jean-Pierre Gélineau Trio : 21 h jeu. ; Michel Mardignan Clarinette Connection : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. ; Fabrice Eulry : 21 h lun.

LE MONTANA (45-48-93-08). Benoît Ducoin Trio : 22 h 30 mer. ; Quartet Stardust : 22 h 30 jeu., ven., sam.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Nivo Rahoerson : 22 h mer. ; Pierre Calligaris : 22 h jeu., ven., sam.

NEW MOON (49-95-92-33). Mano Solo : 23 h sam.

NEW MORNING (45-23-51-41). John McLaughlin, Dennis Chambers, Joey DeFrancesco : 21 h mer., jeu. ; Achinoam Nini, Gil Dor : 21 h sam.

LE NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Josiane Saint-Louis : jusqu'au 31 juillet 1993. 21 h mer., jeu., ven., sam.

OPUS CAFÉ (40-38-09-57). Bel Air Trio : 22 h 30 lun., mar.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Rashied Ali Quintet, Archie Shepp : 22 h mer.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Barney Wilen : 21 h mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Irakli de Davrichewy : 21 h 30 mer. ; Laura Littardi Quartet : 21 h 30 jeu. ; Hot Papaz : 21 h 30 ven. ; Clovis et les Musicodingues : 21 h 30 sam.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Eric Le Lann, Alain Jean-Marie : 22 h 45 mer. Trompette, piano ; Eric Le Lann, Maurice Vander, Jean-Luc Arramy : 22 h 45 jeu., ven., sam. Trompette, piano, contrebasse.

SLOW CLUB (42-33-84-30). Maxim Saury Jazz Music : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Charlie Slide Orchestra : 22 h mar.

SUNSET (40-26-46-60). Steve Lacy Quartet : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam.

Périphérie

CHESSY. MANHATTAN JAZZ CLUB (60-45-75-16). Trio Carl Schlosser : 21 h mer. ; Marcel Zanini Quartet : 21 h jeu., ven., sam. ; Stéphane Belmondo, Henry Florens, Jean Bardy : 21 h lun., mar. ; Césarius Alvim Piano Solo : jusqu'au 29 août 1993. 21 h dim.

ÉLANCOURT. LE BILBO-CLUB (30-62-58-82). The Angel Fall : 21 h 30 ven.

MUSIQUES DU MONDE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). L'Air de Paris : jusqu'au 11 septembre 1993. 20 h 30 mar. Avec Lou Volt, Marie-Line, Bonbon (mise en scène).

LE BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Tiens Bon : jusqu'au 2 septembre 1993. 21 h mer., jeu., dim., mar. Spectacle musical de Samuel Légitimus.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Deux blondes et un piano : jusqu'au 31 août 1993. 19 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 15 h dim. Spectacle d'opérettes et de chansons. Avec Andréa Goust et Anne Bernanonse, Marc Séclin (mise en scène).

PARIS EN VISITES

MARDI 27 JUILLET

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois. L.-A. Lavigne).

« Le quartier chinois et ses lieux de culte », 10 h 30, métro Porte-de-Choisy (P.-Y. Jaslet).

« L'Opéra Garnier et son nouveau Musée », 11 heures, hall d'entrée (M.-C. Lasnier).

« Hôtels et passages pittoresques du faubourg Saint-Honoré », 14 h 30, parvis de la Madeleine (M.-C. Lasnier).

« Le temple bouddhique du bois de Vincennes », 14 h 30, métro Liberté, angle de la rue de Paris et de la rue de la Liberté (P.-Y. Jaslet).

« Collèges et jardins mystérieux de Moufferard, de l'église Saint-Médard aux arènes de Lutèce », 14 h 30, place Monge, sortie sur la place (C. Merle).

« Promenade dans le Marais insolite », 15 heures, sortie métro Rambuteau (Paris et son histoire).

« Les passages couverts et galeries marchandes du dix-neuvième siècle. Une promenade hors du temps » (premier parcours), 15 heures, 1, rue du Louvre (L.-A. Lavigne).

CONFÉRENCES

Palais des congrès (salon Bleu), 20 heures : « Les gnostiques », audiovisuel, suivi d'une conférence : « L'éveil de l'âme hylique chez les gnostiques de Nag-Hammadi », par V. Péralta (Institut gnostique d'anthropologie. Tél. : 43-57-29-81).

ÉCONOMIE

BILLET

Le désarroi de l'OPEP

Le président de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) a repris son bâton de pèlerin. Après des entretiens, en fin de semaine dernière et durant le week-end, avec les ministres du pétrole du Koweït, d'Iran, d'Arabie saoudite et des Emirats arabes unis (EAU), Jean Ping, par ailleurs ministre gabonais du pétrole, retourne lundi 26 juillet en Arabie saoudite. M. Ping peut bien se déclarer *«optimiste»* sur les résultats de sa tournée, rarement depuis des années les dissensions au sein de l'Organisation ont été aussi flagrantes, les antagonismes aussi vifs en particulier entre les deux poids lourds de l'OPEP, l'Arabie saoudite et l'Iran. Et pourtant il y a urgence. Au début de la semaine dernière, les prémisses d'un accord entre l'ONU et l'Irak laissaient penser à un prochain retour de Bagdad sur le marché international. Un retour sous haute surveillance – avec des exportations pétrolières limitées – qui a pourtant suffi à faire plonger les cours du brut, il y a huit jours, révélant du même coup l'extrême fragilité du marché pétrolier international.

Cette faiblesse tient au manque de *«civisme»* de certains membres de l'OPEP, soit qu'ils ne respectent pas le quota de production auquel ils ont pourtant souscrit – l'Iran et le Nigéria sont dans ce cas – soit qu'ils refusent, comme le Koweït, de s'en voir imposer un. Résultat : l'OPEP produit plus de pétrole que les pays industrialisés en récession plus ou moins marquée ne peuvent en absorber, et les prix s'effritent.

Les Saoudiens ont redit à M. Ping que la situation ne justifiait pas cette conférence extraordinaire souhaitée par le président de l'OPEP. Pour eux, il suffit que les pays respectent scrupuleusement leur quota pour que le marché retrouve son équilibre. Quant aux conséquences d'un retour de l'Irak, aux yeux de Ryad, il est prématuré d'en discuter tant qu'un accord en bonne et due forme n'est pas conclu avec l'ONU. Les Iraniens ne l'entendent pas de cette oreille. Reprenant une analyse que l'on croyait abandonnée, ils demandent désormais aux Saoudiens de réduire leur niveau de production. Bref, de prendre à leur charge le fardeau d'un rééquilibrage du marché pétrolier.

Au cours de sa tournée, le président de l'OPEP n'a pu que constater les divergences entre Téhéran et Ryad sans pouvoir rapprocher les points de vue. La presse saoudienne accusait samedi l'Iran d'avoir *«proclamé la guerre contre l'OPEP»*. Celle de Téhéran rend l'Arabie saoudite responsable *«des prix artificiellement bas»*. Qu'espérer dans ces conditions d'une réunion extraordinaire de l'OPEP sinon un accord en trompe-l'œil violé aussitôt que conclu? L'histoire de l'Organisation montre qu'elle finit par trouver des solutions à ses problèmes mais qu'elle ne le fait qu'en dernier ressort, sous la pression du marché. A l'évidence, les prix du brut n'ont pas encore suffisamment baissé pour que l'OPEP se resaisisse.

JEAN-PIERRE TUQUOI

□ **Israël : mesures de libéralisation de l'économie.** – Le ministre israélien des finances, Avraham Shohat, et le gouverneur de la banque d'Israël, Yaacov Freakel, ont annoncé, samedi 24 juillet, diverses mesures destinées à réduire l'inflation ainsi qu'à relancer l'économie. Les deux responsables prévoient la suppression progressive des taxes à l'importation et des subventions à l'exportation, l'unification des divers taux de change du shekel, la monnaie nationale, sa libre convertibilité ainsi qu'une baisse des taux d'intérêt. Les responsables israéliens attendent de ces mesures qu'elles dopent une croissance pourtant déjà forte (6 % actuellement) et qu'elles contribuent à réduire le chômage (10 %).

La mort de Francis Bouygues

L'homme qui aimait les images

L'anecdote était sûrement trop belle pour être vraie. Lorsque Francis Bouygues a rencontré Jeanne Moreau pour la première fois, il lui a demandé ce «qu'elle faisait dans la vie». Invention de mauvaises langues? Pas du tout. Eclat de rire de la star qui confirme. *«C'était très drôle et ça m'a touché. Ce monsieur un peu rugueux et d'une pièce m'a rappelé mon père. Il était comme lui»*. Ignorer Jeanne Moreau et vouloir construire un empire dans le cinéma n'était pourtant contradictoire qu'en apparence. Dès qu'il s'agit d'un business, les mêmes règles simples s'appliquent : compter ce qu'on dépense, prévoir les recettes.

Francis Bouygues a donc, un beau jour de septembre 1989, lâché brutalement l'empire du BTP qu'il avait bâti pour se tourner vers le cinéma. Qu'allait-il donc faire chez les saltimbanques? Diversifier son groupe.

En 1987 déjà, un tournant majeur avait été pris : le groupe Bouygues avait remporté TF1 dans la partie de poker des premières privatisations des chaînes de télévision. *«Quand le président Mitterrand avait commencé à promouvoir la télévision*, confia ensuite Francis Bouygues à *Minorange*, son journal interne, *j'avais observé les possibilités avec un grand intérêt et dit à mes collaborateurs : préparons-nous.»*

Emotion esthétique

Lorsque le gouvernement Chirac décide de privatiser TF1, en 1987, en fixant la mise à prix à 4,5 milliards, le groupe Bouygues se met aussitôt sur les rangs. Avec l'opiniâtreté du second couteau (le groupe Hachette part largement favori), et la férocité juridique qui a toujours fait son habileté, Francis Bouygues part en campagne. Les erreurs de son adversaire le servent grandement. L'alliance d'Hachette avec Havas ne résiste pas au tollé politique qu'elle soulève et le dossier de candidature bâclé par un Jean-Luc Lagardère trop confiant ne supporte pas la comparaison avec celui du groupe Bouygues. *«On a beaucoup travaillé avec Patrick Le Lay* [aujourd'hui PDG de TF1] *et fait tout ce qu'il faut, voire plus.»* C'est dans ce *«voire plus»* que réside sans doute l'un des secrets de la victoire de Bouygues. Quant aux dirigeants d'Hachette, ils ont également leur opinion sur ce que ces deux mots recouvrent. Ce fut en effet la victoire de tous les lobbies.

TF1 conquis de haute lutte, Francis Bouygues s'en détourne très vite. En octobre 1988, il cède la présidence de la chaîne à son bras droit, Patrick Le Lay. Après tout, TF1 est une filiale de Bouygues et le PDG n'a jamais eu pour habitude de s'installer à leur tête. Mais lorsque un an plus tard, il quitte brutalement le holding du groupe, personne ne s'imagine que Francis Bouygues soit capable de cultiver les orchidées longtemps. En avril 1990, il réapparaît là où personne ne l'attend, du côté de la production cinéma. Ciby 2000, une société filiale à 100 % du groupe Bouygues, est créée dans le but de produire des films de long-métrage. Pourquoi le cinéma? Outre la volonté de diversification, il y a une fascination réelle de l'homme du BTP pour l'émotion esthétique que peut susciter un film.

En outre, Francis Bouygues a fréquenté le Festival de Cannes pendant près de vingt ans, non pour y parader aux côtés des actrices mais pour aller voir des films. Enfin, *homo economicus* oblige, il a la conviction que cette industrie sera demain plus encore qu'aujourd'hui la *«mère de la télévision»*. Surtout le jour où la haute définition deviendra opérationnelle. Que connaît Francis Bouygues à l'industrie du cinéma? Rien. Et le milieu lui fera payer cher ses premiers tâtonnements. Qu'importe, l'homme a de l'argent et comprend vite qu'il lui faut s'entourer.

Après sa rencontre avec un certain nombre de producteurs, il embauche Jean-Claude Fleury, producteur qui a produit *Diabolo menthe*, de Diane Kurys, *le Coup de sirocco*, d'Alexandre Arcady, *Charlotte for ever*, de Gainsbourg. Tous ses films n'ont pas été des succès mais il a su parler la même langue que Francis Bouygues. *«A Ciby 2000, j'ai dû combattre les deux principaux défauts des producteurs indépendants : l'incapacité à rendre des comptes et le refus de déléguer des responsabilités»*, devait-il déclarer en janvier 1992 au magazine *Studio*. L'équipe que Jean-Claude Fleury anime choisit des projets, mais c'est Francis Bouygues qui prend les décisions définitives. Progressivement, une stratégie est définie. Les films seront produits en fonction des marchés. Le marché national tout d'abord, où sont mises en chantier des comédies populaires mais aussi des premiers films de jeunes auteurs. A cet égard, un département premiers et seconds films, animé par Florence Quentin et Romain Bremond, lit et choisit des scénarios parmi les centaines qui leur sont envoyés. Ciby 2000 vise également le marché international en passant contrat avec des réalisateurs comme Pedro Almodovar ou Bernardo Bertolucci.

Enfin et surtout, Ciby 2000 a envie de prendre pied sur le marché américain lui-même. En 1991, des bureaux sont ouverts au cœur d'Hollywood et une équipe de cinq personnes passe tout de suite des accords de longue durée avec le réalisateur David Lynch. Parallèlement, des négociations sont entamées avec les frères Coen. Mais l'échec de *Twin Peaks*, réalisé par David Lynch, amène Ciby 2000 à freiner les dépenses. En août 1992, l'infrastructure permanente de Ciby Pictures est démantelée et rapatriée sur Paris. *«Ce qui ne signifie pas l'arrêt des opérations sur le territoire américain»*, précise aussitôt un communiqué. Quelques mois plus tard Ciby 2 000 connaît la consécration suprême avec la co-Palme d'or attribuée à *la Leçon de piano*, de Jane Campion. Aujourd'hui Jean-Claude Fleury est parti, les dépenses ont été freinées et c'est un banquier, Jean-François Fonlupt, qui tient les rênes de la filiale cinéma.

Maintenant que Francis Bouygues n'est plus là pour défendre sa vision de la communication, la question est de savoir quel avenir le groupe Bouygues réserve à cette filiale très particulière, qui a investi en deux ans près de 1 milliard de francs dans le cinéma.

L'avenir de TF1, en revanche, se présente sous les auspices les plus roses puisque la chaîne a réalisé en 1992 un chiffre d'affaires de 5,8 milliards de francs en augmentant ses bénéfices de plus de 30 % en un an. L'empressement des responsables du gouvernement et de la majorité parlementaire à lui rendre hommage confirme d'ailleurs que, grâce à la réussite de sa chaîne, impériale dans le paysage audiovisuel, Francis Bouygues avait aussi étendu son influence personnelle jusqu'aux sphères supérieures du pouvoir politique.

YVES MAMOU

L'Imperator

Suite de la première page

Le Palais des congrès de la porte Maillot à Paris, le complexe olympique de Téhéran en 1972, l'aérogare de Roissy II en 1980, un pont immense au Koweït, le Forum des Halles, les centrales nucléaires du Bugey, de Chooz et de Saint-Alban, et, par-dessus tout, l'énorme contrat (2 milliards de dollars) de l'université de Riyad, en association avec un groupe américain.

Fin 1985, c'est le formidable pari de la reprise du groupe SCREG, 20 milliards de francs de chiffre d'affaires, numéro deux français du BTP et numéro un des travaux routiers, avec sa filiale Colas et Sacer, qui a perdu 1,4 milliard de francs sur des chantiers à l'étranger. Les banquiers de la SCREG, extrêmement inquiets pour leur créance, ont accordé tous les crédits possibles au groupe Bouygues, en échange de l'achèvement des chantiers et surtout de la prise en charge de 2 milliards de francs de caution. Voilà Bouygues catapulté en tête de classement mondial du BTP avec 50 000 personnes et près de 50 milliards de francs de chiffre d'affaires, et surtout voilà son entreprise «recentrée» sur les travaux routiers en métropole, et avec de brillantes perspectives, au moment même où le marché des grands travaux à l'étranger donne d'inquiétants signes de faiblesse, surtout dans l'eldorado proche-oriental.

«Une merveilleuse horlogerie»

Une belle consécration aussi pour l'homme qui a bâti l'empire. Que n'a-t-on dit de ses méthodes! *«Autoritaire, mégalomane, patron de combat, paternaliste, briseur de grèves, ami des pouvoirs...»* Une pareille réussite n'est tout de même pas due principalement au «terrorisme» et à la brutalité dans un métier à hauts risques, où la mortalité est grande.

Vingt ans auparavant, on disait, dans la profession : *«Il n'y a que trois entreprises, en France, qui en commençant un chantier savent à quel coût global elles le finiront»*, et parmi ces trois, il y avait déjà Bouygues. Dès le départ, un rigoureux contrôle de gestion permettait d'éviter les «dérapages» si fréquents et si dangereux dans le BTP. Dans le groupe, le bureau d'études et l'informatique règnent en maître, à tous les échelons : *«Bouygues est, dans son domaine, l'entreprise la plus informatisée de France»*, dit-on couramment. En octobre 1982, en lui remettant son diplôme de «meilleur manager de l'année», Jacques Delors, alors ministre des finances dans le gouvernement de Pierre Mauroy, n'hésitait pas à parler d'une *«extraordinaire cohésion entre la méthode et les travaux»* et d'*«une merveilleuse horlogerie»*.

Cette horlogerie, Francis Bouygues l'a fait fonctionner avec «ses» hommes, et notamment ses mille ingénieurs, issus en grande partie de l'Ecole centrale (on est fidèle) et de l'Ecole supérieure des travaux publics, pas des Ponts et Chaussées. Autoritaire, il l'a été, parfois avec démesure, mais aussi souvent avec des accès de tendresse désarmants. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que nombre de ses collaborateurs aient quitté son entreprise, à commencer par son fils aîné, Nicolas, qui, dauphin présumé, a préféré voler de ses propres ailes : après tout, son père n'en avait-il pas fait autant trente ans auparavant? En septembre 1989, c'est son fils Martin qui, à quarante ans, est devenu PDG du groupe.

Pour Francis Bouygues, sa façon de diriger et de commander n'était pas du paternalisme, mais simplement *«le respect d'une hiérarchie de valeurs»*. A cet effet, il s'est efforcé d'inculquer à son personnel la religion *«maison»* avec ses douze commandements, dont le quatrième était : *«Nous sommes les chefs de file de la profession et nous devons nous efforcer de rester les meilleurs.»* Pas moins! Francis Bouygues, fort de son succès, n'a jamais brillé par la modestie.

Une seule grève en trente ans

En 1979, il affirmait que douze entreprises de BTP, c'était trop, et que, avant dix ans, il n'y en aurait plus que cinq : elles sont encore neuf et tous les espoirs lui sont permis. Espoirs et aussi quelques échecs : en 1981, l'achat manqué de la compagnie d'assurances Drouot et surtout, au début de cette année, la tentative également manquée de prendre le contrôle de Spie-Batignolles, filiale du groupe Schneider, avec quelques *«irrégularités boursières»* sévèrement relevées par la Commission des opérations de Bourse.

Sur le plan social, on a relevé, avec malignité, que le groupe Bouygues n'avait, en trente ans, connu qu'une seule grève, que le syndicat majoritaire était «FO-Bouygues». Beaucoup se moquent de son ordre des Compagnons du Minorange, nom qui évoque la couleur orange du matériel de chantier, avec ses mille membres, sélectionnés à partir de trois critères : qualification professionnelle, attachement à l'entreprise, camaraderie. De toutes ces critiques, Francis Bouygues n'avait cure. Les Compagnons du Minorange? C'est une élite. La quasi-absence de grèves : *«J'ai toujours su être à l'écoute de mon personnel et je le paie mieux que les autres»* (c'est souvent vrai) : c'est pourquoi *«il n'y a pas de syndicat maison, mais un syndicat qui défend les intérêts de notre personnel et celui de la société»* (*le Monde* daté 21-22 juillet 1985). Comme au Japon? Il y avait du Japonais dans Francis Bouygues : il avait presque un visage de samouraï, et chacun sait que les mœurs n'étaient pas tendres, autrefois, dans l'empire du Soleil-Levant, orange lui aussi.

FRANÇOIS RENARD

[Francis Bouygues est né le 5 décembre 1922 à Paris, dans le dix-septième arrondissement. Après des études au collège Stanislas à Paris, il est, en 1947, ingénieur de l'Ecole centrale des arts et manufactures et diplômé du centre de perfectionnement dans l'administration des affaires de Paris. Fondateur et président-directeur général de la société Bouygues (1952-1989), il été président-directeur général (1987-1988), administrateur et président du comité stratégique (depuis 1988) de TF1, vice-président de la Fondation pour entreprendre (depuis 1986) et président-directeur général de Ciby 2000 (depuis 1990). Il s'était marié, le 26 octobre 1946 avec Monique Tézé dont il a eu quatre enfants : Corinne, Nicolas, Olivier, Martin.]

Les réactions à TF 1 et France 2

«Comme un père...»

«Madame, monsieur, bonsoir! Francis Bouygues est mort ce matin à la suite d'un malaise cardiaque. Il avait soixante et onze ans. TF 1 est donc en deuil. Nos pensées vont d'abord vers les siens, son épouse Monique, sa fille, Corinne, et ses trois fils, Nicolas, Olivier et Martin, son successeur à la tête du groupe Bouygues. Ce soir, nous sommes tous profondément tristes après la disparition de celui qui fut un magnifique patron...»

C'est par ces mots, samedi 24 juillet, en ouvrant le Journal télévisé de 20 heures, que le présentateur Jean-Claude Narcy a informé les téléspectateurs de TF 1 de la mort de Francis Bouygues. La chaîne a ensuite consacré vingt-cinq minutes d'antenne au souvenir de *«ce bâtisseur infatigable»* et à sa carrière *«sans précédent»*. *«Francis Bouygues a touché à tout avec un rare bonheur,* ajouta Jean-Claude Narcy. *Il a popularisé un mot anglais :* challenge. *Il avait su insuffler cet esprit à tous ceux qui ont travaillé avec lui. Ses compagnons de route ont perdu un grand patron mais ce que l'on sait moins, c'est que les amoureux des orchidées vont aussi le regretter. L'orchidée, c'était son jardin secret, il en cultivait les plus belles espèces dans sa propriété de Sologne.»*

Suivirent quelques documents d'archives, des extraits d'entretiens, le récit en images d'une vie et d'une œuvre, la saga de *«Francis Bouygues, ou le destin d'un homme qui voulait tout gagner...»*, émaillés de témoignages et d'hommages.

L'hommage du premier ministre, Edouard Balladur : *«C'était un homme remarquable par son intelligence, son dynamisme, son imagination aussi, et, grâce à toutes ses qualités, il a, par ses propres moyens, construit une très grande entreprise qui, en France et dans le monde, joue un rôle important et contribue au rayonnement de notre pays et à celui de notre économie. Je forme des vœux pour que l'exemple qu'il a donné et le souvenir qu'il a laissé demeurent vivant.»*

L'hommage de l'ancien ministre de la culture, Jack Lang : *«Je l'ai connu à travers les grands travaux présidentiels de François Mitterrand et j'ai découvert un personnage haut en couleur, hors du commun, un fonceur, un bagarreur, mais surtout l'homme qui a créé une entreprise pratiquement unique au monde parce qu'il avait réussi à être à la fois une très grande entreprise et à conserver en même temps l'esprit artisanal, l'esprit de compagnonnage, cette capacité constante de la part des hommes qui l'entouraient, et qu'il choisissait avec beaucoup de soins, à inventer, à découvrir des solutions que personne ne trouvait.»*

«Profondément affectueux»

L'hommage, aussi des figures emblématiques de la chaîne. Anne Sinclair : *«Moi, je vais garder l'image d'un vieux monsieur attentif, attentionné, affectueux, très affectueux vis-à-vis des gens qu'il avait connus dès le départ et dont il savait bien et l'histoire et les motivations. C'était quelqu'un de très chaleureux, sous un aspect bourru, et qui connaissait bien chacun et ce qu'il valait.»* Patrick Poivre d'Arvor : *«Je l'avais rencontré pour la première fois il y une dizaine d'années; il voulait acheter une station de radio locale, puis il s'est ravisé et quelques années plus tard il m'a téléphoné et m'a dit : ce qu'il me faut, c'est ce qu'il y a de plus beau, et ce qu'il y a de plus beau, c'est TF 1. (...) Il avait beaucoup de charisme, beaucoup d'aura. Il rendait les gens fiers de travailler avec lui. Il vous donnait l'impression que vous étiez la dernière merveille du monde. Il avait introduit avec moi et quelques autres des rapports quasi filiaux... Un papa qu'on respectait... Nous aussi on était très fiers de travailler avec lui.»*

Et aussi, naturellement, l'hommage des dirigeants de la chaîne. Celui d'Etienne Mougeotte, vice-président : *«S'agissant de la télévision, c'était un visionnaire. Car cet homme qui était le plus grand entrepreneur mondial des travaux publics au milieu des années 80 a compris que la communication allait être la grande chose des années 90 et du troisième millénaire. C'est la raison pour laquelle il s'est lancé dans cette immense aventure de TF 1 et nous a donné une ambition qui paraissait un peu folle : devenir la première chaîne européenne. Il nous en a donné aussi les moyens car c'était un homme d'organisation. Et surtout, il a appliqué à TF 1 cette idée-force qui était en lui : l'idée que tout commence et tout finit par l'homme, rien de grand ne peut se faire sans les hommes... A titre personnel, je garderai le souvenir de quelqu'un qui, un jour où j'avais une très grosse difficulté, m'a reçu non pas comme un patron mais comme un père...»*

Le témoignage, enfin, de son ancien bras droit, Patrick Lelay, l'actuel PDG de TF 1 : *«C'était un homme profondément affectueux. Il paraissait être un patron très autoritaire, très dur, ce qui n'était pas vrai. Il aimait les gens qui étaient autour de lui et il avait besoin qu'on l'aime. On ne pouvait travailler que dans cette ambiance de relations assez fortes, assez affectives et, s'il voulait qu'on l'appelle par son prénom, ce n'était pas pour céder à une mode américaine, c'est parce que cela introduisait une relation très importante, très forte entre tous les hommes qui formaient son environnement. Mais ce qui l'intéressait le plus, c'était le lendemain. Pour lui, le passé n'avait aucune importance, c'était un homme du futur...»*

Sur France 2, Bruno Masure, qui présentait le Journal de 20 heures, a introduit le «sujet», beaucoup plus bref, en rapportant une phrase attribuée à Francis Bouygues : *«Je n'ai pas de collègues,* aimait-il à dire, *rien que des concurrents.»* *«Avec une rare opiniâtreté,* ajouta le présentateur, *cet ingénieur était devenu le numéro un mondial du BTP. En quarante ans, il avait construit un empire en béton. (...) Derrière un air bonhomme et cordial, cet Auvergnat madré était un redoutable partenaire en affaires : autoritaire et paternaliste, mégalo et très combatif, bref un personnage hors du commun.»*

C'est par ailleurs, hors antenne, que le président de France Télévision, Hervé Bourges, qui présidait TF 1 avant sa privatisation, a dit ce qu'il pensait de Francis Bouygues : *«Ce magnat qui ne supportait pas le moindre concurrent était un redoutable partenaire. La compétition l'intéressait avant tout; il y mettait toute son énergie pour être toujours le premier et, si possible, le meilleur. Il ne connaissait pas la télévision mais s'était parfaitement adapté à la gestion de ce grand média. Cet Auvergnat, pour qui un sou était un sou, et qui pratiquait cependant la magnificence, cet autocrate au pouvoir enveloppant qui vous traitait avec une cordialité désarmante, et souvent avec brutalité, était un grand chef d'entreprise mais aussi un chef de clan.»*

La mort de Francis Bouygues

Un groupe [illegible]

Les réactions

ÉCONOMIE

La mort de Francis Bouygues

Un groupe implanté dans 80 pays

Présidé depuis le 5 septembre 1989 par Martin Bouygues, quarante et un ans, fils cadet du fondateur, le groupe Bouygues a réalisé en 1992 un chiffre d'affaires consolidé de 62,72 milliards de francs, en diminution de 2,5 % par rapport à 1991, en raison surtout de la récession du marché immobilier. Cependant ce chiffre ne comprend ni TF 1 ni la SAUR (filiale spécialisée dans le traitement et la distribution d'eau), dont le volume d'affaires a représenté l'an dernier 14,5 milliards, en progression de 9 %. En dépit de cette quasi-stagnation, le bénéfice net (part du groupe) a atteint 685 millions de francs, en hausse de 7,9 % par rapport à 1991.

Avec quelque 84 000 collaborateurs, Bouygues est implanté dans 80 pays. Ses métiers, centrés autour de l'immobilier et des travaux publics, se sont progressivement diversifiés (une quinzaine aujourd'hui), depuis l'équipement électrique, l'étanchéité, les travaux sous-marins, jusqu'à l'agroalimentaire (Grands Moulins de Paris rachetés en 1989), en passant par l'audiovisuel et le cinéma. Il y a quelques mois, Martin Bouygues avait clairement laissé entendre qu'il nourrissait des visées sérieuses sur le secteur des radiocommunications. En revanche, la presse écrite qui, périodiquement, suscite curiosité, tentation, voire intérêt manifeste pour le jeune président, ne semble pas aujourd'hui faire partie de ses ambitions premières, *« non à cause des coûts d'acquisition d'un titre influent mais en raison du caractère onéreux du fonctionnement »* (*le Monde* du 4 juin).

La structure financière du groupe semble particulièrement solide en dépit de la conjoncture. Les capitaux propres atteignent, fin 1992, 8,8 milliards, tandis que les dettes financières ont baissé d'une année sur l'autre de 7,7 à 7,3 milliards. La trésorerie disponible est de 5,4 milliards. *« Nous resterons opportunistes dans les prochains mois en améliorant notre compétitivité pour être les premiers à tirer profit de la reprise lorsqu'elle se présentera »*, estime Martin Bouygues.

C'est en 1968 que la notoriété de l'entreprise commence à se forger avec la réalisation du centre hospitalier universitaire de Créteil. Quatre ans plus tard, l'édification du Parc des *Princes sera sa première* consécration. Par la suite, les grands chantiers, massifs ou sélectifs, à l'étranger ou en France, fleurissent : université de Ryad (à l'origine de la fortune florissante du groupe), ponts au Koweït, copie des Chevaux de Marly à la Concorde, Musée d'Orsay, Grande Mosquée Hassan II à Casablanca, dont l'inauguration est prévue fin août, pont de *l'île de Ré, tunnel sous la* Manche, Bibliothèque de France...

Parmi les principaux chantiers en cours dont le groupe est aujourd'hui attributaire, on citera la rénovation du stade Charléty à Paris, le pôle universitaire des Hauts-de-Seine, le boulevard périphérique nord de Lyon, un centre commercial à Bucarest, le barrage de la baie James dans le grand nord canadien, la construction d'une ville nouvelle en Thaïlande.

F. Gr.

Les réactions

□ **Alain Carignon, ministre de la communication :** *« Une personnalité attachante, atypique, qui a su anticiper les évolutions et a conquis une grande place dans l'audiovisuel. C'était aussi un chef de famille attentif et rigoureux qui a su communiquer aux siens sa passion d'entreprendre. »*

□ **Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur :** *« Il incarnait au plus haut point les valeurs qui s'attachent à la création et à l'esprit d'entreprise. »*

□ **Alain Madelin, ministre des entreprises et du développement économique :** *« Ses nombreuses réussites, dans le bâtiment et l'audiovisuel, auront valeur d'exemple. »*

□ **Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie :** *« Il était le symbole de la réussite par le travail, la rigueur et le goût du risque. »*

□ **Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme :** *« J'avais une immense admiration pour lui, pour ses qualités de bâtisseur, d'humaniste, de grand patron pour qui l'entreprise était d'abord au service des hommes. »*

□ **Hervé de Charette, ministre du logement :** *« Francis Bouygues était un grand capitaine d'industrie qui a hissé son entreprise au premier niveau mondial et a su en faire un grand groupe avec une compétence universellement reconnue. »*

□ **Jacques Chirac, maire de Paris :** *« Par son imagination créative et sa ténacité, il a su se hisser au premier rang des chefs d'entreprise français. A sa réussite comme constructeur estimé et reconnu dans le monde entier il a ajouté le remarquable succès audiovisuel qu'est TF 1. »*

□ **Charles Pasqua, ministre de l'intérieur :** *« M. Bouygues restera dans l'histoire économique de notre pays celui qui aura porté l'industrie du bâtiment et des travaux publics au tout premier rang mondial, mais aussi l'exemple même de l'industriel relevant les défis du futur »*.

□ **M. Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF :** *« Francis Bouygues a appartenu au petit nombre de ces grands patrons qui ont su rendre aux entreprises françaises, au cours des deux dernières décennies, le goût de la performance et de la recherche du succès mondial. Il était resté fidèle à sa province d'origine, l'Auvergne, dont il incarnait avec éclat les qualités traditionnelles : l'acharnement au travail, la ténacité dans ses projets, l'intelligence pratique et le sens de l'organisation. »*

□ **François Perigot, président du CNPF,** a salué *« un chef d'entreprise hors pair »* qui a joué *« un rôle essentiel »* dans l'économie française. Francis Bouygues a contribué *« au renom des entreprises françaises à travers le monde grâce à l'effort international qu'il a mené tout au long de sa vie »*.

Le respect des politiques

On ne dirige pas le premier groupe français (et mondial) de bâtiment et de travaux publics, plus une chaîne de télévision détenant 42 % des parts du marché, sans représenter, sinon une puissance politique, du moins une puissance qui peut tenir en respect les politiques et avec laquelle ils doivent compter. En témoigne l'empressement avec lequel les dirigeants de la majorité, mais, aussi Jack Lang, ancien ministre de la culture et député (PS) du Loir-et-Cher, ont rendu à Francis Bouygues, sur TF 1 notamment, un hommage appuyé.

L'ancien patron du groupe qui porte son nom avait fait lui-même un passage par la politique, au cabinet de Roger Duchet, l'un des dirigeants du Centre national des indépendants (le parti d'Antoine Pinay), ministre de la reconstruction et du logement dans le gouvernement d'Edgar Faure, en 1955. Il avait noué des liens durables, par la suite, avec des ministres gaullistes comme Albin Chalandon ou Jacques Chirac. Le secteur dans lequel il construisait son empire est trop dépendant des décisions des élus et des orientations adoptées par les gouvernements pour se passer de telles relations.

Propriétaire de TF 1, Francis Bouygues était souvent perçu, à gauche, comme un adversaire. Inversement, TF 1, lors de la mise en cause de Patrick Poivre d'Arvor, dans l'affaire Botton, se jugeait parfois la cible de l'hostilité du pouvoir. De ces rapports conflictuels, le public a pu prendre la mesure, le 14 juillet, lors de l'entretien télévisé au cours duquel le présentateur vedette de TF 1 a demandé au président de la République s'il avait été le *« sherpa de M. Balladur »* au sommet des pays industrialisés à Tokyo. *« Je vous reconnais bien là ! Il n'y a pas de doute, la marque de fabrique, cela ne change pas chez un homme »*, s'était énervé François Mitterrand.

La « marque de fabrique », pouvait-on l'entendre autrement que comme celle de la « maison » à laquelle appartient l'interlocuteur du chef de l'Etat : la maison Bouygues ?

P. J.

Une décision prise contre l'avis du ministre des finances

Le retrait des anciens roubles risque d'accentuer la « dollarisation » de l'économie russe

Pagaille dans les rues, imbroglio à l'intérieur de toute la zone rouble : voilà les premières conséquences, constatées lundi 26 juillet, de la décision, annoncée dans la nuit de vendredi à samedi par la Banque centrale de Russie, de retirer de la circulation tous les roubles imprimés avant 1993.

Cette décision a été prise sans prévenir le ministre des finances, Bioris Fiodorov, qui a exigé, lundi 26 juillet, *« l'annulation complète »* d'une mesure qui n'est justifiée *« ni économiquement ni politiquement »*. *« Une fois de plus, nous nous ridiculisons aux yeux du monde »*, a-t-il conclu.

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Devant les caisses d'épargne et les banques, des centaines de personnes faisaient la queue pour pouvoir échanger leurs anciens billets contre des nouveaux. Signe de la mauvaise préparation de celle-ci : les banques faisaient souvent savoir qu'elles n'avaient pas suffisamment de liquidités et ne pouvaient en conséquence procéder à l'échange. *« C'est fini, pour mon frigidaire. Maintenant, ils vont me prendre tout mon argent »*, se lamentait ainsi une vieille « babouchka » en montrant son sac rempli de billets de 100 roubles à l'effigie de Lénine.

La décision n'a pourtant pas fait que des malheureux : les milliers de petits, et de grands, trafiquants que compte la capitale se sont aussitôt mis en cheville avec des banques et des magasins, qui ont le droit de changer leurs anciens roubles contre des nouveaux sans aucune limite, (alors que les simples citoyens n'ont droit qu'à un quota de 35 000 roubles et les étrangers...15 000), et se sont livrés à une spéculation juteuse.

Avant même que Boris Eltsine, qui avait décidé d'interrompre ses vacances, soit arrivé à Moscou, le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, avait donné une première explication de cette décision : celle-ci était, selon lui, destinée avant tout à stopper l'invasion de la Russie par des roubles venues d'autres Républiques de l'ex-Union soviétique. Il y avait, ces derniers temps, en Russie plus deroubles en provenance de l'extérieur que de roubles imprimés dans le pays, a souligné le premier ministre.

En ordre dispersé

Les pays de l'ex-URSS ont réagi en ordre dispersé et de manière totalement différente à la décision de Moscou. Favorables, les dirigeants du Kazakhstan ont confirmé qu'ils appliqueraient la mesure dans les mêmes conditions que la Russie, et ceux de la Biélorussie se sont même *« félicités »* d'une décision *« qui peut permettre de réguler la circulation monétaire »*. Furieux, le ministre arménien des finances a déclaré que cettte décision *« violait les accords »* existant entre les pays de la CEI.

Intéressé, le gouvernement d'Ouzbékistan a indiqué qu'il procédera à l'échange de billets... lorsque Moscou lui aura fourni les nouvelles coupures. Logiques, les responsables géorgiens ont décidé d'accélérer la mise en place de leur propre monnaie. Politiques, enfin, les indépendantistes abkhazes – cette région autonomiste en guerre avec la Géorgie, – ont annoncé qu'ils suivraient à la lettre la décision de Moscou, une manière de creuser encore le fossé qui les sépare de leur capitale.

En tout état de cause, cette mesure, mal préparée et annoncée à la va-vite, sans avoir fourni la moindre explication aux 300 millions de personnes concernées, risque bien d'avoir des effets contraires à son objectif initial, qui était, sans doute, de donner une nouvelle santé au rouble en *« épongeant »* la masse monétaire. La décision de la Banque centrale risque de laminer un peu plus la confiance, déja bien faible, vis-à-vis de la monnaie russe et, en contrepartie, d'accélérer la *« dollarisation »* de l'économie de toute l'ex-URSS.

J.-A. F.

Face à la crise de l'armement

Bourges refuse les suppressions d'emplois

BOURGES

de notre correspondant

Bourges est au bord de l'asphyxie économique. Les suppressions d'emplois se comptent par centaines. Etayée sur les industries d'armement, depuis plus d'un siècle, en raison de sa situation loin des frontières, devenue centre de fabrications d'obus (avec 25 000 salariés à l'Arsenal) durant la première guerre mondiale, ensuite centre de construction d'avions, puis de missiles à partir des années 70, Bourges ressent durement la chute de ce secteur.

Dans cette ville où un salarié sur cinq travaille directement pour l'armement, et une famille sur trois en vit grâce à la sous-traitance, 800 emplois sur 5 000 ont disparu en deux ans dans l'industrie de la défense et 1 600 suppressions supplémentaires sont attendues d'ici à 1995. Les premiers *« plans d'adaptation d'effectifs »* ont ou vont alléger de 300 les emplois à GIAT-Industries (1 600 salariés début 1993) et d'autant à l'Aérospatiale (1 900 salariés environ début 1993), d'ici à la fin de l'année ... Et les seconds arrivent : on parle de 400 emplois supprimés à GIAT-Industries et l'on s'attend à l'annonce, en septembre, de la suppression d'une centaine d'emplois, voire 200, à l'Aérospatiale.

Début juillet, le nouveau maire de Bourges, Jean-Claude Sandrier (PCF), a appelé l'Etat à *« arrêter ce massacre de l'emploi à Bourges et dans le Cher »* et a demandé *« l'arrêt de toute suppression d'emploi dans les entreprises dépendant de lui »*. Lors des *« délocalisations »* décidées par Edith Cresson, lorsqu'elle était premier ministre, Bourges s'était portée candidate, sans succès, pour accueillir l'Office national des forêts. L'arrivée de l'ONF n'aurait pas amené de nouveaux emplois, mais était une manière de reconnaissance.

La ville comme le département se sentent oubliés aussi par la région Centre : ils craignent que celle-ci, trop préoccupée de renforcer son axe Orléans-Blois-Tours pour résister à la région parisienne, ne pense plus guère à l'Indre et au Cher, économiquement à la traîne. Effaçant les clivages politiques, les élus tentent de jouer la carte universitaire : après le premier cycle scientifique créé par le conseil général, que préside Jean-François Deniau (UDF), un DEUG de droit sera ouvert en septembre à l'initiative de la ville. Mais l'école d'ingénieurs qui devait s'installer à Bourges se fait attendre et l'école d'architecture convoitée a de grandes chances de s'implanter à Tours.

Pieds et poings liés à sa mono-industrie et à ses rendez-vous manqués – universitaires, routiers ou ferroviaires –, ayant toujours tenté de jouer sur la réputation et le potentiel technique de ses usines, la ville redoute le sort du Nord, victime des mines et de la sidérurgie, mais voudrait croire qu'il reste une chance.

PATRICK MARTINAT

► *Lire aussi dans « Le Monde économie »* notre enquête sur la crise des industries d'armement.

VIE DES ENTREPRISES

Les difficultés des constructeurs européens

Siemens entend maintenir son informatique « sans désemparer »

FRANCFORT

de notre correspondant

Le groupe Siemens, qui a repris Nixdorf il y a trois ans, juge sa présence dans l'informatique « indispensable » à ses autres activités. L'Allemagne reste-t-elle le seul pays de la Communauté à croire encore à une fabrication européenne d'ordinateurs ? *« Siemens Nixdorf Informationssysteme (SNI) ne sortira pas du rouge avant trois ou quatre ans.* (...) *Mais nous allons poursuivre sans désemparer notre politique de redressement. L'informatique est un secteur vital de notre entreprise ».* Présentant les résultats semestriels du groupe, le 5 juillet à Copenhague, Heinrich von Pierer, le patron de Siemens, a répété son credo : la reprise de Nixdorf en 1990 est plus difficile que prévu, les pertes à venir sont encore lourdes, mais la stratégie demeure.

Arrangé par la Deutsche Bank et encouragé par l'Etat, le rachat de Nixdorf en déconfiture (1 milliard de marks de pertes) en 1990 était une sorte de devoir national. Siemens a fusionné ce spécialiste des mini-ordinateurs avec ses propres activités – en équilibre – de ventes de gros ordinateurs, souvent d'origine Fujitsu. La base semblait solide : un ensemble de 52 000 personnes et un chiffre d'affaires de 12 milliards de DM (41 milliards de francs), tenant 25 % du marché allemand des minis et 20 % de celui des *mainframes.*

Les difficultés ont été *« sous-estimées »*, reconnait l'état-major de Munich. Les pertes persistent (513 millions de marks en 1992). Le rapprochement frictionnel des deux « cultures » – entrepreneuriale chez Nixdorf et plus bureaucratique chez Siemens – en est la première cause. La direction a tardé à casser les baronnies. Ce n'est que cet hiver qu'elle a procédé à une fusion complète et à un redécoupage en neuf *« centres de profits »*, responsables de la recherche à la commercialisation.

Mais SNI a surtout été victime d'un écrémage de ses marges. Toute la profession est touchée. Le groupe allemand a comme handicaps supplémentaires le niveau des salaires et une productivité faible. IBM Deutschland, pour *grosso modo* le même chiffre d'affaires, n'emploie que 28 000 personnes. De surcroît, SNI n'a que 2 % du marché européen des grands systèmes, 2 % du marché des micros. Sa part de 13 % dans les minis est importante, mais désormais menacée par les stations de travail.

La direction a réduit les effectifs, qui ont été ramenés à 47 000 fin 1992 et qui devraient descendre à 40 000 en 1995. On évoque des cessions. La fabrication de micros, sous-dimensionnée (150 000 par an) pourrait être visée. Faudra-t-il aller au-delà et chercher un mariage ? La direction dément. M. von Pierer s'est vanté à Copenhague de *l'« équilibre »* de l'accord prolongé récemment avec Fujitsu : SNI achète des technologies et des grands systèmes mais livrera désormais des moyens systèmes au groupe nippon. Munich écarte néanmoins toute idée d'échange de capital. L'informatique ne représente plus que 10 % des emplois du total de Siemens, mais 20 % de ses dépenses de recherche-développement. C'est dire qu'il y croit. *« Sans désemparer ».*

ÉRIC LE BOUCHER

Pour se doter d'une offre dans les grands serveurs

Bull devrait annoncer un nouvel accord avec NEC

Bull resserre ses liens avec NEC. Partenaire de longue date du géant japonais qui est devenu, par ailleurs, son actionnaire à hauteur de 4,43 % depuis deux ans, le constructeur français cherche depuis plusieurs mois à exploiter toutes les possibilités de coopération. Un terrain d'entente vient, semble-t-il, d'être trouvé dans le domaine des grands systèmes (gros ordinateurs). Bull a, en effet, confirmé l'information donnée vendredi 23 juillet par *l'Agefi*, selon laquelle les deux partenaires réveilleraient un accord conclu en 1991 concernant le développement d'un très grand serveur d'entreprise. Les modalités de cette coopération devraient être peaufinées d'ici à la rentrée. NEC fournit déjà, sous licence, à Bull des unités centrales pour ses grands systèmes haut de gamme.

Cette coopération dans le domaine des grands ordinateurs de gestion n'était pas celle qu'on attendait. Elle conforte Bull sur l'un de ses points forts (les grands systèmes) mais ne résout pas un problème crucial, celui du redressement de son activité micro-informatique. Bull et NEC ont engagé des discussions sur ce sujet, l'idée étant que le français, via sa filiale Zenith Data Systems, fabrique des PC adaptés au marché européen pour le japonais. Ses pourparlers peuvent être simplement suspendus. Sur ce point, la direction de Bull s'est voulue catégorique, qualifiant *« d'allégation »* toute idée de discussion entre Bull et NEC dans la micro-informatique.

C. M.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CRISES

□ **Restructuration à la Metro-Goldwyn-Mayer.** – Le Crédit lyonnais, qui contrôle la société cinématographique Metro-Goldwyn-Mayer (MGM) depuis mai 1992, a annoncé, dimanche 25 juillet, le remplacement du président de celle-ci, ainsi qu'un plan de restructuration financière. Frank Mancuso, ancien président de Paramount Pictures, a été nommé président-directeur général de MGM, où il remplace Alan Ladd Jr. Aux termes d'un plan de restructuration financière, MGM recevra notamment 400 millions de dollars destinés à financer ses productions, et sa dette bancaire sera réduite de 800 millions de dollars.

□ **Camino dépose son bilan.** – L'organisateur de voyages français Camino, spécialiste des voyages haut de gamme aux Etats-Unis, a déposé son bilan. Créé en 1962 par Gilbert Massé, puis repris par son fils Michel Massé, Camino avait dégagé en 1992 un bénéfice net de 1 million de francs pour un chiffre d'affaires de 125 millions de francs. Sans être un des très grands de la profession (25 000 clients), Camino avait une position très forte sur l'Amérique du Nord qui représentait 70 % de son activité. Des gros problèmes de trésorerie, et un début de saison médiocre seraient à l'origine de la faillite.

CONTRAT

□ **Le Sri-Lanka suspend les négociations avec Airbus.** – Les négociations entre la compagnie aérienne Air-Lanka et le consortium Airbus pour un contrat d'une valeur de 700 millions de dollars (plus de 4 milliards de francs) ont été suspendues après que le président de la République sri-lankaise eut ordonné une enquête. Cette enquête survient après de nouvelles accusations selon lesquelles des irrégularités auraient été commises dans l'attribution du contrat à Airbus. Le contrat original prévoyait la livraison de cinq Airbus A-340 et deux Airbus A-320. Il avait été revu à la baisse, Air-Lanka ne souhaitant acheter que deux A-320 et en leasing trois A-340.

EMPLOI

□ **Elf Aquitaine embauche 500 « animateurs de piste ».** – Michel Giraud, ministre du travail, et Loïk Le Floch-Prigent, président d'Elf-Aquitaine, ont signé, jeudi 22 juillet, une convention portant sur l'embauche de 500 jeunes *« animateurs de piste »* destinés à accueillir les clients dans les stations-service de la société Elf-Antar France. Le recrutement de ces personnes, sous contrat d'orientation pendant six mois, devrait intervenir à partir du mois d'octobre et jusqu'en mars 1994. *« En fin de contrat, la société Elf-Antar France s'engage dans la mesure de ses possibilités à aider le jeune dans la recherche d'un emploi ou d'une formation complémentaire »*, affirme le communiqué. Le coût de l'opération, pris en charge par Elf, *« n'aura aucune répercussion sur le prix de l'essence pour l'automobiliste »*, est-il précisé. Une convention similaire portant sur l'embauche de 300 personnes avait déjà été signée le 3 février.

COOPÉRATIONS

□ **Accord préliminaire entre Telekom (Allemagne) et Intertelekom (Russie).** – Les dirigeants de l'entreprise publique allemande de télécommunications Deutsche Bundespost Telekom (DBT) et la compagnie russe Intertelekom ont signé, jeudi 22 juillet à Moscou, un accord préliminaire en vue d'améliorer les moyens de communications sur l'ensemble du territoire russe, y compris pour les relations avec l'étranger. Le projet prévoit, conjointement avec d'autres partenaires occidentaux, des investissements de l'ordre de 1 milliard de dollars (5,8 milliard de francs environ), précise Telekom. L'objectif est de créer 50 standards digitaux et 50 000 km de liaisons. Un groupe d'experts des deux entreprises a déjà entamé des *« travaux préparatifs concrets »*, a précisé Telekom.

□ **BASF et Gasprom vont construire une usine en Sibérie.** – Le groupe chimique allemand BASF et la firme russe Rag Gazprom vont coopérer pour construire une usine de production d'éthylène et de polyéthylène en Sibérie, à Nowy-Urengoj. L'usine, dont la construction débutera début 1995, aura une capacité de production annuelle de 340 000 tonnes pour l'éthylène et de 300 000 tonnes pour le polyéthylène. La coopération entre les deux firmes comprend également la construction et l'exploitation d'un réseau de transport pour le gaz naturel de la presqu'île de Jamal, en Sibérie, vers l'Europe de l'Ouest. Ce projet sera conduit par Wintershall Erdgas Handelshaus GmbH (WIEH), entreprise conjointe du groupe allemand et de la firme russe.

LANCEMENT

□ **Total met en production le gisement gazier de Bongkot en Thaïlande.** – Total a annoncé récemment la mise en production du gisement de gaz de Bongkot, situé en mer au large de la Thaïlande, avec un débit initial de 1,5 milliard de mètres cubes par an. La production de gaz naturel passera à 2 milliards m^3/an en janvier 1994 puis 2,5 milliards m^3/an en janvier 1995. Total est opérateur du gisement aux côtés de la compagnie nationale thaïlandaise, de Statoil et de British Gas.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 26 juillet ⬆

Poursuite de la progression

La tendance haussière, nourrie des anticipations de maintien du processus de détente des taux, persistait lundi 26 juillet à la Bourse de Paris. En hausse de 0,30 % au début des transactions, les valeurs françaises progressaient de 0,89 % une heure plus tard. Aux alentours de 13 heures, l'indice CAC 40 s'appréciait de 0,83 % à 2 011,52 points.

Dès l'ouverture, la barre symbolique des 2 000 points était franchie, en dépit des pressions sur le franc sur le marché des changes et des tensions sur les taux d'intérêt à très court terme.

Les achats des non-résidents, pariant sur une mise en flottement du franc et donc la possibilité de baisse unilatérale des taux français, s'alliaient à ceux des résidents qui jouent plutôt une résistance du franc et du SME, et la poursuite de la baisse des taux, orchestrée à Francfort, où le conseil central de la Bundesbank se réunit jeudi.

Le mark se traitait à 3,4160 francs, contre près de 3,42 francs à la veille du week-end, mais l'inquiétude des opérateurs provenait surtout du marché monétaire où les taux ont continué de se tendre lundi. Le jour le jour s'inscrivait à 10,5 % contre 10,25 % en début de matinée et 10,0 % vendredi.

Du côté des valeurs, à la hausse, on notait Dassault Aviation (8,1 % pour 120 titres seulement), Pechiney (4,5 % pour 86 000 pièces) et plusieurs valeurs financières. En repli, l'Alsacienne de supermarchés cédait 12,7 %, Pinault-Printemps, 6 % pour 115 000 pièces. L'Immobilière Phénix, qui participe à la reprise de la FNAC aux côtés d'Altus Finance, cédait 1,4 %.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1992

	16-7-93	23-7-93
Valeurs franç. à rev. variable	109,9	110,2
Valeurs industrielles	108,6	108,3
Valeurs étrangères	132,8	132,2
Pétroles-Énergie	115	114,5
Chimie	97,1	96,8
Métallurgie, mécanique	110,8	112
Electricité, électronique	104,2	102,7
Bâtiment et matériaux	113,3	116
Ind. de consom. non alim.	105,2	103,3
Agroalimentaire	100,5	99,8
Distribution	118,5	118,2
Transports, loisirs, services	102	102,1
Assurances	130,4	130,1
Crédit banque	113	113,7
Sicomi	125,7	126,6
Immobilier et foncier	120,3	119,7
Investissement et portefeuille	117,3	123

Base 100 en 1949

Valeurs franç. à rev. variable	4 347,8	4 358,5
Valeurs étrangères	4 594,9	4 574,1

Base 100 en 1972

Valeurs franç. à rev. variable	627,4	629,1
Valeurs étrangères	621,2	618,4

SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES

Base 100 : 31 décembre 1981

	16-7-93	23-7-93
Indice général	540,4	541,7
Produits de base	479,1	479,5
Construction	477,5	480,4
Biens d'équipement	279,7	280,8
Biens de consom. durables	534,9	541,3
Biens de consom. non durables	904,6	897,8
Biens de consom. alim.	849,5	853,3
Services	526,8	524,7
Sociétés financières	590,3	589,3
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	491	497,6
Valeurs industrielles	542,7	544

TOKYO, 26 juillet ⬇ Légère hausse

La Bourse de Tokyo a terminé en légère hausse, lundi 26 juillet, dans un marché resté prudent à l'approche de la session extraordinaire du Parlement, qui doit avoir lieu la semaine prochaine. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a gagné 87,51 points à 19 822,08 points, soit une progression de 0,4 %.

Des achats réalisés par des fonds d'investissement et des investisseurs étrangers ont fourni un soutien relatif au marché. Selon Wayne Rayner de Sanyo Securities, *« le marché ne peut pas vraiment bouger jusqu'à la nomination du nouveau premier ministre, même s'il prévoit déjà que le futur gouvernement prendra de nouvelles mesures de relance ».*

VALEURS	Cours du 23 juillet	Cours du 26 juillet
Ajinomoto	1 330	1 350
Bridgestone	1 240	1 240
Canon	1 340	1 340
Fuji Bank	2 460	2 470
Honda Motors	1 310	1 320
Matsushita Electric	1 320	1 310
Mitsubishi Heavy	648	647
Sony Corp.	4 570	4 430
Toyota Motors	1 610	1 610

Taïwan compte quadrupler le plafond des investissements étrangers

La Commission de sécurité et de change de Taïwan (SEC) souhaite relever le plafond des investissements étrangers de 2,5 milliards de dollars à 10 milliards de dollars, dans le but de réactiver son marché en sommeil.

La SEC avait jusqu'ici autorisé les investissements institutionnels étrangers pour un montant de 1,85 milliard de dollars, investissements qui pourraient bientôt dépasser le plafond actuel de 2,5 milliards. Selon des sources informées, la SEC avait demandé l'approbation de la Banque centrale et du ministère des finances à son projet de relèvement du plafond des investissements étrangers, mais le ministère l'avait renvoyé, estimant qu'il pourrait encourager la spéculation rampante sur le marché.

Néanmoins, la SEC a soumis à nouveau son projet au ministère, selon les mêmes sources, et cherche également le soutien de la Banque centrale. Cette dernière aurait accepté de relever le plafond à 5 milliards de dollars mais la SEC ne s'en satisfait pas. Taïwan a autorisé les investisseurs étrangers à entrer sur son marché en janvier 1991.

Une première dans la Communauté

La COB signe un accord de coopération avec un Etat membre de la CEE

Jean Saint-Geours, président de la Commision des opérations de Bourse, et Jean-Louis Duplat, président de la Commission bancaire et financière de Belgique (CBF), ont signé, lundi 26 juillet, un accord de coopération et d'échange d'informations. Cet accord n'est pas le premier du genre puisque la COB a déjà engagé de telles coopérations avec ses homologues étrangères, notamment américaines ou canadiennes. En revanche, elle n'avait jamais signé un tel accord avec un pays de la Communauté européenne. D'autres accords de ce type – avec des Etats membres – devraient suivre dans les années qui viennent.

Cet accord d'échange d'informations, qui vise à la fois les marchés des valeurs mobilières et les marchés à terme, met en œuvre les directives européennes dans le domaine des valeurs mobilières qui renvoient à la nécessaire coopération entre les autorités compétentes des Etats membres.

L'accord ne se limitera pas à la recherche des violations aux lois et règlements en matière de valeurs mobilières et de produits à terme : il permettra également aux deux autorités de contrôle de coopérer dans d'autres domaines de compétence tels que la surveillance des OPCVM (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières) ou l'instruction des visas d'opérations financières. Par ailleurs, il offre la possibilité de communication spontanée d'informations entre la COB et la CBF sans pour cela qu'une enquête soit nécessairement ouverte : telle autorité, par exemple, qui constatera des transactions importantes sur un titre ressortissant du pays de l'un des deux signataires pourra en aviser spontanément son homologue.

Par leur coopération, la COB et la CBF veulent contribuer au développement et au maintien, dans la Communauté, de marchés *« transparents, équitables et sûrs ».* Selon la COB, la coopération internationale est une nécessité absolue : en 1992, le tiers des dossiers traités par la Commission a nécessité des coopérations bilatérales.

F. BN.



CHANGES

Dollar : 5,8925 F ⬆

Le dollar progressait lundi 26 juillet à Paris, à 5,8925 francs contre 5,8740 francs dans les échanges interbancaires de vendredi soir et 5,8720 francs au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	23 juillet	26 juillet
Dollar (en DM)	1,7153	1,768

TOKYO	23 juillet	26 juillet
Dollar (en yens)	105,55	106,68

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (26 juillet)	10 1/8 - 10 1/2 %
New-York (23 juillet)	3 %

BOURSES

	22 juillet	23 juillet
(SBF, *base 100 : 31-12-81*) Indice général CAC	536,92	541,60
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*) Indice CAC 40	1 965,72	1 995,04

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	22 juillet	23 juillet
Industrielles	3 525,22	3 546,74

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	22 juillet	23 juillet
100 valeurs	2 820,10	2 827,70
30 valeurs	2 226,30	2 234,60
Mines d'or	210,60	218,40
Fonds d'Etat	97,97	97,98

FRANCFORT

	22 juillet	23 juillet
Dax	1 823,52	1 830,83

TOKYO

	23 juillet	26 juillet
Nikkei Dow Jones	19 734,57	19 822,08
Indice général	1 609,33	1 615,55

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,9000	5,9020	5,9910	6,0000
Yen (100)	5,5191	5,5263	5,6053	5,6193
Ecu	6,6330	6,6350	6,6508	6,6625
Deutschemark	3,4150	3,4160	3,4371	3,4424
Franc suisse	3,8769	3,8817	3,9230	3,9332
Lire italienne (1000)	3,6540	3,6590	3,6506	3,6609
Livre sterling	8,8248	8,8308	8,9009	8,9181
Peseta (100)	4,2631	4,2677	4,2261	4,2445

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 7/16	3 9/16
Yen (100)	3 1/8	3 1/4	3 1/16	3 3/16	3	3 1/8
Ecu	8 11/16	8 13/16	8 3/16	8 5/16	7 9/16	7 11/16
Deutschemark	6 15/16	7 1/16	6 13/16	6 15/16	6 5/8	6 3/4
Franc suisse	4 5/8	4 3/4	4 9/16	4 11/16	4 1/2	4 5/8
Lire italienne (1000)	9 15/16	10 3/16	9 1/2	9 3/4	9 5/16	9 9/16
Livre sterling	6	6 1/8	6	6 1/8	5 15/16	6 1/16
Peseta (100)	13 1/2	15	11 7/8	13 1/4	10 7/8	12
FRANC FRANÇAIS	10 1/2	12	8 15/16	10	7 3/4	8 3/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 26 JUILLET

Liquidation : 24 août
Taux de report : 7,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0.81 % (2011,21)

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 23 juillet

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 23/07	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8275	5,8720	5,55	6,05
Ecu	6,6395	6,6295	—	—
Allemagne (100 dm)	341,7900	341,8000	330	350
Belgique (100 F)	16,5425	16,5290	16,05	17,05
Pays-Bas (100 fl)	303,7100	303,7200	291	311
Italie (1000 lires)	3,6295	3,6415	3,50	4
Danemark (100 krd)	88,0800	87,7900	84	92
Irlande (1 iep)	8,2425	8,2465	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,8140	8,7935	8,35	9,15
Grèce (100 drachmes)	2,4905	2,4795	2,69	3,09
Suisse (100 f)	387,8600	387,7200	373	393
Suède (100 krs)	72,5700	72,4200	68	77
Norvège (100 k)	79,7900	79,9000	75	84
Autriche (100 sch)	48,5870	48,5690	47	50
Espagne (100 pes)	4,2865	4,2670	4,10	4,70
Portugal (100 esc)	3,4350	3,4150	3,20	4
Canada (1 $ can)	4,5599	4,5843	4,35	4,80
Japon (100 yens)	5,4295	5,5059	5,20	5,50

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 23/07
Or fin (kilo en barre)	72750	73600
Or fin (en lingot)	72750	73600
Napoléon (20f)	416	418
Pièce Fr (10 f)	398	—
Pièce Suisse (20 f)	416	430
Pièce Latine (20 f)	417	420
Souverain	521	535
Pièce 20 dollars	2740	2505
Pièce 10 dollars	1380	1300
Pièce 5 dollars	735	—
Pièce 50 pesos	2680	2715
Pièce 10 florins	435	448

Matif (Marché à terme international de France)

23 juillet 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 119 857

Cours	Mars 94	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	122,40	120,34	120,12
Précédent	122,20	119,96	119,74

CAC 40 A TERME
Volume : 27 500

Cours	Juillet 93	Août 93	Sept. 93
Dernier	2012	2026	2041
Précédent	1980	1994	2005

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi : Pourcentage de variation 31/12 — Mardi : Montant du coupon
Mercredi : Date paiement dernier coupon — Jeudi : Compensation
Vendredi : Quotités de négociation

ABREVIATIONS

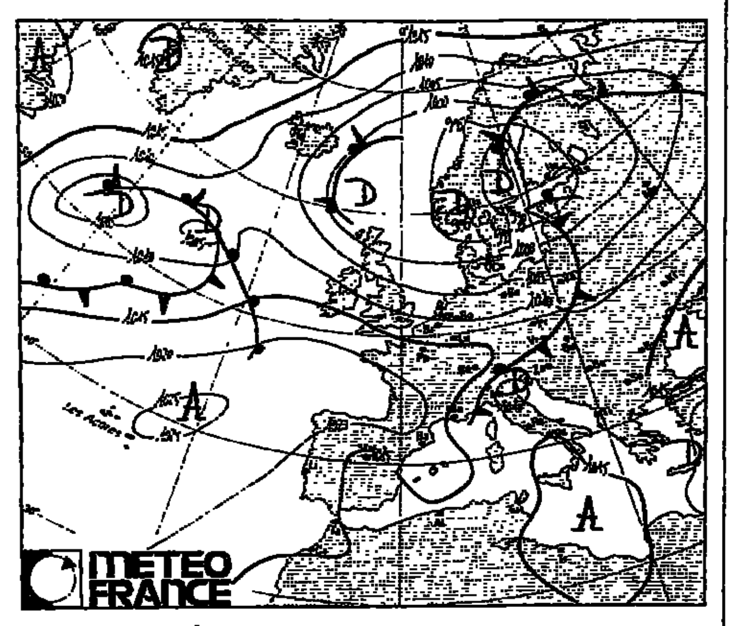
B = Bordeaux — Li = Lille
Ly = Lyon — M = Marseille
Ny = Nancy — Ns = Nantes

SYMBOLES

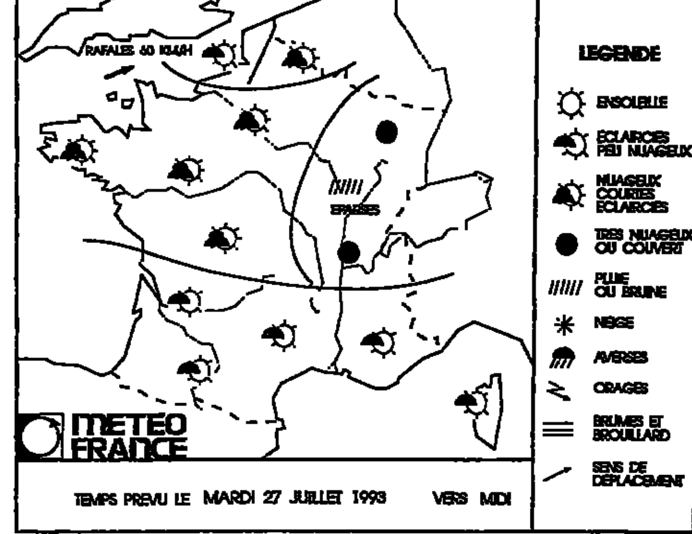
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demande - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25 JUILLET A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 26 JUILLET 1993



Mardi. – Le matin, au nord d'une ligne Nantes-Lyon le temps sera couvert et gris avec quelques faibles pluies. Des Charentes aux Alpes du Nord, le ciel sera nuageux avec quelques éclaircies. Plus au sud, du Sud-Ouest au Sud-Est et en Corse, le soleil sera au rendez-vous.

L'après-midi, au nord de la Seine, il y aura de belles éclaircies. De la Bretagne au Centre, le soleil fera de timides apparitions. Sur les régions Nord-Est, le temps sera gris avec quelques pluies et des éclaircies en soirée.

Au sud d'une ligne Bordeaux-Briançon, le soleil brillera largement.

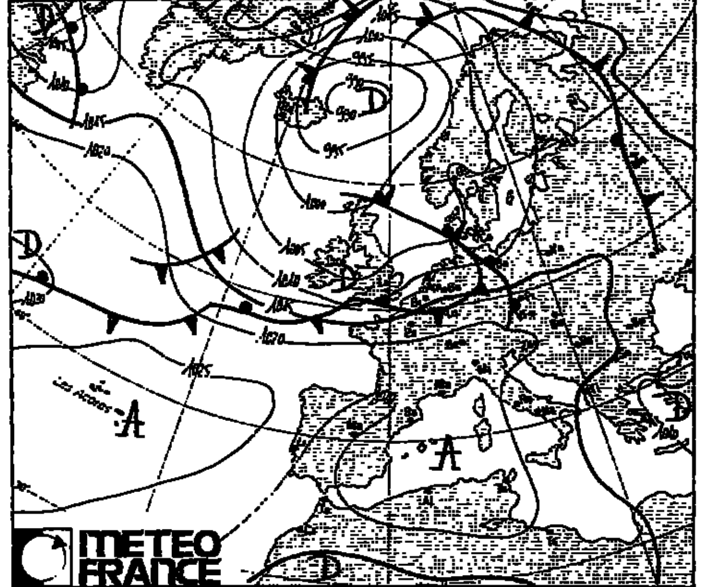
Le vent de sud-ouest soufflera par rafales à 70 km/h en Manche.

Sur les régions Nord, le vent de sud-ouest atteindra 50 km/h en rafales.

Les températures minimales varieront entre 12 et 14 degrés au nord et 14 à 16 degrés au sud.

Les températures maximales atteindront 20 à 23 degrés au nord et 27 à 29 degrés au sud.

PRÉVISIONS POUR LE 27 JUILLET 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 26-7-1993

Valeurs extrêmes relevées entre le 24-7-1993 à 6 heures TUC et le 25-7-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	26	15	D
BIARRITZ	20	12	N
BORDEAUX	22	11	D
BOURGES	22	11	D
BREST	18	12	D
CAEN	19	11	N
CHERBOURG	18	12	N
CLERMONT-FER.	24	10	D
DIJON	22	13	N
GRENOBLE	22	12	N
LILLE	19	12	N
LIMOGES	19	10	C
LYON	26	12	N
MARSEILLE	27	18	N
NANCY	22	12	N
NANTES	20	9	D
NICE	26	18	C
PARIS-MONTS	20	12	D
PAU	20	13	N
PERPIGNAN	25	18	N
RENNES	20	10	D
ST-ETIENNE	25	9	N
STRASBOURG	22	13	D
TOULOUSE	21	12	C
TOURS	21	8	D
POINTE-A-PITRE	32	24	N

ÉTRANGER			
ALGER	36	23	C
AMSTERDAM	19	13	N
ATHÈNES	31	22	D
BANGKOK	36	27	N
BARCELONE	27	24	C
BELGRADE	33	17	D
BERLIN	23	11	N
BRUXELLES	19	13	D
LE CAIRE	31	22	D
COPENHAGUE	17	12	D
DAKAR	30	24	P
DELHI	–	–	–
DJERBA	–	–	–
GENEVE	22	11	N
ISTANBUL	28	19	D
JÉRUSALEM	29	18	D
LISBONNE	27	16	D
LONDRES	20	11	N
LOS ANGELES	24	18	C
LUXEMBOURG	19	10	C
MADRID	37	18	D
MARRAKECH	42	27	D
MEXICO	26	12	N
MILAN	25	14	N
MONTRÉAL	26	15	D
MOSCOU	17	14	D
NAIROBI	23	7	D
NEW-DELHI	36	26	D
NEW-YORK	31	21	N
PALMA-DE-MAJ.	30	21	D
PÉKIN	25	21	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	27	17	D
HONGKONG	32	28	N
SÉVILLE	41	21	D
SINGAPOUR	31	25	C
STOCKHOLM	22	12	C
SYDNEY	17	9	D
TOKYO	25	22	C
TUNIS	35	21	D
VARSOVIE	27	15	N
VENISE	28	21	N
VIENNE	30	16	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde SCIENCES ET MÉDECINE

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

« Circenses »

LE procurateur Tapie est un grand sentimental.

Quand son empereur est mort, il ne s'est pas posé la question de savoir qui des patriciens ou des plébéiens avait raison. Peu lui importait que ce grand bâtisseur fût considéré comme un dieu par les uns et comme un tyran par les autres. Il a fait son devoir. Et comme il avait eu l'honneur d'être associé minoritaire à la gestion des affaires impériales, il a porté à l'organisation de ses funérailles un zèle à la mesure de ce privilège.

La veille du jour funeste, pressentant le drame, alors qu'il séjournait à bord du *Phocea*, il avait eu le geste auguste du vétéran de marine : on l'avait vu jeter symboliquement à la mer, comme on le fait des couronnes de fleurs pour conjurer le sort, une caméra gauloise qui croisait dans les parages.

Le sort ayant été jeté, il s'acquitta d'abord de cette dette. Déployant sa munificence dans toute sa splendeur, il fit restituer une caméra neuve à son propriétaire. Lequel était sans doute un Barbare puisqu'il crut pouvoir mépriser ce don.

Le procurateur Tapie entreprit ensuite de célébrer le plus olympien des rites funèbres. Le *panem* étant démodé, il opta pour les *circenses* mais en adaptant la formule à sa façon. Le stade de Marseille, pourtant blasé en matière de jeux du cirque, n'oubliera jamais cette soirée à nulle autre pareille. En souvenir de cet empereur, qui adorait les images, on y sacrifia pour la première fois des caméras et, accessoirement, leurs porteurs furent livrés à la foule.

Puis, le procurateur Tapie offrit au public la plus belle des reconstitutions historiques qui pût honorer son défunt sponsor, que hantait tant les palmes de Venise : il confia au légendaire gardien en chef de ses gladiateurs, le redoutable Bernès, encore chancelant de blessures reçues dans les arènes de Valenciennes, le soin de jouer Ben Hur dans un mémorable tour de cirque. Le spectacle fut digne d'Homère !

Pourquoi fallut-il que le gouverneur Bourges, cet éternel grincheux, vînt troubler cette noble galéjade, au nom de l'Empire d'Orient, sous prétexte que les caméras sacrifiées faisaient partie de ses *impedimenta* personnels ? Il eut des cris d'orfraie pour clamer qu'il y avait là une violation caractérisée des lois du cirque. On l'entendit aussi accuser le procurateur de *« méthodes mafieuses »*, autrement dit de mœurs de bas empire. Il osa même revendiquer le retour aux pratiques *« démocratiques »* qui prévoyaient jadis la libre circulation des caméras dans les stades impériaux ! La colère républicaine de ce Byzantin avait quelque chose de délicieusement archaïque...

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 26 juillet

TF 1

20.40 Série : Commissaire Moulin. Les Buveurs d'eau, d'Yves Rénier. *La police reste désespérément impuissante contre un gang de banlieue.*
22.15 Téléfilm : Piège pour femme seule. De Gérard Marx. *Une jeune femme sosie d'une disparue.*
23.45 Sport : F1-Magazine. Grand Prix d'Allemagne, à Hockenheim.

FRANCE 2

20.50 Feuilleton : Le Château des Oliviers. De Nicolas Gessner (6e épisode). *Les manigances de Séverin rapprochent la plupart des membres de la famille.*
22.20 Divertissement : Pierre Palmade au Palais des Glaces.
23.20 Journal et Météo.
23.40 Magazine : Le Cercle de minuit. Au Festival d'Avignon.

FRANCE 3

20.45 Cinéma : Mélodie en sous-sol. ■ Film français d'Henri Verneuil (1962).
22.50 Journal et Météo.
23.20 Magazine : Strip-tease. Maison de poupées ; Martha ; Etonne-moi ; Les demoiselles de la Légion d'honneur.
0.15 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Marcellino. ■ Film italo-espagnol de Luigi Comencini (1991).
22.00 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : Le Chaud Lapin. ■ Film français de Pascal Thomas (1974).
0.05 Cinéma : La Montre, la Croix et la Manière. ■ Film franco-britannique de Ben Lewin (1991) (v.o.).

ARTE

20.40 Cinéma : L'Homme à la peau de serpent. ■ Film américain de Sidney Lumet (1960) (v.o.).
22.35 Cinéma : Les Grenouilles. ■■ Film turc de Serif Gören (1985) (v.o.).
0.10 Cinéma d'animation : Snark. La Création d'une vache, de Paul Driessen.

M 6

20.45 Téléfilm : Panique en plein ciel. De Dick Lowry. *Un Boeing-747 perd une partie de son fuselage au-dessus du Pacifique.*
22.30 ▶ Cinéma : Les Aventures de Marco Polo. ■ Film américain d'Archie Mayo (1938).
0.15 Six minutes première heure.
0.25 Magazine : Culture pub.
0.50 Magazine : Jazz 6. Michel Petrucciani.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le Grand Débat. Faut-il sauver le cinéma français ? (2). Avec Dominique Wallon, René Bonnell, Daniel Toscan du Plantier, Hubert Astier, Robert Enrico, Pascal Rogard (rediff.).
21.30 Dramatique. Rêveurs du Mogador, de Jean Clamour (rediff.).
22.40 La Radio dans les yeux. L'actualité du Festival d'Avignon.
0.05 Du jour au lendemain. Sur les chemins de Cézanne.
0.50 Musique : Coda. Jazz-Africa (jusqu'au 30 juillet).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert. Festival d'Aix-en-Provence.
21.15 Opéra (en direct d'Aix-en-Provence) : Euryanthe, de Weber, par le Chœur du festival, l'English Chamber Orchestra, dir. Jeffrey Tate.
0.35 Bleu nuit. Par Xavier Prévost. Festival de Montpellier : David Patrois, vibraphone, et son Quartette.

Mardi 27 juillet

TF 1

15.30 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.25 Jeu : Une famille en or.
16.55 Club Dorothée vacances.
18.05 Série : Chips.
18.55 Série : Premiers baisers.
19.25 Série : Hélène et les garçons.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Cinéma : La Poursuite impitoyable. ■■ Film américain d'Arthur Penn (1965).
23.00 Série : Pair d'as. Chacun sa voie.
23.50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
0.45 Journal et Météo.

FRANCE 2

15.30 Série : Les deux font la paire.
16.20 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.45 Série : L'Equipée du Poney Express.
17.35 Magazine : Giga.
18.25 Série : Riptide.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Un été 42. ■ Film américain de Robert Mulligan (1971).
22.35 Magazine : De quoi j'ai l'air ? Présenté par Bruno Masure. Docile ou rebelle ? Invités : Fabienne Thibeault, Karen Cheryl, Pascal Sevran.
23.50 Journal et Météo.
0.10 Magazine : Le Cercle de minuit. Au Festival d'Avignon.

FRANCE 3

15.35 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Variétés : 40e à l'ombre. En direct d'Arcachon. Avec Sébastien Roch, la Bande à Basile, Trio Esperança.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Feuilleton : Une famille pas comme les autres (16e épisode).
20.35 Jeu : Hugodélire.
20.45 Série : Guerres privées. Folies douces, de William M. Finkelstein.
21.40 Planète chaude. L'Histoire oubliée. 1. Les tirailleurs sénégalais, documentaire d'Alain de Sédouy et Eric Deroo. *Témoignages et images d'archives. Rediffusion.*
22.40 Journal et Météo.
23.10 Documentaire : Les Chemins des hommes. Le professeur Jean Bernard : l'éthique médicale, entretien réalisé en 1988.
23.55 Continentales.

CANAL PLUS

15.25 Cinéma : Les Anges de la nuit. ■ Film américain de Phil Joanou (1990).
17.35 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Série animée : Batman.
18.55 Le Top.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.35 Cinéma : Robin des Bois. ■ Film américain de John Irvin (1990).
22.15 Flash d'informations.
22.20 Surprises.
22.30 Sport : Football. France A'-Russie, match amical, en différé de Guingamp.
0.15 Cinéma : Deux yeux maléfiques. ■ Film italien de George A. Romero et Dario Argento (1989).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Montpellier, le saut de l'ange. De Charles Picq (rediff.).
17.30 Danse : So schnell (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre. Edgar Reitz/Brigitte Sauzay.
19.30 Documentaire : Des images qui ont fait l'Histoire. Black Power. *1968, aux Jeux olympiques de Mexico. Deux sprinters noirs américains, Tommie Smith et John Carlos, lèvent le poing en recevant leur récompense.*
19.45 Cinémémo : Partir.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Dépaysement, des vacances et des hommes.
20.41 Documentaire : Pirates et orchidées, déclaration d'amour à Ibiza.
21.10 Documentaire : Un port de plaisance pour Trébeurden.
21.30 Documentaire : Vacances au service des autres.
22.00 Documentaire : Quand l'usine fermait... L'Album de vacances de papa.
22.25 ▶ Téléfilm : Man spricht « Deutsh ». De Hanns Christian Müller.

M 6

13.55 Magazine : Destination vacances.
17.05 Variétés : Multitop.
17.35 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : O'Hara.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.40 Le Mardi, c'est permis.
20.45 Magazine : Grandeur nature.
20.50 Série : Les Aventures de Tintin. Les Cigares du pharaon ; le Lotus bleu.
22.25 Série : Mission impossible.
23.25 Les Stars en noir et blanc. Avec la série : Destination danger.
0.15 Informations : Six minutes première heure.
0.25 Musique : Flashback.
1.45 Magazine : Fréquenstar.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. La cuisine scientifique.
21.30 Rencontres d'Avignon. L'Europe au pluriel : six pays sous le regard des autres.
22.40 Les Nuits magnétiques. Un secret mal gardé : le Journal intime. 1. Journal intime pour tous.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Louis-Paul Guigues (les Chemins des apocalypses).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Opéra (en direct de Bayreuth) : Le Vaisseau fantôme, de Wagner, par le chœur et l'orchestre du Festival de Bayreuth, dir. : Giuseppe Sinopoli ; solistes : Hans Sotin, Sabine Hass, Reiner Goldberg, Hebe Dijkstra, Clemant Bieber, Bernd Weikl.
22.15 Concert (donné le 14 mai salle Pleyel) : Sonate pour cordes nº 4 en si bémol majeur, de Rossini ; Concerto pour quatre violons et cordes en si bémol majeur RV 553, de Vivaldi ; Concerto pour violon et cordes en la mineur D 113, de Tartini ; Concerto pour alto et cordes en mi bémol majeur, de Rolla ; Fantaisie sur la Favorite de Donizetti, de Pasculli ; Grand duo concertant pour contrebasse et cordes, de Bottesini, par I Solisti Veneti, dir. Claudio Scimone.
0.35 Bleu nuit. Festival de Montpellier. Philippe Petrucciani, guitare, et son Quartette, avec François Quillet, piano, Louis Petrucciani, contrebasse, Daniel Solla, batterie.



En Grande-Bretagne

John Major piégé par un micro

LONDRES

de notre correspondant

C'est une gaffe qui tombe plutôt mal : après les tensions qui avaient précédé l'adoption, vendredi 23 juillet, de la motion de confiance (*le Monde* daté 25-26 juillet), le premier ministre britannique avait manifesté son souci d'apaiser les relations entre conservateurs. Les dirigeants du parti avaient même assuré qu'il n'y aurait pas de chasse aux sorcières à l'encontre des « eurosceptiques ». Et puis, *damned !*, un micro resté ouvert, une bande magnétique qui continue de tourner, et voilà la trêve brutalement interrompue.

Vendredi donc, après le vote, John Major arrive au 10 Downing street, pour une série d'interviews. Entre deux prises, il discute à bâtons rompus avec Michael Brunson, chroniqueur politique de la chaîne de télévision ITN. « *Le réel problème*, explique-t-il en confiance à son interlocuteur, *est celui d'une majorité minuscule. J'aurais pu obtenir toutes ces choses intelligentes et décisives qu'on voudrait me voir faire, mais j'aurais brisé le Parti conservateur en mille morceaux.* » Michael Brunson interroge M. Major à propos de ces trois ministres « eurosceptiques » (Peter Lillie, Michael Portillo et John Redwood) qui auraient menacé de démissionner si le volet social du traité de Maastricht avait été adopté : pourquoi ne pas se séparer d'eux ? « *Mettez-vous à ma place,* répond M. Major, *vous êtes le premier ministre, avec une majorité de dix-huit voix, un parti qui se réfère toujours à un âge d'or qui n'a jamais existé* [les années Thatcher]. *Vous avez trois représentants de la droite du cabinet qui démissionnent. Qu'est-ce qui se passe ?* »

Michael Brunson répond qu'il devrait être facile de les remplacer. « *Je pourrais en trouver d'autres. Mais,* souligne M. Major, *d'où pensez-vous que ce poison provienne ? De ceux qui n'ont plus rien et de ceux qui n'ont jamais rien eu* [il s'agit de portefeuilles ministériels]. *Pensez à ces ex-ministres qui vont ça et là, provoquant toutes sortes de difficultés. Nous ne voulons pas trois autres salauds* (« bastards ») *à l'extérieur... C'était quoi, déjà, la formule de Lyndon Johnson ?* (1) » Le son est alors coupé.

Les services du premier ministre n'ont, bien sûr, pas confirmé ces propos, mais ceux-ci l'ont été par la BBC (chargée des enregistrements) et, indirectement, par Sir Norman Fowler, le président du Parti conservateur, qui a demandé une enquête urgente sur la BBC. Celle-ci est en cours.

LAURENT ZECCHINI

(1) Lyndon Johnson disait d'Edgar Hoover, directeur du FBI : « *Il est probablement mieux de l'avoir à l'intérieur de la tente pissant à l'extérieur qu'à l'extérieur pissant à l'intérieur.* »

Une action spectaculaire des séparatistes kurdes

Quatre touristes français ont été enlevés en Turquie par un commando du PKK

Quatre touristes français qui visitaient la Turquie en circuit organisé ont été enlevés samedi 24 juillet à la limite des provinces anatoliennes de Van et de Bitlis. Il s'agit de Pierre Six, âgé de quarante-deux ans, Michel Coudray, cinquante et un ans, Robert Audoin, quarante ans et Fernand Haron, soixante-six ans. Dimanche, un communiqué publié par l'Agence de presse Kurd-Ha en Allemagne, a confirmé que les quatre hommes étaient détenus par le PKK, ainsi qu'un jeune ingénieur britannique et son amie australienne, capturés il y a trois semaines.

ISTANBUL

de notre correspondante

Le véhicule qui transportaient le groupe de 25 touristes français a été arrêté vers 18 h 30 samedi à un barrage routier érigé par le PKK sur la route entre Tatvan et Van. Selon Resit Gültekin, le guide turc qui se trouvait dans l'autocar, plusieurs dizaines de véhicules étaient déjà arrêtés sur la route. De tels barrages sont fréquents dans cette région où les combattants du PKK sont particulièrement actifs, et les habitants du Sud-Est anatolien s'aventurent rarement sur la route après la tombée de la nuit.

Les combattants kurdes – une quinzaine de jeunes gens dont sept femmes – ont fait attendre le groupe sur le bord de la route pendant près de quarante-cinq minutes alors qu'ils vérifiaient minutieusement leurs identités. Plus loin sur la route, un militant barbu haranguait en kurde les passagers de véhicules locaux. Avant de donner aux touristes le signe du départ, les militants, qui s'étaient annoncés comme étant du PKK, ont choisi quatre otages, « *apparemment au hasard* » a déclaré l'épouse de l'un d'entre eux, qui a refusé de donner son nom. « *Nous n'étions pas conscients du danger. Nous faisions entièrement confiance à l'agence de voyages Marmara,* » a-t-elle déclaré. Leurs compagnons de voyage ont poursuivi leur chemin et se trouvent actuellement à Van.

En juin dernier, Abdullah Ocalan, le dirigeant du PKK, avait annoncé son intention de s'en prendre désormais à l'industrie turque du tourisme. Après les récentes séries d'attentats à la bombe dans la ville d'Antalya qui ont blessé plusieurs touristes étrangers et coûté la vie à l'employé d'un restaurant, le PKK, toujours par l'intermédiaire de l'agence Kurd-Ha, avait réitéré ses avertissements. « *Nous conseillons aux gens qui ont l'intention de se rendre en Turquie de ne pas aller dans un pays qui mène une sale guerre contre un peuple luttant pour ses droits fondamentaux. Nous soulignons une fois de plus que nous ne serons pas responsables pour toute perte de vie humaine dans le futur* » prévient-il.

Explosion d'une bombe

Dimanche, une bombe déposée sous le guichet automatique d'une banque près du célèbre musée Sainte-Sophie a explosé, blessant quatre personnes, dont apparemment trois touristes. Cet attentat n'a pas été revendiqué.

Ces incidents s'inscrivent dans le cadre d'une campagne lancée par le PKK pour tenter de sensibiliser l'opinion internationale à ce conflit qui dure depuis 1984 et a déjà causé la mort de plus de 6 500 personnes. Les manifestations spectaculaires en Europe, les attaques contre les intérêts touristiques – cruciaux pour la Turquie – puis ces enlèvements ont attiré l'attention des Occidentaux alors que la Turquie intensifie ses opérations militaires dans le Sud-Est anatolien, pour tenter d'anéantir le PKK. Bombardements aériens, tirs d'artillerie, évacuations forcées de village sont désormais fréquents.

Dimanche également, une explosion a causé le déraillement d'un train dans la province de Bingöl, au cours duquel deux soldats ont trouvé la mort. Douze autres personnes ont été tuées durant le week-end au cours de divers affrontements dans le Sud-Est anatolien.

Après l'enlèvement du jeune couple britannique, le commandement régional du PKK avait posé deux conditions pour leur libération. D'une part, le mouvement séparatiste demandait la médiation d'une organisation internationale telle que le CICR ou Medico International et la présence de la presse et de la télévision lors de la libération. Le PKK exigeait également l'arrêt des opérations terrestres et aériennes turques, « *afin que les touristes puissent être escortés hors de la région en toute sécurité.* » Le jour précédant la capture des quatre Français, le PKK s'était plaint de n'avoir été contacté par aucune organisation internationale, un signe, estimait-il, « *que le public occidental est trop faible face aux opérations militaires de la Turquie.* »

Un diplomate français était attendu à Van lundi matin pour obtenir un rapport détaillé sur les faits. Après avoir emmené les quatre Français, alors que leurs épouses étaient en pleurs, un combattant du PKK s'est tourné vers le guide Resit Gültekin. « *Ne t'inquiète pas,* » a-t-il déclaré. « *Dis à tes touristes que les hommes seront relâchés dans quatre ou cinq jours.* »

NICOLE POPE

Léger répit sur les marchés des changes

M. Chirac apporte son soutien au franc

Après les rudes attaques de la semaine dernière, et alors que le conseil de la Bundesbank doit se réunir jeudi 29 juillet, un répit semble se manifester pour le franc sur les marchés des changes lundi matin 26 juillet (le deutschemark s'échangeait à 3,4165 francs contre 3,4180 vendredi 23 juillet au soir).

En revanche, les taux à très court terme du marché monétaire se tendaient encore par rapport à vendredi. *Le jour le jour* s'inscrivait ainsi à 10,25 % contre 10 % à la veille du week-end, et l'échéance la plus chère, à une semaine, affichait une fourchette de cotation béante de 11 1/2-15 1/2, comme vendredi.

Pour soutenir le franc belge, soumis également à des attaques la semaine dernière, la Banque nationale belge a de son côté annoncé, lundi matin, un relèvement de 7,15 % à 8,50 % de son taux central.

Resté silencieux ces jours derniers alors que les attaques contre le franc redoublaient, Jacques Chirac, président du RPR, a fait savoir, samedi 24 juillet, que « *rien ne justifie les attaques contre le franc et contre le système monétaire européen* ». « *Le gouvernement est déterminé à défendre le franc et nous devons tous le soutenir dans cette action : c'est notre devoir* », a ajouté l'ancien premier ministre, dans une déclaration à l'Agence France-Presse.

De son côté, le financier américain d'origine hongroise, Georges Soros, qui avait spéculé avec succès contre la livre en septembre 1992, affirme dans une tribune publiée par le *Figaro* du lundi 26 juillet qu'il ne « *spécule pas contre le franc* ». « *Je n'ai aucunement l'intention de le faire, car je ne veux pas être accusé de détruire le système monétaire européen. Je pense que l'Europe a désespérément besoin d'un système monétaire, sans lequel le marché commun pourrait s'effondrer* », écrit-il.

La conférence de l'ASEAN à Singapour

Les Etats-Unis souhaitent associer la Russie et la Chine au maintien de la stabilité en Asie

Les Etats-Unis sont prêts à associer la Chine et la Russie à un effort commun pour préserver la stabilité en Asie. Pour leur part, les pays de l'ASEAN ont proposé que ces discussions aient lieu dans le cadre d'un Forum de la région Asie (FRA) réuni à l'occasion de leur conférence annuelle. En outre, le projet américain de sommet informel de la région Asie-Pacifique a progressé à l'occasion de la réunion de Singapour. Le premier ministre de Malaisie, le Dr Mahathir Mohamad, demeure en effet le seul dirigeant à avoir déclaré qu'il ne s'y rendrait pas.

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Tels sont les échanges qui ont eu lieu, depuis vendredi 23 juillet à Singapour, à l'occasion de la conférence ministérielle de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) et d'entretiens, dans la foulée, notamment avec ses interlocuteurs américains et chinois (*le Monde* du 23 juillet). Le Forum (FRA) réunirait les six de l'ASEAN, leurs sept « partenaires » (y compris la CEE), ainsi que la Chine, la Russie, le Vietnam, le Laos, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et, peut-être, la Birmanie. Il s'agirait d'un cadre régional permettant de régler les problèmes mettant en cause la stabilité du continent, telles les ambitions nucléaires de la Corée du Nord, la course aux armements et les disputes territoriales (Kouriles du Sud, mer de Chine méridionale).

Qian Qichen, chef de la diplomatie chinoise, a indiqué que son pays souhaitait participer au sommet de Seattle proposé par les Etats-Unis pour novembre prochain. La Chine n'y sera représentée que si les Etats-Unis ne la menacent pas de nouvelles sanctions commerciales. La Thaïlande a fait savoir qu'elle n'avait rien à perdre à y assister. L'Indonésie devrait adopter une attitude identique. Il ne resterait donc, aux Américains, qu'à obtenir l'assentiment du Japon, dont la réponse pourrait être liée à l'attitude de Pékin.

Le 7 juillet, à Tokyo, le président Clinton avait suggéré qu'une « *conférence informelle* » entre les dirigeants d'Asie-Pacique se tienne dans la foulée de la réunion, à Seattle, de l'APEC (Asia-Pacific Economic Cooperation), forum régional rassemblant quinze membres. L'APEC a un caractère strictement économique, ce qui explique la présence en son sein de la Chine aux côtés de Taïwan et de Hongkong. Pékin s'accommoderait de la présence des deux « petites Chines » à un sommet informel, pour peu que son intérêt prévale. En clair, les Chinois demandent aux Américains de cesser de leur faire systématiquement des procès, notamment sur les droits de l'homme et les ventes d'armes sophistiquées. Le projet américain de Seattle offre donc des munitions à la diplomatie de la Chine car l'absence de cette puissance économique régionale montante réduirait nettement l'intérêt du sommet.

Assurances pacifiques de Pékin

A ce propos, M. Qian a de nouveau nié que Pékin ait vendu au Pakistan des missiles M-11, d'une portée de 450 kilomètres et susceptibles d'êtres équipés d'ogives nucléaires (*le Monde* daté 25-26 juillet). Le ministre chinois s'est également efforcé de défendre les intentions pacifiques de son gouvernement dans la région. Il a notamment réitéré que celui-ci n'avait « *aucun plan d'expansion de sa force militaire* » en mer de Chine méridionale, contrairement à ce qu'avait avancé, en juin, une publication officielle chinoise en rapportant notamment la construction d'une base dans l'archipel des Paracels, au nord de celui des Spratleys.

Quelles que soient les intentions réelles des Chinois, l'ASEAN estime que le FRA, par le biais d'une « *diplomatie préventive* », offrira un cadre opportun pour désamorcer tout conflit local et aborder les problèmes de sécurité régionale. Avant même de rencontrer formellement, lundi et mardi, ses partenaires (dont les Etats-Unis, le Japon et la CEE), l'Association a décidé de reprendre ce dossier début janvier à Bangkok. Les Américains sont favorables à de tels échanges, à condition qu'ils aient pour objectif de compléter – et non de remettre en cause – leur présence militaire et leurs accords bilatéraux en Asie-Pacifique.

Un autre différend a également perdu de son intensité à Singapour, celui qui oppose l'ASEAN aux Etats-Unis sur la conduite à suivre au Cambodge. Les Américains avaient déclaré, à plusieurs reprises, qu'aucune aide ne serait fournie à Phnom-Penh si les Khmers rouges y étaient associés, d'une façon ou d'une autre, au pouvoir. A telle enseigne que le prince Sihanouk avait renoncé à tout contact avec les émissaires de Pol Pot (*le Monde* du 22 juillet). Washington a assoupli son attitude en annonçant qu'aucune aide américaine ne pourrait « *directement* » bénéficier aux Khmers rouges. L'ASEAN a toujours souhaité que Norodom Sihanouk garde les mains libres dans ses tentatives pour prévenir la reprise d'un conflit armé.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Mort de Philippe Michel PDG de l'agence de publicité CLM-BBDO

Philippe Michel, fondateur et PDG de l'agence de publicité CLM-BBDO, est décédé, samedi 24 juillet, d'une crise cardiaque en Corse. *Il* était âgé de cinquante-trois ans. Né le 6 avril 1940 à Chartres (Eure-et-Loir), Philippe Michel était considéré comme l'un des publicitaires les plus imaginatifs de ces dernières années. Directeur de création de 1969 à 1972 à l'agence de publicité Dupuy Compton, il avait fondé en 1972 sa propre agence, dont il était devenu le PDG.

Associée au groupe américain BBDO, l'agence a changé de nom (CLM-BBDO) et s'est illustrée dans des campagnes qui sont encore dans toutes les mémoires (Myriam qui « *enlève le bas* », Mamie Nova, etc.). En 1992, CLM-BBDO a fait son entrée dans le club des dix premières agences de publicité en France avec une marge brute de 266 millions de francs, en progression de 5,5 % par rapport à l'année précédente. Philippe Michel était également président de l'Art Directors Club Europe depuis 1990 et chevalier des Arts et des Lettres. Pour l'Association des agences conseil en communication (AACC), « *Philippe Michel a marqué de son empreinte personnelle la publicité française des vingt dernières années* ».

□ **SRI-LANKA : 78 morts lors d'attaques tamoules.** – Des séparatistes tamouls du LTTE (Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul) ont attaqué, dimanche 25 juillet, un camp de l'armée dans le nord du Sri-Lanka, tuant dix-sept civils, quarante et un soldats et perdant dix de leurs hommes, selon des sources militaires. Samedi, des rebelles tamouls avaient tué dix policiers à proximité du parc naturel de Wilpattu (Nord), fermé aux touristes au milieu des années 80 après son utilisation par les Tigres, avait annoncé l'armée. Ce week-end coïncide avec le dixième anniversaire des sanglantes émeutes anti-tamoules de 1983. – (*AFP, Reuter.*)

□ **Première rencontre entre Warren Christopher et le chef de la diplomatie de Hanoï.** – Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a rencontré pour la première fois, dimanche 25 juillet, à Singapour son homologue vietnamien, Nguyen Manh Cam. Selon des témoins, les deux hommes ont échangé des propos au cours d'un dîner de travail dans le cadre de la conférence de l'ASEAN. M. Christopher, qui avait été placé à table aux côtés de M. Cam, devait s'entretenir officiellement avec lui, mardi, sur la question des soldats américains portés disparus au Vietnam pendant la guerre. – (*Reuter.*)

Aprés avoir décollé de Séoul

Un avion sud-coréen s'écrase avec 106 passagers

Un Boeing 737 de la South Korean Asiana Airlines, avec 106 personnes à bord, s'est écrasé sur le flanc d'une colline dans le sud-ouest de la Corée du Sud, après avoir décollé de l'aéroport de Séoul à destination de la ville de Mokpo. Les habitants de la région auraient dénombré trente-trois survivants. Des autorités, citées par la télévision MBC et l'agence sud-coréenne Yonhap, ont indiqué que le Boeing n'avait pu atterrir à Mopko, à environ 300 kilomètres au sud-ouest de Séoul en raison de pluies importantes. Il avait rebroussé chemin, se dirigeant vers la capitale lorsque le contact avec l'appareil a cessé vers 15 h 45 heure locale (9 h 35 à Paris).

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Économie » folioté 23 à 30

Le numéro du « Monde » daté 25-26 juillet 1993 a été tiré à 506 488 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sciences-Médecine » : le pic du Midi en observation

Le célèbre observatoire astronomique va-t-il être fermé en 1998 comme le souhaite son autorité de tutelle ? Le ministère de la recherche devrait bientôt trancher.


Les entreprises et l'...

L ' E ...

...CÔTÉS

Délices glacés

...marché ...metteur ...les glaces ; ...pots. ...industriels ...disputent

Philippe ...

Lire la suite page 25

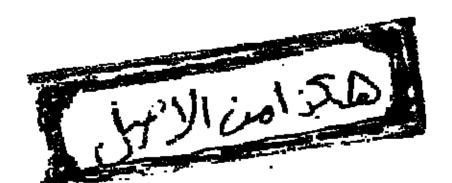
LES PAYS PAUVRES DE LA CEE

La Grèce mise sur l...

Pour s'assurer des débouchés nouveaux ... devra se réorganiser et l'Etat ... pour conserver le soutien de la C...

de notre envoyé spécial

CAP sur les Balkans : c'est le mot d'ordre en Grèce. Chez les gouvernants ... chez les industriels. ... l'horizon grec au XIX° siècle ... de récupérer les provinces du Nord ... par des Grecs et restées hors de ... même si le nationalisme ... parfois certains accents (1). ... un moyen de se trouver ... où la Grèce se sent un peu ... moins développé, traînant ... une réputation de mauvais ... communautaires. Planche de salut ... au dilemme grec ? « La reconversion des Balkans nous permet de ... des relations commerciales ... Dimitri Daskalopoulos, jeune ... Delta, une des premières sociétés ... (lait, yaourts, glaces ...) « Profitez de notre position et ... commercial », affirme-t-on à ...



Le Monde

Les entreprises et l'environnement



En France, les entreprises consacrent 2,8 % des investissements à se conformer aux normes de protection de l'environnement ou à moins polluer. Une proportion un peu inférieure à la moyenne européenne.

page 24

Un Afrikaner dans le luxe

RICHEMONT
51 %
thmans PLC

Un nouveau regroupement s'est opéré dans le secteur du luxe : les tabacs de Rothmans avec Cartier, Dunhill, Piaget, Mont Blanc... A la tête de cet empire, un Afrikaner discret, mais qui a le culte de l'efficacité.

page 25

Opinion : le capitalisme stratégique



Entre le capitalisme *individualiste* et le socialisme collectiviste, la troisième voie n'est pas la social-démocratie, estime Christian Saint-Etienne, mais un capitalisme stratégique, appuyé sur des firmes en réseaux.

page 29

A nos lecteurs

«Le Monde-L'Economie» interrompt sa parution pendant le mois d'août. Prochain numéro le lundi 30 août (daté mardi 31 août).

L'ECONOMIE

À-CÔTÉS

Délices glacés

Nouveau marché prometteur pour les glaces : les pots. Les industriels se le disputent

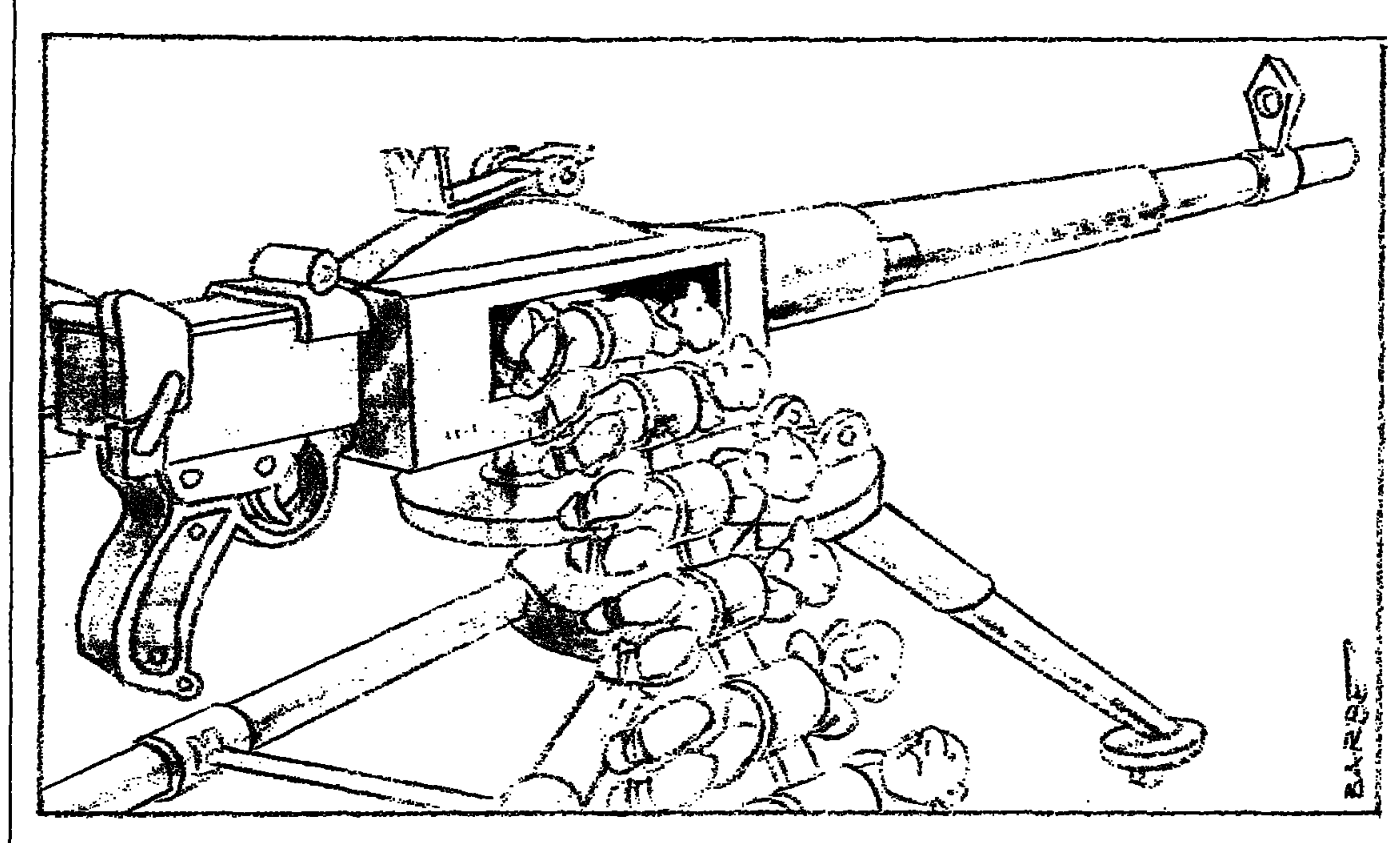
AU diable les sorbets en bacs d'un litre : désormais, les «yuppies» consomment la glace à la petite cuillère, à même le pot de 500 millilitres. Un conditionnement promis à un bel avenir, et que tous les industriels se disputent désormais, sur les traces d'Haagen-Dazs, débarqué d'outre-Atlantique il y a trois ans, avec les fameux pots dans ses congélateurs. Derrière les vitrines, la guerre est ouverte... Récente, l'habitude de «piocher» à même le pot semble bien partie pour durer chez les jeunes citadins aisés. Outre une révolution du conditionnement, c'est en tout cas une véritable mode qu'aura lancée celui qui se présente comme le *«numéro un américain de la crème glacée de luxe»*, en fait filiale du britannique Grand Metropolitan, depuis que celui-ci a racheté Pillsbury. Certes, sur les 150 millions de litres de glaces écoulés chaque année en France dans les grandes et moyennes surfaces, les pots ne représentent encore que 3 millions. Mais dans ce secteur qui enregistre une des plus fortes progressions des produits alimentaires (de 4 % l'an dernier), aucun fabricant ne peut se permettre de bouder la moindre piste. Surtout lorsque celle-ci est en passe de devenir une large voie, de haut de gamme et lucrative.

Philippe Baverel

Lire la suite page 25

LA CRISE DES INDUSTRIES D'ARMEMENT

La défense désarmée



Depuis la fin de la guerre froide, les difficultés s'accumulent pour les industriels de la défense. En Europe, près de 40 % des emplois ont disparu. En France, le secteur, longtemps protégé, est aujourd'hui frappé.

Lire pages 26 et 27 les articles de Jacques Isnard, Eric Le Boucher, Eric Plouvier, Laurent Zecchini et le point de vue de Christian Schmidt.

LES PAYS PAUVRES DE LA CEE

La Grèce mise sur les Balkans

Pour s'assurer des débouchés nouveaux à l'Est, l'industrie hellénique devra se réorganiser et l'Etat équilibrer ses comptes pour conserver le soutien de la Communauté

ATHÈNES
de notre envoyé spécial

CAP sur les Balkans : c'est le mot d'ordre en Grèce. Chez les gouvernants comme chez les industriels. Et d'appeler les autres Européens à la rescousse, avec leurs capitaux. Ce n'est pas tout à fait la *«Grande Idée»* qui domina l'horizon grec au XIXe siècle – cette volonté de récupérer les provinces du Nord habitées par des Grecs et restées hors du jeune royaume – même si le nationalisme hellénique en retrouve parfois certains accents (1). Mais ce peut être un moyen de se trouver une place en Europe, où la Grèce se sent un peu isolée : le pays le moins développé, traînant de lourds déficits et une réputation de mangeur de subventions communautaires. Planche de salut, ou échappatoire face au dilemme grec?

«La réouverture des Balkans nous permet de retrouver des relations commerciales historiques, qui existaient avant la seconde guerre mondiale», assure Dimitri Daskalopoulos, jeune président de Delta, une des premières sociétés agro- alimentaires grecques (lait, yaourts, glaces et jus de fruits). *«Profitez de notre position et de notre sens commercial»*, affirme-t-on à l'adresse des investisseurs à la chambre de commerce de Salonique et chez les industriels du Nord.

«La Grèce occupe dans la région une position unique... Elle peut devenir la tête de pont de l'Europe vers les Balkans, la Méditerranée orientale et les pays orthodoxes de la CEI», lançait, de son côté, le mois dernier, le premier ministre Constantin Mitsotakis, annonçant des aides spécifiques : facilités de crédit atteignant 50 millions de dollars pour l'achat de produits grecs en Roumanie, accords réciproques sur la protection des investissements, possibilité d'échanges commerciaux en drachmes avec l'Albanie et la Bulgarie... Et Stefanos Manos, ministre de l'économie, promettait de soutenir toutes les initiatives et d'éliminer tous les obstacles à l'action des exportateurs grecs dans la région.

SUCCÈS • A l'actif, des *«succès impressionnants»* : 1 256 sociétés mixtes dans les pays ex-communistes d'Europe de l'Est, dont 714 (dans l'agriculture, le commerce, l'industrie, les transports, le tourisme) pour la seule Roumanie, où la Grèce est le premier investisseur étranger, selon Eftichia Pylarinou, gouverneur de la banque d'investissement ETVA; 240 en Bulgarie (industrie pharmaceutique, agroalimentaire, énergie), où elle arrive au deuxième rang, derrière l'Allemagne; 40 en Hongrie; 35 dans la petite et pauvre Albanie...

Mais combien sont aussi actives que les *Industries chimiques du Nord de la Grèce* (où Rhône-Poulenc détient 27 %), ou 3E Hellenic Bottling (embouteillage, boissons), qui exportent largement? que Delta, qui produit et vend en Bulgarie? que le groupe Ilias Damos, qui a créé en Albanie une usine de confection de quatre cents salariés? que Forum Maritime, qui tente de prendre le contrôle de Petromin, la flotte pétrolière roumaine (une acquisition qui fait des vagues à Bucarest)? Les exportations vers les pays d'Europe de l'Est et les Balkans, qui ont augmenté de 42 % en 1992, approchent 10 % des ventes grecques. C'est peu et c'est beaucoup.

Guy Herzlich

Lire la suite et l'article d'Alice Ilicée sur le Portugal page 28

(1) Voir notamment *le Monde* des 4 avril 1992, 16 et 26 juin et 12 juillet 1993, ainsi que le supplément consacré à la Grèce dans *le Monde* daté du 19 novembre 1992.





ENVIRONNEMENT

Une protection encore peu coûteuse

Près de trois pour cent des investissements des entreprises en France sont consacrés à la protection de l'environnement. Un peu moins que la moyenne dans la CEE

DEPUIS que la protection de l'environnement est devenue incontournable, c'est-à-dire seulement quatre ou cinq ans, les chefs d'entreprise ont multiplié les communiqués claironnant leurs performances en la matière. Qu'il s'agisse de Rhône-Poulenc, d'Elf-Aquitaine ou d'EDF, les grands groupes ne sont pas avares de données prouvant leur bonne volonté écologique. Mais les chiffres ainsi publiés, entreprise par entreprise, ne recouvrent jamais les mêmes données. Et ils ont une fâcheuse tendance à mélanger les dépenses générales et les investissements industriels, comptes d'exploitation et... affichage publicitaire.

En outre, on fait souvent la confusion avec les prouesses des industries de l'environnement, notamment celles qui s'occupent du traitement de l'eau et des déchets. « *Dans cette période de crise, seules les industries de l'environnement progressent* », constate en effet Didier Lombard, le directeur général des stratégies industrielles. Or il n'y a rien de commun entre un groupe qui offre des services « environnementaux » et une entreprise qui cherche à se conformer aux normes ou à polluer moins.

QUESTIONNAIRE • Voulant en avoir le cœur net, le ministère de l'industrie a décidé de lancer une enquête approfondie afin de connaître le montant exact des investissements effectués pour protéger l'environnement. L'enquête, menée en 1992 par le service des statistiques industrielles (SESSI) du ministère (1), a porté sur les établissements employant en France plus de cent salariés, et sur les quelques entreprises très polluantes qui emploient plus de vingt personnes. Soit au total 7 700 établissements interrogés, dont 86 % ont répondu, ce qui représente un pourcentage de réponses record dans sa catégorie. Le questionnaire portait sur les investissements réalisés en 1991.

Tous établissements confondus, les industriels ont dépensé 6 milliards de francs pour s'équiper en matériels de dépollution, prévenir les risques d'accident majeur et, le cas échéant, modifier leurs procédés de fabrication pour économiser les matières premières ou l'énergie. Le montant représente 2,8 % de l'ensemble des investissements, davantage qu'en Italie ou en Grande-Bretagne, mais moins qu'aux Pays-Bas (3,9 %) et surtout qu'en Allemagne (5,9 %), pays dont la puissance industrielle est double de celle de la France et la structure différente (beaucoup plus d'industries chimiques et de centrales thermiques au charbon, potentiellement très polluantes). La France approcherait ainsi la moyenne européenne, évaluée à 3 %.

Le SESSI observe d'autre part que, en 1991, 40 % des industriels ont investi dans la protection de l'environnement – donc une minorité encore, même si elle est importante. Tout naturellement, c'est dans les secteurs de la sidérurgie (13 %), la chimie (9 %) et le papier-carton (8 %) – les activités traditionnellement les plus polluantes – que l'effort financier a été le plus important. En allant plus loin dans les statistiques, on découvre que plus de 57 % des investissements ont porté sur l'achat de matériels ou de systèmes d'épuration des eaux, de traitement des fumées ou d'élimination des déchets. Le reste se partage entre les changements de procédés (30 %) et la prévention des risques (12 %).

PENDANT QUE TU PRÉPARES TON ARTICLE SUR LES NUISANCES, JE VOUDRAIS QUE L'ON ABORDE SÉRIEUSEMENT LE SUJET DE **MON** ENVIRONNEMENT !

ROSY

Plus de la moitié des investissements (52 %) ont été consacrés au traitement de l'eau, ce qui est très supérieur au pourcentage allemand (28 %). Preuve chiffrée que l'industrie française, comme les collectivités locales, a du retard en matière de traitement des eaux usées. Mais la proposition devrait augmenter encore avec le programme quinquennal des agences de l'eau (ex-agences financières de bassin), qui prévoit l'injection de 80 milliards de francs pour l'épuration et l'assainissement en France.

Le tiers de l'investissement « environnemental » (33 %) a été dévolu aux rejets dans l'atmosphère, ce qui est beaucoup plus faible qu'aux Pays-Bas (50 %) et en Allemagne (57 %), où la production d'électricité au fioul et au charbon oblige l'industrie à faire des efforts particuliers de dépollution de l'air. Pour le traitement ou l'élimination des déchets (11 % de l'investissement) et la lutte contre le bruit (4 %), les pourcentages sont identiques dans les pays voisins. Les statisticiens du ministère de l'industrie ont aussi cherché à localiser les investissements. Comme il fallait s'y attendre, le tiercé de tête est formé du Nord-Pas-de-Calais (13 %), de la Haute-Normandie (12 %) et de Rhône-Alpes (11 %), ce qui correspond à la concentration des activités industrielles les plus polluantes : la sidérurgie du Nord et son industrie agroalimentaire, la pétrochimie de la Basse-Seine et le « couloir de la chimie » du sillon rhodanien, au sud de Lyon.

Roger Cans

(1) Les résultats détaillés sont publiés dans le numéro de juillet de *SESSI*, note mensuelle du service des statistiques industrielles (85, bd du Montparnasse, 75270 Paris Cedex 06. Abonnement annuel : 100 F).

HUMEUR • par Josée Doyère

Devoir de vacances

MARRE ! Marre ! Marre ! J'en ai ras la casquette de la Sécu parisienne, soyons précis, de l'URSSAF 75-U. J'entre dans la « catégorie des employeurs de personnel de maison » (j'ai une femme de ménage, huit heures par semaine). J'ai trouvé dans ma boîte aux lettres, le 13 juillet au soir, en rentrant du journal, une circulaire de ladite URSSAF, datée du 25 juin – mais postée seulement le 11 juillet... – m'enjoignant de dire si, oui ou non, je voulais continuer à recevoir des bulletins de paie simplifiés. Et il fallait, scrogneugneu, que je renvoie ce papelard, « *dûment daté et signé, avant le 10 août 1993* » ! Faute de quoi, on considèrera que je ne souhaite pas les recevoir.

A l'URSSAF, faut le leur dire que les Français partent en vacances l'été, et qu'ils ne sont pas forcément restés pour renvoyer, dûment datés et signés, les papiers administratifs que des irréalistes leur envoient. Bon. Je reste au boulot jusqu'à fin août, il n'y a donc pas de bobo. Mais ceux qui sont partis le 13 juillet pour ne revenir que le 15 août (il y en a !), ils n'ont aucune chance de pouvoir recevoir en octobre les fameux bulletins de salaire, en admettant qu'ils l'aient souhaité... Je ne sais pas qui à l'URSSAF Paris a eu la géniale idée d'envoyer cette proposition à cette date-là, mais ce type-là (ou cette nana), il faut lui donner de l'avancement. Ce sera mérité.

Remarquez, ça n'a pas beaucoup d'importance, en fait, parce que les fameux bulletins de salaire, qu'on est censé recevoir depuis la sublime réforme dont je vous ai déjà parlé, on les reçoit très sporadiquement : soit ils arrivent après la bataille, et on a dû recourir à l'ancien bloc classique qu'on utilisait avant pour que l'employée de maison ait, comme la loi le veut, son bulletin de salaire en temps utile ; soit il en arrive deux sur quatre, et le résultat est le même ; soit brusquement, sans qu'on soit prévenu... on ne les reçoit plus. Personnellement, je ne souhaite pas les recevoir, leurs fichus bulletins de salaire, qui seraient pourtant bien commodes, s'ils arrivaient. Je suis revenue à mon bloc traditionnel. Au moins, lui, je le trouve quand j'en ai besoin.

Je sais, l'URSSAF Paris est un monstre ingérable, et je n'en veux pas du tout à ses malheureux employés qui rament et se font engueuler au téléphone tous les jours, sans rien pouvoir changer à leurs méthodes de travail. J'en veux à l'Etat, aux pouvoirs publics, à je ne sais qui de soi-disant responsable qui prend des décisions stupides et enquiquine soigneusement ses concitoyens en toute impunité.

Il paraît qu'en province on n'a pas tous ces ennuis-là, tout simplement parce que le nombre de dossiers à gérer est moins grand. Il est trop gros sur la région parisienne, cet organisme indispensable ? Mais on le découpe en morceaux, nom de nom ! Ça prend du temps, c'est vrai, mais après ça marche mieux. Ça, je peux comprendre, accepter. Mais ce qui se passe en ce moment, je ne peux plus. ■

LA COTE DES MOTS

Gondole et perroquet

Pour visiter au mieux Venise et admirer ses magnifiques ensembles architecturaux, quoi de mieux qu'une gondole ?

Mais lorsque l'on considère l'élégante embarcation vénitienne, aux extrémités très relevées et recourbées, on a quelque peine à comprendre pourquoi ce même mot de *gondole* est usité pour désigner, dans les grandes et moyennes surfaces (GMS) de vente, un meuble de présentation constitué d'éléments divers : tablettes, étagères, crochets, etc. Sans doute a-t-on pris particulièrement en compte la forme allongée du rayonnage ainsi obtenu, car, sinon, il est malaisé de trouver des points communs entre la barque vénitienne et le mobilier prosaïque des GMS !

Les deux extrémités de ce meuble de présentation sont – assez logiquement – dénommées « tête de gondole ». Elles sont installées de telle sorte que les clients empruntant les principaux axes de circulation à l'intérieur du magasin ne peuvent « *passer sans les voir* » (air connu).

Il est amusant de relever les contradicitions entre dictionnaires : pour certains, comme il y a des batelières sur les canaux vénitiens (...elles semblent bien rares, toutefois !) on peut donc les appeler *Gondolières* ; en revanche, seules des personnes du beau sexe s'occupent des rayons de marchandises. Pour d'autres dictionnaires, c'est le contraire qui est mentionné...

Au sein de nos gondoles peuvent s'insérer des ... perroquets. Non point de ces « porte-plumes » au langage éventuellement aussi coloré que leur plumage, ni des voiles ou des mâts, mais des présentoirs où sont suspendus différents articles. Cela par analogie, certainement, avec le porte-manteau à patères courbes portant ce nom.

Jean-Pierre Colignon

LIVRES

L'Etat et ses fiefs

L'Etat, les collectivités locales et les institutions publiques ne cessent d'agrandir leur fortune qui devrait être moins cachée et mieux gérée

MILLE MILLIARDS DE MILLIARDS
de Jacqueline Beytout et Jean-Paul Pigasse
Tsuru, 394 pages, 145 F.

CEUX qui ne sont pas saisis par le vertige des profondeurs devraient commencer ce livre par les 170 dernières pages d'annexes. On trouve là « *l'inventaire sommaire de la fortune collective des Français* », c'est-à-dire ce qui constitue l'essentiel du domaine foncier, immobilier, du patrimoine artistique et culturel, du capital financier et de l'actif industriel de l'Etat, des collectivités locales et des institutions publiques de la France.

Encore, les auteurs de cette investigation, aidés par une équipe de documentalistes, disent-ils que ce qui est affiché là ne reflète qu'une partie de la réalité. Pourquoi ? Parce que de nombreuses portes d'administrations ou autres se sont fermées à leur curiosité. Même la Cour des comptes n'a pas voulu communiquer ses informations sur le domaine immobilier de la Sécurité sociale. La volonté de dissimuler la réalité recouvrait au reste, dans de nombreux cas, une réelle ignorance.

Si Jacqueline Beytout et Jean-Paul Pigasse ont empilé le plus de données possible sur le patrimoine public de la France, ce n'est pas seulement par goût du catalogage – qui s'apparente à l'inventaire de Prévert, – mais pour ouvrir le débat sur les tenants et les aboutissants de cette fortune collective.

FEUDATAIRES • Les privatisations qui redémarrent ne doivent pas faire illusion. Depuis des siècles, « *le capital national n'a jamais cessé de s'accroître, même dans des temps d'extrême pénurie* ». Tocqueville avait bien analysé le fait que la Révolution n'a pas su imposer une rupture avec certains comportements que lui léguait la monarchie. Comme s'il y avait dans les « gènes » de la nation des tendances, des pulsions contre lesquelles on ne peut rien. L'une d'entre elles est ce réflexe paysan de l'Etat voulant prouver sa puissance par sa richesse patrimoniale.

La décentralisation ne change rien à l'affaire, car les régions vivent aujourd'hui comme de grands feudataires. Nombre de collectivités locales se suréquipent, s'endettent, si bien que l'Etat, au-delà des concours financiers normaux, en constante augmentation, doit boucher les trous. « *A l'ancienne tutelle de l'Etat se substitue une sorte de curatelle* », écrivent nos auteurs.

L'envolée des impôts locaux est bien connue (+ 50 % de 1982 à 1991), et le flux d'investissements annuels des régions en milliards de francs a été multiplié par six de 1980 à 1989.

Si le domaine public augmente au fil des temps, farouchement défendu par l'administration, son entretien absorbe une part croissante du revenu national. Une évaluation de ce patrimoine est impossible. Le livre est pourtant bourré de chiffres lorsque les auteurs ont pu faire le dénombrement de certaines pièces et morceaux, aidés tout de même par des documents publics comme le *Tableau général des propriétés de l'Etat*, tenu à jour par le ministère des finances. Pour donner une idée de l'énormité de la fortune collective des Français, inconnue au total, nos auteurs ont choisi le titre mythique de *Mille milliards de milliards*, un nombre où l'on perd pied.

Les questions fusent. Pourquoi les pouvoirs publics ne se livrent-ils pas à un sérieux chiffrage de tout ce qu'ils possèdent ? Pourquoi la Sécurité sociale ne produit-elle pas la liste de ses logements de fonction et de ses immeubles de rapport ? Pourquoi le Mobilier national ne cesse-t-il d'augmenter ses collections, s'indignant à juste titre, au reste, de la manière dont les utilisateurs traitent les biens qui leur sont confiés... quand ils ne les volent pas ? etc. « *Tant et plus* », disait François de Closets à propos du gaspillage de notre argent (1). Le livre de Jacqueline Beytout et Jean-Paul Pigasse prolonge cette réflexion.

La prose, malheureusement est beaucoup plus relâchée. Surtout, nos auteurs, pour faire masse, n'ont pas suffisamment séparé les biens nécessaires à la fonction régalienne de l'Etat, à sa mission de sauvegarde du patrimoine, de ceux qu'il s'est attribués pour des motifs moins nobles. Si bien que l'on donne au lecteur, sans doute à dessein, le sentiment qu'il se trouve devant le véritable monstre des temps modernes, c'est-à-dire l'Etat. Trop, c'est trop.

JOYAUX • Cela dit, puisqu'il faut aujourd'hui faire feu financier de tout bois, pourquoi en effet ne pas exiger de toute institution chargée de gérer des biens appartenant à la collectivité :

1) qu'elle cède la partie de ses actifs qui n'est pas indispensable à l'exercice de sa mission. Après tout, les entreprises privées qui ont besoin de reconstituer des fonds ne vendent-elles pas depuis longtemps des immeubles de prestige ? Ne serait-ce pas là une application très sage du principe de « subsidiarité » dont on fait des gorges chaudes en Europe ?

2) qu'elle rémunère correctement les capitaux investis. Dans les recettes de l'Etat, cette part est ridiculement faible par rapport à l'immensité des actifs.

Autres idées constructives : confier au Conseil économique et social le soin de dresser un état de la fortune collective de la France et débattre au Parlement de la manière de mieux la faire fructifier pour aider le pays. Un vaste chantier ! Mais attention à n'y point brader les joyaux de famille...

Pierre Drouin

(1) Ed. Grasset, Fasquelle et Seuil, 1992.

NOTES DE LECTURE

STRATÉGIE FISCALE INTERNATIONALE
de Thierry Lamorlette et Patrick Rassat.
Maxima, Laurent du Mesnil.
256 pages, 285 F.

A la fois praticiens et théoriciens de la fiscalité internationale, Patrick Rassat et Thierry Lamorlette nous offrent un ouvrage inhabituel, à la fois manuel et roman policier. Partis à la traque des paradis fiscaux et de l'évasion fiscale à l'échelle planétaire, ils détaillent la stratégie des fraudeurs, et de ceux qui les combattent. Ils laissent filtrer, par bribes pour initiés, hélas, quelques pistes sur les méthodes trop légales de blanchiment de la drogue. On aurait aimé en savoir plus, mais est-ce possible ?

Dans leur longue litanie des paradis fiscaux (1), les auteurs détaillent ceux qui sont bien près de chez nous. Si tout le monde a entendu parler des îles Anglo-Normandes, la zone financière des docks de Dublin, ou même la France sont moins connus comme « refuges fiscaux ». Et pourtant, les Etats les plus industrialisés, adaptent leur fiscalité pour séduire les investisseurs étrangers tout en sanctionnant, il le faut bien, l'évasion fiscale.

A travers une lecture serrée, on voit se faire jour un nouveau « *grand jeu* », comme l'écrivait au siècle dernier Kipling – mais c'est une autre histoire – autour de l'« arme fiscale ». Car Rassat et Lamorlette parlent des rapports, souvent conflictuels, entre multinationales et Etats fiscalement souverains avec un vocabulaire stratégique, de guerre même. Un thème qui a dépassé le droit, la gestion, la finance pour devenir l'un des grands enjeux d'aujourd'hui.

P. de B.

(1) Ils en oublient néanmoins certains, moins connus, comme les îles Cook, Vanuatu, ou Belize.

L'ERREUR HUMAINE
de James Reason
Traduit de l'anglais par Jean-Michel Hoc.
PUF, 366 pages, 298 F.

En France, Patrick Lagadec avait introduit une féconde recherche sur les risques majeurs nés du développement des nouvelles technologies. C'est un Anglais, James Reason, qui propose ici une réflexion voisine, mais ciblée davantage sur les mécanismes de l'erreur humaine conduisant aux catastrophes. Du même coup, la part des théories psychologiques est plus large, à l'usage parfois des seuls experts.

L'auteur identifie deux types d'erreurs de base : les ratés dans lesquels les actions ne se déroulent pas selon le plan, et les fautes, où le plan lui-même est inadéquat vis-à-vis de ses objectifs. L'erreur peut être détectée par trois mécanismes fondamentaux : un processus d'autocontrôle (le plus efficace) ; des indices de l'environnement, les plus évidents consistant en des contraintes qui empêchent d'avancer plus loin ; la découverte par un tiers, sans doute la seule manière de mettre en évidence les mauvais diagnostics.

James Reason cherche, bien sûr, à tirer les leçons des accidents passés, et les études de cas de la fin du volume (Three Mile Island, Bophal, Tchernobyl, etc.) sont très claires. Comment réduire les défaillances humaines ? On trouvera dans ces pages une riche « boîte à outils » pour la prévention de multiples fautes. Cela dit, comme le souligne James Reason, dans les recherches à venir, il faudra couvrir aussi bien les défaillances de l'organisation que celles de l'individu. Tâche d'autant plus difficile qu'elles interagissent forcément et obscurément dans les systèmes complexes des technologies à haut risque.

P. D.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde SCIENCES ET MÉDECINE

PERSPECTIVES

EMPIRE

Les conquêtes d'un Afrikaner discret

Un héritier sud-africain sans ostentation gère aujourd'hui à Londres un puissant groupe européen de marques de luxe et de tabac haut de gamme

LONDRES
correspondance

DANS les grandes manœuvres internationales du luxe (en France le rachat d'Yves Saint-Laurent par Sanofi), l'une des plus spectaculaires est le regroupement, annoncé le 25 juin dernier, de deux sociétés «tabac et luxe» de la Compagnie financière de Richemont : un chiffre d'affaires total de 30 milliards de francs et 5,7 milliards de bénéfices.

D'un côté New Rothmans (tabac), de l'autre, Vendôme, centrée exclusivement sur le luxe avec des marques comme Cartier, Alfred Dunhill, Piaget (Baume et Mercier) et Mont Blanc. Si les marques sont célébrissimes, la société qui les coiffe n'est guère *habituée aux feux de l'actualité.* La Compagnie financière de Richemont est un conglomérat discret du monde des affaires sud-africain qui fait pâlir d'envie, par sa florissante santé, ses rivaux du monde entier.

AUSTÈRE • Le nouveau chef de la maison, Johann Rupert, fils du fondateur, Afrikaner de quarante-trois-ans (1) à la silhouette massive et solidement charpentée, à l'accent rocailleux, à l'allure calme, à la mise austère, n'a vraiment rien d'un magnat des biens de luxe de la vieille Europe gardien de traditions séculaires. Adversaire de longue date de l'apartheid, Johann Rupert reste un Sud-Africain patriote et nationaliste, écartelé entre l'amour de son pays et sa soif de justice. C'est un ami personnel du président De Klerk, avec lequel il joue régulièrement au golf, sa passion.

Cet héritier sans ostentation fait encore de larges concessions à ses origines protestantes : une vie simple entre sa femme et ses trois enfants, une ascèse de l'effort qui le pousse à passer une grande partie de son existence professionnelle en décalages horaires, un titre officiel pour le moins modeste de directeur général de Richemont.

Hier, Johann Rupert était banquier d'affaires, d'abord chez Lazard frères, à New-York, puis à la tête de sa propre firme à Johannesburg, qui lui a procuré le goût du risque. Aujourd'hui, il pilote cette multinationale en praticien, tout simplement. Efficacité assurée : «*Le cash-flow* (liquidités) *est notre force de frappe qui permet de financer les créateurs. Quand j'achète une marque, je peux encourager le management et faciliter le développement graduel de la gamme d'articles.*» Long terme, tel est le maître mot dans la bouche de ce fils de famille qui aime se comporter comme un *self-made-man*.

LA FUTURE STRUCTURE DU GROUPE

En Bourse	RICHEMONT		*En Bourse*
New Rothmans NV	New Rothmans PLC	Vendôme SA	Vendôme PLC
Tabacs hors Grande-Bretagne	Tabacs en Grande-Bretagne	Cartier, Piaget, Sulka, Chloé, Mont-Blanc, Karl Lagerfeld	Alfred Dunhill, Hackett

Si le clan Rupert est aujourd'hui la deuxième fortune industrielle d'Afrique du Sud, après les Oppenheimer (Anglo-American, De Beers), il le doit au patriarche, Anton.

Grâce à sa fibre commerciale et à son savoir-faire en marketing, ce fondateur, l'un des entrepreneurs africains les plus géniaux de l'après-guerre ; va transformer une petite exploitation de tabac du Transvaal en un véritable empire de participations (finance, mines, agro-alimentaire), baptisé Rembrandt Group. Anton Rupert joue sec et gagne gros pour prendre ensuite d'assaut les citadelles du luxe du Vieux Continent. Comme Rothmans, producteur de cigarettes pour l'«*upper class*», acquis en 1972, et qui prendra à son tour le contrôle de Dunhill et de Cartier. Mais au début des années 80, des sanctions internationales draconiennes viennent frapper le régime de l'apartheid. Washington menace de saisir les intérêts sud-africains aux Etats-Unis. Quant au gouvernement de Pretoria, il décourage ouvertement les investissements extérieurs en interdisant les sorties de capitaux. Anton Rupert charge alors son fils Johann, dont les compétences financières sont reconnues, de créer une société holding regroupant l'ensemble des actifs hors Afrique du Sud.

Richemont naît en 1988 – l'Anglo-American de Harry Oppenheimer fera de même *via* la Compagnie Minorco et De Beers par le truchement de Centenary AG, basé en Suisse.

Septuagénaire alerte, le patron, qui a cédé les commandes à son fils au début de l'année, n'est pas pour autant retiré des affaires. En atteste sa présence quotidienne au siège du groupe, dans la bourgade universitaire de Stellenbosch, considérée comme le fief intellectuel afrikaner par excellence. Quant au frère et à la sœur de Johann, ils préfèrent gérer les domaines vinicoles que possède la compagnie à Franschhoek (le coin des Français) près du Cap.

TANDEM • La City a accueilli les bras ouverts ce tandem père-fils, attiré par ce qui brille sans dédaigner les secteurs «authentiques». D'aucuns rappellent toutefois qu'après ses succès de la décennie passée l'industrie du luxe connaît ces jours-ci un creux, conséquence de la récession et du climat général plus sobre. Quant au secteur du tabac, il est secoué par les effets de la lutte antifumeurs et par la guerre des prix sur le marché américain, potentiellement préjudiciable pour les marges bénéficiaires de Rothmans. Enfin, les analystes londoniens s'inquiètent des retombées de la crise politique en Afrique du Sud qui fournit toujours plus de la moitié des bénéfices du groupe.

> **La structure financière complexe de Richemont le protège contre toute tentative d'OPA hostile.**

Face à ces défis, de quoi sera fait l'avenir de Richemont ? Sa réussite tient à une alchimie subtile alliant audace, capacités de travail et sens des affaires ? Sa structure financière complexe, en pyramide, le protège contre toute tentative d'OPA «hostile». Sa puissance financière, avec un trésor de guerre estimé à plus de un milliard de livres (environ 8,7 milliards de francs), entretient les rumeurs d'acquisition les plus folles.

Parmi les cibles potentielles les plus couramment citées à la Bourse, figurent les maisons Gucci et Chanel, ainsi que les compagnies nationales de tabac, française et espagnole, promises à la privatisation. «*Une vaste blague*», dit sèchement Johann Rupert. De marbre face aux bonnes fées qui le comblent, il espère que sa soudaine notoriété lui laissera faire son métier en paix. «*Ce sont mes produits qui comptent, pas moi*»...

Marc Roche

(1) Un Blanc sud-africain de langue afrikaans.

Dunhill sous la coupe de Cartier ?

LONDRES
correspondance

Joseph Kanoui, nouveau patron de Vendôme, ne se pousse pas du col. Mais cet homme d'affaires helvétique, qui a travaillé pendant plus de vingt ans chez le joaillier Cartier, a pour tâche de faire entrer la très aristocratique firme britannique Dunhill dans ce nouvel ensemble européen, que la société française dominera. Celle-ci, dirigée par le fonceur Alain Perrin, s'impose en effet comme le mécanicien en chef de ce géant du luxe, Vendôme, qui «pèse» 1 milliard de livres de chiffre d'affaires et 205 millions de livres de bénéfices (à titre de comparaison, New Rothmans représente un chiffre de 2,4 milliards de livres et des profits de 451 millions). Certains actionnaires minoritaires de Dunhill holding voient d'un mauvais œil la mise au pas de ce symbole, qui compte la famille royale dans sa clientèle, et de ses filiales (les maisons de couture Chloé et Karl Lagerfeld, les stylos Mont Blanc) par les pionniers des «musts», à portée de toutes les bourses, ou presque.

De plus, Dunhill perd sa division tabac (les fameux paquets rouge et or), englobée dans Rothmans. «*Dans les faits, il s'agit d'une prise de contrôle de Dunhill par Cartier, dont le style de management, plus agressif, convient à Johann Rupert. Dunhill, qui s'assoupit, ne peut que profiter du réseau Cartier de fabrication et de distribution, unique au monde et dont le côté sophistiqué fait l'admiration*», nous dit Clive Richardson, expert auprès de la firme de courtage londonienne Henderson Crostwaite. «*Il existe des synergies...potentielles, en termes de ventes et de philosophie de management, entre Dunhill et Cartier, qui est une société superbe*», insiste pour sa part Johann Rupert.

M. R.

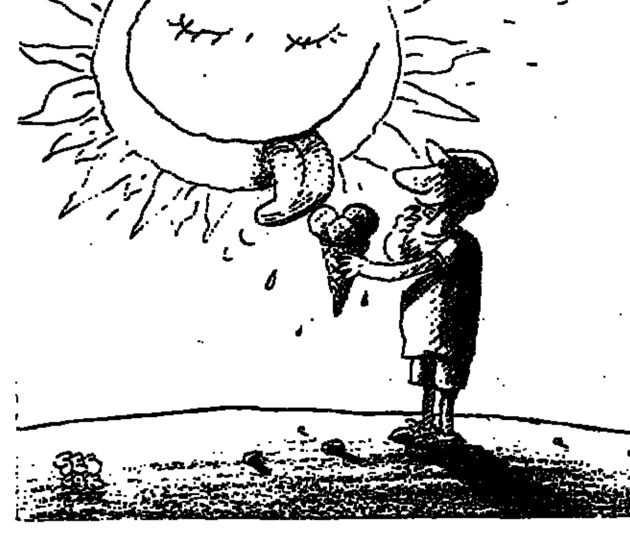
Délices glacés

Suite de la page 23

C'est en 1990 qu'Häagen-Dazs lance en France une crème glacée de grande qualité, sans colorant ni additif, dont le foisonnement (la proportion d'air incorporée dans la glace) n'est que de 15 % (contre 100 % habituellement), agrémentée de morceaux de fruits aux noms plus exotiques les uns que les autres («noix de pécan» ou de «macadamia», amandes chocolatées...), voire de biscuits caramélisés, présentée en pots de 500 ml, vendus entre 30 et 35 francs l'unité... alors qu'outre-Atlantique, les mêmes sont vendus deux fois moins cher ! «*Pour un Américain, la valeur d'un litre de glace est moindre que pour un consommateur français*», fait valoir Philipe Budria, directeur général d'Häagen-Dazs France, en guise d'explication. Trois ans plus tard, en tout cas, sur dix pots vendus en grande surface, neuf le sont sous l'étiquette Häagen-Dazs !

Un succès auquel les concurrents ne pouvaient rester indifférents, la progression du pot risquant de se faire au détriment du bac. Les plus grands, trois marques qui détiennent chacune entre 15 et 20 % du marché, ont donc réagi : Motta, filiale du groupe anglo-néerlandais Unilever, qui annonce un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de francs en France, Miko (Ortiz Miko, installé à Saint-Dizier : 1,3 milliard de francs) et Gervais, filiale de Nestlé (*1 milliard de francs*), ont donc lancé au printemps dernier, sans excès d'imagination, leur propre gamme de pots de 500 ml. Contenu (crème glacée de qualité avec morceaux de fruits venus des antipodes, de nougats, de biscuits...), contenant, prix de vente similaires : de vrais clones !

«*On a copié le concept, c'est évident*», reconnaît sans vergogne Olivier de Tastes, chef de produit chez Gervais. Le mimétisme est tel que Gervais, qui proposait dès 1984 une glace en pot de 750 ml («*Mais ça ne marchait pas comme aujourd'hui*»), a complètement remis son conditionnement au standard du 500 ml. «*Häagen-Dazs a fait comprendre aux industriels qu'ils ont aussi leur rôle dans le haut de gamme. Le seul problème, c'est que les imitateurs ne seront jamais que les singes du maître !*», résume Daniel Ménand, président de la Confédération nationale des glaciers de France.



Au fond des congélateurs, la lutte pour les plus bas prix (le bac d'un litre de crème glacée coûte entre 20 et 25 francs, et l'on trouve des marques de distributeurs à partir de 7 francs) a donc cédé le pas à la guerre des pots... qui tire les prix vers le haut. Dans le sillage d'Häagen-Dazs, Motta et Miko vendent leurs pots, respectivement baptisés «Mirage» et «Maison Ortiz», entre 25 et 30 francs, Gervais («l'Américaine») affichant un tarif légèrement inférieur. Il est vrai qu'au litre, le pot *vaut au moins deux fois plus cher* que le bac. C'est l'effet du marketing Häagen-Dazs que tous les fabricants cherchent à «récupérer», jusqu'aux distributeurs qui lancent leur propre gamme : pour Intermarché par exemple, c'est «Byzance» (18 francs le pot).

Bon prince, Häagen-Dazs observe avec philosophie la multiplication des pots concurrents : «*C'est le revers du succès*», constate Philippe Budria, qui espère bien qu'à terme la France *suivra l'exemple des Etats-Unis* où le «*super premium*» occupe 10 % du marché de la crème glacée. En attendant, Haagen-Dazs vient de lancer une nouvelle gamme de six pots («Extraas»), avec des noms de parfums qui sont déjà tout un programme : «cone explosion» ou «cappuccino commotion» !

Philippe Baverel

Le combat de l'artisan

«*Häagen-Dazs, concurrent de Berthillon ? Autant comparer McDo et Robuchon !*». Marie-Josée Chauvin, la fille de l'illustre glacier de l'île Saint-Louis, n'a pas de mots assez durs pour *dénoncer «la roublardise d'Haagen-Dazs qui vend ses produits au prix de l'artisan alors qu'il n'est qu'un industriel»*.

Côté prix, la multinationale et la PME (qui vend sa glace entre 68 et 92 francs le litre) se tiennent dans un mouchoir de poche. Mais comment comparer les 5 600 litres de crème glacée qui, chaque semaine, sortent de *l'arrière-boutique parisienne aux* 21 millions de litres que produira l'usine d'Arras en 1993 ?

Certes, le temps n'est plus où, avec son diable, Raymond Berthillon allait chercher ses ingrédients aux Halles. Mais, à soixante-neuf ans, l'artisan choisit toujours lui-même ses plateaux de fruits à Rungis. Le *reste est affaire de famille : «Nous avons engagé le premier serveur en 68 lorsque je passais mon bac et la première vendeuse quand j'attendais ma fille»*, se souvient Marie-Josée Chauvin. En coulisses, le gendre donne un sérieux coup de main au père Berthillon.

L'amour du travail bien fait, la suprématie de la qualité sur la quantité ont forgé une renommée mondiale à celui qu'Henri Gault appelait dans les années 60 «*le glacier que l'argent laisse froid*». A en juger par les huit semaines de vacances qu'il s'accorde chaque été (*au plus fort de la saison !*) ou par la longue liste de restaurateurs qui attendent de rejoindre le club très fermé des 130 revendeurs des fameux sorbets, la formule n'a pas pris une ride. A moins que cette désinvolture apparente ne soit aussi une façon d'encourager le snobisme...

Ph. Ba.

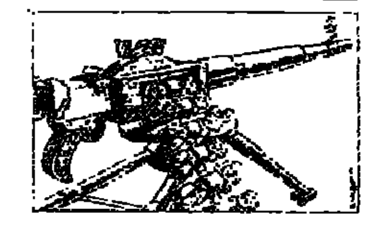
Viser haut

Derrière la fulgurante réussite d'Häagen-Dazs en France (80 millions de francs de chiffre d'affaires en 1991, 220 millions en 1992 et 300 millions prévus en 1993), se profile un marketing très offensif qui a pris les jeunes urbains aisés pour cible et le «*super premium*» pour créneau.

Avec un nom qui ne veut strictement rien dire, à la notoriété quasi nulle en 1990, la filiale de Grand Metropolitan a su se faire une place enviée sous le soleil de l'Hexagone, en jouant la carte de l'élitisme, sur deux tableaux à la fois : les boutiques, installées dans des lieux stratégiques (la trente et unième a ouvert en juin sur les Champs-Elysées, en face de Virgin Megastore) et les grandes surfaces – 70 % des 5 000 points de vente sont équipés de vitrines réfrigérantes maison, *histoire de se distinguer* du tout venant des crèmes glacées.

Point d'orgue de la stratégie : à la publicité classique qu'il boude systématiquement, Haagen-Dazs préfère les dégustations dans les grands magasins (5 000 journées par an) et, dans un registre plus snob, raffole *des mondanités : c'est tellement plus chic d'aller vendre* ses bâtonnets glacés à Roland-Garros ou au festival de Cannes. «*Vous comprenez, c'est exceptionnel comme clientèle !*», assène Christine Loisy, directrice de la communication.

Ph. Ba.



PERSPECTIVES

LA CRISE DES INDUSTRIES D'ARMEMENT

Le temps des restrictions

La chute des commandes nationales et une sévère compétition à l'exportation frappent de plein fouet les industriels de la défense, désorientés par les nouvelles politiques, en quête d'alliances

DANS l'armement, un secteur qui s'est longtemps cru protégé, voire dorloté par l'Etat, c'est l'été des mauvaises nouvelles et des grosses «charrettes».

Toutes les entreprises, nationalisées ou privées, annoncent des trains de suppressions d'emplois : 2 300 chez GIAT Industries, qui fabrique le char Leclerc; 2 250 chez Aérospatiale, qui conçoit des missiles, des satellites et des hélicoptères; 1 600 à Thomson-CSF, l'électronicien de la défense; 638 à Sextant-Aviation, une filiale de Thomson et Aérospatiale, ou encore 379 à la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE), pour ne citer que les exemples les plus patents. Les communes frappées par ce désarmement, situées souvent dans des régions déjà économiquement éprouvées ou touchées par les restructurations militaires, se réveillent avec *«la gueule de bois»*, selon l'expression d'un syndicaliste à Toulouse.

Le mouvement, pourtant, est bien plus ancien. Dès 1986, le groupe Dassault, sentant le vent tourner, a commencé le premier à réduire ses effectifs par un plan social supprimant quelque 6 000 postes. Mais l'opinion n'a pris conscience de la crise que sur le tard, lorsqu'est apparue la menace de ce qu'on appelle une *«sidérurgie de la défense»* – par référence à la crise de la sidérurgie française des années 80.

REFLUX • En moins d'une décennie, entre 1984, année-record pour l'activité de ce secteur, et 1992, derniers résultats connus, l'industrie de l'armement s'est effondrée en Europe. Le déclin n'a pas commencé avec la chute du mur de Berlin, en 1989, qui a vu les principales puissances militaires, sur le continent, s'interroger sur leur sécurité. A partir de 1984 le reflux a été continu : en Europe, l'industrie de l'armement a perdu 19 % de sa production et, les gains de productivité aidant, 37 % de ses emplois, tous secteurs confondus.

La France n'a pas échappé à la règle, même si la baisse de l'activité a été moindre que partout ailleurs. La commission Raynaud, chargée d'un bilan de l'économie française par Edouard Balladur à son arrivée à Matignon, a établi que l'industrie de l'armement, en 1992, représentait quelque 250 000 salariés – sans compter 100 000 emplois indirects – au lieu de 310 000 il y a dix ans. Soit une perte de 19,6 %, deux fois moindre que la baisse des effectifs dans l'ensemble de l'Europe. Mais, signe des temps, ces mêmes salariés français de l'armement n'étaient déjà plus que 230 000 au début de 1993, et il y a tout lieu de croire que le secteur perdra de 10 000 à 12 000 emplois par an d'ici à 1995, année où les optimistes escomptent un début de reprise.

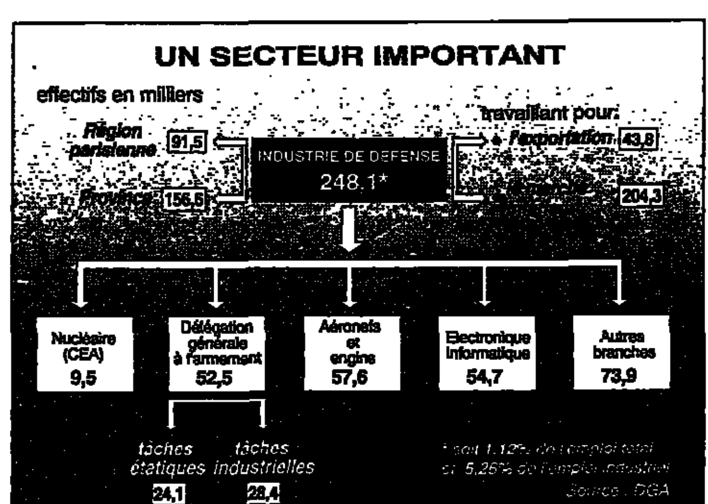
SOUS-TRAITANTS • Ce sont les cinq mille PMI qui souffrent le plus, surtout les sous-traitants : elles emploient 20 % des effectifs de l'armement et elles sont les premières à se séparer de leurs salariés le jour où leur maître d'œuvre rapatrie chez lui ses charges de travail.

Pourquoi donc cette pente décroissante? D'où vient la quasi-certitude des industriels qu'elle ne changera pas de sitôt, malgré de graves crises régionales, qui n'épargnent pas l'Europe et qui devraient exacerber les besoins nationaux de sécurité, et malgré l'accroissement des budgets militaires dans d'autres régions du monde, – notamment en Asie-Pacifique – qui devraient attirer les exportateurs?

C'est une mue profonde à laquelle on assiste. D'abord, les Etats sont plus regardants à la dépense que durant les années 80 et, en n'hésitant pas à remettre en cause leurs programmes d'armement, ils déstabilisent l'industriel, qui n'est plus assuré de rien. Ensuite, sous l'effet des contraintes budgétaires, ces mêmes Etats imposent aux industriels un autofinancement qui peut désormais atteindre les 10 % de leur chiffre d'affaires – alors même que la plupart des entreprises concernées sont fréquemment sous-capitalisées et que l'exportation ne leur apporte plus de revenus suffisants. Enfin, le raccourcissement des séries commandées, l'étalement des programmes lancés, l'accumulation – sur une plus courte période en raison de l'accélération du progrès technologique – des développements et des recherches sur les nouveaux matériels contribuent à fragiliser les entreprises.

A cela il faut ajouter les effets *«pervers»*, selon le mot des industriels, d'une double volonté gouvernementale. C'est en premier lieu l'accent mis sur l'exportation, avec la conséquence majeure, pour les groupes français, de se heurter de plein fouet à la concurrence américaine (qui joue des cours du dollar pour emporter le contrat) ou russe (qui casse ses prix de vente en oubliant de prévenir le client de l'inexistence du service après-vente). C'est en second lieu la priorité donnée à la diversification ou à la conversion vers une activité civile, au moment où la faible croissance économique et les crises dans l'aéronautique, les composants électroniques ou l'informatique freinent tout espoir de s'en sortir autrement qu'en fournissant des armes.

Les résultats des entreprises s'en ressentent. Les groupes s'estiment en surcapacité et en surnombre en Europe. Ils n'imaginent de salut, provisoire, que dans la déflation des effectifs. Une tendance qui, de l'aveu des responsables étatiques de l'armement en France, semble irréversible pour une bonne partie de l'actuelle décennie.



STRATÉGIE • A plus long terme encore, les industriels français et leur administration de tutelle – le ministère de la défense et la délégation générale pour l'armement – sont à la recherche d'une nouvelle stratégie. L'avenir, à les en croire, serait dans une Europe *«décloisonnée»*, selon le mot d'un dirigeant de Thomson-CSF, et plus précisément dans une Europe à trois (France, Grande-Bretagne, Allemagne) qui sache préserver son marché intérieur de la puissance américaine.

L'industrie française, affirment-ils, trouvera son équilibre à l'intérieur de l'espace européen, en se rapprochant davantage de ses partenaires britanniques, allemands, néerlandais, italiens, belges ou espagnols au choix. Point de salut hors de cette coopération qui, au-delà de simples accords de collaboration au coup par coup, passe par des intégrations, voire des fusions industrielles, avec partage des risques.

L'«équation européenne», comme la surnomment ses partisans, n'est pas dépourvue d'ambiguïtés. Ceux qui la pratiquent de longue date ont appris d'expérience, et parfois à leurs dépens, qu'elle est loin d'être la panacée.

«Face à un adversaire identifié, remarque Yves Michot, directeur général délégué du groupe Aérospatiale, *une défense européenne était facile à mettre en place. Aujourd'hui, on s'aperçoit que les projets en coopération deviennent plus fragiles que les programmes nationaux. On sait ce que la coopération nécessite comme sacrifices de savoir-faire, abandons de souveraineté dans un certain nombre de domaines, s'il n'y a pas une pression vigoureuse au niveau politique qui guide les états-majors et les services d'approvisionnement des armements.»*

Citant les tribulations de l'avion de combat européen, qui voient le Rafale français rivaliser avec un appareil de conception quadripartite (Allemagne, Royaume-Uni, Espagne et Italie) dont le sort n'est pas assuré faute d'un financement adéquat, Yves Michot ajoute : *«Je m'inquiète pour l'avenir de la coopération européenne dans l'armement.»*

En raison de la persistance de la crise, en effet, le temps n'est plus où un armement développé à plusieurs était *«vache sacrée»*. La seule raison d'être de cette volonté européenne est la survie d'une industrie de défense dans sa course technologique avec les Etats-Unis. *«La dimension politique est essentielle*, observe Jean-Claude Gillybœuf, le chef du service central des affaires industrielles de l'armement. *C'est là que l'Union de l'Europe occidentale peut et doit jouer un rôle, et, dans ce cadre, la création envisagée d'une agence européenne des armements ne peut que conforter la concertation entre Etats.»*

HANDICAPS • Face à *«une agression industrielle caractérisée de nos alliés américains»*, selon l'analyse d'un dirigeant d'entreprise – qui dénonce tout à la fois le financement (à hauteur de 90 %) de la recherche et du développement par le Pentagone et l'attitude volontiers protectionniste des Etats-Unis, – *«l'Europe souffre de handicaps multiples»*.

Elle doit se restructurer autour de «pôles» d'excellence, en multipliant les concentrations là où elle occupe des «créneaux» reconnus. Durant les cinq dernières années, près de 18 % de l'industrie américaine de l'armement a changé de mains. Cette mobilité est aussi sa force. Reste que l'industrie de la défense n'est pas un *«business classique»*, comme le dit un dirigeant de Thomson-CSF après les propos de François Mitterrand déconseillant de privatiser l'Aérospatiale ou la SNECMA.

«Il faut bien se rendre compte, conclut de son côté Jean-Louis Gergorin, le directeur de la stratégie industrielle et internationale du groupe Matra, *qu'il y a des cas où jouer en national demeurera indispensable, parce que cela donne la flexibilité, la rapidité, l'indépendance que toute structure multilatérale ne nous donnerait pas.»*

Jacques Isnard

La baisse des ventes à l'extérieur

(Chiffre d'affaires hors taxes de l'industrie française en milliards de francs 1991)

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
France	63,5	71,6	74,4	73,3	74,5	76,3	82,5	85,5	88,1	88,6	86,5
Export	43,8	44,4	46,3	54,8	54,1	50,3	38,6	41,9	39,7	39,8	29,1
Total	107,2	116	120,7	128,5	128,5	126,6	121,2	127,4	127,8	128,4	115,6

Les résultats 1992 n'ont pas encore été tous collectés. (Source : Délégation générale pour l'armement.)

A l'étranger

Selon les estimations du service central des affaires industrielles de l'armement, le Royaume-Uni totaliserait un chiffre d'affaires de 16,6 milliards d'écus, dont 20 à 25 % à l'exportation et 315 000 personnes, l'Allemagne près de 11 milliards d'écus, dont 10 % à l'exportation, pour 200 000 à 250 000 personnes, l'Italie 6 milliards, dont 25 % à l'exportation, pour 105 000 salariés, la Suède 3,3 milliards, dont 40 % à l'exportation, pour 45 000 personnes, l'Espagne 1,9 milliard, dont 30 % à l'exportation, pour 25 000 travailleurs, enfin les Pays-Bas 1,5 milliard, dont 30 % à l'exportation, pour quelque 20 000 salariés.

Selon la même source, les Etats-Unis représentent un chiffre d'affaires de 110 milliards d'écus, dont 10 % à l'exportation, pour 2 millions de travailleurs, et le Japon 10 milliards pour 40 000 personnes.

J. I.

Jeux de masques chez les acheteurs

A qui étaient destinés les 50 missiles commandés par le Congo en 1988? A l'Afrique du Sud, selon le tribunal... mais la justice s'occupe rarement des ventes d'armes, et moins encore de leurs aspects politiques

EXPORTER des armes ne va pas de soi. D'ailleurs, en France – le troisième exportateur mondial d'armement, – c'est officiellement interdit. Des dérogations sont cependant accordées par le gouvernement pour des raisons économiques, militaires, ou diplomatiques. Mais il y a parfois des failles dans le dispositif de contrôle. Ainsi, sous couvert d'une vente vers le Congo officiellement autorisée par la France, Matra aurait été sur le point de livrer en 1989 des missiles Mistral en réalité destinés à l'Afrique du Sud sous embargo de l'ONU. L'affaire, après maints rebondissements, s'est achevée discrètement : le 21 mai dernier, la douzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris a relaxé un courtier en armement poursuivi pour faux et usage de faux sur plainte du ministère de la défense.

De quoi s'agissait-il? En août 1988, deux officiels congolais – un diplomate en poste à Paris et un colonel venu de Brazzaville – se font expliquer au siège de Matra les mérites du missile sol-air Mistral, si nouveau qu'il n'équipe pas encore l'armée française. Le Congo demande en septembre une *«documentation»* et affirme que *«suite serait donnée»*.

Les pourparlers sont brefs. La Commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériel de guerre (CIEEMG) donne à Matra les trois autorisations préalables à l'exportation *(voir encadré ci-contre)*. Le 18 novembre 1988, Matra s'engage par contrat à fournir à la République populaire du Congo 50 missiles opérationnels Mistral pour une somme totale de 53 280 000 francs. Personne ne semble s'étonner d'une telle commande de la part d'un pays pauvre. Matra reçoit un acompte de 15 millions de francs et paie, sur un compte en Suisse, une commission d'un million et demi de francs à un Français, courtier en armement. La chaîne de fabrication est lancée.

Mais, au mois de janvier 1989, l'alerte est donnée à l'Elysée. Le réel destinataire des précieux missiles pourrait ne pas être le Congo, mais l'Afrique du Sud, officiellement sous embargo. Le président de la République demande au ministre de la défense une *«enquête approfondie»*. L'autorisation d'exportation, dernier verrou avant la livraison, n'est pas donnée et une information judiciaire est ouverte.

FAUX TAMPON • L'intermédiaire français, arrêté et détenu pendant près de trois mois, reconnaît devant le juge d'instruction avoir fait fabriquer à Paris, à la demande d'un militaire congolais, un faux tampon officiel. A Brazzaville, où le juge s'est rendu, le responsable de la direction générale de la sécurité d'Etat ne reconnaît pas la signature apposée sous son nom dans le contrat du 18 novembre. Les fonds versés à Matra viennent, constate le juge, d'un compte bancaire au Luxembourg détenu par une société CEDON, dont le siège est au Libéria (1) : ses dirigeants sont des fonctionnaires de l'ambassade d'Afrique du Sud à Paris.

Il faudra trois ans pour que l'intermédiaire soit renvoyé devant le tribunal correctionnel, pour faux et usage de faux. Le dossier, impliquant au moins deux Etats et une importante société d'armement, a été traité comme une affaire de droit commun. Le rapport commandé par François Mitterrand au ministre de la défense aurait peut-être permis de comprendre pourquoi la CIEEMG, avec les moyens de renseignement dont elle dispose, a à trois reprises délivré des autorisations à Matra pour une vente manifestement suspecte, le Congo n'ayant ni les moyens ni le besoin réel de 50 missiles Mistral. Le juge n'a pas demandé communication de ce rapport. Le «secret-défense» lui aurait été probablement opposé : il est admis en France que les ventes d'armes sont des affaires d'Etat.

L'enquête de l'Elysée était officiellement *«ordonnée en relation avec le gouvernement congolais»*. Mais celui-ci s'est apparemment joué du juge d'instruction car après avoir déclaré ne pas être le signataire du contrat, il a affirmé le contraire! André Milongo, alors premier ministre, a en effet écrit le 13 août 1992 à Matra pour lui réclamer les 15 millions de francs versés par la société dirigée par des Sud-Africains!

Avec ce coup de théâtre, les faux en écriture prennent une coloration différente : si, comme l'a dit la présidente de la douzième chambre du tribunal correctionnel, *«censées avoir été vendues au Congo, les armes étaient apparemment destinées à l'Afrique du Sud»*, les faux étaient le moyen de se disculper à l'avance. Mieux vaut passer pour naïf qu'être complice d'un trafic d'armes vers un pays sous embargo.

Eric Plouvier

(1) L'enquête réalisée par Stephen Smith et Antoine Glaser, dans *Ces messieurs Afrique*, Calmann-Lévy, 1992, précise, en se fondant sur un rapport de la DGSE, que *«le juge a également constaté que l'Office français d'exportation de matériel aéronautique (OFEMA) avait reçu une trentaine de versements à partir de ce compte...»*.

Exportation, mode d'emploi

La procédure d'exportation d'armes est étroitement contrôlée par le gouvernement à travers la commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre (CIEEMG) présidée par le secrétaire général de la défense nationale (SGDN) et comprenant notamment des représentants de la défense, des finances, des affaires étrangères et de l'état-major du président de la République.

Chaque phase de la proposition commerciale d'exporter est subordonnée à un agrément préalable du premier ministre, délivré après avis de la CIEEMG. En France, un décret-loi de 1939 interdit en principe les exportations d'armes. Les «dérogations» accordées sont liées à des préoccupations diplomatiques, militaires et économiques. Une décision gouvernementale préalable est nécessaire pour prospecter, négocier et vendre.

Ces trois verrous ne constituent qu'un premier contrôle. Un deuxième est l'autorisation d'exportation de matériels de guerre, délivrée par les douanes mais visée par le SGDN et par un représentant du Quai d'Orsay.

Le gouvernement exige aussi du pays acheteur un double engagement : ne pas réexporter le matériel vendu sans autorisation française et conserver la confidentialité des informations transférées. Les liens entre le gouvernement et les exportateurs pourraient faire croire que les industriels ne font qu'exécuter un «acte de gouvernement» en passant des marchés. La Cour de cassation a infirmé cette interprétation en 1992 dans une affaire opposant l'association Droit contre raison d'Etat à Dassault.

Ce qui peut placer les exportateurs vendant des armes à des pays reconnus comme auteurs, par exemple, d'actes contraires au droit de la guerre, en position de complices de crimes de guerre par fourniture de moyens...

Er. P.

LA CRISE DES INDUSTRIES D'ARMEMENT

L'ambition entravée de Deutsche Aerospace

En regroupant automobile, aéronautique, armes et espace, le groupe allemand Daimler-Benz espérait réaliser une synergie entre les missiles et les Mercedes. Le dispositif doit aujourd'hui être corrigé et les délais sont allongés

FRANCFORT
de notre correspondant

EDZARD REUTER a en commun avec son homologue Louis Gallois, de l'Aérospatiale, une allure d'oisillon. Ils partagent aussi, par ailleurs, un goût pour la politique et un engagement pour une gauche industrielle et visionnaire. La différence, ce sont les ailes impériales de l'Allemand et la taille de son estomac. Le patron de Daimler-Benz a racheté successivement depuis 1985 les moteurs d'avions MTU, l'avionneur Dornier, l'électrotechnicien AEG, le fabricant aéronautique MBB, une part de 34 % dans les services informatiques de Cap Gemini Sogeti et enfin la majorité de l'avionneur Fokker.

Persuadé d'un plafonnement futur de l'industrie automobile, activité originelle de Daimler-Benz, Edzard Reuter veut engager son groupe dans les secteurs de pointe. Coïncidence, cette volonté correspondait dans les années 80 à celle de l'Etat allemand, qui souhaitait privatiser ses actifs aéronautiques et estimait qu'une restructuration de cette industrie était nécessaire au niveau national. La cession de Deutsche Airbus s'accompagne d'une garantie de change sur le dollar (arrêtée en 1992) qui a apporté 3 milliards de marks d'aides publiques à Daimler-Benz rien que pour le civil.

PERTES • L'aéronautique, l'espace et les armements ont été regroupés en 1989 au sein de Deutsche Aerospace AG (DASA) qui est devenu, depuis la reprise de Fokker au printemps 1993, le premier groupe du secteur en Europe et le quatrième au monde. DASA déploie son activité des avions de ligne (la firme contrôle Deutsche Airbus) aux avions régionaux (Fokker), en passant par l'espace, les hélicoptères et nombre de matériels militaires, dont les missiles. Son chiffre d'affaires a atteint 17,3 milliards de marks l'an dernier... et les pertes 341 millions de marks.

Car « la vision » d'Edzard Reuter rencontre difficultés et critiques. La chute de l'URSS, la réunification allemande et la récession mondiale changent considérablement la donne dans le secteur militaire. Ceux qui veulent réduire les dépenses d'armement afin de tirer « les dividendes de la paix » se rangent au côté des ministres des finances qui imposent des coupes dans les subventions en tout genre. DASA verra ses ventes aux armées revenir d'un tiers de son chiffre d'affaires total en 1991 à un quart en 1995.

Ensuite, tout dépendra du sort fait à l'EFA, l'avion de chasse appelé Jager 90 en Allemagne. Le gouvernement de Bonn a rompu l'an passé les accords conclus avec Italiens, Espagnols et Britanniques pour la construction de cet appareil. Trop cher. Après des mois de négociations, un nouvel accord a été trouvé autour d'un modèle plus simple. Mais les engagements allemands restent encore flous quant aux aides à son développement et au nombre d'appareils qu'achètera la Luftwaffe. Edzard Reuter « *s'inquiète de ce que les réductions de commandes puissent conduire l'OTAN à être moins capable de faire face aux nombreux points chauds du monde* ».

Dans le secteur civil, les difficultés ne sont pas moins nombreuses. Les abandons des programmes Hermes et Colombus frappent la division espace de plein fouet. Dornier, resté très indépendant par accord avec la famille lors de son achat, doit impérativement être rapproché de Fokker. Pour Airbus, le groupe allemand a certainement marqué un point en réussissant à obtenir que l'A-321 soit monté à Hambourg. Mais les commandes ont chuté et il a fallu mettre 23 000 personnes en chômage technique au printemps.

Dans les moteurs d'avions de MTU, des alliances ont été passées avec Pratt-Whitney. Mais avec BMW allié à Rolls-Royce et SNECMA uni à General Electric, l'Europe peut-elle conserver trois fabricants de moteurs ?

Le dispositif imaginé à l'origine doit être corrigé et les délais allongés. DASA ne retrouvera la rentabilité qu'en 1995. Le secteur militaire, quoi qu'il advienne de l'EFA, sera passablement réduit. La « synergie » qu'Edzard Reuter voulait tirer des missiles et des Mercedes sera plus faible. Dans la restructuration mondiale qui commence pour l'aéronautique, DASA veut jouer un premier rôle, a indiqué Jürgen Schrempp, son PDG. Ses recherches d'alliances ne sont pas limitées à l'Europe ; elles sont ouvertes aux Russes, aux Japonais et aux Américains. Mais les moyens, ceux de Daimler et ceux de l'Etat allemand, sont désormais beaucoup plus comptés.

Eric Le Boucher

Grande-Bretagne : un projet d'association

LONDRES
de notre correspondant

La fin de la guerre froide a un prix, qu'il est convenu d'appeler en Grande-Bretagne le *« dividende de la paix »*. Cela signifie que les risques de conflit global s'amenuisant, le gouvernement s'efforce de réaliser des économies dans le budget de la défense – surtout quand le déficit public atteint un niveau record. C'est *a priori* une menace immédiate pour l'industrie de défense, qui emploie directement 315 000 personnes et, indirectement, plus de 1 million : toute réduction des crédits militaires a une incidence potentielle sur le chiffre d'affaires global des entreprises de ce secteur, qui réalise de 20 % à 25 % des ventes à l'exportation.

A la différence de la France, l'industrie britannique est presque totalement privatisée, et le gouvernement encourage systématiquement le principe de la concurrence internationale. Les principales entreprises d'armement ont donc réagi avec inquiétude à l'annonce de nouvelles économies dans le budget de la défense (*le Monde* du 8 juillet), qui atteindront 1,05 milliard de livres sur deux ans (1), ramenant ainsi le budget militaire de 4,1 % à 3,2 % du PNB. Les syndicats des entreprises concernées assurent que 130 000 emplois ont déjà été perdus depuis trois ans, et craignent que les nouvelles décisions entraînent la suppression de 200 000 emplois au cours des trois prochaines années.

Jusqu'à présent, le gouvernement était hostile aux regroupements et aux fusions dans le secteur militaire, afin de maintenir un niveau de prix modéré, censé être obtenu par la concurrence entre firmes britanniques.

Ces réserves sont en train de tomber. D'une part, parce que la restructuration industrielle à laquelle on assiste dans l'armement en Europe paraît irrésistible. D'autre part, parce que la Grande-Bretagne, un des premiers producteurs mondiaux, a une chance à saisir. British Aerospace (BAe), premier groupe d'armement britannique et numéro cinq mondial, a *récemment annoncé* que ses négociations avec le groupe d'électronique GEC étaient *interrompues. Cette annonce* était cependant due à une publicité intempestive, et non à l'abandon d'un projet industriel qui permettrait au conglomérat BAe-GEC de supplanter les américains McDonnell Douglas, General Electric, Lockheed et General Dynamics, et d'acquérir ainsi une puissance commerciale considérable.

FUSION • Si ces discussions aboutissent, le rapprochement des départements militaires des deux groupes pourrait se faire par une fusion ou par un joint-venture, comme entre GEC et Alsthom dans le domaine de l'énergie. Les économies dans le budget de la défense, tout autant que la volonté confirmée du gouvernement de poursuivre le programme de l'avion de combat européen (EFA), plaident en faveur d'une association des deux groupes, qui emploient ensemble 258 500 personnes.

British Aerospace a enregistré, en 1992, des pertes de 9,8 milliards de francs, mais sa *division armement a remporté* plusieurs succès, notamment un contrat de 4 milliards de livres avec l'Arabie saoudite, pour la vente de quarante-huit avions Tornado. Ce marché bénéficie à d'autres entreprises britanniques associées au programme Tornado, comme Rolls-Royce, GEC-Marconi, Smiths Industries, Lucas Industries et le groupe TI. BAe poursuit des négociations avec Matra sur la fusion des départements missiles, qui permettrait à un groupe européen de devenir un sérieux concurrent des constructeurs américains.

Laurent Zecchini

(1) Une livre vaut environ 8,7 francs.

Point de vue

Une nouvelle donne

par CHRISTIAN SCHMIDT (*)

LE secteur de l'armement est en crise depuis plusieurs années. Mais il ne suffit pas d'invoquer la baisse des budgets militaires après la fin de la guerre froide et les difficultés de l'aéronautique et de l'informatique pour l'expliquer.

Quelques repères historiques méritent d'être rappelés. Il faut remonter à l'année 1975 pour retrouver une récession économique comme celle que nous traversons. A l'époque, le budget des équipements militaires avait diminué et il n'y avait pas eu de loi de programmation en 1976. Cette période coïncidait pourtant avec l'envol de nos ventes à l'étranger, puisque c'est à ce moment que la France est devenue le troisième exportateur mondial d'armement avec une part d'environ 10 % du marché (1).

Le « trend » ascendant de l'économie depuis 1950 jusqu'au début des années 70 s'est prolongé, pour l'armement, jusqu'au milieu des années 80. Ce secteur n'a donc pas suivi l'évolution générale des biens d'équipement. Son retournement est apparu à partir de 1984 avec une baisse sensible des commandes étrangères. Il a donc précédé la signature des grands accords de désarmement et la chute du mur de Berlin. Pour comprendre la crise actuelle, on doit s'attacher à démonter les mécanismes particuliers qui régissent ce secteur.

L'industrie de l'armement pose des problèmes d'identification statistique du fait de sa complexité. Les informations fournies par la comptabilité nationale doivent être extraites de branches aux définitions trop larges intitulées, par exemple « construction navale et aéronautique, armement ». Les données des entreprises sont difficiles à interpréter : les grands maîtres d'œuvre, au moins dans l'aéronautique, l'espace et l'électronique, produisent à la fois des matériels civils et militaires, entre lesquels il n'est pas facile de préciser la ligne de démarcation. Enfin, un essaim de petites et moyennes sociétés de sous-traitance dépendant à des degrés divers de la défense gravite autour des grands groupes.

Une combinaison rompue

Par-delà des différences considérables d'un type de production à l'autre, les acteurs les plus dynamiques de ce système se sont efforcés depuis le début des années 70 de tirer parti de cette dualité entre les composantes militaires et civiles de leur activité. Les facilités budgétaires dont disposait alors la recherche militaire permettaient de développer bon nombre de programmes civils et les profits dégagés sur les marchés extérieurs militaires contribuaient de manière substantielle à leur financement. Un bon exemple en est fourni par Airbus Industrie.

Tout cela était possible parce que les conjonctures des matériels militaires et civils se trouvaient en harmonie : soit elles croissaient parallèlement, soit le rythme soutenu des achats militaires permettait de compenser les fluctuations erratiques des marchés civils. Or cette heureuse combinaison a été rompue. On assiste aujourd'hui à une chute des commandes à la fois militaires et civiles, et il semble hors de question que les programmes militaires puissent retrouver, dans un avenir prévisible, leur rôle de régulateur à la hausse.

Rétrospectivement, on peut expliquer « l'âge d'or » des industries d'armement par les particularités économiques de ce secteur. Les grands programmes militaires font l'objet de spécifications très sévères, génératrices de coûts et de délais, qui tendent à accroître la longueur des processus depuis la conception jusqu'à la fabrication et à augmenter la durée de vie potentielle du matériel produit. D'un *autre côté, les conditions stratégiques de sécurité* accélèrent l'obsolescence des matériels. Ces contradictions ont induit un type de management particulier, où il s'agissait d'optimiser le rendement technologique d'une enveloppe financière maximale.

Un système peu orthodoxe

Le succès de cette méthode était largement dû à la complémentarité entre les marchés intérieurs et extérieurs : les premiers – peu rentables en raison des contrôles dont ils s'accompagnent – fournissent un socle indispensable pour la conquête des seconds, sur lesquels les industriels réalisent l'essentiel de leurs bénéfices. Les commandes intérieures, en outre, ont longtemps été exemptes de risques industriels et financiers, ce qui compensait les aléas des ventes à l'étranger. Ce sont donc les exportations qui ont assuré pendant cette période le *bouclage économique d'un système peu orthodoxe.* Le pays en profitait autant que les industriels, puisqu'il récoltait les fruits de sa mise de fonds initiale : ainsi, lors des deux chocs pétroliers, les ventes d'armement ont amorti le coût de la facture énergétique.

Ce système ne fonctionne plus aujourd'hui. La croissance accélérée des coûts de développement du matériel militaire a conduit, tout à la fois, à la réduction des commandes et à l'augmentation des immobilisations financières, hors de proportion avec les structures nationales. Avec les difficultés économiques des acheteurs étrangers (notamment au Moyen-Orient), les marchés internationaux ont diminué de moitié en moins de dix ans. Renchérissement des conditions de l'investissement d'un côté, chute des exportations de l'autre, dans une conjoncture générale déprimée, les gouvernements des pays producteurs, comme la France, ont été *légitimement amenés* à reconsidérer leur contribution dans ce circuit.

Le cercle vertueux s'est alors transformé en un cercle vicieux. Tout désengagement de la puissance publique se répercute à terme sur les ventes à l'étranger, risquant en retour d'affecter des pans entiers du tissu industriel de certaines régions, par l'intermédiaire des entreprises de sous-traitance locale travaillant pour l'armement.

Cette évolution est-elle irréversible ? Comment amortir ses effets et renverser la tendance ? Pour répondre à la première question, il faut d'abord savoir si les particularités qui ont été décrites sont propres à l'armement. Or le rôle d'entraînement des commandes publiques nationales, l'impact des coûts du développement technologique et les relations entre le marché interne et les exportations se retrouvent dans nombre de grands programmes civils de haute technologie (télécommunications, espace, etc.), dont les difficultés sont jugées conjoncturelles. Mais l'utilisation finale du matériel militaire fait toute la différence. Les mutations stratégiques en cours rendent illusoire un retour à l'ancienne dynamique.

La réponse à la seconde question exige une *délimitation plus claire des responsabilités. Aux* politiques et aux militaires de définir les engagements à une échéance suffisamment lointaine pour permettre aux industriels d'élaborer leurs plans stratégiques, aux entreprises de s'adapter à ces transformations. Une révision de la loi de programmation militaire s'impose donc. Celle-ci devrait s'intégrer dans une réflexion prospective à beaucoup plus long terme (quinze à vingt ans), envisager un nombre plus élevé de scénarios et soumettre son exécution à un examen régulier, par exemple tous les deux ans (2). Une articulation avec les programmes des autres pays européens est également nécessaire ; l'Union de l'Europe occidentale (UEO) pourrait y contribuer.

Un effort de regroupement

La tâche principale incombe toutefois aux entreprises. La *spécificité* du segment militaire de leur activité qui a fait leur succès passé est devenue un handicap. Il leur faut donc reconsidérer leur stratégie dans le sens d'une gestion plus industrielle de cette branche.

Trois tendances nouvelles se dessinent au niveau mondial : la fin des marchés captifs conduisant à une généralisation de la concurrence, l'émergence de pôles d'impulsion nationaux et l'internationalisation de la production. Ces deux dernières évolutions comportent une part de contradiction. La construction aéronautique se structure en Europe autour de grands groupes nationaux comme British Aerospace en Grande-Bretagne, DASA en Allemagne, Alenia en Italie et CASA en Espagne, et dans le même temps, on assiste à des formes d'alliances et de coopérations internationales de plus en plus étroites (3).

C'est dans cette problématique générale que doit s'analyser le cas français. Si l'on excepte le problème particulier de la transformation en sociétés commerciales d'anciens arsenaux comme on l'a fait avec GIAT Industries pour le matériel terrestre et comme cela reste à faire dans le cas de la DCN pour la construction navale, la France aborde ces *conditions nouvelles avec des avantages et des faiblesses* inverses de ceux de ses voisins. Ses groupes industriels sont depuis longtemps internationalisés. Aérospatiale est le constructeur aéronautique européen qui participe au plus grand nombre de projets en coopération et le groupe Matra a réussi à tisser le réseau le plus étendu de participations croisées en capital.

La France, en revanche, reste pour des raisons historiques et politiques le seul pays d'Europe à disposer encore de deux grands maîtres d'œuvre dans ce secteur avec Dassault et Aérospatiale. C'est donc un effort de regroupement national qui conditionne, aujourd'hui, son succès sur les marchés internationaux, où son principal et souvent unique concurrent est désormais américain.

(1) Estimation du Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI).

(2) Christian Schmidt, « Programmation militaire française, pour une révision », *Chroniques de la SEDEIS*, 15 avril 1993.

(3) Pierre Dussauge, « Les alliances stratégiques entre firmes concurrentes. L'exemple des industries aérospatiale et de l'armement », *Revue française de gestion*, nº 80, sept.-oct. 1990.

(*) Professeur à l'université Paris-IX-Dauphine, président de l'Association française des économistes de défense.

LES PAYS PAUVRES DE LA CEE

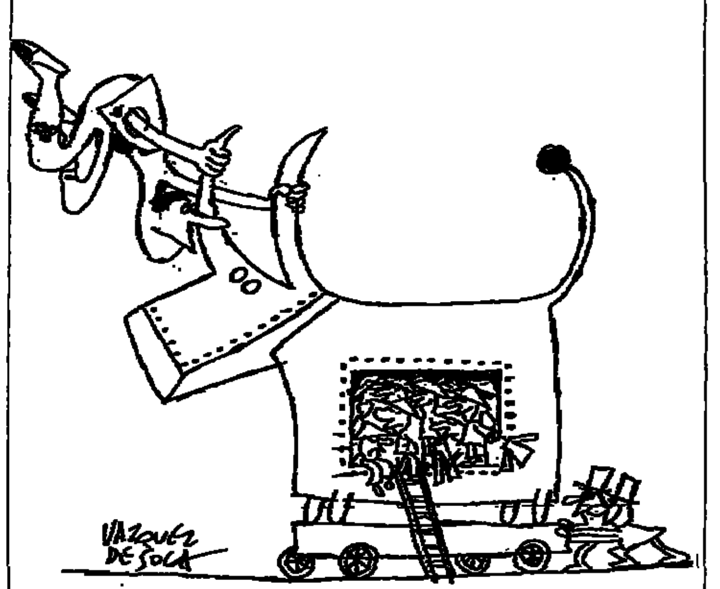
Le grand projet du Portugal

Le nouveau plan de développement portugais veut pallier les faiblesses de l'industrie. Mais il risque de rendre l'économie plus dépendante des fonds communautaires

LISBONNE
de notre correspondante

EN annonçant avec une certaine publicité un plan de développement régional (PDR), prévoyant 6 580 milliards d'escudos (soit 235 milliards de francs) d'investissements sur la période 1994-1999, dont près de la moitié devraient être d'origine communautaire (fonds structurels et futur Fonds de cohésion), le gouvernement portugais a entendu frapper un grand coup.

En direction de son opinion publique, rendue morose par la dégradation de la situation économique et la montée du chômage, en direction de la Communauté européenne, en présentant un projet conciliant les efforts de relance et les impératifs de la convergence définis par Maastricht – et en préparant l'économie du pays à affronter les enjeux du XXIe siècle, selon le premier ministre, Anibal Cavaco Silva.



OASIS • Les années 1987-1990 resteront dans les souvenirs comme l'« âge d'or » de l'économie portugaise : le taux annuel de croissance s'est situé entre 4,5 % et 5 %, dépassant de 1,4 point la moyenne communautaire ; l'écart entre le PIB par habitant portugais et la moyenne de la CEE est revenu de 50 % en 1985 à 44 % en 1991 (1), tandis que le taux de chômage, l'un des plus faibles des Douze, demeurait aux alentours de 4 %. Pour l'inflation seule, les résultats n'ont pas répondu aux espérances, mais l'évolution récente est encourageante : la hausse des prix est revenue à 7,9 % en rythme annuel en juin dernier.

Cependant, depuis 1991, le Portugal, que le ministre des finances, Jorge Braga de Macedo, évoquait comme une *« oasis »*, a lentement glissé, lui aussi, vers la crise, et les faiblesses structurelles de l'économie apparaissent dans une lumière crue. Le déficit du commerce extérieur s'alourdit d'année en année (de 10,7 % en 1992). Conséquence : la production industrielle a diminué de 2,2 % en moyenne sur 1992, et le seul chiffre connu pour cette année, celui de janvier, marque une chute de 6,8 % par rapport à l'année précédente. Conscients de ces carences, les responsables portugais ont réservé la part du lion – quelque 62 milliards de francs, soit un quart des fonds communautaires espérés, sans parler des contributions nationales – à la modernisation de l'appareil industriel, et au « développement des ressources humaines », emploi et formation des hommes.

La restructuration de l'industrie, notamment, apparaît comme le grand souci des dirigeants portugais, malgré les progrès accomplis – grâce aux fonds communautaires. Peu performantes, les industries traditionnelles, notamment le textile, la chaussure, l'habillement, accumulent les handicaps. De petite taille, à structure familiale, dotées d'équipements souvent obsolètes, les entreprises sont mal armées pour affronter la concurrence étrangère, notamment asiatique. En outre, les débouchés de naguère, en Europe de l'Est, se sont quasiment fermés aux exportateurs depuis la fin de l'économie socialiste.

Les entreprises publiques ne sont guère plus florissantes. Elles appartiennent notamment à des secteurs partout sinistrés, comme la sidérurgie ou la réparation navale, ou gagnés aujourd'hui par la crise, comme le transport aérien. Les sureffectifs hérités des nationalisations consécutives à la révolution d'avril 1974, et un certain laxisme en matière salariale au cours des années d'expansion pèsent sur leur productivité.

L'emploi est aussi plus que préoccupant. Alors que le Portugal a bénéficié d'un des plus bas taux de chômage de la CEE, avec une moyenne de 4 %, à la fin des années 80, la situation s'est dégradée sur les derniers mois de 1992, et n'a cessé de s'aggraver depuis le début de 1993. La publication des statistiques a été interrompue de mars à juin, mais selon le ministre de l'emploi lui-même, José Albino da Silva Peneda, le chômage pourrait atteindre 7 % ou 8 % à la fin de l'année : les grandes suppressions d'emplois dans les secteurs en difficulté,

> De petite taille, à structure familiale, dotées d'équipements obsolètes, les entreprises sont mal armées pour affronter la concurrence étrangère, notamment asiatique.

comme le transport aérien, la sidérurgie, la réparation navale, ou les télécommunications, ou dans la fonction publique sont encore à venir.

CATALOGUE • Aussi certains économistes se demandent si le plan de développement permettra de donner un second souffle à l'économie et lui reprochent d'être une sorte de catalogue de projets industriels ou de développement des infrastructures, dépourvu d'une vision d'ensemble.

Ils s'interrogent aussi sur l'intervention des fonds communautaires dans l'économie nationale. Selon des données de l'OCDE, les apports nets de la CEE sont passés de 0,6 % du produit intérieur brut en 1985 à 3,3 % en 1992, et en 1993 on devrait atteindre 3,5 % (2), sans compter les premiers versements du Fonds de cohésion, dont la discussion vient de s'achever à Bruxelles.

Compte tenu des dernières prévisions de croissance pour les mois à venir – révisées plusieurs fois à la baisse, – le PDR risquerait de rendre l'économie portugaise encore plus dépendante de la manne communautaire. D'autant qu'aux versements des fonds de la CEE s'ajouteraient quelque 46,5 milliards de francs d'aides et de prêts de la Banque européenne d'investissement (BEI).

Si, après les discussions de Bruxelles, le Portugal semble en passe d'obtenir l'essentiel des 18 milliards escomptés pour la bonne exécution de son plan, il lui faudra en faire bon usage. Jusqu'ici il avait été considéré comme un « bon élève », utilisant correctement les fonds communautaires reçus. Il devra maintenant concentrer les moyens sur l'industrie et l'emploi alors que, dans le plan précédent, ils avaient surtout bénéficié aux infrastructures.

Alice Ilicée

(1) En termes de parité de pouvoir d'achat.

(2) De 26 milliards d'escudos à 431 milliards, soit de 928 millions de francs à 15 milliards.

La Grèce mise sur les Balkans

Suite de la page 23

L'enjeu de ce nouveau marché n'est pas mince. Il y a deux ans, la Grèce paraissait au bord de l'effondrement, avec une dette de près de 100 milliards de dollars, dépassant le montant du produit intérieur brut, un déficit du secteur public atteignant 20 % de ce PIB, une inflation avoisinant aussi 20 % ... Elle était redevenue le pays le plus pauvre de la CEE, ce qu'elle avait cessé d'être en 1986 lors de l'entrée du Portugal dans la Communauté. L'an dernier encore, les conservateurs, au pouvoir depuis 1990, étaient mis en demeure par la CEE, le FMI et l'OCDE d'agir plus fermement, malgré un *« plan d'ajustement »* lancé en 1991.

Renforcées à l'été 1992, les mesures prises ont fini par arrêter la croissance du déficit public. Grâce à un contrôle strict des dépenses, notamment la baisse des recrutements et le gel des salaires dans le secteur public, le gouvernement a réussi à retrouver un excédent de 5 % du budget de l'Etat, hors paiement des intérêts de la dette. Ce qui permet de presque stabiliser celle-ci et d'envisager une baisse en 1994 – le gouvernement ne disposant plus l'an prochain de facilités d'emprunt. Le besoin de financement du secteur public a été divisé par deux entre 1990 et 1992.

IMPOTS • D'autre part, malgré la libération quasi totale des prix (2) et malgré des hausses de taxes et de tarifs publics (téléphone, transports, eau, etc.), l'inflation devrait revenir à moins de 13 % sur 1993, et peut-être 11 % en rythme annuel à la fin d'année. Des gains encore fragiles, voire insuffisants, qu'il s'agisse des prix ou de la réduction du déficit, liée à la fois au succès d'un programme de privatisations délicat *(voir encadré)* et à une amélioration des rentrées fiscales, dans un pays où beaucoup d'entreprises ne paient pas d'impôts. Le revenu des impôts directs n'est que de 5 % du PIB : *« Moins de la moitié de ce qu'il devrait être »*, dit Petros Doucas, le nouveau sous-secrétaire d'Etat à l'économie, un sixième selon d'autres sources. Et le programme d'austérité du gouvernement résistera-t-il à l'approche d'élections législatives, normalement prévues pour avril 1994 ?

Mais le déficit commercial, qui a atteint 16 milliards de dollars en 1992, reste le talon d'Achille de l'économie grecque : les exportations, qui ont augmenté de 8 % en volume, représentent moins de la moitié des importations. Il faudrait une progression de 15 % pour le réduire. *« Nous avons un problème de compétitivité »*, reconnaît Stefanos Manos.

Exemple de ces faiblesses structurelles : le textile, toujours une des premières industries du pays avec 16 % du produit industriel (*le Monde* daté 11-12 juillet). *« Cette industrie a grandi sous couvercle, bénéficiant de droits protecteurs et de subventions à l'exportation. On était même allé jusqu'à taxer le nylon comme un produit de luxe, pour réduire la concurrence »*, raconte Georges Adractas, qui, après avoir longtemps travaillé dans ce secteur, dirige aujourd'hui la filiale des Mutuelles du Mans en Grèce.

Nombre de ces entreprises protégées ont perdu pied lorsque la Grèce, entrée dans le Marché commun, a dû démanteler ces protections. Piraïki-Patraïki, première société de filature et de tissage, sauvée par la nationalisation en 1984, était arrivée, à la fin des années 80, à des pertes équivalant à la moitié de son chiffre d'affaires. Depuis, la société a été divisée et la moitié des usines cédées ou fermées, mais le gouvernement cherche encore des acquéreurs pour ces dernières.

COMMERCE • Certes, les entreprises dynamiques ne manquent pas en Grèce, locales ou filiales de groupes étrangers – comme Aluminium de Grèce, filiale de Pechiney, qui, installé en 1960 en raison de la présence de bauxite, a contribué à organiser toute la filière. *« Les difficultés actuelles* [notamment les taux d'intérêt élevés] *les ont mises à l'épreuve : seules survivent les plus solides »*, souligne Petros Doucas.

Mais, placés sur un marché intérieur restreint, entouré de pays longtemps fermés, les industriels grecs ont du mal à trouver leur place : *« Notre seule chance, c'est de trouver des niches où seuls des petits peuvent se glisser »*, dit Athanasios Lavidas, président de Lavipharm (produits pharmaceutiques et cosmétiques). Surtout, les hommes d'affaires préfèrent souvent le commerce et ses rentrées immédiates à l'investissement industriel à long terme, les jeux d'influence aux gains de productivité. *« Nous sommes toujours à la fois des industriels et des commerçants »*, concède Fotini Legaki, vice-présidente de la Fédération des industries grecques. Les fortunes locales, comme les armateurs, n'investissent pas dans le pays, mais à Londres ou à New-York.

La Grèce a toujours équilibré la balance des paiements grâce aux recettes « invisibles » : la marine marchande, le tourisme, les apports des Grecs installés à l'étranger. Les armateurs grecs, qui travaillent en tramp dans le monde entier depuis leur bureau du Pirée, et dont les navires sont souvent placés sous pavillon de complaisance, ont réussi à surmonter la crise. Mais leur contribution à l'économie baisse. La libération des changes a accru les transferts de l'étranger, mais cette hausse ne peut se prolonger.

Pour le tourisme, la Grèce doit moderniser hôtels et installations. Le gouvernement nourrit des projets ambitieux pour attirer des touristes plus fortunés : *« Si chaque touriste français dépense le double du chiffre actuel, nous rééquilibrons la balance commerciale avec la France »*, soupire un homme d'affaires grec. Théodore Kassimis, sous-secrétaire d'Etat au tourisme, veut développer *« deux ou trois Port-Grimaud »* et une quinzaine de marinas en mer Egée ; il rêve aussi d'attirer *« des centaines de milliers de joueurs de golf »*, en profitant du climat. Mais ces projets sont-ils réalistes, et surtout compatibles avec la préservation des sites grecs ? Faute de préserver un environnement déjà menacé, la Grèce risque de ne pas trouver les visiteurs attendus, voire d'en perdre, comme l'Italie ou l'Espagne.

D'ores et déjà, ce sont les contributions des fonds de la CEE qui ont pris le relais : leur apport a triplé au cours des cinq dernières années, et il représente aujourd'hui un quart des « invisibles ». Ils ont aidé le développement de l'agriculture et permis d'y conserver une part importante de la population active.

Sur les années 1994 - 1999, la Grèce va encore bénéficier de quelque 20 milliards de francs par an, notamment pour la modernisation des infrastructures (transports terrestres et aériens, télécommunications). Mais combien de temps les autres pays de la Communauté accepteront-ils de financer son développement ?

IMMERGÉE • La vitalité de l'économie grecque provient aussi de sa part « immergée », qui contribue à limiter le chômage. *« Cette économie grise fait partie de l'ethos grec. Nous essayons de la réduire, mais elle est trop mêlée au reste pour que l'on puisse la faire disparaître »*, dit Petros Doucas. Comment concilier la prudence avec la nécessité de trouver de nouvelles recettes fiscales ?

La Grèce peut-elle continuer à jouer sur les deux tableaux – celui de la modernisation et celui de l'économie traditionnelle ? Les relations avec les Balkans et les pays de l'Est seront un test. Avec des infrastructures modernisées, de meilleures liaisons avec la région, la Grèce peut jouer le rôle de tête de pont « communautaire ».

A condition que les Grecs ne se brouillent pas avec leurs voisins, et ne se laissent pas rattraper par eux : *« Dans les Balkans, on voit déjà naître une foison de petites entreprises, souvent créées par d'anciens cadres communistes, dépourvus d'expérience, mais plus motivés que les Grecs, et prêts à se battre sans aide. Ces pays risquent de se développer plus vite que la Grèce »*, pronostique le directeur d'une société de conseil. Pessimisme ?

Guy Herzlich

(2) Sauf les lignes maritimes, les taxis, les médicaments et certains loyers.

Privatisations délicates

ATHÈNES
de notre envoyé spécial

Comme dans beaucoup de pays, la privatisation d'entreprises publiques figure ici au programme du gouvernement. Par conviction, pour alléger la dette et le déficit publics, et pour trouver le moyen d'investir et de moderniser. Les socialistes du PASOK, au cours des années 80, avaient beaucoup nationalisé. Par conviction inverse, mais aussi pour maintenir à flot des entreprises défaillantes, parfois à la demande de leurs propriétaires comme de leurs salariés. Soixante-dix entreprises, de taille variable, doivent ainsi être privatisées, et autant, autrefois sous la tente à oxygène de l'Organisme pour la restructuration industrielle, vont être fermées.

Depuis leur arrivée au pouvoir en 1990, les conservateurs n'ont réussi que peu d'opérations : la liquidation ou la cession de plusieurs filiales du groupe textile Piraïki-Patraïki, la vente des chantiers navals d'Eleusis et de Syros, celle des cimenteries Héraclès – cinquième entreprise du pays, acquise par Calcestruzzi, filiale du groupe italien Ferruzzi, ce qui suscite aujourd'hui quelque inquiétude – et Chalkis. En août 1992, ont été accordées deux concessions pour le téléphone mobile, la compagnie des autobus d'Athènes a été dissoute : 1 300 licences d'exploitation cédées – en général à des salariés de l'entreprise – en dépit de longues grèves.

Le programme a reçu un coup d'accélérateur depuis l'arrivée, en 1992, de Stéfanos Manos à la tête du ministère de l'économie. Mais il se heurte à de nombreuses résistances.

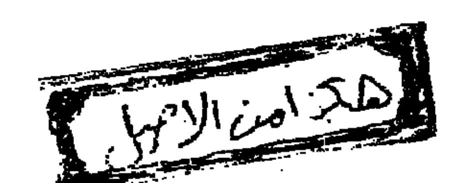
« Celles des syndicats, puissants dans le secteur public, qui redoutent des suppressions d'emplois et une perte de leur pouvoir, et des salariés, qui craignent d'être licenciés, mais aussi celles des dirigeants qui ne seraient pas à la hauteur dans une entreprise privée, de fournisseurs qui ont des contrats avantageux, de consommateurs qui bénéficient de prix artificiellement bas, de concurrents qui profitent de la situation de faiblesse actuelle, et de politiciens, de la majorité ou de l'opposition, qui pouvaient faire embaucher des gens et ainsi accroître leur influence... », énumère Pétros Doucas, sous-secrétaire d'Etat à l'économie, chargé du dossier depuis huit mois, après quinze ans à la Citibank, et formé dans les bonnes *« business schools »* new-yorkaises.

DETTES • A cette liste, il faut ajouter, dans certains cas, les manœuvres d'anciens propriétaires des sociétés, qui espèrent, comme dans le cas de Piraïki-Patraïki, retrouver une partie de leurs affaires. Et le coût des opérations : l'Etat doit souvent prendre en charge les dettes des privatisées ; il a dû, pour faire passer les privatisations, accepter d'accorder d'importantes indemnités de départ aux salariés touchés.

Après la vente en Bourse, fin juin, de 35 % de la Compagnie du sucre, figurent sur l'agenda gouvernemental la privatisation de deux raffineries et d'un réseau de stations-service, des hôtels Xénia – construits au cours des années 50-60, dans des sites choisis et bien aménagés, mais qui doivent être modernisés, – des licences pour l'exploitation de marinas et de casinos).

Mais les pièces les plus importantes sont OTE, l'entreprise publique de télécommunications, dont 35 % doivent être cédés à un exploitant et 14 % vendus en Bourse à l'automne – un enjeu considérable, compte tenu du programme de modernisation, – et, plus difficile encore, les chantiers navals de Skaramangas, les premiers de Grèce, ainsi que la compagnie aérienne Olympic Airways, dont les dettes avoisinent 1 milliard de dollars. Le gouvernement espère tirer 1 milliard de dollars sur plusieurs années de la vente partielle d'OTE, mais les deux autres opérations risquent de coûter cher, en raison des sureffectifs : socialement, économiquement... et politiquement.

G. H.



L'AVENIR DE L'ÉCONOMIE MONDIALE

La troisième voie : le capitalisme stratégique

Entre le capitalisme *individualiste* fondé sur la propriété privée du capital et l'enrichissement personnel et le socialisme fondé sur la propriété collective du capital et l'allocation des ressources par un Etat dirigiste, n'existe-t-il pas une troisième voie ? Celle d'un capitalisme capable d'attirer les centres de conception et de production de firmes en réseaux, l'Etat participant activement à l'éducation et à la formation de la population active.

par CHRISTIAN SAINT-ETIENNE (*)

APRÈS l'effondrement du socialisme soviétique à la fin des années 80 et la défaite électorale du socialisme français en mars 1993, le capitalisme semble avoir vaincu ses adversaires d'un siècle. Mais quel est ce capitalisme vainqueur ?

Ce que l'on entend traditionnellement par capitalisme, c'est un système de production fondé sur la propriété privée du capital et l'enrichissement personnel, opérant dans un système *politique libéral qui* privilégie les droits naturels des individus sur l'action collective et qui limite le rôle de l'Etat au maintien de l'ordre public intérieur et de la sécurité extérieure.

Le socialisme est fondé sur la propriété collective du capital et l'allocation des ressources par un Etat dirigiste dominé par un parti unique censé représenter les désirs de l'ensemble de la population : dans ce système, les droits de l'individu sont ignorés car seuls *comptent les droits du peuple qui sont garantis par* « l'avant-garde » au pouvoir. Ce socialisme, symbolisé par le régime soviétique, a fait faillite car l'allocationdes ressources par un Etat dirigiste est moins efficace que celle qui résulte des actions d'agents économiques responsabilisés par l'intérêt direct qu'ils ont dans la création des richesses.

Le socialisme français ne se confond évidemment pas avec ce socialisme totalitaire, mais une vieille fascination pour le modèle soviétique l'empêche toujours de penser le capitalisme moderne sans s'excuser en permanence de sa démarche.



CHAVANAT

Mâtiné de social

Ce capitalisme moderne, vainqueur par effondrement de l'adversaire, est-il vraiment un capitalisme individualiste opérant dans une économie de marché avec un Etat minimal ?

On oppose de plus en plus souvent à ce capitalisme individualiste, de type anglo-saxon, un capi*talisme plus* tourné vers le long terme et mâtiné de *social. Mais* ce dernier apparaît de *plus en plus* comme une version moderne de la pièce jetée aux pauvres par la main sortie du carrosse de l'Etat providence. Et l'on s'étonne que cette approche maintienne une fraction croissante de la population dans un état de dépendance à un coût désormais insupportable pour l'économie.

Il est temps de nous adresser à nous-mêmes ce bon conseil que l'on destine habituellement aux pays en voie de développement : il est plus important d'apprendre à pêcher que de distribuer du poisson. Et la voie du futur entre le capitalisme individualiste et le socialisme décomposé n'est pas la social-démocratie qui *donne du poisson mais* un certain capitalisme qui apprend à pêcher et que je nomme le capitalisme stratégique.

Les années 90 sont marquées par le passage de la production de masse indifférenciée par des firmes monolithiques à la production personnalisée standard par des firmes en réseaux. La production personnalisée standard s'adresse à des segments homogènes de clientèle, plutôt qu'à une masse indifférenciée *d'acheteurs. Les firmes en réseaux ne sont pas une* sous-partie d'un magma productif mondial, mais des unités autonomes construites autour d'un centre de pouvoir, même s'il ne se manifeste plus par une hiérarchie toujours bien identifiée, en ruche, installée dans un siège social bien précis.

Les économies qui se développeront à l'avenir seront celles qui attireront sur leur territoire le maximum d'unités de conception et de production des firmes en réseaux, *par la qualité de leur capital humain* et de leurs infrastructures, leur stabilité macroéconomique et notamment monétaire, et l'excellence du rapport « coût/qualité-efficacité-stabilité » de la réglementation et de la fiscalité.

Le contrôle du capital et la nationalité dominante des centres de pouvoir des firmes en réseaux continueront d'avoir une importance cruciale à l'avenir pour : définir les goûts dominants des consommateurs ; choisir les inventions qui sont développées ou celles qui restent dans les laboratoires, et les systèmes juridiques, comptables et fiscaux de référence ; *spécialiser les entreprises du réseau sur les créneaux les plus porteurs.*

Ainsi, dans les années 90, comme dans les années 60 et 70, la nature du contrôle du capital et la nationalité des actionnaires dominants ont une influence déterminante sur la stratégie des firmes, leur localisation, leur développement et leur positionnement présent et futur dans l'activité économique mondiale.

Dans le contexte d'une économie ouverte avec *liberté de mouvements de capitaux, en voie d'inter*nationalisation rapide, la troisième voie entre le capitalisme individualiste et le socialisme est celle d'une économie attirant les unités de conception et de production des firmes en réseaux ; l'Etat doit favoriser l'activité productive et participer activement à l'éducation et à la formation de la population active et au développement d'un système de santé efficace au coût maîtrisé.

Le social de cette troisième voie n'est pas le complément visant à huiler les rouages pour éviter les *explosions sociales ou l'étalage de la pauvreté.* Dans ce capitalisme stratégique, le social, c'est-à-dire l'effort incessant d'amélioration de la qualité intellectuelle et de la santé physique de la population, s'inscrit dans l'action à long terme tournée vers la qualité des produits et le service à la clientèle qui exige une main-d'œuvre fidélisée, hautement qualifiée, avec un encadrement capable de percevoir les évolutions de la demande.

Le social, tel que défini ci-dessus, est au cœur du système capitaliste moderne. La main-d'œuvre qualifiée est, non le combustible, mais l'âme du processus de production. Une éducation professionnalisée et une formation permanente conduisant à la promotion sociale sont la canne à pêche qui libère plutôt que le poisson qui asservit.

Les dépenses de santé doivent être maîtrisées afin d'empêcher qu'une croissance débridée des *charges sociales ne casse le mécanisme intégrateur* de l'élévation de la productivité de la main-d'œuvre. Le développement du capitalisme stratégique suppose plus généralement une maîtrise totale des charges fixes de la nation qui se traduisent *in fine* par une augmentation du coût du travail.

Créer un environnement optimal

La vision d'un capitalisme stratégique reconnaît ainsi que le développement économique dépend de deux facteurs :

– la mise en place d'un environnement optimal de *croissance (qualité du capital humain et des infrastruc*tures, stabilité macroéconomique et notamment monétaire, excellence du rapport « coût/qualité-efficacité-stabilité » de la réglementation et de la fiscalité) ;

– la consolidation du capitalisme national par la multiplication des entreprises fortement capitalisées, têtes de réseaux mondiaux de production, dotées des moyens techniques et des visions stratégiques nécessaires pour atteindre des positions d'excellence sec*torielle et pour renforcer les avantages comparatifs du* pays dans l'univers concurrentiel global.

L'Etat moderne doit donc simultanément favoriser la mise en place d'un environnement optimal de croissance et favoriser l'émergence d'acteurs stratégiques dominants. L'Etat doit notamment prendre en compte, en réformant la fiscalité et le mode de financement de la protection sociale, le fait que le rendement social de certaines activités (accumulation de *capital humain et physique, infrastructures de communi*cations et télécommunications, etc.) est supérieur au rendement économique. L'Etat ne doit pas être directement acteur stratégique : il attire et favorise l'essor d'acteurs stratégiques dominants par une politique appropriée de recherche et développement et par la dissémination et coordination de l'information.

Le capitalisme stratégique, par son insistance sur le long terme et la formation des hommes, et son *souci d'offrir des perspectives de promotion sociale* autant que des emplois, répond aux défis de la globalisation de l'économie mondiale tout en s'inscrivant dans le modèle politique européen moderne.

(*) Professeur associé à l'université Paris-Dauphine.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale y compris CEE avion
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine - France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTPASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach. VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

301 MON 01 — PP.Paris RP

Durée choisie :

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros,
Membres du comité de direction : Jacques Guiu. Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé *(adjoints au directeur de la rédaction)*

Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet *(directeur des relations internationales)*

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : 49-60-30-10

CONJONCTURE

INDICATEUR ● Les prix

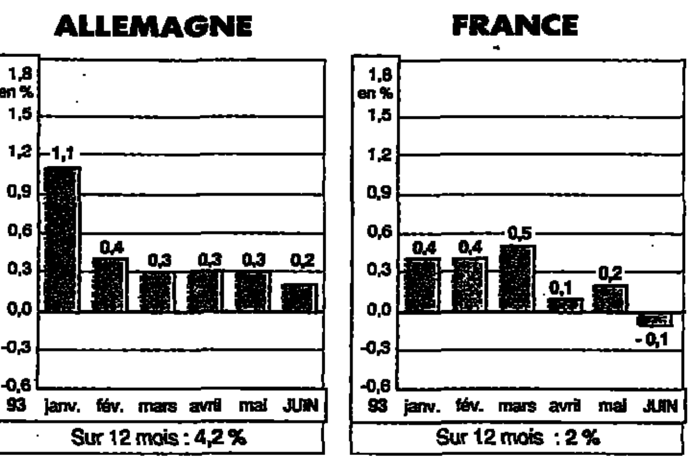
La fin de l'inflation

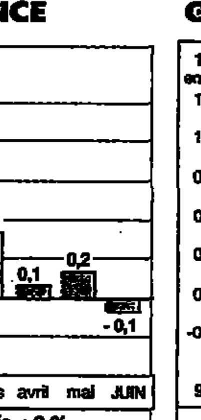
L'INFLATION continue de baisser dans les grands pays industrialisés de part et d'autre de l'Atlantique.

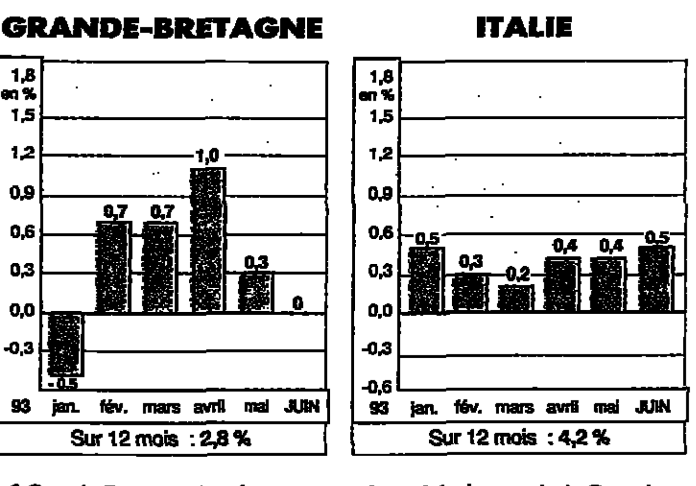
Aux Etats-Unis, où les résultats des premiers mois de l'année avaient suscité quelque inquiétude, les derniers chiffres rassurent. Les prix à la consommation sont restés stables en juin, après avoir augmenté de 0,1 % seulement en mai : sur douze mois, la hausse est ainsi revenue à 3 %. La lenteur de la reprise et la faiblesse des augmentations de salaire qui l'accompagnent devraient éviter tout risque de résurgence inflationniste avant longtemps.

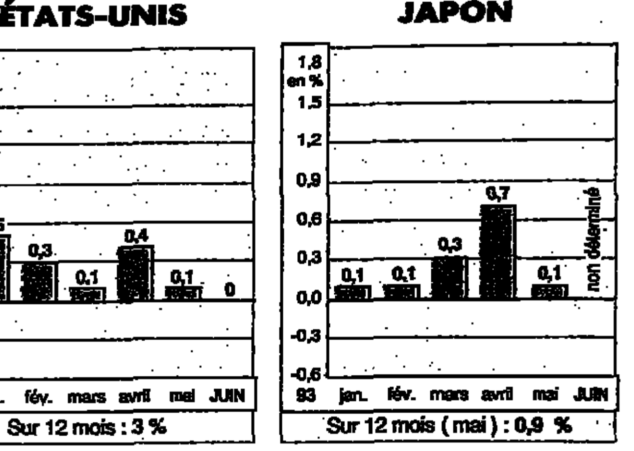
En Grande-Bretagne, la reprise d'activité s'accompagne d'une baisse rapide de l'inflation. Les hausses réduites de rémunérations et le rétablissement des gains de productivité ont permis d'absorber, au moins temporairement, le renchérissement des importations occasionné par la dévaluation de la livre au second semestre 1992. Sur douze mois, la hausse des prix n'est que de 2,8 % : son plus faible niveau depuis sept ans. Les autres pays européens sont encore en récession et accumulent, au fil des mois, les facteurs de désinflation, voire de déflation dans certains secteurs. Ces tendances ne sont pas clairement perceptibles en Espagne, ni en Italie ou au Portugal, où les fortes dévaluations alimentent de légères tensions sur les prix, mais elles s'accentuent dans les autres pays de la CEE, où l'appréciation des monnaies a l'effet inverse, et aggrave la récession en pesant sur la compétitivité extérieure.

Dans l'industrie, où la concurrence est la plus vive, le climat est assurément à la déflation. En France, les prix de vente industriels sont en nette diminution depuis plusieurs mois. Cela devrait accentuer la tendance à la baisse des prix de détail des produits manufacturés, déjà visible dans les derniers mois.









Evolution mensuelle des prix à la consommation tous produits, sauf Grande-Bretagne (remboursements hypothécaires exclus). Données nationales non corrigées des variations saisonnières, sauf Etats-Unis.

RÉGION ● L'Asie du Sud

Marchés encore négligés

IL y a quatre ou cinq ans, quand, devant des industriels français, nous insistions sur l'intérêt des marchés d'Asie, au double point de vue des échanges et des investissements privés, ils répondaient en substance que le grand marché européen leur suffisait. Aujourd'hui, ce pronostic se trouve rudement déjoué. L'Asie du Sud-Est et depuis peu la Chine avancent à grandes enjambées, l'Asie du Sud commence à s'éveiller. Tous ces pays sont certes des concurrents mais, en même temps, ils constituent des marchés qui ne cessent de s'élargir, en particulier dans les biens d'équipement, les machines, les composants industriels, la haute technologie.

La présence française dans le sous-continent indien reste discrète. Mais il faut reconnaître que la France, contrairement à d'autres pays (le Royaume-Uni évidemment, les Etats-Unis, l'Allemagne, même la Suisse), partait de très bas en 1947, date de l'indépendance.

Péchiney et d'autres entreprises commencent à être actives dès la fin des années 50 dans des collaborations industrielles grâce à des cadres français qui acquièrent une solide expérience du marché. A partir des années 70, les liens entre Paris et New-Delhi se resserrent aux deux niveaux politique et économique par de nombreux échanges de visites à haut niveau : ministres, chef de l'Etat, fonctionnaires, hommes d'affaires. Plusieurs entreprises françaises décrochent de gros contrats soutenus par des crédits mixtes.

Exportations et importations se développent (les importations françaises atteignent 3,7 milliards de francs et les exportations 5,5 milliards en 1990). Les commandes françaises de produits indiens connaissent une croissance soutenue (vêtements, textiles, cuir, bijouterie notamment) de 1986 à 1990. Quant aux exportations (surtout produits industriels), après de bonnes performances, elles fléchissent depuis 1990, au point qu'en 1992, pour la première fois, la France est en déficit. Ce phénomène est directement lié au recul des investissements français et des gros contrats soutenus par des crédits mixtes. Or, ces derniers ont beaucoup baissé depuis 1990.

Les réformes introduites par New-Delhi depuis 1991, mettent, entre autres, l'accent sur les investissements étrangers. Or, les réactions des milieux économiques français sont, pour le moment, réservées. Même si l'Inde n'a pas encore réussi à susciter des afflux de capitaux comparables à ceux qui gagnent la Chine, la Thaïlande, l'Indonésie... le climat est en train de se réchauffer. Les Etats-Unis vont de l'avant, les Allemands, de longue date très dynamiques, accentuent leur mouvement, les Japonais, au départ fort sceptiques, commencent à se préoccuper davantage de l'Inde. Les Suisses renforcent leurs positions, solides depuis des décennies.

La France, elle, progresse peu. En 1992, elle recule du huitième rang des investisseurs étrangers, au quatorzième, ce qui la place derrière la Belgique. Les intérêts français, comme ailleurs, se concentrent sur les très gros contrats. Il est plus facile à des multinationales qu'à des sociétés de taille modeste de s'implanter en Asie. Néanmoins, en Inde comme ailleurs, il existe une marge de manœuvre pour les petites et moyennes entreprises, comme le montrent les Allemands. Certains contentieux gênent aussi la progression de relations harmonieuses : litige à propos du gazoduc reliant les gisements off shore de Bombay à la plaine du Gange, ou l'arrêt du chantier de la centrale hydroélectrique Dul Hasti, au Cachemire, pour des questions de sécurité.

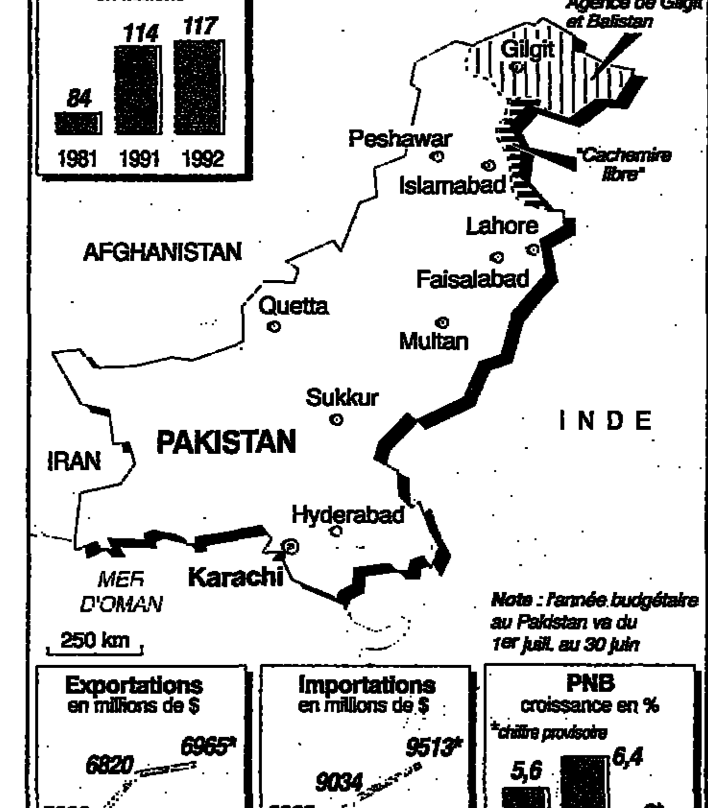
Qu'en est-il du Pakistan ? Les anciennes et étroites relations en matière d'armement (sensiblement plus importantes qu'avec l'Inde) continuent : fourniture de trois chasseurs de mines, pourparlers sur la vente de sous-marins, livraison de douze hélicoptères. Les échanges commerciaux ont pris une tournure assez semblable à celle observée en Inde : forte progression des importations en provenance du Pakistan de 1990 à 1992, faible mouvement des exportations françaises. En 1992 (sur dix mois), les importations françaises ont atteint 1 463 millions de francs, les exportations 1 363 millions. L'année 1991 avait été plus favorable grâce à la livraison de trois Airbus. Des pourparlers ont lieu aussi pour des livraisons d'avions de combat.

Le Pakistan va encore plus loin que l'Inde dans sa libéralisation économique, ce dont profitent plusieurs entreprises françaises avec de gros projets de centrales hydro-électriques (Kot Addu, Hub River). Alcatel a décroché de larges commandes dans le secteur des télécommunications. Un nouvel Airbus va être livré. Ces diverses affaires devraient contribuer à la relance des exportations en 1993.

Avec le Bangladesh, le Sri-Lanka, le Népal, les relations commerciales sont à la mesure des économies de ces Etats, c'est-à-dire modestes (moins d'un milliard de francs d'exportations et d'importations). On retiendra une aide au Bangladesh de 100 à 150 millions de francs par an et l'annulation de 600 millions de francs de dette publique, ainsi que l'initiative française (1988) de lancer un programme international massif de prévention des inondations, projet qui a peine à dépasser, aujourd'hui, les discussions d'experts !

Le sous-continent, malgré les progrès notés ci-dessus, continue à tenir une place modeste dans le commerce de la France. Les échanges avec l'Inde représentent, en 1990, 0,34 % des importations et 0,58 % des exportations. Avec le Pakistan, les proportions sont encore plus faibles. Ce constat correspond-il aux intérêts de la France ?

Gilbert Etienne
professeur aux Instituts des hautes études internationales et du développement (Genève).



PAYS ● Le Pakistan

Situation déconcertante

DÉJÀ Jinnah, le père de la nation pakistanaise, se plaignait de son entourage en disant que *« ses poches étaient pleines de fausse monnaie »*. La crise que traverse le pays rappelle ce jugement désabusé. Le premier ministre Nawaz Sharif, renvoyé, le 18 avril, par le président Ghulam Ishaq, a été réinstallé en mai par un arrêt de la Cour suprême...

Finalement, après des troubles dans les provinces, l'armée est intervenue, en sauvegardant les formes démocratiques, et le chef de l'état-major a fini par « convaincre » président et premier ministre de démissionner : un gouvernement intérimaire a été constitué jusqu'aux élections, prévues pour octobre.

Ces désordres surviennent au moment où l'économie connaît un tassement. Les réformes, lancées avec beaucoup de mérite par Nawaz Sharif à la fin de 1990, ont pourtant suscité un élan général. L'industrie se trouve déréglementée, les entreprises publiques sont privatisées sans délai, les échanges extérieurs se libéralisent et s'accroissent, les paysans rentrent en 1991 une récolte record de coton, plante d'importance cruciale qui soutient la première industrie du pays et tient une place très en vue dans les exportations, à l'état brut ou manufacturé.

L'année financière 1992-1993, achevée le 30 juin, se solde par un bilan moins satisfaisant. A l'été 1992, des inondations et des pluies tout à fait exceptionnelles ont causé d'énormes dégâts. De son côté, l'industrie ralentit sa croissance, qui demeure honorable : + 5,5 % contre 8,3 % en 1991-1992, à la suite du manque de matières premières, d'électricité et d'autres faiblesses. Les exportations faiblissent.

La situation financière ne s'améliore pas. Depuis des années le déficit budgétaire perdure autour de 7 % du PNB, voire davantage. Défense nationale et administration coûtent toujours plus. La réforme des finances et de la fiscalité n'avance pas, suscitant l'impatience croissante du FMI, de la Banque mondiale et des bailleurs bilatéraux de fonds. L'incertitude politique joue aussi un rôle. Les investissements privés étrangers, qui sont à la hausse, pourraient en souffrir. Quant aux industriels pakistanais, chauds partisans de Nawaz Sharif, ils tendent à se tenir sur l'expectative. Les projets en discussion ou en cours, souvent dans le secteur privé, avec participation de capitaux étrangers, ne vont pas se matérialiser avant cinq à dix ans. Il en va de même pour les gros chantiers routiers.

Le Pakistan reste déconcertant par ses contrastes : une scène politique peu reluisante, une économie qui ne manque ni de souffle ni d'atouts, des industriels, des hauts fonctionnaires dont une partie, au moins, n'est pas contaminée par le système.

G. Et.

SECTEUR ● L'équipement automobile

Bras de fer

LA bonne tenue relative du marché automobile français et la croissance des exportations ont permis aux équipementiers automobiles de l'Hexagone de progresser en 1992. Selon la Fédération des industries des équipements pour véhicules (FIEV), le chiffre d'affaires global de la profession, au sens étroit du terme, a augmenté de 6,2 % pour atteindre 79,2 milliards de francs (1), tandis que les effectifs augmentaient de 1,3 %. Cette performance est pour une large part due aux exportations, qui se sont accrues de 10 %. Les trois quarts ont été réalisés avec les pays de la Communauté européenne : le premier client reste l'Allemagne, devançant de peu l'Espagne. Le solde de la balance commerciale s'est encore amélioré. Il atteint 27 milliards de francs.

En France, les ventes de pièces de rechange ont progressé de 5,5 %. Ce sont surtout les réseaux indépendants qui en ont bénéficié, au détriment des réseaux exclusifs des constructeurs. Selon la FIEV, *« l'instauration du contrôle technique obligatoire explique en partie* [ce phénomène]. *Les propriétaires de véhicules effectuent en général leur réparation chez les garagistes indépendants »*.

En revanche, les ventes en *« première monte »*, c'est-à-dire sur des véhicules neufs, ne se sont accrues que de 4 %, soit légèrement moins que la production automobile (+ 4,2 %). Selon Irène Cytrynowicz, responsable du service statistique de la FIEV, ce léger décalage pourrait être dû au *« tassement de l'effet fonction, qui a permis depuis plusieurs années à la profession de bénéficier de la vente de systèmes complets à base de produits plus sophistiqués »*, donc plus chers. Une autre raison pourrait être la pression exercée par les constructeurs automobiles sur leurs fournisseurs pour les contraindre à réduire leurs prix de vente.

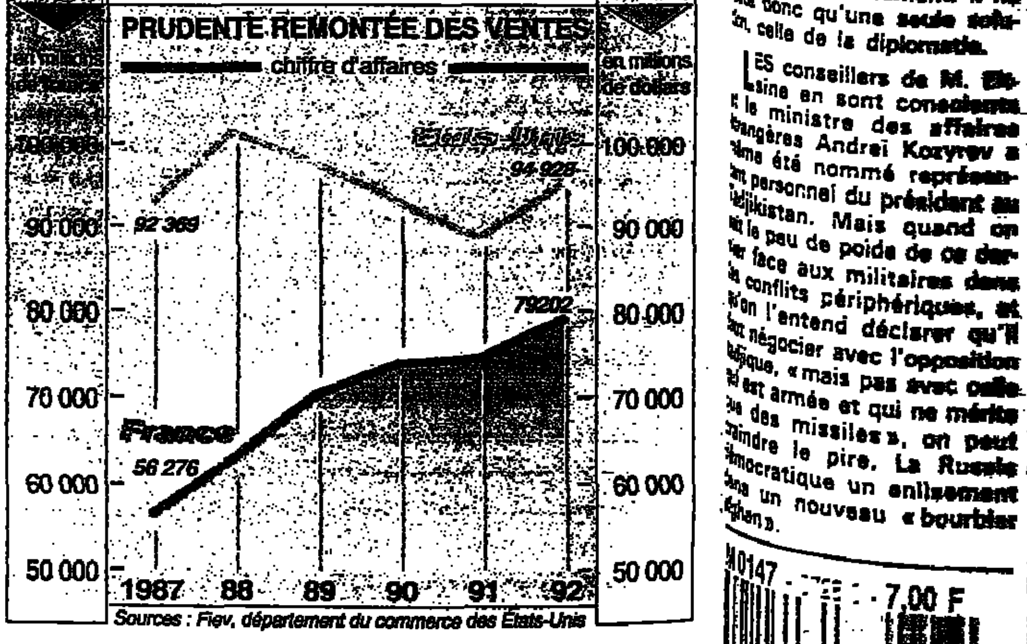
L'année 1992 a ainsi été marquée par un bras de fer entre constructeurs et équipementiers : les seconds s'estiment bien souvent étranglés par leurs clients de plus en plus exigeants, les premiers préfèrent parler de *« partenariat »* pour la recherche d'une meilleur productivité face à une concurrence internationale de plus en plus vive.

Ce débat a été particulièrement aigu aux Etats-Unis où le plan PICOS (pour l'optimisation des achats) lancé par Ignacio Lopez chez General Motors aurait fait l'effet d'une bombe. Ce plan permettait aux acheteurs de GM d'accepter des offres de fournisseurs américains ou étrangers pour des contrats déjà négociés, sans donner d'avantage aux équipementiers du groupe. Il exigeait aussi des fournisseurs une baisse des prix de 3 % en 1991, 2 % en 1992, et 2 % en 1993.

Un exemple qui semble avoir beaucoup impressionné les constructeurs européens. Au point qu'Ignacio Lopez a été débauché en 1993 par Volkswagen pour réduire les coûts du fabricant allemand ; son départ a provoqué la colère de GM, qui a porté plainte pour détournement de cadres (plusieurs collaborateurs d'Ignacio Lopez ont quitté aussi l'entreprise) et espionnage. Malgré cela et malgré la stagnation du marché automobile américain en 1992, le chiffre d'affaires des équipementiers d'outre-Atlantique a augmenté de 7,1 % et atteint 100,7 milliards de dollars, selon les statistiques du ministère du commerce des Etats-Unis. Les exportations ont fortement progressé (+ 23 %). Pour 1993, les Américains restent optimistes. La hausse devrait se poursuivre, à un rythme légèrement inférieur néanmoins (+ 6,1 %). En revanche, les fabricants européens sont extrêmement prudents et révisent sans cesse leurs prévisions à la baisse en raison de l'effondrement du marché automobile. Aucune statistique européenne n'est malheureusement disponible à l'heure actuelle.

Annie Kahn

(1) C'est-à-dire selon la nomenclature INSEE, excluant, notamment les fabricants de batteries, d'autoradios, de compresseurs, de pneumatiques, de vitrages, roulements, lampes, etc., comme pour toutes les données d'ensemble. En incluant ces secteurs, le chiffre d'affaires, en progression de 4 %, atteindrait 163 milliards de francs.



Sources : Fiev, département du commerce des Etats-Unis

Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.

